Revue d'Histoire Littéraire de la France

AVRIL-JUIN 1955
55e ANNÉE - No 2

MOLIÈRE, LE PÉDANT ET LE POUVOIR

Note pour le Commentaire des « Femmes savantes »

Le lecteur des *Femmes Savantes* ne peut manquer d'être frappé par une tirade dont le mouvement, la verve, la véhémence sont d'autant plus remarquables qu'elle ne constitue qu'un simple épisode, qui suspend quelques instants l'action. Il s'agit de la dernière réplique de Clitandre, dans la scène où il est aux prises avec son rival Trissotin (IV, 3, vers 1349-1382).

Trissotin arrive en hâte pour annoncer à ses admirateurs une grande nouvelle : la terre a failli rencontrer, cette nuit, un « monde » céleste. Mais il se présente bien mal à propos. Philaminte vient de signifier à Clitandre sa volonté de donner, malgré Chrysale, Henriette à Trissotin. Clitandre a riposté avec une ironie indignée. La brusque apparition de son rival, une remarque fielleuse de Philaminte, vont exaspérer Clitandre, qui attaque avec violence la sottise savante, allant jusqu'à affirmer

> ... qu'en faits, comme en propos,
> La science est sujette à faire de grands sots.

Trissotin cherche, au contraire, à lier sottise et ignorance. Puis, pris à partie de la façon la plus blessante pour son amour-propre, il riposte : Clitandre étant « fort enfoncé dans la Cour », ne peut que se ranger au parti de l'ignorance. Clitandre prend alors avec vigueur la défense de la Cour qu'on ne peut rendre responsable des échecs des « beaux esprits », et il oppose « l'esprit du monde » au « savoir obscur de la pédanterie ».

L'honnête homme se campe ainsi de façon définitive, face au pédant, bel esprit, et la scène pourrait s'arrêter là, quand elle rebondit à la suite d'une remarque de Trissotin : ce qui prouve le mauvais goût de la Cour, c'est le mépris dans lequel elle tient les savants en « us ». Ils font honneur à la France, et cependant leur mérite

> N'attire point les yeux et les dons de la Cour.

Clitandre se lance alors dans une tirade dont la longueur, la structure

(périodes avec multiples et insistantes reprises d'un même tour), la violence de ton et la langue aux images vigoureuses tranchent sur les répliques précédentes, si animées soient-elles.

Je vois votre chagrin, et que par modestie,
Vous ne vous mettez point, Monsieur, de la partie ;
Et pour ne vous point mettre aussi dans le propos,
Que font-ils pour l'État vos habiles héros ?
Qu'est-ce que leurs écrits lui rendent de service,
Pour accuser la Cour d'une horrible injustice,
Et se plaindre en tous lieux que sur leurs doctes noms,
Elle manque à verser la faveur de ses dons ?
Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire,
Et des livres qu'ils font la Cour a bien affaire.
Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'État d'importantes personnes ;
Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes ;
Qu'au moindre petit bruit de leurs productions,
Ils doivent voir chez eux voler les pensions ;
Que sur eux l'univers a la vue attachée ;
Que partout de leur nom la gloire est épanchée,
Et qu'en science ils sont des prodiges fameux,
Pour savoir ce qu'ont dit les autres avant eux,
Pour avoir eu trente ans des yeux et des oreilles,
Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles
A se bien barbouiller de grec et de latin,
A se charger l'esprit d'un ténébreux butin
De tous les vieux fatras qui traînent dans les livres,
Gens qui, de leur savoir, paraissent toujours ivres,
Riches, pour tout mérite, en babil importun,
Inhabiles à tout, vides de sens commun,
Et pleins d'un ridicule et d'une impertinence
A décrier partout l'esprit et la science.

Les éditeurs de Molière [1] se bornent, en général, à indiquer que Trissotin et Clitandre font allusion aux pensions qui, depuis 1663, et par ordre du roi, étaient distribuées aux hommes de lettres. Plusieurs ajoutent, à la suite de Despois et Mesnard, que Cotin et Ménage étaient eux-mêmes pensionnés. On précise parfois le montant des pensions : 2 000 livres pour Ménage, 1 200 pour Cotin. C'est tout. Seul, G. Reynier dans son étude documentée des *Femmes Savantes* [2] note le caractère insolite de la tirade de Clitandre : celui-ci, nous dit-il, condamne les prétentions des non-pensionnés « avec une colère qui étonne un peu ». Reynier s'interroge sur la signification de « ce passage quelque peu épisodique ». Il n'y voit ni une condamnation en

1. Nous avons consulté l'édition Despois et Mesnard (Œuvres de Molière, t. IX, collection *Les grands écrivains de la France*), et, parmi les éditions plus récentes du théâtre de Molière, celles de J. Copeau (t. VIII, 1930), Maurice Rat (t. II, 1947, Bibliothèque de *La Pléiade*), Gustave Michaut (t. II, 1947, édition de l'Imprimerie Nationale) et R. Bray (t. VIII, 1952, édition des Belles Lettres), sans compter nombre d'éditions scolaires qui s'inspirent, en général, de Despois et Mesnard.

2. G. Reynier, *Les Femmes savantes*, Mellottée, p. 164-166.

bloc de la grande érudition, ni une banale distinction entre l'érudition profitable et l'érudition stérile. Il pose des questions : « Ce couplet a-t-il été demandé à Molière ? Comptait-il des ennemis particuliers parmi ces quémandeurs mal satisfaits ? » A la première question, il ne répond pas. A propos de la seconde, il précise : « C'eût été une nouvelle façon d'atteindre Cotin, qui est derrière Trissotin, si Cotin eût été de ceux-là. Mais Cotin n'avait pas eu lieu de se plaindre ; il avait été bien servi, ayant obtenu dans la distribution une pension de 1 200 livres. » Il conclut donc : « On est tenté de croire que [...] notre auteur a simplement voulu faire l'office de bon courtisan en écartant les exigences injustifiées des importuns. »

Et pour étayer sa conclusion, il rapproche de la tirade de Clitandre un passage de *L'Impromptu*, où Molière dénonce « ces incommodes assidus, ces gens [...] qui, pour services, ne peuvent compter que des importunités ». Il rappelle aussi le portrait d'Adraste esquissé par Célimène [1].

Cette page de G. Reynier a donc le mérite d'aborder de front un problème que ne peut éluder le lecteur des *Femmes Savantes*. Mieux : elle indique des directions, ouvre des perspectives, en ferme d'autres, ébauche avec prudence une explication. Avouons toutefois que nous nous sentons sur un terrain mouvant qui contraste avec l'extraordinaire netteté des vers de Clitandre. Molière a eu beau se défendre de jamais faire des « personnalités », la peinture est ici trop pittoresque, l'allusion trop précise, l'accent trop passionné, pour qu'on ne tente pas de rechercher quelque lumière qui éclairerait ce morceau de bravoure et en déterminerait la portée.

Clitandre s'élève donc contre certains auteurs qui s'estiment lésés parce que la Cour, c'est-à-dire, en ce cas, le pouvoir royal, ne reconnaît pas leur mérite, et leur refuse les pensions. On sait qu'en 1663, lors de la première distribution, les réactions sur le Parnasse furent vives, et que les attaques contre Colbert et son conseiller Chapelain se multiplièrent [2]. Mais il est peu probable que la tirade des *Femmes Savantes*, si elle contient des allusions précises, remonte aussi haut dans le temps [3]. L'actualité va vite, surtout au théâtre. Il faut donc faire porter notre recherche sur des événements sensiblement postérieurs. Dans ces années-là, l'institution des pensions n'étant plus dans sa nouveauté, provoque moins de passions et d'épigrammes. Ceux qui

1. Ces deux rapprochements n'ont d'ailleurs qu'un intérêt limité. Dans ces deux cas, en effet, les importuns sont des nobles qui obsèdent le prince des années durant, en sollicitant des faveurs qu'ils ne méritent pas, ou sont jaloux de celles qu'obtiennent les autres. Ces nobles, même ridicules, ressemblent fort peu au pauvre pédant faiseur de livres, bouffi de vanité et enivré de son savoir.

2. A. Adam, dans son *Histoire de la Littérature française au XVII^e siècle*, évoque cette bataille et donne une liste de manuscrits qui l'illustrent (t. III, chap. I).

3. Rappelons que la composition des *Femmes savantes* représentées le 11 mars 1672, remonte à l'année 1670 (Cf. A. Adam, *op. cit.*, t. III, p. 388).

n'ont pas encore bénéficié de la manne intriguent, se poussent, quémandent. Mais il est une autre catégorie d'auteurs : ceux qui, ayant joui pendant une ou plusieurs années de la faveur royale, se la voient brusquement retirer. Les voilà bien, ceux qui « se plaignent en tous lieux », ceux qui « accusent la Cour d'une horrible injustice ». Reprenons dans cette perspective le cas Trissotin-Cotin, sans nous limiter, comme les éditeurs de Molière, à l'unique date de 1663. Que voyons-nous ? Sa pension de 1 200 livres, payée en 1663, 1664, 1665, et, avec du retard, en 1666, ne l'est plus à partir de 1667 [1].

Et pour ne vous point mettre aussi dans le propos...

Pauvre Trissotin, cruel Clitandre ! Tout en feignant de s'attaquer à ceux qui n'ont rien touché, c'est encore Cotin que Molière poursuit ici de ses sarcasmes, Cotin le malchanceux, qui a perdu sa pension au plus fort de sa lutte contre le satirique Despréaux, l'allié et l'ami du farceur Molière.

Au reste, dans le portrait que Molière trace du pédant, plusieurs traits peuvent s'appliquer à Cotin : d'une extrême vanité, toujours content de lui, il ne cesse de se décerner ou de se faire décerner des louanges hyperboliques [2]. Il sait le latin et le grec et fait un vif éloge de ces deux langues [3] ; il sème des citations latines, même dans les ouvrages destinés aux salons. D'autre part, « le jugement et la connaissance des affaires du monde n'est pas ce en quoi il excelle » [4] (« Inhabiles à tout, vides de sens commun », dit Molière).

Pourtant certaines dissonances frappent, et nous interdisent de faire de Cotin la principale cible de Clitandre en ce passage. Cotin tient du bel esprit, bien plus que du pédant ; il a « beaucoup d'esprit », nous dit un témoin impartial, qui ajoute qu'il a l'air du monde et que sa conversation est pleine de ressources [5]. M. A. Adam, dans sa savante *Histoire de la Littérature française au XVII^e siècle*, montre que ce n'était pas, à tout prendre, un esprit méprisable, qu'il ne manquait pas d'originalité et que les deux poèmes mis au pilori par Molière, constituent de sa part une concession au goût du temps dont lui-même, pour une fois, n'était guère disposé à tirer vanité [6]. Rendons à Cotin ce qui revient à Cotin, mais ne l'accablons pas sous des traits qui ne lui conviennent qu'à moitié. Retenons seulement l'allusion pleine de perfidie à la suppression de sa pension en 1667, qui avait jusqu'ici échappé aux commentateurs, parce qu'ils ne se référaient qu'à la liste de 1663.

1. Colbert, *Correspondance*, t. V.

2. Cf. en particulier, *La Ménagerie*, ou les documents cités en note dans l'édition Despois et Mesnard, t. IX, p. 172.

3. La *Critique désintéressée sur les satires du temps* renferme cette critique voilée à l'égard de l'ignorance de la Cour (p. 42) : « La Cour ne se pique pas ordinairement de Grec et de Latin ; elle aime mieux faire les belles choses que de les lire. »

4 et 5. *Liste de quelques gens de lettres français*, publiée dans la *Correspondance* de Chapelain, édition Hunter, p. 356.

6. A. Adam, *op. cit.*, t. III, p. 162-165.

Mais au delà de Cotin, qui donc alors se trouve visé ? Les listes des pensions nous donnent une indication intéressante. Cotin n'est pas le seul à s'être vu rayé de la liste en 1667. L'un de ses compagnons d'infortune s'appelle Ménage. Celui-ci a bien reçu 2 000 livres en 1663 [1], 1664, 1665, 1666. Mais à partir de 1667, son nom disparaît définitivement. Ne serait-ce pas lui, plus encore que Cotin, que vise ici Molière ? Tout semble l'indiquer.

Extrêmement cuistre, extrêmement prétentieux, tel nous apparaît Ménage. Il est à la fois savant et bel esprit ; il le dit sur tous les tons, en toutes les langues (français, latin, grec, italien), en des poèmes, ou plutôt des *Poemata*, qu'il publie sous le nom d'Aegidius Menagius. Il se fait de sa valeur l'idée la plus haute. C'est ainsi qu'il ne s'abaissera pas à briguer la charge de Garde de la Bibliothèque en 1662 : « Il y a quelque pudeur à un homme qui a quelque réputation parmi les gens de lettres (nam pervenisse me ad aliquam ingenii et doctrinae famam existimo) d'acheter de semblables emplois [2]. » Jamais il n'acceptera de faire acte de candidature à l'Académie française. Il veut y être porté d'office par un plébiscite spontané (aussi n'en sera-t-il jamais). Sa vanité s'étale avec candeur. Dans l'*Antibaillet* (1688), le dernier ouvrage de polémique qui soit sorti de sa plume, il relève avec soin tous les auteurs qui ont dit du bien de lui, et cite à la file leurs différents témoignages. Son adversaire l'accuse-t-il de ne jamais faire que son propre éloge dans ses vers ? L'un des chapitres de son *Antibaillet* s'intitulera : *Divers endroits de mes Poésies où j'ai parlé de moi avec modestie.* Est-il besoin, après cela, de rappeler les appréciations concordantes des contemporains ? Omettons Chapelain et Gilles Boileau dont les jugements, systématiquement hostiles, sont trop connus. L'*Antimenagiana*, paru en 1693, en riposte au *Menagiana*, insiste sur cette vanité qu'il illustre par plusieurs anecdotes. Les mémoires posthumes de Sorbière, en latin, présentent en une page pleine de mordant le portrait suivant : c'est un homme assoiffé de louanges, qui n'a négligé aucun moyen de faire du tapage, au lieu d'apporter aux sciences un concours sérieux ; il s'arrange pour qu'on parle de lui, beaucoup, sinon en bons termes [3]. Ce vaniteux a des connaissances ; mais ses œuvres sont pauvres de sens commun et riches de gloses [4]. Ce que lui, Sorbière, recherchait auprès de Ménage, c'était sa mémoire, bourrée de faits grammaticaux. Enfin, nous dit-il pour conclure, il y a en lui quelque chose de déséquilibré, d'emporté

1. Mme Sanfiresco dans son *Ménage polémiste, philologue, poète* (1902), s'efforce de démontrer, contre l'évidence, que Ménage n'a été pensionné qu'à partir de 1664. On doit user de prudence dans la consultation de cet ouvrage vieilli et peu sûr.

2. B. N., Ms. fr. 15 189, fo 59, lettre à Huet.

3. Ménage lui-même atteste le bien fondé de ce reproche quand il déclare à ses amis, à propos du *Sorberiana* précisément : « J'aime mieux que ce livre dise beaucoup de mal de moi, que s'il en disait peu. » (*Menagiana*, 1693, p. 457.)

4. Écoutons Ménage lui-même : « Mon *Sablé* me paraît un livre incomparable, il y a, à chaque page, 22 éruditions, l'une portant l'autre. » (*Menagiana*, 2e éd., p. 220.)

(« nescio quid cerebrosum »), qui a toujours gêné ceux qui l'ont fréquenté [1].

Qu'on relise maintenant la tirade de Clitandre, et l'on verra que la plupart des traits prennent un relief spécial, si on les applique à Ménage. Il s'est toujours cru un personnage dans l'État ; il pense que sur lui « l'univers a la vue attachée », il s'imagine être un prodige de science « pour savoir ce qu'ont dit les autres avant lui ». Il s'est chargé l'esprit de « tous les vieux fatras » des grammairiens et des historiens anciens [2]. Il paraît ainsi « ivre » de son savoir, « vide de sens commun ». Enfin certaines allusions précises, les « trente ans », les « neuf ou dix mille veilles », s'appliquent bien, en 1670, à Ménage, si l'on prend pour point de départ ses premiers essais publiés en 1640 [3].

Reste à rechercher si Ménage, privé de sa pension, a adopté l'attitude dénoncée par Clitandre, s'il a accusé la Cour « d'une horrible injustice », s'il s'est plaint, « en tous lieux », que son mérite était méconnu. Cette attitude ne serait pas pour surprendre, d'après ce que nous savons déjà du personnage. En 1663, il a reçu sa pension sans excès de reconnaissance, et presque comme un dû. Il s'est rendu chez Colbert pour le remercier de vive voix. Mais il refuse absolument d'écrire des vers à sa louange, ou à celle du roi. « Ces remerciements sentent le poète crotté [4]. » En 1664, la pension tarde, et son ami Huet suppose qu'on a été choqué, en haut lieu, de cette attitude désinvolte. La pension arrive : Ménage triomphe. Il consent à dédier, au début de 1666, son édition commentée des *Poésies de M. de Malherbe*, au tout puissant Colbert. La dédicace, toutefois, n'est pas des plus adroites ; elle peint son auteur : cuistrerie (interminable liste des commentateurs d'Homère), vanité : « Quand je considère les Ouvrages que j'ai donnés au Public, je suis presque honteux d'avoir employé du temps à expliquer un poète français si clair et si intelligible », mais aussi souci de dignité : « Votre modestie, dit-il à Colbert, s'accorde avec mon inclination qui est d'épargner la pudeur des personnes que j'honore et de ne les pas louer en leur présence autant que je les estime ». Et de peur que la louange ne parût un peu courte, notre auteur promettait de lui dédier « quelque autre Ouvrage plus considérable ».

Jamais, toutefois, cette seconde dédicace ne vit le jour. Ce que

1. *Sorberiana*, 1694, p. 138-140.

2. Citons, pour la seule période 1663-1672, les ouvrages suivants : *In Diogenem Laertium observationes et emendationes* (1663), *Juris civilis amoenitates* (1664), *Poésies de M. de Malherbe, avec les observations de M. Ménage* (1666), *Rime di Monsignor Giovanni della Casa* (avec notes de Ménage) (1667), *Le Origini della Lingua italiana* (1669), *Observations sur la langue française* (1672). En outre, Ménage travaille pendant tout ce temps à un considérable traité des *Dialectes grecs*, qui ne verra jamais le jour.

3. Cotin, né en 1604, est nettement plus âgé que Ménage, né en 1613.

4. Lettres à Huet, B. N., Ms. fr. 15 189, f° 60.

l'on trouve, à sa place, c'est, dans la 6e édition des *Poemata* (1673), un poème également dédié à Colbert, mais cette fois-ci un « adieu ». Voici la traduction de cette épigramme latine [1] :

MÉNAGE PREND CONGÉ DES MUSES ET DE COLBERT.

Quelle contrée, quelle région n'est pleine de mes livres ? L'Ibère tout ennemi qu'il soit du Gaulois, en fait l'éloge. Le Germain les achète ; le Batave les lit et les relit ; et toi, docte Breton, tu les confies à tes presses [2]. Rome m'applaudit ; Florence m'applaudit. Par mes vers toscans j'ai mis en émoi toute l'Hespérie. Le Gète, le Dace me chantent en leurs lointains rivages. La Gaule me feuillette ; je suis dans toutes les mains. Mais je ne saurais, pour ma part, me fier à tant de peuples qui m'ont appelé savant et bel esprit. Aux yeux de Colbert, en effet, je ne suis ni savant, ni bel esprit. Il fait la sourde oreille et dédaigne mes chants. Donc, Piérides de Grèce et du Latium, adieu ; Grâces étrusques, Muse gauloise, adieu. Mais, toi aussi, Colbert, adieu, toi que mon attachement ne sait vaincre ni par l'hommage de sa considération, ni par ses louanges, ni par sa déférence [3].

Un tel poème ne justifie-t-il pas de façon éclatante certains vers de Molière ? Voilà le modèle de ces auteurs qui s'imaginent

> Que sur eux l'univers a la vue attachée,
> Que partout de leur nom la gloire est épanchée.

Objectera-t-on que Molière ne pouvait connaître en 1670 un poème publié en 1673 ? Mais le texte même permet de dater ce poème avec une suffisante précision. Ménage nomme en premier lieu, et en lui faisant une place à part, l'Espagnol, ennemi de la France. C'est donc nécessairement pendant la courte guerre de Dévolution (juin 1667-mai 1668) que l'œuvre a été écrite. Ménage avait encore touché sa pension dans les derniers jours de 1666. L'année 1667 ne lui avait rien apporté.

A vrai dire, aucun écrivain n'avait rien reçu cette année-là. Les pensions de 1667 ne furent payées qu'en décembre 1668, quelques

1. Mme Samfiresco (*op. cit.*, p. 503) donne de ce poème, qu'elle date, par erreur, de 1684, une interprétation dont il n'y a rien à retenir.

2. Allusion aux *In Diogenem Laertium observationes et emendationes*. Cet ouvrage luxueux a été imprimé en Angleterre.

3. *Poemata*, 6e édition, p. 135. Voici le texte original :

MUSIS ET COLBERTO VALE DICIT MENAGIUS.

Quae plaga, quae regio, nostris non plena libellis ?
Hos laudat, Gallo sit licet hostis, Iber.
Hos Germanus emit ; legit hos relegitque Batavus :
Tuque typis mandas, docte Britanne, tuis.
Plaudit Roma mihi ; plaudit Florentia. Tuscis
Conturbavi omnem versibus Hesperiam.
Me Geta, me Dacus, longinquis cantat in oris ;
Gallica me volvit, me manus omnis habet.
Sed qui me doctum, qui me dixere disertum
Non ego tot populis credulus esse queam.
Colberto neque enim doctus videorque disertus :
Et nostros surda despicit aure sonos.
Ergo Pierides Grajae, Latiaeque, valete :
Etruscae Veneres, Gallica Musa, vale.
Sed quoque tu, Colberte, vale : quem noster honore,
Laudibus, obsequio, vincere nescit amor

jours seulement avant celles de l'année en cours [1]. Mais les auteurs devaient se préoccuper vivement de savoir s'ils étaient maintenus sur les listes, et recueillir les moindres bruits émanant de l'entourage de Colbert. Or Ménage apprend justement que le ministre a tenu sur son compte des propos désobligeants, mettant en doute son talent de poète. Notre emporté prend feu, compose son épigramme, la lit devant le cercle de ses fidèles, la commente avec complaisance et la répand. Peut-être même la fait-il imprimer à part dès 1668, comme il avait déjà publié en 1663 ou 1664 un poème latin pour protester contre l'absence, sur la liste des gratifiés, de l'illustre Sapho [2]. Ce qui est sûr, c'est que l'affaire fit du bruit. En voici pour preuve deux échos dissonants, mais complémentaires. Le *Menagiana*, en général solidement informé, reproduit sous la signature de Galland, l'un des collaborateurs les plus consciencieux du recueil, le propos suivant de Ménage : « N'ai-je pas été hardi d'avoir fait imprimer une Épigramme contre M. Colbert, de son vivant, sur ce qu'il avait dit que je n'étais pas Poète, afin de ne pas me mettre au nombre de ceux à qui il donnait des pensions [3] ? » A quoi l'*Antimenagiana*, hargneux, mais lui aussi bien informé, réplique qu'il ne faudrait pas dire « hardi », mais « impudent », et « téméraire ». Et il ajoute : « Ne fallait-il pas même avoir perdu l'esprit pour dire autant de fois qu'il l'a dit dans sa salle que le « vale » par lequel cette épigramme finit est le « vale » de Martial : « Abi in malam crucem. Allez vous promener » [4]. On peut donc admettre que ce bruyant poème, dont l'auteur se glorifiait tant, avait reçu une large publicité et n'était pas ignoré de Molière au moment où celui-ci écrivait *Les Femmes Savantes* [5].

Ainsi Molière, par la bouche de Clitandre, ne fait pas seulement l'éloge du goût de la Cour, comme il l'avait fait sept ans auparavant

1. *Comptes des Bâtiments du Roi*, tome I, colonnes 226 et 298.

2. *De Magdalena Scuderia in largitionibus munerum regiorum praeterita*, repris dans la 5e édition des *Poemata* (1668). Un tel poème n'avait pu être agréable à Colbert, acharné alors à perdre Fouquet arrêté, tandis que Mademoiselle de Scudéry soutenait très courageusement la cause du Surintendant, — et de son Secrétaire Pellisson. Quand Ménage dit, dans ce poème, que c'est « prudens » et « sciens » que Colbert n'a pas porté Sapho sur la liste, n'y a-t-il pas là une allusion à la rancune du ministre, et doit-on se contenter de l'explication « galante » qui clôt le poème : si Sapho n'a pas droit aux pensions, c'est qu'elle n'est pas une vulgaire poétesse, mais une Muse ?

3. *Menagiana* (1693), p. 69. On peut se demander si l'intention de Colbert était aussi arrêtée que Ménage l'affirme et si Ménage, dans son emportement et sa précipitation, ne se serait pas lui-même retranché de la liste, de façon irrévocable.

4. *Antimenagiana* (1693), p. 14. Martial emploie deux fois « vale » dans ce sens souverainement méprisant (V, 66 et IX, 6). C'est la formule du salut aux morts, et cela veut dire : tu n'existeras plus à mes yeux. Le poème même de Ménage est l'amplification démesurée d'un quatrain de Martial également très déplaisant pour le « quidam » qui n'apprécie pas les livres du poète (VI, 60).

5. Est-il possible d'aller plus loin ? C'est au début de septembre 1670 que fut désigné le précepteur du Dauphin. Son gouverneur, Montausier, avait proposé les noms de Ménage et de Huet à l'agrément du Roi. Celui-ci leur préféra Bossuet, mais accepta de lui adjoindre Huet. Ménage s'est-il jugé lésé par ce choix ? A-t-il exprimé

par celle de Dorante dans la *Critique de l'École des Femmes*. Il prend la défense du Pouvoir et approuve les principes qui président à la répartition des gratifications. L'érudition stérile n'a, selon lui, aucun titre à la reconnaissance et aux faveurs de l'État. Ses prétentions orgueilleuses ne la rendent que plus ridicule. Un pédant bavard, dépourvu de toute idée, et paré des dépouilles d'autrui, reste incapable de création littéraire [1]. Il ne saurait se prévaloir du nom d'auteur. Molière se trouve ainsi, — une fois n'est pas coutume, — d'accord avec Colbert dont il appuie ici la politique. Peut-être même n'est-il pas fâché de saisir l'occasion d'un rapprochement après la vive irritation provoquée par son poème, *La gloire du Val de Grâce*, qui présentait une défense hardie de son ami Mignard, tandis que Colbert était acquis à Le Brun (1668-1669).

Si la tirade étudiée prend, semble-t-il, un relief plus vigoureux à la lumière des précisions apportées, il serait vain de vouloir en réduire toute la signification aux limites d'une anecdote.

Molière, en condamnant l'érudition du grammairien regratteur de mots, suit la pente de son siècle. Le règne de Louis XIII, la Régence d'Anne d'Autriche voient fleurir le pédantisme jusque dans les salons. La distinction se fait mal entre « savants » hommes et « galants » hommes. Mais plus les années passent, plus la galanterie s'affine. L'honnête homme chasse progressivement le pédant, qui ignore les manières élégantes et dont la science assomme. On confondra bientôt ce dernier avec les régents de collège. On lui interdira le monde. Il n'est pas jusqu'au vieux Chapelain, le conseiller de Colbert en matière de pensions, qui ne cesse de revenir dans sa correspondance sur l'éminente dignité des œuvres originales, et ne trouve pas de condamnation assez sévère pour la « chagrine critique » des grammairiens, la « doctrine pédantesque qui consiste en divinations, conjectures et restitutions des passages obscurs ou corrompus » [2].

Quand le pauvre fabricateur de *La Pucelle* éprouve tant de mépris pour le pédant, quel sera le ressentiment du créateur de Tartuffe et d'Alceste, qui s'écriait, dès le lendemain du succès des *Précieuses* :

sa mauvaise humeur avec son emphase habituelle ? Et Molière pense-t-il à ce récent échec lorsqu'il parle des pédants « inhabiles à tout » ? Posons au moins la question, en signalant qu'une lettre de Huet à son ami Ménage, datée du 14 septembre 1672 (B. N., N. acq., Fonds fr. 1341, f° 218), marque la fin d'une brouille dont Ménage avait pris l'initiative. (« Lorsque vous vous tuiez de me dire que vous ne m'aimiez pas, vous n'avez pu me le persuader. ») La désignation des précepteurs du Dauphin est-elle pour quelque chose dans ce ressentiment ? En tout cas, cette désignation eut lieu dans le temps que Molière écrivait sa comédie.

1. Rappelons ce mot de Mme de Rambouillet à Ménage : « Tout ce que vous dites est très beau, Monsieur, mais dites-nous quelque chose de vous présentement. » (*Carpenteriana*, p. 163.) Et notons cet hommage de Ménage à Mlle de Scudéry, qui est aussi un bel aveu d'impuissance : « Elle a fait quatre-vingts volumes qu'elle a tous tirés de sa tête, et moi, j'ai tiré de côté et d'autre tout ce que j'ai composé. » (*Menagiana*, 2e édit., I, p. 191.)

2. Cf. en particulier, les lettres des 9 mars 1666 et 6 juin 1668, à Montausier, et 25 septembre 1669, à Bernier, l'ami de Molière.

« Je n'ai plus que faire d'étudier Plaute et Térence et d'éplucher les fragments de Ménandre [1] ! » En dehors de toute allusion anecdotique, ce qui s'exprime dans la tirade des *Femmes Savantes*, c'est l'exaspération de l'homme hanté par un monde intérieur contre la creuse suffisance du cuistre.

Si l'on ajoute que ce pédant a longtemps coqueté dans les salons précieux, et qu'il a toujours proclamé son admiration pour l'auteur du *Grand Cyre* et de la *Carte du Tendre*, si l'on se rappelle qu'après les *Précieuses*, Molière, au dire de Cotin, qui s'en réjouissait alors, devait donner *Ménage hypercritique, le faux Savant et le Pédant coquet*, et que les comédiens avaient déjà mis les affiches annonçant les représentations [2], on ne s'étonnera pas de voir, dans les vers de Molière, se détacher sur le grouillement obscur des pédants beaux esprits, l'encombrante et pittoresque silhouette de Ménage.

S. Jeune.

1. *Segraisiana* (1721), p. 212. Le mot, même s'il n'était pas authentique, exprimerait des sentiments que Molière laisse volontiers deviner.
2. Cotin : *La Ménagerie*, avis au lecteur.

L'HISTOIRE A-T-ELLE ENGENDRÉ LE ROMAN ? ASPECTS FRANÇAIS DE LA QUESTION AU SEUIL DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Le roman et l'histoire sont deux genres littéraires apparentés. Ce n'est pas là une idée nouvelle. Il y aura bientôt cent ans, Alexis Chassang consacrait un ouvrage convaincant et bien informé à l'*Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine* [1]. L'un des mérites de ce livre est de montrer clairement combien les rapports unissant les deux genres en question sont originels : des œuvres anciennes, comme les poèmes homériques, présentent des caractéristiques à la fois historiques et romanesques. Autrement dit, l'épopée antique pourrait bien être la source littéraire commune de l'histoire et du roman.

Les deux genres se dégagèrent du genre générateur, prirent conscience d'eux-mêmes et évoluèrent, chacun de son côté. A mesure que l'histoire se distinguait plus nettement de l'épopée, à mesure qu'elle rapportait des événements chronologiquement plus proches de l'historien, — Hécatée de Milet, Hérodote, Thucydide, Polybe, etc., — à mesure ses récits furent mieux attestés, moins légendaires, et se différencièrent davantage de ceux des romanciers qui, pendant toute la période hellénistique, continuèrent à façonner leurs fictions alexandrines sur le modèle universel des épopées.

Pendant à peu près les deux premiers tiers du XVII^e^ siècle, les romanciers français, soucieux de se pourvoir de répondants honorables dans l'antiquité, répétèrent ce que le Tasse avait affirmé un siècle plus tôt dans ses *Discorsi del poema eroico*, et soutinrent à toute occasion que le roman n'était différent de l'épopée que dans la mesure où celle-ci était écrite en vers et traitait de faits héroïques, souvent militaires et merveilleux, tandis que celui-là se contentait d'être écrit en prose et de raconter principalement des aventures amoureuses [2]. Diderot encore,

1. Paris, Didier, 1862.

2. Cf. à ce sujet, Maurice Magendie, *Le Roman français au XVII^e^ siècle. De l' « Astrée » au « Grand Cyrus »*. Paris, Droz, 1932 ; Dorothy Frances Dallas, *Le Roman français de 1660 à 1680*, Paris, J. Gamber, 1932 ; et Antoine Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e^ siècle*. Paris, Domat, tome II (1951), p. 120-121.

dans un passage célèbre des *Deux Amis de Bourbonne*, ne distingue, en 1770, les « contes » d'Homère et de Virgile, de ceux de Scarron et de Marmontel, qu'en qualifiant les premiers de « merveilleux » et les autres d' « historiques ». Remarquons en passant ce dernier adjectif. En 1829, Vigny, qui avait longuement réfléchi sur la nature du roman historique en lisant Walter Scott et en composant *Cinq-Mars*, notait dans son *Journal* : « L'*Iliade*, *la Jérusalem délivrée* sont des romans historiques, plus les vers et le merveilleux. » On trouverait des déclarations de ce genre dans les œuvres de la plupart des romanciers du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, et de bon nombre de leurs successeurs.

A l'époque envisagée ici, et qui s'étend à peu près de 1660 à 1730, nous allons voir qu'une nouvelle fusion de l'histoire et du roman se produisit, non plus dans l'épopée, mais dans les formes littéraires les plus familières et les plus personnelles du genre historique : la biographie et la chronique, et, plus particulièrement, l'autobiographie, ou plutôt les mémoires, sortis eux-mêmes des anciennes chroniques. A partir des mémoires authentiques, tels ceux, par exemple, de Commynes ou de La Rochefoucauld, on passe sans solution de continuité aux mémoires apocryphes ou pseudo-historiques d'un Courtilz de Sandras ou d'un Hamilton, puis au roman-mémoires, par exemple à *Gil Blas*, qui commence à paraître en 1715. Cette évolution est essentielle dans l'histoire du roman français. En effet, on s'accorde généralement à voir dans le chef-d'œuvre de Lesage, le premier roman « moderne », ou, en tout cas, dans la production romanesque des années 1715-1735, qui virent paraître les romans de Lesage, de Prévost et de Marivaux parmi tant d'autres, les véritables débuts de l'âge d'or du roman. Un Brunetière, toujours sensible aux questions d'évolution, note que c'est bien grâce à l'influence formative des mémoires que Lesage a pu écrire ce qu'il appelle « le premier en date des romans modernes, ou, pour mieux dire encore, le premier des romans où le genre ait pris conscience de lui ».[1]

Alors que se dessine de nos jours un effort sans précédent de la part de la critique pour rassembler les éléments d'une rhétorique ou d'une poétique du roman, il nous semble qu'il n'est peut-être pas inutile d'examiner les circonstances dans lesquelles le roman s'est émancipé des genres historiques aux alentours de l'an 1700. Pour ce faire, il nous faut, tout d'abord, observer avec quelque attention l'aspect changeant que prit le rapport du roman et de ces autres genres à la veille du moment décisif où il allait s'en dégager. Cette double étude devrait nous permettre de mieux comprendre l'évolution du roman en général, et peut-être aussi de mieux analyser certains des éléments techniques propres au genre romanesque.

1. « Le roman français au XVII^e^ siècle », in *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4^e^ série, Paris, Hachette, 1891, p. 45. Cf. aussi André Le Breton, *Le Roman français au XVIII^e^ siècle*, Paris, Boivin, s. d. [1925 ?], p. 34.

Un texte critique publié vers 1741 et couramment attribué à Duclos explique comment le roman est né autrefois parce que « les hommes ont trouvé l'histoire trop simple », ce qui a poussé les auteurs, soucieux de plaire à leur clientèle, à « altérer l'histoire ». Puis, la concurrence s'en mêlant, ces mêmes auteurs « se livrèrent uniquement aux fictions » et « les romans devinrent si extravagants qu'ils tombèrent dans le mépris ». Il arriva alors ce qui devait arriver : « On exigea plus de vraisemblable ; et bientôt, pour plaire, il fallut que le roman prit le ton de l'histoire et cherchât à lui ressembler. Ce fut une espèce d'hommage que le mensonge rendit à la vérité, et l'histoire rentra presque dans ses droits sous un nom supposé [1]. » L'observation de Duclos est, dans l'ensemble, très juste : à partir de l'*Astrée*, et, plus particulièrement après 1660, les romanciers du XVII^e siècle accrurent de plus en plus leurs prétentions historiques. De la même manière, après environ 1640, la tragédie se prétendit de plus en plus conforme aux données des historiens et se publia à l'abri de l'épais bouclier d'une préface volontiers pédante et citant ses références comme une thèse de doctorat. Dans le cas de ces deux genres, les écrivains manifestèrent le même souci, souci dominant de l'époque classique, celui du vraisemblable. « On exigea plus de vraisemblable », dit justement Duclos. C'est très évidemment pour crime de lèse-vraisemblance que le roman est raillé dans l'*Art poétique*, où Boileau déclare avec dédain (chant III, vers 119-120) :

> Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
> C'est assez qu'en courant la fiction amuse.

Mais, quand le même Boileau décrète dans la *Satire* IX (vers 107-108) :

> Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,
> Peut conduire un héros au dixième volume,

le raisonnement impliqué par cette condamnation n'est plus le même. Si le roman est traité ici avec tant de condescendance, c'est de toute évidence parce que, genre roturier, il manque de règles parce qu'il manque de modèles dans le panthéon littéraire gréco-latin, vice inexcusable vers 1670.

Désireux d'échapper à ces deux reproches que leur adressaient à l'envi la plupart des critiques de leur temps, les romanciers usèrent d'un excellent stratagème. Ils annexèrent leur marchandise décriée à un genre littéraire établi qui présentait le double avantage d'avoir été illustré par certaines des œuvres les plus admirées des infaillibles anciens, et d'être en même temps le mieux à même, de par sa nature même, de garantir la vraisemblance : l'histoire. Dans son étude magistrale sur le roman français de la première moitié du XVII^e siècle, Maurice Magendie note que « le roman du XVII^e siècle a souvent des pré-

1. « Lettre à l'auteur de *Madame de Luz* », in *Œuvres complètes* de Duclos, Paris, Janet-et-Cotelle, 9 vol., 1820-1821, II, 317-319.

tentions historiques », et que ses modèles anciens à cet égard furent principalement le Plutarque des *Vies parallèles*, le Xénophon de la *Cyropédie* et le Virgile de l'*Énéide* [1]. Des trois, Plutarque fut le plus influent, notamment sur La Calprenède qui, en 1661, abandonnait Rome et la Grèce antique pour la France du haut moyen âge et donnait à son *Faramond* le sous-titre audacieux et éloquent de l'*Histoire de France*. Comme le notait Duclos, le roman, genre prodigue, est bien retourné à son bercail : l'histoire. Encore est-il bon de noter que l'histoire consistait à l'origine, par exemple, chez Hérodote ou chez Tite-Live, en légendes brillantes et merveilleuses où les dieux ne dédaignaient pas de se mêler des affaires humaines, tandis que le genre historique auquel les romanciers français rattachèrent leurs productions vers le milieu du XVII^e^ siècle est infiniment plus réaliste. Si le rôle de modèle passe d'Homère à Plutarque, c'est avant tout parce que le roman héroïco-épique, tel que le moyen âge l'avait si brillamment cultivé, péchait trop irrémédiablement par invraisemblance pour une époque convaincue que même le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Au début de son *Cligès* (vers 18-26), Chrétien de Troyes affirmait déjà la scrupuleuse authenticité historique de son roman :

Ceste estoire trovons escrite,
Que conter vos vuel et retreire
An un des livres de l'aumeire
Mon seignor saint Pere a Biauvez.
De la fu li contes estrez,
Don cest romanz fist Crestiiens.
Li livres est mout anciiens,
Qui tesmoingne l'estoire a voire ;
Por ce fet de miauz a croire.

Il n'est pas possible de savoir si Chrétien de Troyes avait réellement l'intention de convaincre son public de l'authenticité de la merveilleuse histoire d'amour de Cligès et de Fénice ; mais il n'est pas douteux que les romanciers qui, peu après 1660, affirmèrent que leurs romans n'ajoutaient rien à la scrupuleuse vérité historique, avaient la ferme intention d'abuser de la crédulité de leurs lecteurs. Il est non moins certain qu'ils y parvinrent plus d'une fois.

Certains d'entre eux consentirent tout d'abord à avertir leur public de leurs inventions, et nourrirent des scrupules semblables à ceux qui dictèrent, en 1662, à M^me^ de La Fayette la préface de *La Princesse de Montpensier* :

[Cette histoire] n'a estée tirée d'aucun Manuscrit qui nous soit demeuré du temps des personnes dont elle parle. L'auteur ayant voulu pour son divertissement escrire des avantures inventées à plaisir, a jugé plus à propos de prendre des noms connus dans nos Histoires, que de se servir de ceux que l'on

1. M. Magendie, *op. cit.*, p. 30 et, en général, tout le chapitre II : « Origines livresques. »

trouve dans des Romans, croiant bien que la reputation de Madame de Montpensier ne seroit pas blessée par un recit effectivement fabuleux.

C'est à peu près le même avertissement et la même théorie, — évidemment inspirée de l'esthétique de la tragédie classique, — que l'on retrouve, en 1675, dans l'avis « du libraire au lecteur » qui précède la biographie romancée du *Prince de Condé* de Boursault :

On peut regarder comme autant de véritez les endroits qui ne concernent que la guerre, mais on ne garantit pas ceux où l'amour a quelque part. Et à proprement parler, ce n'est icy qu'un petit Roman a quoy l'on prete des Noms Illustres pour le faire recevoir plus favorablement parce que l'on est plus sensible aux avantures d'un Prince que l'on connoist qu'à celles d'un héros que l'on ne connait pas [1].

Du reste, Saint-René Taillandier pouvait encore se demander, en 1881, si certains épisodes de ce *Prince de Condé* qui n'ont de répondant dans aucun document de l'époque, ne doivent pas être considérés comme provenant de sources connues du seul Boursault, comme, par exemple, des confidences de la duchesse d'Angoulême [2].

En 1680 encore, M^me^ de Villedieu, — ou, comme on devrait l'appeler, M^lle^ Desjardins, — que l'on considère souvent comme la représentante la plus éminente à son époque du genre historico-romanesque, fait précéder la réédition de son *Journal amoureux*, — dont la première édition était de 1669, — d'un avis au lecteur contenant la mise en garde suivante :

Encore qu'il y ait beaucoup de noms Illustres dans cette Histoire, qui la font croire véritable, il ne faut pas toutefois la regarder de cette manière. C'est un petit roman fait sous le Regne de Henri II, comme nous avons vû sous celui d'Alexandre et d'Auguste. L'on n'y a inseré des noms connus, que pour flatter plus agréablement vostre imagination [3].

Un second avertissement, renchérissant encore sur celui-ci, précède la deuxième partie de la réédition du *Journal amoureux* [4]. Cet acharnement de M^me^ de Villedieu est d'autant plus remarquable que les éditions antérieures de ce roman parlaient, au contraire, de manuscrit découvert et remanié, d'auteur anonyme et autres détails qui deviendront monnaie courante vers 1730. Du reste, cette probité insolite allait attirer à la romancière les compliments d'un personnage qui n'aimait ni le mensonge ni la fantaisie excessive. Dans le numéro du mois d'octobre 1684, des *Nouvelles de la République des Lettres* (p. 866), Pierre Bayle félicite M^me^ de Villedieu de se distinguer par sa franchise de ses hypocrites confrères : « Elle avertit soigneusement que c'étoient

1. Cité dans Ruth Clark, *Anthony Hamilton (Author of Memoirs of Count Grammont). His Life and Works and His Family*, London-New York, John Lane, 1921, p. 193, n. 2.

2. « Un poète comique au temps de Molière (Boursault, sa vie et ses œuvres) », in *Études littéraires*, Paris, Plon, 1881, p. 110.

3. Cité dans Bruce A. Morrissettte, *The Life and Works of Marie-Catherine Desjardins (M^me^ de Villedieu), 1632-1683*, St-Louis, Washington University Press, 1947, p. 86.

4. Cité *ibid.*

de pures fictions qu'elle faisoit passer sous des noms célèbres afin de les rendre plus curieuses. » Quant au *Dictionnaire* du même Bayle, il consacre à la romancière un article élogieux où il lui est rendu grâce d'avoir mis à la mode les romans courts et d'avoir ainsi causé la chute bien méritée des « longs et vastes récits d'avantures heroiques, guerrieres et amoureuses, qui avoient fait gagner tant d'argent aux Imprimeurs de Cassandre, de Cleopatre, de Cyrus et de Clelie ».

La suite de ce même article, « JARDINS (Marie Catherine des) », déplore que les émules de M^me^ de Villedieu l'aient mal imitée et aient eu l'impudence de faire passer leurs inventions pour de l'histoire :

> Il est facheux que Mademoiselle des Jardins ait ouvert la porte à une licence, dont on abuse tous les jours de plus en plus ; c'est celle de prêter ses inventions, et ses Intrigues Galantes, aux plus grans hommes des derniers siecles, et de les mêler avec des faits qui ont quelque fondement dans l'Histoire. Ce mêlange de la vérité et de la fable se répand dans une infinité de Livres nouveaux, perd le goût des jeunes gens, et fait que l'on n'ose croire ce qui au fond est croiable.

C'est, en effet, surtout après 1685 (la première édition du *Dictionnaire* est de 1697), que la mode des préfaces mensongères se répandit. En 1692, M^me^ d'Aulnoy, par exemple, affirme dans le roman qu'elle intitule *Mémoires des avantures singulières de la Cour de France* : « Ne vous attendez point que j'ajoute rien à la vérité, ni pour embellir ni pour diminuer les incidents [1]. » M^me^ d'Aulnoy devait réussir si bien à tromper son monde que nous voyons Bayle se désespérer à l'article « NIDHARD » de son *Dictionnaire* de l'impuissance dans laquelle il se trouve de distinguer la fiction de l'histoire :

> L'on n'a point d'autre voye de discerner ce qui est fiction d'avec les faits véritables, que de savoir par d'autres Livres si ce qu'elle narre est vrai. C'est un inconvénient qui s'augmente tous les jours par la liberté qu'on prend de publier les Amours secrettes, l'Histoire secrette, etc., de tels et de tels Seigneurs fameux dans l'histoire. Les Libraires et les Auteurs font tout ce qu'ils peuvent, pour faire accroire que ces Histoires secrettes ont été puisées dans des Manuscrits anecdotes : ils savent bien que les Intrigues d'amour, et telles autres Avantures plaisent davantage quand on croit qu'elles sont réelles, que quand on se persuade qu'elles ne sont que des inventions. De là vient que l'on s'éloigne autant que l'on peut de l'air romanesque dans les nouveaux Romans ; mais par là on répand mille ténèbres sur l'Histoire véritable, et je croi qu'enfin on contraindra les Puissances à donner ordre que ces nouveaux Romanistes ayent à opter ; qu'ils fassent, ou des Histoires toutes pures, ou des Romans tout purs ; ou qu'au moins ils se servent de crochets pour séparer l'une de l'autre, la vérité et la fausseté.

Peine perdue. Les romanciers pseudo-historiques pullulèrent à l'époque de Bayle. Leur outrecuidance l'irritait depuis longtemps déjà. Dès le numéro du mois d'octobre 1684 des *Nouvelles de la République des Lettres* (p. 864-865), l'indignation du savant s'exprime avec véhémence à propos de la publication de *Cara Mustapha, grand vizir*, ou-

1. Cité dans R. Clark, *op. cit.*, p. 193, n. 3.

vrage qui se donnait pour historique, dû à la plume du prolixe Préchac :

C'est une chose étrange qu'y ayant tant de sujets sur lesquels Messieurs les Faiseurs de Romans peuvent exercer leur génie, ils nous viennent enlever les choses qui devroient être le plus à couvert de leurs invasions... En vérité on ne dévroit pas souffrir cette licence. On feroit fort bien d'obliger tous les Faiseurs de Romans ou à se forger des Héros imaginaires, ou à prendre ceux que l'Antiquité leur fournit, comme ils l'ont déjà pratiqué tant de fois. S'ils ont tant d'envie de parler de gens qui entreprennent les choses les plus mémorables pour voir une femme, que n'en font-ils ?

Si, comme on l'a vu, Bayle épargne ses foudres à M^me de Villedieu, c'est sans doute qu'il ne connaissait pas un ouvrage déjà ancien d'elle, *Les Annales galantes*, paru, en 1670, et qui consistait en une collection de nouvelles présentées comme authentiques : « Je déclare, affirme la préface, ... que *Les Annales galantes* sont des veritez historiques, dont je marque la source dans la Table que j'ai inserée au commencement de cét Ouvrage. Ce ne sont point des fables revetuës de noms veritables [1]. » Le volume contient, en effet, une liste de sources historiques qui, selon le commentateur le plus complet et le plus récent de M^me de Villedieu, n'est guère que de la poudre aux yeux [2]. Ce nouveau raffinement dans l'art de tromper le lecteur n'allait pas tarder, lui non plus, à être à la mode. Le représentant le plus connu de ce genre hybride qui est à la fois roman historique et histoire romancée est l'abbé de Saint-Réal, dont les deux ouvrages les mieux connus, *Dom Carlos, nouvelle historique* et *La Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année MDCXVIII*, qui parurent respectivement en 1672 et 1674, sont tous les deux accompagnés de listes bibliographiques destinées à convaincre le lecteur de l'historicité de ces œuvres où la part d'imagination est encore considérable [3].

La tendance à donner au roman l'apparence de l'histoire se poursuit donc dans le temps tout en s'intensifiant et en se perfectionnant. Grâce à une amélioration technique décisive, popularisée par le talent de l'extraordinaire Courtilz de Sandras [4], cette tendance va même réussir à marquer de manière singulièrement profonde et durable l'histoire du genre romanesque. Avant de mettre au point la méthode narrative qui lui réussit si bien, Courtilz avait assez longtemps tâtonné, publié des chroniques galantes et des ouvrages semi-historiques, et surtout, en 1685 et 1686, deux biographies, celle de Turenne et celle de Coligny. Il avait présenté la première comme venant du manuscrit posthume d'un certain capitaine Du Buisson du régiment de Verdelin, et, la seconde, comme étant de la main d'un membre d'une famille

1. Cité dans B. A. Morrissette, *op. cit.*, p. 90.
2. *Ibid.*, p. 96 et suiv.
3. Cf. Gustave Dulong, *l'Abbé de Saint-Réal. Étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2 vol., 1921, I, 118 et 175.
4. Les détails qui suivent sur Courtilz sont empruntés à Benjamin M. Woodbridge, *Gatien de Courtilz Sieur du Verger*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1925.

alliée aux Coligny et disposant de sources manuscrites inconnues. Mais ce n'étaient là que les débuts de Courtilz dans l'art de tromper son public. Ces deux biographies lui ayant fait la main, il publie, dès 1687, ses fameux *Mémoires de M. L. C. D. R.* [Monsieur le comte de Rochefort], accompagnés d'une préface de l'éditeur supposé expliquant comment le manuscrit de ces mémoires authentiques, dont on ne saurait mettre en doute la véracité, est tombé entre ses mains. Le genre des mémoires apocryphes était, dès lors, lancé.

Ce n'est certes pas Courtilz qui a inventé le genre des pseudo-mémoires, ni surtout le genre des vrais mémoires. Depuis César et saint Augustin, les autobiographies n'avaient pas manqué, surtout en Italie et en France. Le XVII^e siècle avait suscité, en France, les plus belles carrières de mémorialistes. Mais la plupart de leurs ouvrages ne devaient être connus que beaucoup plus tard, surtout entre 1715 et 1730, lorsque paraîtront coup sur coup les mémoires de Retz, de Brienne, de Pontchartrain, d'Henriette d'Angleterre, de M^me de Motteville, de Gourville, de Montglat, de Lenet, de M^lle de Montpensier, etc. Toutefois, en plus des mémoires de la Renaissance, dont certains ne furent connus qu'assez tard, — ceux de Brantôme, par exemple, ne paraissent pas avant 1665-1666, — plusieurs mémoires de l'époque de Richelieu et de la Fronde parurent dans les années 1660 et attirèrent peut-être l'attention de Courtilz sur cette époque récente et aventureuse où il allait placer l'action de la plupart de ses pseudo-mémoires : en 1662, paraît l'édition hollandaise des *Mémoires* de La Rochefoucauld ; en 1663-1665, paraissent ceux de Fontrailles, complice de Cinq-Mars, et ceux de Montrésor qui avait été fort actif pendant la Fronde ; enfin, en 1676, paraissent les *Mémoires du Sieur de Pontis* qui se laissent encore lire comme un roman de cape et d'épée et dont on n'est pas encore arrivé à savoir s'ils sont l'œuvre d'un authentique Pontis, comme le croyait Bayle, ou des mémoires apocryphes, comme ceux que Courtilz allait mettre sous le nom de Rochefort, ainsi que le dit Voltaire qui les attribue au janséniste Pierre Thomas du Fossé, attribution que l'on a souvent reprise depuis, mais à tort, semble-t-il [1]. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* de Pontis connurent tout de suite un grand succès et eurent probablement une influence décisive sur Courtilz. Après ses premiers mémoires apocryphes, il ne fit plus qu'exploiter la veine : *Mémoires de J. B. de La Fontaine* (1698), *Mémoires de M. d'Artagnan* (1700), *Mémoires de M. le marquis de Montbrun* (1701), *Mémoires de M^me la marquise de Fresne* (1701), etc. Dans chacun de ces livres, la fiction romanesque repose sur une mince trame historique. Un mélange aussi impudent ne pouvait pas manquer d'attirer les foudres de Bayle. L'article « SCHOMBERG (Charles de) » du *Dictionnaire*, donne de Courtilz la définition suivante : « Il a sans doute de l'esprit ; mais on ne vit jamais un tel embaleur de toutes sortes de contes, ni un tel compilateur

1. Cf. André Ducasse, *Les Mémorialistes français. Le XVII^e siècle*, Paris, Bordas, 1945, p. 243.

de toutes les rapsodies satiriques qu'on peut aprendre dans les auberges et dans les armées. » Malgré sa colère, Bayle devait être l'une des victimes des talents de Courtilz. L'article « LOUIS XIII » du *Dictionnaire*, exposant plusieurs problèmes historiques précis, cite, à côté de respectables documents, les *Mémoires de M. d'Artagnan*, comme ceux, du reste, de Pontis. L'astuce et l'habileté de Courtilz furent telles, en effet, qu'on se posa longtemps d'insolubles questions sur l'authenticité de certains de ses mémoires apocryphes. En 1735, par exemple, Prévost qui, on le sait, s'entendait lui aussi, dans l'art de la tromperie, remarque dans *Le Pour et Contre* (tome VI, p. 340) :

> On a vû paroître de nos jours quantité d'Ouvrages qu'on ne sçait dans quel rang l'on doit mettre, et qui sont devenus comme autant de problêmes dès le premier moment de leur naissance. Est-il bien décidé, par exemple, que l'*Espion Turc*, les *Mémoires de Rochefort*, ceux de *Pontis*, etc., doivent être rangez dans la Classe des Romans, ou dans celle des Livres de quelqu'autorité ?

Sous la vigoureuse impulsion de Courtilz et de quelques-uns et quelques-unes de ses acolytes comme M^me^ de Villedieu, — ses *Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Molière* paraissent en 1674, — comme Préchac, — son *Fameux voyageur* paraît en 1682, — le genre des mémoires romanesques présentés sur une toile de fond historique prit un essor considérable. Il ne tarda pas à donner un réel chef-d'œuvre : les *Mémoires du comte de Grammont*, écrits, dès 1704, par l'Écossais Anthony Hamilton, beau-frère dudit Grammont, paraissent en 1713. Enfin, deux ans plus tard, en 1715, paraissent les six premières parties de *Gil Blas*. Les nombreuses références historiques que contient l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* trahissent encore l'origine du genre choisi par Lesage ; mais, avec cet authentique chef-d'œuvre romanesque, le roman autobiographique se dégage pour de bon de la littérature historique ou pseudo-historique et acquiert ses lettres de noblesse.

M. S. Paul Jones compte près de deux cents romans écrits à la première personne du singulier parmi les 946 romans qu'il relève entre 1700 et 1750 [1]. Parmi ceux-ci figurent presque tous ceux que la postérité a retenus, notamment les chefs-d'œuvre de Prévost, de Marivaux, de M^me^ de Tencin, de Crébillon fils, de Duclos, etc. Fidèles à leur origine, ces romans affichent souvent de réelles prétentions historiques et affirment presque toujours qu'ils ne sont pas des romans, mais des récits d'événements authentiques. Ceci allait demeurer l'habitude quasi universelle des romanciers du XVIII^e siècle jusques et y compris Bernardin de Saint-Pierre et Laclos.

Le cas de Prévost est l'un des plus notoires et des plus représentatifs. Lorsque *Cleveland* commence à paraître, en 1731, une grave préface le précède :

> L'histoire de M. Cleveland m'est venue d'une bonne source. Je la tiens de son fils, qui porte le même nom, et qui vit actuellement à Londres, dans

1. S. Paul Jones, *A List of French Prose Fiction from 1700 to 1750*, New York, The H. W. Wilson Co., p. XVI.

une heureuse vieillesse, après avoir passé la plus grande partie de sa vie au service de différens princes étrangers. Le hasard me procura sa connaissance. Il avoit lu mes mémoires, et ce fut la plus forte raison qui le porta à me parler de ceux de son père.... Il me permit de prendre une copie de son manuscrit, et, l'ayant apportée en France à mon retour, j'ai employé ce que des occupations plus importantes m'ont laissé de liberté, pour lui donner la forme sous laquelle elle peut paraître aujourd'hui.

Ce texte, choisi parmi tant d'autres, révèle chez Prévost le souci qu'allaient connaître la plupart des bons romanciers du siècle : celui de se dissocier, grâce à d'éloquentes protestations de fidélité historique, du genre romanesque tel qu'il avait été si fâcheusement illustré par les romans aussi célèbres qu'extravagants du siècle précédent. Autrement dit, Prévost ne se prend pas pour de bon pour un historien. Tant s'en faut ! En 1735, il avoue dans *Le Pour et Contre* (tome VI, page 354) : « Les Mémoires d'un Homme de Qualité et leur suite, Cleveland et le Doyen de Killerine, dont je prépare la seconde Partie, sont autant de Livres inutiles pour l'Histoire, et dont tout le mérite est de former une lecture honnête et amusante. » En 1739, toujours dans *Le Pour et Contre* (tome XVII, page 75), il s'indigne contre l'audace de Mme de Tencin qui, dans son *Siège de Calais*, s'est permis de prendre quelques libertés avec l'histoire : « En vérité, je ne puis trop m'étonner de la licence, que se donnent nos *faiseurs de Romans*, de travestir en ridicule des actions aussi grandes que celle dont il s'agit, et qui devroient inspirer autant de respect que d'admiration. En général le mêlange de l'Histoire et de la Fiction m'a toujours paru blamable. Tout doit être inventé dans un Roman. » Le vrai est que Prévost, malgré son respect sincère de l'histoire, pense au fond, en bon artiste qu'il est, que ce qui compte c'est de plaire à son public. Comme les poètes tragiques du siècle précédent, il juge avec indulgence les petits coups de pouce qu'on doit quelquefois donner à l'histoire pour mieux plaire. Commentant, en 1738, dans *Le Pour et Contre* (tome XVI, page 357), les mémoires apocryphes de *La Comtesse de Linska*, *Histoire Polonoise* d'un nommé Mesnier, Prévost admet en toute sincérité : « L'art suprême dans un livre de cette nature, consiste sans doute à se rendre ainsi maître de l'attention et du goût des Lecteurs, indépendamment de la vérité des faits qu'on leur raconte. » Et pourtant, en 1731, Prévost semble bien s'être arrangé de manière à faire passer la version anglaise des premiers volumes de *Cleveland* pour un texte historique inédit et authentique [1].

Cette curieuse greffe du roman sur l'histoire semble avoir été un phénomène surtout français. Il existe toutefois au moins une exception importante : Daniel Defoe. Non seulement l'illustre romancier anglais contracta des dettes réelles envers ce faussaire de Courtilz, mais il écrivit, lui aussi, à côté des chefs-d'œuvre que sont ses célèbres

1. Cf. à ce sujet ce que dit George W. Sherburn dans *Modern Philology*, XXV (1927), p. 247-248.

romans-mémoires (*Robinson Crusoe, Captain Singleton, Moll Flanders, Lady Roxana*, etc.), un grand nombre de mémoires apocryphes dont certains défient encore aujourd'hui la sagacité de la critique. Un érudit pouvait encore dire de lui en 1941 : « The attempt to establish a corpus for his work is doomed to failure, for he is the most himself when he is the least discoverable [1]. » Defoe, le célèbre « Dissenter », est l'imprévisible exception dans la vertueuse et honnête Angleterre. En effet, le *Tatler* du 22 octobre 1709, sous la plume d'Isaac Bickerstaff (alias Richard Steele), pouvait se moquer dans les termes que voici, des mémoires apocryphes français dont les traductions anglaises jouissaient alors d'une solide popularité chez les compatriotes de Defoe :

> The first whose merits I shall inquire into are some merry gentlemen of the French nation, who have written very advantageous histories of their exploits in war, love and politics, under the title of memoirs. I am afraid I shall find several of these gentlemen tardy, because I hear of them in no writings but their own.... There are others of that gay people who (as I am informed) will live half a year together in a garret, and write a history of their intrigues in the court of France.... I do hereby give notice to all booksellers and translators whatsoever, that the word « Memoir » is French for novel ; and do require of them, that they sell and translate it accordingly [2].

La langue elle-même est ici révélatrice et, si l'anglais parvint sans trop de peine à distinguer *story* de *history*, le français s'est toujours contenté du mot unique et équivoque d'*histoire*. Venu d'une racine grecque signifiant « savoir », le mot *histoire* a aujourd'hui le surprenant privilège d'avoir des sens diamétralement opposés l'un à l'autre : selon Littré, *histoire* veut dire, en effet, « récit des faits, des événements relatifs aux peuples en particulier et à l'humanité en général », mais, passant par les sens successifs de « récit d'actions, d'événements que l'on compare aux actions, aux événements de l'histoire » et de « récit de quelque aventure particulière », aboutit au sens de « récit mensonger ». C'est ainsi que, vers 1675, lorsque le roman abandonna à la fois l'extrême longueur et l'excessive extravagance qui l'avaient caractérisé sous Gomberville, La Calprenède et les Scudéry, le nouveau genre qui sortit de ce changement de goût éprouva le besoin de se trouver un nom qui pût le désolidariser de l'ancien *roman* désormais discrédité. A côté du mot *nouvelle*, le mot *histoire* fut le plus fréquemment employé. Un des premiers critiques de *La Princesse de Clèves*, Du Plaisir, traite l'auteur d' « historien » ; un autre, l'abbé de Charnes, déclare : « Il ne s'agit pas ici d'un Poëme Epique, d'un Roman, ni d'une Tragedie. Il s'agit d'une Histoire suivie, et qui represente les choses de la maniere qu'elles se passent dans le cours ordinaire du monde [3]. »

1. Donald A. Stauffer, *The Art of Biography in 18th Century England*, Princeton Press, 1941, p. 79. Cf. aussi John Campbell Major, *The Role of Personal Memoirs in English Biography and Novel*, Philadelphia, 1935, p. 117 et suiv.
2. Cité dans D. A. Stauffer, *op. cit.*, p. 77.
3. Cité dans Moses Ratner, *Theory and Criticism of the Novel in France from l' « Astrée » to 1750*, New York, 1938, p. 42.

Cette curieuse confusion de deux genres qui nous paraissent aujourd'hui clairement distincts s'explique, en partie, par la situation faite dans la seconde moitié du XVII^e siècle au genre générateur, à l'histoire. Suivant la mode, elle se rattache à des modèles de l'antiquité et, par là, se considère et est un genre essentiellement littéraire. Comme Tite-Live était incontestablement un grand écrivain, mais un piètre historien au sens moderne du mot, de même l'histoire, sous Louis XIV, est un art et s'efforce donc surtout de plaire. Dès 1656, dans *La Prétieuse* de l'abbé de Pure, on peut assister à une discussion sérieuse sur un sujet qui nous paraîtrait aujourd'hui frivole : quels sont les mérites respectifs de l'histoire et du roman ? Lequel de ces deux genres est supérieur à l'autre ? Le personnage qui s'appelle Aracie préfère sans hésitation le roman et explique ainsi les raisons de cette préférence :

Ie ne pretens pas comparer le faux au vray, la fable à l'histoire, l'imaginaire au réel ; mais i'ay à vous dire que le choix que ie fais de ma lecture n'est qu'vne suite du dessein que i'ay de me satisfaire par quelque chose de raisonnable qui puisse me fraper l'esprit. Or il n'y a que deux choses qui portent coup : Il y a le merite des euenements, et celuy de l'art. Où est-ce, de grace, ou il y en a plus, ou dans l'Histoire, ou dans le Roman ? Vous trouuez dans celle-là un païs desert et aride, où le tumulte ou la guerre remplit tout à coup ces deserts de desordre et de confusion. Vous n'y apprenez que deux choses : la tyrannie des grands et l'oppression des foibles.... Vous adjousteray-je vne chose ? Ie me suis dégoustée de l'histoire par l'Historien. I'en voy si peu qui marient l'agreable auec le vray, qui disent bien ce qu'ils disent de sérieux, que ie suis tousiours mortifiée autant que satisfaite. La pluspart se piquent d'vne seuere sincerite, où ils bornent tout leur soin et tout leur travail, sans se soucier de plaire au Lecteur. Il semble qu'ils n'ayent égard qu'à ce qu'ils escriuent et non pas à ceux qui le liront. Ils sont comme ces honnestes femmes que la presomption de leur honnesteté rend insuportables ; et qui toutes laides et bizarres et importunes qu'elles sont, ne laissent pas de tenir leur rang, et ne parlent d'autres choses que de leur vertu [1].

Il y avait pourtant un historien qui réussit très consciemment à satisfaire le goût du public mondain et raffiné que représente Aracie : c'est Mézeray, dont l'*Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à maintenant*, était parue entre 1643 et 1651, et dont l'*Abrégé chronologique ou extraits de l'Histoire de France* allait paraître en 1667 et 1668. Mézeray est historien comme Corneille est historien : il s'intéresse aux intrigues de la politique de cabinet et s'entend merveilleusement à brosser un portrait et à analyser la psychologie des grands personnages de l'histoire. Nouveau Tite-Live appelé par son époque, Mézeray fit école et ses émules furent ces historiens dont Paul Hazard disait qu'ils voulaient tous « être des Tite-Live, encore plus éloquents, encore plus ornés » [2]. Parmi ceux-ci, un Saint-Réal, que nous avons déjà rencontré parmi les romanciers, indique bien par la définition qu'il donne de l'histoire, en 1671, que les frontières naturelles séparant le roman de l'his-

1. Michel de Pure, *La Prétieuse ou le Mystére des ruelles*, éd. Émile Magne, Paris, Droz, 2 vol., 1938, I, 137-139.

2. Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne* (*1680-1715*), Paris, Boivin, 3 vol., 1935, I, 41.

toire étaient déjà pratiquement abolies à cette date. L'histoire est, selon lui, une « anatomie spirituelle des actions humaines » :

> Savoir l'Histoire, c'est connoître les hommes, qui en fournissent la matière, c'est juger de ces hommes sainement ; étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions et les passions des hommes, pour en connoître tous les ressorts, les tours et les détours, enfin toutes les illusions qu'elles savent faire aux esprits, et les surprises qu'elles font aux cœurs [1].

Cette extraordinaire définition sera reprise, mot pour mot, en 1713, par l'abbé Lenglet du Fresnoy dans sa *Méthode pour étudier l'histoire.* Il va jusqu'à dire qu'étudier l'histoire, « en un mot, c'est apprendre à se connoître soy-même dans les autres » [2].

En 1731, Prévost fait déclarer à son héros Cleveland, dès le début de son *Histoire* où il retrace son éducation : « Je m'appliquai particulièrement à l'histoire, qui est la partie pratique de la philosophie morale. » En 1735, au début du *Doyen de Killerine*, le narrateur déclare de son frère Georges : « Sa bibliothèque n'était composée que de livres historiques. Histoires sérieuses ou romans, il avoit le même goût pour tout ce qui pouvoit augmenter dans son imagination ce fantôme du monde dont il étoit charmé. » Déjà en 1733, le même Prévost louait, dans *Le Pour et Contre* (tome II, page 336), cette étrange conception de l'histoire dont le modèle demeure, pour lui, Mézeray, et dont le procédé essentiel est le portrait psychologique et moral : « Sans ces Portraits fideles de ceux qui ont joüé un grand rôle sur le Théâtre du Monde, l'Histoire ne seroit plus *lux veritatis*, *magistra vitae* ; ce ne seroit qu'un Recüeil de faits, la plûpart fort inutiles à sçavoir. » Bref, on en arrive à penser, à peu de choses près, que la meilleure manière d'étudier, par exemple, l'histoire romaine, est de lire le théâtre de Corneille. L'histoire en tant que telle n'existe plus.

Cette faillite de l'histoire, cette démission des historiens est la cause principale de ce que Paul Hazard appelle, après Voltaire, le « pyrrhonisme historique ». Comme les œuvres des historiens ressemblent à des romans, le lecteur est tenté de les traiter comme tels et de révoquer en doute toute l'histoire. Cette attitude devait durer assez longtemps pour permettre, par exemple, à Montesquieu, de noter dans ses carnets : « Les histoires sont des faits faux composés sur les vrais ou bien à l'occasion des vrais [3]. » C'est cette attitude qui a rendu possible la prospérité du roman et surtout du roman historique. La préférence qu'exprimait Aracie en 1656 est encore, en 1734, celle du savant Lenglet du Fresnoy qui explique, dans son traité *De l'Usage des romans*, que le roman est supérieur à l'histoire en ce qu'il n'induit jamais en erreur, en ce qu'il ne se contredit jamais et surtout en ce qu'il ne laisse jamais rien dans l'ombre et satisfait toujours la curiosité de

1. Cité dans G. Dulong, *op. cit.*, I, 105.
2. Cité *ibid.*, p. 327.
3. Montesquieu, *Œuvres complètes*, éd. Roger Caillois, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2 vol., 1949-1951, I, 1339.

ses lecteurs. Cette prédilection pour le roman est donc fondée à la fois sur un besoin de certitude intellectuelle et sur la conviction que l'histoire, telle qu'on la pratiquait alors, n'est qu'une collection de fables et de mensonges. Elle doit donc être interprétée comme un des éléments de la défiance générale vis-à-vis de l'histoire, défiance qui est, elle-même, selon Paul Hazard, un des premiers signes de la « crise de la conscience » :

> Au profond des consciences, l'histoire fit faillite ; et le sentiment même de l'historicité tendit à s'abolir. Si l'on abandonna le passé, c'est qu'il apparut inconsistant, impossible à saisir, et toujours faux. On perdit confiance dans ceux qui prétendaient le connaître ; ou bien ils se trompaient, ou bien ils mentaient. Il y eut comme un grand écroulement, après lequel on ne vit plus rien de certain, sinon le présent : et tous les mirages durent refluer vers l'avenir [1].

Au début du XVIII[e] siècle, le roman est enfin accepté, non seulement par le public qui lui avait toujours été favorable, mais par toute une fraction de la critique sérieuse. Mieux encore, il est pratiqué, non plus seulement par les littérateurs de deuxième ordre, mais par les écrivains les meilleurs et les plus illustres. Ce développement lui-même, qui eût paru sacrilège et scandaleux un demi-siècle plus tôt, est un signe, parallèle au « pyrrhonisme historique », de rébellion contre le passé, contre la tutelle surannée de Boileau et de ses chers Anciens qui avaient eu, bien évidemment, le tort de ne pas écrire assez de romans.

En revanche, l'allure historique du roman pourrait être interprétée comme étant le résultat d'un effort conscient de conformisme littéraire de la part de romanciers soucieux d'acquérir leurs lettres de noblesse en se réclamant d'un Plutarque ou d'un Népos, voire d'un César ou d'un saint Augustin. Pourtant, il n'est pas sûr que certains mémorialistes français modernes n'exercèrent pas une influence plus déterminante. La publication simultanée dans les quinze années qui suivirent la mort de Louis XIV, de multiples romans-mémoires et des plus distingués des mémoires authentiques de l'époque de la Fronde, rend très hasardeux tout jugement absolu sur le genre qui contribua à la popularité de l'autre. Ils furent tous les deux populaires, et ce double succès marque parfaitement la curiosité du public, non plus pour l'antiquité ou le moyen âge, mais pour des époques beaucoup moins éloignées de lui, notamment pour celle de Louis XIV. Ainsi se vérifie l'une des formules de Paul Hazard : « De l'ancien au moderne », — et, du même coup, le corollaire : des Anciens aux Modernes.

Dans la première moitié du XVII[e] siècle, les romans dont l'action est postérieure au moyen âge sont exceptionnels : on ne compte guère que plusieurs ouvrages de Jean-Pierre Camus et *Les Amours historiques des princes* publiés, en 1642, par La Grenaille avec une préface annonçant, à la manière future d'un Courtilz et de tant d'autres, la scrupuleuse authenticité historique de ces aventures galantes [2]. Mais, à partir

1. P. Hazard, *op. cit.*, I, 39-40.
2. Cf. M. Magendie, *op. cit.*, chapitre IV : « Conception du roman dans la première moitié du XVII[e] siècle. »

de 1660 environ, se marque une tendance très nette à placer les intrigues romanesques imaginaires dans un contexte historique de plus en plus moderne. Vers 1670, c'est l'époque des guerres d'Italie et de la Ligue qui est à la mode ; vers 1690, c'est plutôt l'époque Louis XIII et la Fronde. Mieux encore : çà et là, à partir de 1670 environ, on rencontre des romans dont l'action se place à une époque strictement contemporaine : l'*Artémise et Poliante* de Boursault, dont l'action se passe pendant la campagne de Flandre de 1667, paraît en 1670 ; *Le Voyage de Fontainebleau* de Préchac paraît en 1678, et rapporte le séjour fait l'année même par la cour à Fontainebleau après la paix de Nimègue, etc. [1].

Malgré les protestations de Charles Sorel qui, en 1671, dans son traité *De la connaissance des bons livres*, condamne, sans appel, la collusion de l'histoire et du roman ; malgré Valincour affirmant, en 1678, que le lecteur de *La Princesse de Clèves* est choqué « de voir qu'on lui propose comme véritable une chose qui ne l'est point, et qui est même entièrement fausse » [2] ; malgré les mots sévères de Bayle qui ont été rapportés plus haut, la tendance se poursuit de rapprocher, de plus en plus, l'action romanesque de l'époque même du lecteur. Cette tendance va amener tout naturellement le roman d'origine héroïco-épique à rejoindre l'anti-roman d'origine donquichottesque et picaresque, ce qui aboutira, en 1715, à *Gil Blas*, puis aux grands romans de Prévost et de Marivaux. La fusion du roman de mœurs et du roman d'analyse dans le roman historique est un moment capital dans l'histoire du genre romanesque.

Il va en résulter, en particulier, une véritable révolution dans le concept de la vraisemblance. Le roman de la première moitié du XVII^e siècle, malgré ses prétentions historiques, ne fait aucun effort de reconstitution historique ; au contraire, Chapelain décrète, en 1647 : « Je pose que tout écrivain qui invente une fable dont les actions humaines font le sujet, ne doit représenter ses personnages, ni les faire agir que conformément aux mœurs et à la créance de son siècle [3]. » Les abus de cette étrange inconséquence sont illustrés par le fameux quatrain de l'*Art poétique* (chant III, vers 115-119) :

> Gardez donc de donner, ainsi que dans *Clélie*,
> L'air ni l'esprit français à l'antique Italie ;
> Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
> Peindre Caton galant, et Brutus dameret.

La tendance à rapprocher l'action romanesque de l'époque de l'écrivain et de son public, combinée avec la mode des voyages qui permit de plus en plus aux romanciers de se renseigner directement ou indirectement sur les mœurs des pays qui servent de décor à leurs récits,

1. Sur tout ceci, cf. G. Dulong, *op. cit.*, I, 69-80.
2. Cité dans M. Ratner, *op. cit.*, p. 51.
3. Chapelain, *De la lecture des vieux romans*, éd. Alphonse Feillet, Paris, Aubry, 1870, p. 12.

poussa petit à petit le roman vers un niveau supérieur de vraisemblance. La vraisemblance en vint à reposer sur un sens de la perspective historique, géographique et culturelle. Prévost, par exemple, qui connaissait très bien l'Angleterre, y place l'action de plusieurs de ses romans, et notamment de *Cleveland*. Lorsque certains de ses critiques lui reprochèrent l'invraisemblance du comportement de ses personnages, qui étaient évidemment coupables de ne pas se conduire comme des Français de 1730, dans la mesure où une tête ronde est différente d'un talon rouge, Prévost eut beau jeu de se justifier : « Je demanderois à mes Lecteurs assez d'attention et d'équité pour se souvenir toujours que l'Histoire de Cleveland est une Histoire Angloise, et que loin d'avoir blessé dans mes caracteres la vrai-semblance des manieres et des usages, j'aurois mérité précisément ce reproche, si j'avois assujetti des personnages étrangers à toutes nos bienséances [1]. » Le mot y est : la révolution consista à renverser la hiérarchie de l'esthétique classique et à préférer désormais la vraisemblance aux bienséances.

Le goût du voyage, le besoin de dépaysement, la curiosité de ce qui est différent, l'instabilité, autant de signes bien catalogués et bien connus de cette époque de crise intellectuelle et morale. Certes, les images exotiques que contiennent les romans du temps ne sont pas toujours authentiques : chacun sait que la Nouvelle-Orléans où débarquent Manon et son chevalier est sortie presque intégralement de l'imagination féconde de Prévost, et que Lesage peignit des décors espagnols sans avoir jamais mis le pied au sud de la Loire. Mais il est important de noter que des romanciers comme Courtilz, M^me^ de Villedieu, M^me^ d'Aulnoy, Hamilton, Prévost, etc., se différencient radicalement de leurs prédécesseurs par la vie mouvementée, violente et passionnée qu'ils menèrent. M^me^ d'Aulnoy parle d'une Espagne où elle a longuement voyagé ; Prévost, d'une Angleterre où il a séjourné plusieurs années et où il a passé quelque temps en prison. Courtilz parle de la Bastille où il a été lui-même enfermé ; Hamilton, d'une Angleterre où il participa à une révolution et d'une France où il connut l'exil, etc.

A cet égard encore, on doit observer un remarquable parallèle entre le genre romanesque et celui des mémoires, ou plus exactement peut-être, entre le romancier et le mémorialiste. En effectuant la simple transposition qui leur permit d'introduire dans leurs œuvres le mouvement de leurs existences, les mémorialistes montrèrent le chemin à tous les écrivains qui allaient se permettre de tirer leurs œuvres de leurs vies. Et, assurément, le mémorialiste est normalement un personnage qui a vécu dans l'agitation des armes ou des passions. Au soir de sa vie, loin du fracas des champs de bataille, dans la paix des passions mortes, il revit son existence la plume à la main. Ainsi firent les chroniqueurs d'autrefois ; ainsi firent Commynes, Montluc, Bassom-

1. *Le Pour et Contre*, XVII (1739), 23-24.

pierre, Turenne, Duguay-Trouin et tous leurs successeurs. Souvent c'est un besoin d'épanchement ou de justification qui stimule le mémorialiste. C'est ce qui fait de tant de mémoires des documents historiques sujets à caution : ils sont apologétiques et partisans, parce que les vies qu'ils racontent ont été des vies passionnées au cours desquelles il a fallu prendre parti et s'engager. Les époques de révoltes et de guerres, de troubles et de séditions étant les plus favorables à l'échauffement des passions, étant aussi celles qui poussent le plus impérieusement les hommes à prendre parti, à agir et à vivre dangereusement, sont tout naturellement les plus fertiles en vocations de mémorialistes. Ce que Montaigne disait des historiens au chapitre : « De la phisionomie », s'applique à la lettre aux auteurs de mémoires : « Rien ne chatouille qui ne pince. Et les bons historiens fuyent comme une eaue dormante et mer morte des narrations calmes, pour regaigner les seditions, les guerres où ils sçavent que nous les appelons. » Sans vouloir remonter jusqu'au *De bello civile*, songeons aux Croisés qui éprouvèrent le besoin d'immortaliser leurs exploits ou ceux de leurs pairs. Songeons à la magnifique moisson de mémoires à laquelle donnèrent lieu les guerres de religion et la Ligue : d'Aubigné, La Noue, Montluc, Sully, etc. Un peu plus tard, ce fut la Fronde qui mit la plume à la main de Retz, de La Rochefoucauld, de M^lle de Montpensier, de M^me de Motteville, etc.

C'est précisément parce que le genre des mémoires permet, et implique même, une vision subjective et partisane du monde que Chateaubriand devait voir en lui un genre particulièrement français. C'est à cause de son incurable vanité, pense Chateaubriand, que le Français est si inapte à l'histoire. Mais le mémorialiste, lui,

n'est pas obligé de renoncer à ses passions, dont il se détache avec peine. Il s'enthousiasme pour telle ou telle cause, tel ou tel personnage ; et, tantôt insultant le parti opposé, tantôt se raillant du sien, il exerce à la fois sa vengeance et sa malice. Depuis le sire de Joinville, jusqu'au cardinal de Retz, depuis les mémoires du temps de la Ligue, jusqu'aux mémoires du temps de la Fronde, ce caractère se montre partout ; il perce même jusque dans le grave Sully [1],

C'est bien à cet aspect personnel et individualiste du genre des mémoires, que le romancier emprunta la technique narrative dite du « récit personnel », au moment précis où le mouvement de pensée permettait de nouveau aux hommes le luxe de l'individualisme et la curiosité de ce qui est différent et unique.

La réduction de l'histoire à l'analyse psychologique des grands, en quoi consistait essentiellement, nous l'avons vu, la méthode de Mézeray ou de Saint-Réal, eut pour parallèle dans la littérature la réduction du roman historique à la biographie romancée. Dans ce genre, l'histoire ne compte plus guère que comme une toile de fond pitto-

1. Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, 3^e partie, livre III, chapitre IV.

resque, et les événements historiques les plus connus sont communément expliqués par quelque secret demeuré mystérieux jusqu'alors, généralement par la passion amoureuse d'un personnage illustre. Dès 1679, à propos de *La Princesse de Clèves*, l'abbé de Charnes est en mesure de donner la définition suivante de ce genre nouveau qui répondait particulièrement bien au goût de l'époque pour le personnel, l'intime et le secret :

> Ce sont des actions particulieres de personnes privées ou considerées dans un estat privé, qu'on développe et qu'on expose à la veuë du public dans une suite naturelle, en les revestant de circonstances agréables ; et qui s'attirent la créance avec d'autant plus de facilité, qu'on peut souvent considerer les actions qu'elles contiennent, comme les ressorts secrets des évenemens memorables que nous avons appris dans l'Histoire [1].

Un exemple entre vingt : en 1699, paraît une nouvelle galante d'un certain Isaac Claude et intitulée : *Le Comte de Soissons*. On y apprend que, si le héros, — qui était le cousin germain du prince de Condé, — participa à la conspiration de Chalais contre Richelieu, c'était parce que Richelieu était son rival auprès de la belle M^me^ d'Elbeuf ; on y apprend aussi que, si le comte de Soissons mourut comme on l'a toujours su sur le champ de bataille, ce fut des coups que lui porta un émissaire secret du cardinal [2]. Ce genre, en souvenir de l'*Histoire secrète de Bourgogne* que publia M^lle^ de La Force en 1694, prendra le nom d' « histoire secrète » et demeurera fort en vogue pendant les dernières années du règne de Louis XIV et pendant la Régence. Il évoque, à juste titre, l'évolution de la tragédie française depuis les grands sujets politiques et d'intérêt public de Corneille ou de Rotrou, jusqu'aux intrigues privées des héros historiques ou légendaires de Racine ou de Quinault. Comme sur la scène tragique, le sujet n'est plus tant l'exploit héroïque ou guerrier, que l'intrigue amoureuse ou la conspiration secrète. Du même coup, ce genre donne déjà un avant-goût fort exact de ce que seront le roman et le drame historique du romantisme français : Dumas père, Balzac, Hugo, etc.

Cette évolution particulière du roman sous l'influence de l'histoire et surtout des mémoires permet de pressentir, grâce à l'aspect intime des œuvres, le changement de sensibilité qui amènera soudain les hommes à préférer le bonheur des individus au bien public. Par ailleurs, ce goût des annales secrètes se rattache aussi à la curiosité du nouveau public pour le clandestin, pour le scandaleux, voire pour le criminel. Si ce goût se développa surtout dans la littérature anglaise qui regorgea soudain de *rogue lives* parmi lesquelles figurent les équipées souvent peu ragoûtantes de Sheppard et de Wild, de John Gow et de Captain Avery, tous héros de Daniel Defoe [3], cela ne veut pas

1. Cité dans M. Ratner, *op. cit.*, p. 53.
2. Cité, ainsi que d'autres exemples analogues, dans G. Dulong, *op. cit.*, I, 339.
3. Cf. Mark Longaker, *English Biography in the 18th Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1931, chapitre III.

dire que le roman français en manqua. Des gaillards peu scrupuleux de Courtilz et de Hamilton, on passe par l'inégalable Gil Blas et ses louches compagnons, Scipion, Raphaël, Ambroise, pour en arriver aux chevaliers d'industrie qui débauchent Des Grieux et à Lescaut qui prostitue sa sœur. Ici encore, se révèlent les résultats de la crise de la conscience : non seulement ce type humain de héros à rebours est un signe de rébellion contre les héros du passé et notamment contre l'idéal classique de l'honnête homme, mais surtout les romans où il apparaît permettent d'emblée aux romanciers de donner libre cours à leur verve sarcastique, satirique, voire réformatrice. Qu'on se souvienne des personnages du *Diable boiteux* ou de *Gil Blas* et l'on verra que, par cet aspect railleur, aussi, le roman pseudo-historique participe à cet immense mouvement de non-conformisme et de critique universelle qui allait engendrer l'époque des Lumières.

De là à penser que le roman fait partie de ce qu'Albert Camus appelle la « littérature de dissidence », il n'y a pas loin. Le genre romanesque, peut-on lire dans *L'Homme révolté* (page 320), « n'a pas cessé de s'enrichir et de s'étendre jusqu'à nos jours, en même temps que le mouvement critique et révolutionnaire. Le roman naît en même temps que l'esprit de révolte et il traduit, sur le plan esthétique, la même ambition ». C'est bien, en effet, à l'émancipation et donc à la naissance du roman moderne que nous venons d'assister sous l'angle de la littérature historique et du genre des mémoires. Les correspondances remarquées entre ce mouvement de libération esthétique et le grand brassage d'idées qui allait donner naissance au mouvement philosophique, puis révolutionnaire, ne font qu'ajouter leur valeur persuasive aux arguments d'Albert Camus. C'est bien la crise de la conscience qui a fait jaillir le roman moderne des genres littéraires traditionnels.

D'ailleurs le fait même d'écrire ses mémoires, comme l'avaient fait Retz et La Rochefoucauld, M^lle de Montpensier et Saint-Simon, comme allaient le faire Jean-Jacques Rousseau et M^me d'Épinay, Casanova et Rétif, M^me Roland et Chateaubriand, implique déjà un désir de se justifier, voire de se venger en nuisant aux autres. « Vengeance et malice », disait Chateaubriand. C'est une revendication, un geste révolutionnaire. Nous avons vu, du reste, combien les périodes de sédition sont fécondes en autobiographies.

Le roman lui-même, dès *Télémaque*, dès Jean-Pierre Camus, dès le moyen âge même, est un genre militant, comme il l'est encore avec Voltaire et Rousseau, avec Rétif et Sade. Quant à l'historiographie proprement dite, depuis le XVII^e siècle au moins, elle avait perdu toute prétention à l'objectivité. Il suffit de mentionner ici les noms de Racine et de Boileau pour rappeler qu'elle tenait beaucoup plus de l'éloge, du panégyrique, de l'apologie du grand personnage qui pensionne l'historien et dont l'historien, en revanche, enjolive la mémoire, que de ce nous appelons aujourd'hui l'histoire. Elle devait conserver ces attributs passionnés au XVIII^e siècle avec Montesquieu et Voltaire,

avec Rousseau et Diderot. Elle ne les perdra pas encore avec Michelet. Comme le remarque judicieusement Vigny dans son *Journal* en 1856 : « Par une sorte de *fusion* qui a produit la *confusion*, l'œuvre d'*imagination*, le roman a emprunté à l'histoire l'*exactitude* et la *réalité* des faits, tandis que l'histoire, œuvre de la *mémoire* et du *jugement*, a pris au roman quelque chose de sa passion, de ses allures tragiques et comiques et ses descriptions détaillées. » Une fois encore l'histoire et le roman vont de pair. Du reste, un assez grand nombre des romanciers mentionnés ici furent aussi des historiens : M^me^ d'Aulnoy, Saint-Réal et Courtilz de Sandras, par exemple. Prévost, lui-même, répondant à une attaque précise des jésuites de Trévoux, fait valoir, en 1735, dans *Le Pour et Contre* (tome VII, page 7, note *a*) ses titres à être compté au nombre des historiens : « J'ai fait le Cleveland, après avoir donné un Tome in 4° de M. de Thou, deux Tomes in folio de l'Histoire métallique des Pays-Bas, après avoir travaillé assez longtems au *Gallia Christiana*, etc. » A peu près tous les grands écrivains mêlés de près ou de loin au mouvement encyclopédique furent à la fois historiens et romanciers : Montesquieu, Voltaire, Duclos, Rousseau, Diderot. Deux inédits récemment publiés révèlent chez Sade une vocation d'historien ou de romancier historique : son *Adélaïde de Brunswick* est un vrai roman historique et son *Histoire d'Isabelle de Bavière* commencée en 1764 est accompagnée d'un avant-propos qui discute de manière originale et suggestive les rapports du roman et de l'histoire. La liaison des deux genres est sûre et solide : ils luttent côte à côte pour gagner leur droit d'exister, et on les retrouve dans la lutte idéologique qui s'engage au seuil de l'époque des Lumières.

Comme, vers la fin du règne de Louis XIV, l'historiographie française ne comptait encore aucun chef-d'œuvre, alors que le palmarès des mémorialistes était déjà long, les mémoires agirent plus énergiquement sur la maturation du genre romanesque que l'histoire proprement dite. C'est là une des raisons pour lesquelles le roman moderne français fut si longtemps un roman-mémoires. Pendant un entr'acte relativement bref consacré à l'apothéose de Richardson et de sa fameuse *Clarissa*, le roman recourut à la forme épistolaire. Ce n'est donc que plus tard encore que les chefs-d'œuvre de l'historiographie française purent avoir leur influence sur le roman et contribuer à la formation du roman-chronique, celui de Balzac, de Stendhal, de George Sand. Ainsi les genres subjectifs précédèrent-ils les genres objectifs. Ainsi Lesage vint-il avant Balzac qui précéda lui-même Flaubert. Peut-être est-ce là l'application de certaine loi de l'évolution en littérature : les mémoires précèdent l'historiographie, parce que le particulier précède le général. Comme le dit si finement M^me^ de Motteville, dont les *Mémoires* accordent une place si grande au particulier :

> C'est ce particulier que ceux qui écriront l'histoire générale ne sauront point, ou ne trouveront pas mériter d'y être mis. Cependant c'est ce particulier, dans lequel on ne s'étudie pas, qui trahit le secret de nos inclinations,

et, marquant notre caractère, fait connoître si nous sommes dignes d'estime ou de blâme. C'est pourquoi on a plus de curiosité de le savoir que ce qui se passe devant tout le monde, où nous voulons la plupart du temps paroître ce que nous ne sommes pas et où nous nous tenons toujours sur nos gardes. Ces mouvemens sont plus des passions que des actions qu'on désavoue bien souvent, ou dont on ne veut pas s'honorer par modestie quand elles sont passées[1]...

Retenons cette distinction de M^me^ de Motteville : l'histoire traite des actions et les mémoires des passions. Et rapprochons-la de la formule de Thibaudet : « Le roman d'aventures est, par excellence, le roman de l'action et le roman d'analyse le roman de la passion[2]. » Une fois encore on notera que c'est bien le roman moderne, — lui qui n'est plus un simple roman d'aventures héroïques et épiques, — qui sort des mémoires historiques sous la pression d'un grand brassage d'idées nouvelles. Cet événement fut décisif pour l'avenir du roman : mettant immédiatement à la disposition du romancier une technique narrative qui s'adaptait parfaitement à sa sensibilité comme à celle de son public, il permit l'éclosion rapide de tant de chefs-d'œuvre que fut vite assuré le triomphe du roman, genre roturier, sur la Bastille redoutable érigée contre lui par Boileau et ses pairs.

A cet intérêt historique éminent s'en mêle donc un autre, plus nettement technique, et, par conséquent, d'une importance plus actuelle. Non seulement, en effet, le roman-mémoires n'est pas mort au XX^e^ siècle, siècle de Proust et du monologue intérieur, siècle du journal intime, mais certains des procédés qu'il emprunta originellement aux mémoires se sont si profondément intégrés au genre même du roman, — qui les ignorait auparavant, — que ce n'est que récemment que l'esprit aventureux et expérimental de nos contemporains a essayé de s'en défaire. L'un de ces procédés est la méthode narrative chronologique. Le roman du début du XVII^e^ siècle l'évitait soigneusement. Comme Homère et Virgile, le romancier de 1640 veut, dès la première ligne, plonger son lecteur *in medias res*, quitte à recourir à d'interminables *flashbacks* explicatifs inspirés et justifiés par le récit d'Ulysse au roi des Phéaciens ou par celui d'Énée à Didon. L'avantage pratique de ce « commencement par le milieu » cher à La Calprenède, à Gomberville et aux Scudéry, était de permettre sans trop d'efforts de limiter l'action propre du roman à une année, sans pour cela empêcher le romancier d'écrire dix volumes. Cette prétendue « règle des douze mois », que Scudéry énonce en 1641 dans la préface d'*Ibrahim*, est évidemment la version romanesque de l'unité de temps dramatique. Malgré son absurdité flagrante, cette règle fut observée. C'est encore sous l'influence des mémoires que le roman se libérera de cette entrave purement arbitraire pour tendre à devenir

1. M^me^ de Motteville, *Mémoires*, éd. Riaux, Paris, Charpentier, 4 vol., 1855, IV, 312. Texte cité par Ch. Caboche dans *Les Mémoires et l'Histoire de France* (Paris, Charpentier, 2 vol., 1863, I, 14-15), étude très utile malgré sa date et envers laquelle nous avons contracté plusieurs dettes que nous nous plaisons à reconnaître ici.

2. Albert Thibaudet, *Réflexions sur le roman*, Paris, Gallimard, 1938, p. 76.

une longue tranche de vie, souvent même une vie tout entière. Les grands romans-mémoires du début du XVIII^e siècle raconteront tout au long la vie de Gil Blas, de Cleveland, de Marianne. Ce ne sera que relativement tard au XVIII^e siècle qu'un Laclos, par exemple, sentira, comme l'avait déjà deviné Crébillon fils, l'avantage d'une plus grande concentration temporelle. Ce sera alors de l'esthétique de la tragédie que s'inspireront les auteurs des romans-crises. Alors encore le roman conservera dans son récit l'ordre chronologique des événements.

Ce fut aussi sous l'influence des mémoires que le roman s'affranchit de l'habitude des interminables digressions morales et de ces non moins interminables digressions que, sous le nom de « tiroirs », les romanciers avaient empruntées au genre générateur de l'épopée. Si ces digressions persistent encore dans une certaine mesure dans les romans de Lesage, de Prévost, de Marivaux, de Voltaire, de Diderot, elles se distinguent radicalement de celles que l'on trouve dans les romans antérieurs, dans la mesure où elles ne sont plus désormais que des pièces rapportées nullement indispensables à la bonne intelligence du roman.

D'autres remarques de ce genre sortiraient d'un examen plus détaillé et plus approfondi de ce problème. Autrement dit, l'importance de la révolution provoquée dans l'art du romancier par l'alliance qu'il contracta vers 1700 avec l'art du mémorialiste et de la greffe qui en résulta, semble être tout aussi grande que le rapport originel unissant le roman à l'épopée. Si les hypothèses qui ont été émises dans les pages qui précèdent sont toutes correctes, — et nous n'avons nullement l'illusion de les avoir toutes démontrées, — les conclusions principales auxquelles elles nous font aboutir sont les suivantes : d'une part, le roman moderne date effectivement du XVIII^e siècle et doit son émancipation et son indépendance à l'influence des genres littéraires historiques et notamment des mémoires. D'autre part, le roman est bien le genre littéraire le plus représentatif du XVIII^e siècle et, pourrait-on dire, le plus « organique » à l'esprit nouveau.

Enfin le roman est bien, comme le veut Albert Camus, un genre naturellement et nécessairement militant, un genre idéologique et engagé. Ceci rejoindrait la conclusion à laquelle parvient par une autre route M^me Magny à la fin de son étude sur Roger Martin du Gard : « En faisant du roman un instrument de propagande pour leurs idées, le Montesquieu des *Lettres persanes*, le Voltaire des *Contes*, le Rousseau de *La Nouvelle Héloïse*, lui redonnaient à leur insu la fonction qui avait été la sienne avant la Renaissance et la dignité qui en était corrélative ; si déspiritualisés que soient leurs divers univers, ces écrivains lui conféraient au moins une signification dépassant le cours banal de l'intrigue. Avec eux, le roman est redevenu un récit qui va vers quelque chose, qui a un *sens* [1]. »

GEORGES MAY.

1. Claude-Edmonde Magny, *Histoire du roman français depuis 1918*, Paris, Éditions du Seuil, 1950, I, 345.

ÉTUDES LAMARTINIENNES

avec des documents inédits

I. — LAMARTINE ET AZAIS

Un jour de cet hiver de 1810 que Lamartine passait à Lyon, partageant son désœuvrement entre la lecture et « le soir, [...] au Grand Théâtre [...] d'assez aimables connaissances » [1], il écrivait à Aymon de Virieu :

> N'admires-tu pas, mon cher ami, cette balance égale de biens et de maux, de plaisirs et de désagréments, qui me fait presque croire au système consolant des compensations de M. Azaïs ? Tu as sans doute lu cela, c'est de notre compétence, à nous autres apprentis philosophes [2].

Ce M. Azaïs venait de publier en 1809 un traité *Des Compensations dans les destinées humaines*, appelé à une certaine célébrité : quatre éditions du vivant de son auteur, une cinquième en 1846, un an après sa mort, cette dernière édition précédée d'une notice dithyrambique de Guadet qui permet de discerner les grandes lignes d'une carrière littéraire extrêmement féconde.

Pierre-Hyacinthe Azaïs, né à Sorèze en 1766, mort à Paris en 1845, est l'un de ces hommes qui prolongent en plein XIX^e^ siècle un certain style déiste, prêcheur et sentimental du XVIII^e^ finissant. Sa philosophie paraît aujourd'hui bien sommaire. La grande idée des *Compensations*, développée ou plutôt étirée au long de pages verbeuses et attendries, c'est que chaque destinée reçoit, en dépit des apparences, une égale part de bonheur et de malheur. Dans toute existence, Azaïs discerne le jeu de deux forces qu'il nomme « destruction » et « recomposition ». Il les montre à l'œuvre dans la vie des individus aussi bien que des groupes, publiant, par exemple, une *Application de la loi des Compensations à la Révolution de 1789, à la Restauration de 1814 et à la Révolution de 1830*. La destruction entraîne la douleur, la recom-

1. *Correspondance*, 2^e^ éd. (1881), t. I, p. 121 (lettre du 19 février 1810, à Virieu).
2. *Ibid.*, où cette lettre porte pour seule date : « Lyon, 1810. »

position le plaisir. Que l'homme heureux s'inquiète : bientôt la destruction fatale ramènera la douleur ; mais que le malheureux se rassure : le plaisir, né de la recomposition nécessaire, n'est pas loin. Tel est le « système consolant » qu'invoque en passant un jeune homme de dix-neuf ans, peu exigeant vraiment en matière de rigueur philosophique.

On pourrait croire sans lendemain cette demi-adhésion de Lamartine. Mais la route du philosophe recoupera encore la sienne. Par la simple loi des grands nombres, il n'en pouvait être autrement. Car Azaïs est intarissable : de 1810 à 1812, il publie les sept volumes d'un *Système universel*, en 1824, un *Cours de Philosophie générale, ou Explication simple et graduelle de tous les faits de l'ordre physique, de l'ordre physiologique, de l'ordre intellectuel, moral et politique* : huit volumes in-8° — il n'en fallait pas moins ! Et je passe quantité d'opuscules, et ces livres un peu niais pour la jeunesse, que Pierre-Hyacinthe rédige avec l'aide de sa femme. En 1827-1828, c'est l'apogée : ces années-là, à Paris, on se presse aux conférences qu'Azaïs donne « dans son jardin » *de omni re scibili*. Si Lamartine, alors chargé d'affaires à Florence, n'assista pas à ces réunions mondaines, il en entendit probablement parler, d'autant plus vraisemblablement qu'Azaïs et lui avaient un ami commun : Aimé Martin. Un fragment de lettre de 1830 prouve que le poète avait alors reçu plusieurs ouvrages de l'élégant conférencier :

A Pierre-Hyacinthe Azaïs.

2 avril 1830.

J'ai reçu avec reconnaissance les ouvrages que M. Azaïs a bien voulu m'adresser, et je m'estimerais heureux de pouvoir concourir une fois aux désirs qu'il exprime, et fier de me dire le confrère d'un homme dont j'ai admiré depuis longtemps les belles et nobles pensées, et qui a revêtu une philosophie si haute des charmes d'un style si poétique et si doux [1].

L'emploi de la troisième personne interdit de voir dans ces quelques phrases la preuve d'une intimité bien étroite entre les deux correspondants ; mais la lettre de l'hiver 1810 à Virieu nous permet d'y reconnaître plus qu'un remerciement poli : il est vrai, nous le savons, que « depuis longtemps », depuis vingt ans exactement, Lamartine admire « les belles et nobles pensées » d'Azaïs. Et cette allusion à une confraternité possible ne révèle-t-elle pas chez le penseur quelque ambition académique ? C'était précisément le genre de négociation où Aimé Martin aimait à s'entremettre : il venait de le faire avec succès en faveur de Lamartine. Ne serait-ce pas lui qui aurait ici servi d'intermédiaire entre le nouvel élu et l'aspirant ?

Hypothèse. Mais voici qui la confirme. Dans les papiers d'Aimé Martin, j'ai retrouvé, copiée de sa main, une longue lettre inédite de Lamartine à Azaïs. Elle est bien postérieure au fragment que l'on

1. *Correspondance Générale*, éd. de l'École Normale Supérieure, t. I, p. 20.

vient de lire, mais constitue un jalon entre celui-ci et telle autre lettre, inédite aussi, où Lamartine répond à une intervention d'Aimé Martin concernant le philosophe. De toute évidence, pour qu'Aimé Martin possédât le texte d'une lettre de Lamartine à Azaïs, il fallait que ce dernier la lui eût communiquée, car le poète n'était pas homme à garder le brouillon de ses missives.

Avant de citer ces deux textes, je retracerai brièvement la carrière d'Azaïs jusqu'en 1836, date du premier d'entre eux. Depuis 1834, reprenant sous un autre titre le dessein ambitieux de son *Cours de philosophie générale*, il publiait par livraisons un *Cours d'explication universelle*, divisé en *leçons*. La troisième livraison, *Physiologie du bien et du mal, de la vie et de la mort, du passé, du présent, de l'avenir* (je renonce aux *sic* quand il s'agit des titres d'Azaïs), ne parut qu'en novembre 1836 [1]. Quand, le 4 août, Lamartine remercie son correspondant des « leçons » qu'il vient de recevoir, il désigne sans doute ainsi des livraisons antérieures du *Cours*. A moins que — tout est possible avec un gentilhomme si négligent et si courtois — il ne veuille évoquer les dialogues sottement éducatifs qu'Azaïs vient justement de rééditer en juin 1836 [2], *Les deux frères de lait ou l'éducation mutuelle* : ne parlera-t-il pas dans sa réponse d' « un enseignement mutuel » ? Peu importe au fond. Quelles que soient ces « leçons », Lamartine manifestement n'a lu que « la lettre ». C'est à elle qu'il répond, saisissant l'occasion de faire le point de ses convictions :

A Pierre-Hyacinthe Azaïs.

Saint-Point, 4 août 1836.

Monsieur,

Je viens de recevoir seulement aujourd'hui la Lettre et les Leçons que vous avez bien voulu m'adresser. Vous intervertissez l'ordre. Ce sont les Poètes qui doivent dédier aux Philosophes, et non les philosophes aux poètes. Mais je ne m'en plaindrai pas, et vous pouvez être sûr que ce sera une gloire intime autant qu'une reconnaissance sincère en moi, de me voir dédier quelques-unes de ses grandes pensées par un homme que j'admirais déjà dans mon enfance.

J'ai lu attentivement votre lettre. Ce n'est pas un de vos moins profonds ouvrages. Le grand problème du temps y est complètement posé. Dieu permettra-t-il qu'il soit résolu par l'homme autrement que siècle à siècle ? et l'alphabet de la langue infinie n'est-il pas infini lui-même ? Peu importe selon moi. Si l'homme n'a pas un regard qui puisse embrasser jamais l'horizon sans borne de la Création, il n'en est pas moins nécessaire pour l'humanité de formuler à certaines grandes époques, le symbole universel et unanime de la Science et de la foi, pour y conformer son culte, ses lois, ses mœurs. Or je pense depuis longtemps que nous sommes à une de ces heures où le cadran est parcouru, où le mouvement des ressorts s'arrête, et où il faut remonter l'horloge des idées pour qu'elle indique la croyance, la science, la politique et l'art même aux hommes. Vous le dites admirablement : s'il n'y a plus conformité entre les dogmes sociaux et philosophiques et les mœurs, il n'y a plus ni foi active, ni mœurs sincères, ni pratique efficace

1. *Bibliographie de la France*, 19 novembre 1836, n° 5 823.
2. *Ibid.*, 11 juin 1836, n° 2882 (1re éd. : 1832).

des vertus sociales. L'œuvre de ce temps est de rétablir cette harmonie entre les causes et les effets. Le philosophe parle, et le Législateur écrit.

Or il est évident que cette œuvre qui ne peut être que collective ne s'accomplit pas en ce moment. Nous formulons des gouvernements, des lois et des mœurs d'après une science dépassée, et des dogmes conventionnels. Il n'y a rien de sincère dans l'œuvre sociale des hommes d'État. N'ayant ni l'intelligence de découvrir la vérité, ni le courage de la confesser quand ils la découvrent ils jettent au peuple des axiomes menteurs, comme on jette aux chiens des os décharnés à ronger, et ils se plaignent de n'avoir ni foi, ni loi, ni mœurs, ni stabilité, ni avenir comme s'il était donné au sophisme de produire des fruits de vérité. C'est à cette hideuse et stupide hypocrisie qu'il est urgent de remédier. Or comment le pouvons-nous ? de deux manières : par les révolutions et par le prosélytisme. Les révolutions ! quel homme honnête est assez hardi pour en accepter la sanglante responsabilité, et d'ailleurs quand l'idée pour laquelle on les fait, n'est pas mûre et unanime, de quoi servent-elles ? Vous le voyez depuis un demi-siècle, à déposséder des mensonges pour imaginer d'autres mensonges. Reste donc le prosélytisme ou l'enseignement. Mais ne serait-il pas temps de reconnaître que l'enseignement individuel ne suffit pas et que pour donner aux vérités religieuses, morales, sociales, scientifiques toute l'efficacité d'une foi, il faut concentrer leurs rayons dans un enseignement mutuel et collectif, et convoquer les conseils œcuméniques de la raison, de la science, de la religion.

Il y a, n'en doutez pas, quelques vérités nouvelles sur l'horizon. Tous ceux d'entre les hommes qui les aperçoivent devraient s'entendre, se réunir, s'éclairer, s'interroger, se répondre et agir en commun : cet enseignement d'abord faible prendrait insensiblement l'ascendant de la vérité, la perpétuité et l'ubiquité d'une vaste et sainte association. Il y a des années que cette pensée me travaille. Le monde a assez nié, il périt de négation ; il est temps d'affirmer sans quoi tous les rapports qui unissent l'homme à l'homme et l'humanité à Dieu vont se briser.

Voilà, Monsieur, les réflexions que votre lettre ranime en moi. Vous avez poursuivi dans le silence, à travers l'injure ou l'éloge, un des rayons de cette vérité infinie qui présente à chacun d'entre nous une de ses faces ; vous ne vous êtes laissé distraire ni par l'ambition, ni par la gloire, ni par les misères même de la vie ; vous étiez appelé sans doute à voir avant votre soir le lever, le crépuscule d'un autre jour, et nous, Monsieur, nous serons heureux de tourner nos regards du côté où Dieu voudra se manifester, par ses œuvres, et d'être tour à tour Maîtres et disciples les uns des autres, selon les dons qu'il lui plaira de distribuer à tous ses Enfants.

LAMARTINE [1].

L'intérêt de cette lettre dépasse, on le voit, la personne et l'œuvre de son destinataire. En cet été de 1836, où Lamartine, après les audaces prudentes de *Jocelyn*, commence à rédiger cette *Chute d'un Ange* où le *Livre Primitif* dissipera toute équivoque sur sa pensée philosophique, c'est un véritable *Syllabus* de ses opinions qu'il adresse à Pierre-Hyacinthe Azaïs. On remarquera l'étroite union des préoccupations religieuses et politiques, constante et clé de l'action lamartinienne : modifier des institutions serait vain, si l'on ne donnait une âme à la société en formulant un credo acceptable par des intelli-

1. *Inédit.* B. N., n. a. fr. 13 266, f^os^ 156-157.
Copie de la main d'Aimé Martin. J'ai rectifié, quand besoin était, l'orthographe de Lamartine qui écrit « actiomes », « hydeuse », « écuméniques », etc.

gences modernes. Après tout, un ancien séminariste qui avait renoncé aux ordres sans renier sa confiance en Dieu était bien de ceux à qui Lamartine pouvait livrer de telles confidences. Elles réjouissaient à coup sûr Aimé Martin, cet héritier de Bernardin, pour qui Lamartine, en ces années, n'a pas de secret [1].

Subissant à son tour la loi des compensations, Azaïs cependant, après la gloire, connaissait l'oubli et la gêne. Dans ses beaux jours, il avait reçu l'appui du gouvernement. En 1842, Aimé Martin devait intervenir auprès de Lamartine pour que cet appui, sans doute interrompu, lui fût renouvelé. Voici la réponse du député :

A Aimé Martin.

[Mâcon, 4 novembre 1842 [2].]

Mon cher ami,

Je ne puis plus *rien* auprès de M. Villemain et je ne *dois plus rien*, même pour un vénérable écrivain comme M. Azaïs. Mais il trouve et trouvera bien d'autres patrons plus accrédités que moi, et si je pouvais je connais de bien plus déplorables situations encore, entre autres un fils, une mère et une sœur [?] ayant pour tout bien 600 f. de rentes du talent et la maladie.

J'attends de vos nouvelles avec anxiété. Etes-vous malade ou Mme Aimé souffre-t-elle ? Un mot.

Nous sommes à Saint-Point toujours. Depuis quatre jours seulement je suis ici pour les affaires du Pays et du collège, mais seul et sans mes hôtes.

Je vous envoie aujourd'hui un discours que j'ai prononcé hier à l'inauguration. Tâchez qu'il soit aux *Débats*. Je veux soutenir le droit de l'état d'avoir un enseignement national et mobile au lieu de l'enseignement exclusif et immobile du Clergé !

Mes amis ici sont vos amis et vous embrassent.

Recommandez mes *vins* à Mme *Aimé*. Je dois vivre tout 1843 avec ce qu'elle me fera vendre ces deux mois. J'ai beaucoup vendu ici aussi. Je pars demain pour mes *Charmettes* des environs de La Clayette. Moi qui espérais tant vous y mener ! Où êtes-vous ? Depuis votre départ nous n'avons plus de belles heures.

J'ai fini Rousseau ! Belle imagination malade et pauvre âme ! et plus pauvre homme !

Je suis dans *Voltaire* à fond ! Voilà un esprit juste ferme et sec.

Adieu écrivez [3].

Si Azaïs connut l'éloge de Villemain que contenait le discours d'inauguration de Lamartine, peut-être jugea-t-il que le député ne tenait pas les promesses du poète. Lamartine s'est-il donc débarrassé avec désinvolture d'un solliciteur importun ? Non, et le discours de Mâcon justement en fournit la preuve : cet éloge de Villemain est celui d'un adversaire loyal qui « dans l'avenir » montrera « des convictions opposées » [4] à celles du ministre. Triomphalement réélu en juillet,

1. Cf. mon article du *Figaro littéraire*, 22 août 1953, où l'on trouvera, dans des lettres inédites du poète au ménage Aimé Martin, de nombreuses marques de cette confiance.

2. Lettre sans indication de date ni de lieu, mais l'un et l'autre sont facile à rétablir : le collège de Mâcon fut inauguré le 3 novembre 1842. On trouvera le discours de Lamartine au t. V de l'édition des Souscripteurs, p. 323-330.

3. *Inédit.* B. N., n. a. fr. 13 266, fos 61-62.

4. Cf. éd. des Souscripteurs, t. V, p. 326-327.

le député de Saône-et-Loire est déjà moralement passé à l'opposition : vraiment il ne doit plus rien solliciter du régime, sous peine de perdre une indépendance si difficile à acquérir et à conserver.

La lettre du 4 novembre 1842 à Aimé Martin renferme la dernière allusion à Azaïs de la correspondance aujourd'hui connue de Lamartine. Je ne prétends pas, en exhumant ces textes, signaler une source nouvelle de la pensée lamartinienne. Mais, pour la connaissance de l'homme, il m'a paru nécessaire d'évoquer l'un de ces médiocres si nombreux autour du grand écrivain. Azaïs aura eu la chance d'occuper les pensées d'un jeune désœuvré et de garder la fidélité, un peu lointaine mais sincère, de l'homme mûr. Et surtout, en faisant parvenir au poète des ouvrages dont nous ne savons plus même les titres, il l'aura provoqué à donner la profession de foi qu'on vient de lire. Ne fût-ce que par là, il méritait un peu de curiosité et de sympathie.

II. — MARIANNE DE LAMARTINE

Dans ses *Lettres de femmes du XIX^e siècle* [1], M^me^ la Comtesse de Pange réservait naguère quelques pages à Marianne de Lamartine. Maint lecteur dut découvrir avec surprise dans cette Anglaise réputée froide et trop longtemps éclipsée par Graziella et par Julie Charles les dons de l'écrivain unis à la plus vive sensibilité. Déjà M. Henri Guillemin avait rendu sa place à « la troisième Elvire » [2] : troisième pour la chronologie, mais, à partir de 1820 et jusqu'à l'apparition de Valentine, le seul, le grand amour du poète. Un mariage de raison s'était vite épanoui en ardente tendresse. A Marianne, Alphonse offrait, « pour le 1^er^ janvier 1823 », une *Odula* riche de souvenirs intimes ; à elle encore, deux ans plus tard, il dédiait le *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold* ; à elle enfin, la dédicace de *Jocelyn* en janvier 1836.

Entre ces deux dédicaces pourtant, la mort et le doute avaient séparé les amoureux d'Ischia. Marianne, en 1820, avait abjuré l'anglicanisme ; lui, de son côté, se mariait « par religion ». Mais avec le temps, tandis que s'affermissait la foi de l'une, les souvenirs d'une jeunesse fort éloignée du catholicisme maternel envahissaient l'autre davantage. Pour ranimer cette foi défaillante autant que pour chercher des images destinées à sa grande épopée, le poète, en 1832, partit pour l'Orient. Il devait y perdre et sa fille Julia et les pauvres restes de sa croyance.

Le couple qui regagne la France en 1833 pourra désormais respecter la fidélité extérieure : il a perdu l'intimité profonde et l'union des

1. Éd. du Rocher, Monaco, 1947. Cf. p. 163-170, des lettres de M^me^ de Lamartine à la marquise de La Grange.

2. Cf. *Connaissance de Lamartine*, Fribourg, Éd. de la librairie de l'Université, 1942, p. 119-143.

cœurs. Si Marianne est « un sceau brisé » [1], le deuil irréparable en est la cause, mais aussi les audaces « philosophiques » de son compagnon ; quant à lui, il cherche dans l'action, avec un remède à l'ennui, la réalisation de ce « déisme rationnel », de ce « christianisme social » dont il se croit le prophète.

Les lettres inédites qui suivent datent de ces années postérieures à la crise de 1832 où Marianne, si elle n'est plus la troisième Elvire, s'attache du moins avec scrupule et tendresse à ses devoirs d'épouse et de maîtresse de maison. J'ai esquissé ailleurs [2] un portrait de « Lamartine au milieu de la vie ». Ces lettres de Marianne formeront l'autre volet du diptyque conjugal, le complément indispensable à qui veut imaginer la vie de ce couple uni et désuni tout à la fois. Elles sont adressées à Aimé Martin ou à sa femme. L'homme, si l'on en croit Sainte-Beuve, était « un sot », mais ce sot avait la confiance de Lamartine. Quant à sa femme, naguère jeune épouse du vieux Bernardin avant de se remarier avec son disciple et éditeur, tout en s'occupant de placer à Paris les vins du seigneur de Saint-Point et de Monceau, elle n'hésitait pas à l'occasion devant les conseils politiques, étant de ces gens qui trouvaient trop hésitante et pas assez réaliste l'action parlementaire du député du Nord et de Saône-et-Loire. Les préoccupations de Marianne sont moins ambitieuses et peut-être plus touchantes : il s'agit de meubler un appartement ou de recommander des amis anglais. Mais à travers ces détails prosaïques éclatent soudain une douleur inconsolable ou les reproches passionnés d'une amitié exigeante. Plutôt que de couper certains passages, je préfère donner intégralement ces documents curieux qui aident à se représenter le cadre habituel du poète et, en nous révélant l'âme de sa compagne, éclairent les humbles mais douloureux malentendus de leur solitude à deux.

La première de ces lettres est datée du 28 novembre 1833. Les Lamartine viennent de rentrer en France. En leur absence, les électeurs de Bergues ont élu le poète député de leur circonscription. Il faut donc trouver et meubler un appartement à Paris. C'est l'objet principal de la lettre de Marianne à Aimé Martin [3] :

A Aimé Martin.

Au Château de Monceau
près Mâcon,
28 nov. 1833.

Je ne trouve pas de paroles pour vous remercier autant que je le voudrais, Monsieur, de toute la peine que vous avez pris [*sic*] pour nous, de toute la bonté que vous avez mis [*sic*] jusque dans les plus petits détails. J'attends avec empressement le moment de vous revoir pour vous témoigner combien

1. L'expression est de Lamartine dans une lettre *inédite* du 22 juin 1834, à Aimé Martin (B. N., n. a. fr. 13 266, f° 122).

2. *Lamartine au milieu de la vie*, *Terre Humaine*, août 1953.

3. Pour cette lettre comme pour les suivantes, je renonce à respecter l'orthographe vraiment trop fantaisiste de Marianne.

j'y suis sensible. Tout ce que vous avez fait me paraît admirable. Le calorifère est surtout un grand bienfait, car Alphonse a plus que jamais besoin d'une température douce et égale, le moindre froid ajoute beaucoup à ses souffrances. Je ne parle pas des miennes — rien ne peut les adoucir —. Je crois que je ne puis mieux seconder vos si aimables soins pour nous qu'en me conformant *littéralement* à vos instructions en vous donnant le détail de tout le matériel que nous apportons et de ce qui manquera ; je répugne à vous entretenir de pareilles minuties mais vous y avez mis tant de bonté que je vous donnerais peut-être plus de peine encore en ne le faisant pas.

Voici donc. J'envoie — un tapis de salon qui étant l'ouvrage de ma révérée Belle-mère nous quitte le moins possible. Il est grand puisqu'il a couvert le salon de Mâcon [1].

Des rideaux de deux fenêtres de salon étoffe anglaise et 3 pièces de la même étoffe pour faire les draperies, d'autres rideaux, s'il en fallait davantage, et couvrir canapé, fauteuils, etc.

Rideaux pour 2 fenêtres de salle à manger,

2 rideaux pour le Cabinet d'Alphonse,

une couverture de table arabe — très beau pour une table de salon, batterie de cuisine — porcelaine — cristaux — service complet de table.

14 matelas — 26 couvertures — linge, etc.

Pour la salle à manger, Alph. désire *acheter* une table en acajou — il n'y aurait donc à louer que des chaises et un buffet — et si le même tapissier se trouvait avoir une jolie table en acajou à votre goût il pourrait l'y placer tout de suite, le prix étant fait pour l'achat.

Pour le salon, je préférerais également *acheter* canapé et 12 fauteuils que je ferais couvrir par le tapissier de mon étoffe et je m'en rapporte à vous pour les choisir si vous avez cette bonté.

Il faudrait donc louer — une grande table, une petite table — une console ou chiffonnière. — Nous apportons une pendule, des lampes, chandeliers, etc., et nous achèterons à loisir deux candélabres pour compléter la cheminée.

Pour notre chambre à coucher, il faudra louer deux bois de lit, une commode, une table, un lavabo et 6 chaises — un tapis de descente de lit entre les deux lits — pour les rideaux de lit, c'est mon intention d'acheter une toile de Perse pour rideaux, etc., de *trois* lits dont j'ai besoin à la campagne, mais comme cela prendra un peu de temps — ce serait bien de louer pour le premier mois des rideaux tout simples pour les trois lits — c'est-à-dire les deux de notre chambre, et le troisième à faire placer dans une seconde chambre à coucher qui sera occupée par mon cousin qui vient nous voir de Londres (vous vous rappellerez peut-être d'un très jeune homme qui était avec nous à l'époque de la réception académique) [2]. La seconde chambre à coucher serait donc à meubler comme la nôtre de bois de lit, commode, table, chaises, descente de lit, etc.

1. Mme de Lamartine mère attachait elle-même un grand prix à ces souvenirs de sa présence. Cf. *Manuscrit de ma mère*, juillet 1826, p. 264 :

« J'ai entrepris un ouvrage de tapisserie qui durera peut-être autant que ma vie ; c'est un tapis de pied pour la chambre d'Alphonse à Saint-Point ; ils penseront en le foulant aux pieds après moi que chacune de ces mailles a été dans son temps une pensée pour lui. Hélas ! ce fragile tissu subsistera cent ans au moins, après que ni moi, ni eux ne serons plus... Je suis triste. »

2. Aimé Martin avait, en 1829, grandement contribué à l'élection de Lamartine, qui fut reçu le 1er avril 1830. Laura M. Ragg (*Madame de Lamartine et sa famille anglaise*, *R. L. C.*, 1938, p. 630-665), signale seulement la présence chez les Lamartine, au moment de l'élection, de Mrs Henry Churchill (tante paternelle de Marianne) et de sa nièce Louisa. Mais, en 1834, passèrent rue de l'Université le major général Sir Jeremiah Bryant, Lady Bryant, sa femme (fille de Mrs Henry Churchill) et leurs deux enfants, Emily et Henry. C'est peut-être de ce dernier qu'il est question ici.

Pour le cabinet d'Alphonse, il faudra un grand fauteuil pour se reposer à l'aise — une grande table pour écrire et déposer des papiers, etc., une seconde pour servir de console ou une console pour entreposer des livres, brochures, etc., une commode, 2 ou trois fauteuils pour les intimes qu'il y admettra et des chaises. Il lui faut aussi un tapis, mais il n'y a pas besoin qu'il soit beau. Si son cabinet se trouve trop petit, la commode peut être placée dans notre chambre.

Dans l'antichambre il faudra des chaises ou une banquette pour des domestiques qui attendent.

Dans la cuisine, 1 table et 12 chaises — peut-être un [*sic*] espèce de buffet Je pense qu'il y a des fourneaux et un foyer où nous ferons poser un tourne broche que nous *avons*.

Pour la chambre des femmes, il faut 2 bois de lit très ordinaires, une table, commode, 6 chaises. Elles apportent des rideaux blancs avec notre linge. Pour les hommes il faudra six lits de camp et 12 chaises qu'on disposera selon la distribution de l'appartement — 1 ou deux dans l'écurie. Celui du cuisinier près de sa cuisine, celui du domestique *infirme* que nous avons toujours de plain-pied car il ne peut ni monter ni descendre qu'avec une extrême difficulté.

Il faudra des pelles et pinces de cheminées et un grand garde-feu pour le salon et le cabinet d'Alphonse. Si le cabinet n'avait pas de cheminée, il faudrait y faire placer un poêle (ce qu'il *préfère* même à une cheminée).

J'ai probablement oublié mille petites choses, car j'ai la tête bien malade, mais je suis persuadée que la bonté de Madame Aimé Martin y suppléera, et il faudra que j'aie recours à sa complaisance pour me trouver une bonne femme qui puisse venir relaver à la cuisine pendant quelques heures de la journée, qui mangera avec les nôtres mais ne logera pas — à *tant* par mois.

Il faudra avoir la bonté d'ajouter au bois du charbon s'il vous plaît — je pense que l'eau sera fournie facilement.

Mille remerciements encore et encore et mille amitiés à Madame Aimé Martin.

Vous nous parlez d'atelier ! [1] Hélas tout cela est loin de moi à jamais. Tout ce qui est jouissance, intérêt, dans la vie, est anéanti totalement.

Mon existence a été partagée en deux *extrêmes* de bonheur et de malheur. Ce dernier ne peut plus finir qu'avec elle. Adieu.

Le roulier [2] qui porte nos gros objets part de Mâcon lundi 2 déc. pour Paris. Tout est adressé pour la maison N° 82 rue de l'Université. Je ne sais s'il y a quelques démarches à faire à la barrière pour la visite des effets.

J'ai remis au roulier une note du contenu en *gros* des caisses, etc.

Je pense qu'il mettra huit jours au moins en route.

Notre service de table et quelque linge de domestiques, objets de cuisine, etc., etc., sont chez Madame la Comtesse Pernetty notre cousine, rue Vaugirard n° 50.

Lorsque tout sera prêt je pourrais lui écrire d'avoir la bonté de faire envoyer aussi tout cela à la maison [3].

Après cette lettre qu'on jugera peut-être bien prosaïque, en dépit de l'émouvant cri final, en voici une d'un autre ton qui prouvera à quel point la sensible Marianne cherchait dans l'amitié les consolations que l'amour désormais lui refusait. La seconde partie touchera particulièrement : véritable élégie en prose où l'auteur ne s'in-

1. M^me^ de Lamartine peignait avec talent : cf. son propre portrait et celui de Julia.
2. Ces lignes ont été ajoutées sur un feuillet complémentaire et constituent en réalité un post-scriptum.
3. *Inédit*, B. N., n. a fr. 13 266, f^os^ 136-138.

terdit pas les joies amères de la lucidité. Le temps de « l'amour triste » est venu pour la femme de quarante ans, seule avec sa douleur auprès d'un compagnon aimé, mais lointain :

A Madame Aimé Martin.

[St. Point, 11 août 1834[1].]

Je ne puis me consoler de ne pas vous avoir vue à votre passage ma chère Amie et j'ai grande envie de me fâcher contre vous à ce sujet. Comment ne m'avoir pas avertie à temps ? Alphonse avait écrit à Monsieur Aimé Martin il y avait longtemps pour le prier de nous accorder une visite à votre passage. Je comprends que vous ne vouliez quitter Madame votre mère que le moins longtemps possible, mais à cette distance quelques jours ne faisaient pas grande différence pour elle et c'était tout pour moi. En allant ou en venant, si vous m'aviez seulement avertie du jour où vous passiez, j'aurais été au-devant de vous, et quelque courts qu'eût [*sic*] été les instants que vous aviez à rester à Mâcon, je n'en aurais pas perdu un seul. Je commence à croire que Monsieur Aimé Martin n'a pas eu la lettre d'Alphonse car il n'a évidemment pas reçu une que je lui écrivis au moment où je reçus la vôtre et qui j'espérais arriverait à temps pour décider Monsieur votre beau-Père à se reposer quelques jours chez nous à Saint-Point dans notre solitude où il aurait été aussi retiré que chez lui et où je l'aurais soigné le mieux qu'il m'eût été possible. Que n'aurais-je pas fait pour lui rendre le séjour agréable puisque cela m'aurait procuré de vous voir. C'est vraiment terrible de penser que vous avez passé et repassé à Mâcon même sans que j'aie pu en deviner l'heure et le jour. Si vous aviez fait cela il y a deux ans, je n'étais pour vous que la femme de votre ami Alphonse, mais si depuis je suis devenue quelque chose de plus individuelle [*sic*] pour vous, ce n'est pas bien de votre part. Je sais bien que vous m'avez sacrifiée à votre dévouement à votre mère et votre beau-Père, mais encore une fois si vous ne m'aviez qu'*avertie* je serais allée à votre rencontre au moins je vous aurais embrassée.

Je suis finalement établie à St. Point — il m'en coûte bien d'y être, chaque jour, chaque instant, des coups inattendus me font mal quoique la source de ces émotions soit toujours présente à mes yeux, toujours agissante dans mon cœur. Cependant il est sûr que l'aspect des lieux, me fait encore plus souffrir. Le contraste du bonheur que j'ai eu dans ces mêmes lieux, avec l'angoisse actuelle me fait un mal affreux. Alphonse me fait mal aussi sans le savoir. Il vante St. Point, les points de vue, les sites, les agréments de ce séjour — comme s'il fallait m'en convaincre, comme si j'y étais *insensible.* Il traite mon désir d'être à Monceau, comme une *préférence* que j'aurais pour cet endroit. Hélas comprenez-vous combien tout cela est loin de la vérité — comme cela frappe à faux sur mon cœur ! Jugez ce que c'est qu'un jardin que je n'ose traverser pour ne pas heurter la pierre de son tombeau — que quand j'ai passé d'un côté, on me fait faire un détour pour éviter l'allée qui y ramène nécessairement. Là, elle a fait ses premiers pas, là, elle a balbutié ses premières paroles ; là, elle était toute joie, tout bonheur ; là elle me comblait de caresses et d'amour, et là, je suis seule avec son tombeau devant les yeux, et des indifférents vont et viennent, et admirent et causent et me trouvent heureuse peut-être d'être dans un poétique séjour. Oh que de douleurs nouvelles chaque instant m'apporte. Mais c'est assez, trop même et vous ne me trouverez pas assez de résignation.

Cependant je me fais violence — j'ai travaillé à l'arabe mais vous n'êtes pas là pour lire mon travail, pour approuver et corriger tour à tour. Alph. ne s'en occupe jamais, il a assez de ses propres affaires. Je n'ai pas même

1. Date du cachet de la poste de Mâcon.

quelqu'un pour me le copier à mesure. J'ai voulu y employer mes nièces de temps en temps mais lenteur d'un côté, étourderie de l'autre et toujours quelque chose de mieux à faire. De sorte que je suis *seule* pour cela aussi. Adieu, ma chère Amie, Ecrivez-moi dès que vous le pourrez [1].

« Madame Aimé » n'écrivit point, comme on le voit par la lettre suivante :

A Madame Aimé Martin.

St. Point, 2 Oct. 1834.

Ma Chère Amie,

J'ai espéré pendant quelque temps que vous m'écririez, mais comme je vois que vous n'en faites rien, il faut bien que je vous demande pourquoi vous ne pensez plus à moi. C'est d'autant plus mal à vous, que je pense continuellement au regret de vous avoir sue dans ce pays et de n'avoir pu vous voir. Je ne m'en console pas. Je viens d'avoir une visite d'une famille anglaise de mes très anciennes connaissances. Cela a été peine et plaisir pour moi. Je leur ai prêté notre appartement à Paris pour un mois qu'elles doivent y passer avant d'aller à Londres. Si par hasard vous étiez chez vous, je voudrais bien vous faire faire leur connaissance. La mère est une femme d'un grand mérite et remplie de talents, je l'ai connue toute ma vie... Son mari est le moins remarquable de la famille. C'est un brave homme un peu commun qui a fait sa fortune aux grandes Indes et qui dans le moment est dans une affreuse inquiétude d'avoir presque tout perdu par ces terribles banqueroutes qui ont eu lieu à Calcutta. Il se rend en Angleterre pour tâcher de tirer le plus possible de cette affreuse déroute. Cette catastrophe est d'autant plus pénible que leurs deux charmantes filles de 20, et 18 ans, élevées avec tous les soins possibles se trouvent privées de fortune au moment où elles en ont le plus besoin et où ils pouvaient espérer de les bien établir. L'aînée a une voix délicieuse et un talent de chant extraordinaire, je désire beaucoup que vous puissiez l'entendre — la seconde a aussi une charmante voix mais plus timide que sa sœur elle n'en tire pas du tout le même parti, mais elle est gentille au possible, et puis elle est ma filleule. J'étais encore *bien jeune* [2] lorsqu'elle vint au monde et le plaisir de me trouver marraine, me fit consentir à une responsabilité, que je regarde sous un autre point de vue maintenant. Le frère du roi d'Angleterre, le Duc de Sussex, fut le parrain et lui donna son nom d'*Augusta* [3]. Tout cela était amusant pour moi jeune fille, et j'ai chanté et dansé à cette fête comme elle maintenant !! Mais combien ai-je souffert de l'entendre, elle et sa sœur, ouvrir ce *piano* qui avait été joué pour la dernière fois par mon ange adoré au moment de notre départ pour notre terrible voyage, et d'entendre de jeunes voix chanter dans ce pauvre salon de St-Point qui ne devait entendre que des sanglots depuis qu'il n'est plus rempli par la voix de ma Julia. J'avais cru n'être pas capable de supporter cette

1. *Inédit*, B. N., n. a. fr. 13 266, f°s 139-140.

2. En 1816, Marianne avait déjà vingt-six ans.

3. *Auguste*-Frédéric, duc de Sussex (1773-1843), était le neuvième enfant de George III et le frère des rois George IV et Guillaume IV. Ce dernier régna de 1830 à 1837. Sussex était très populaire dans la bourgeoisie et le commerce de Londres. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait accepté d'être le parrain de la petite Miss Lacy, fille d'un homme d'affaires. Cf. dans les *Recueillements* la pièce *A Augusta* qui dut être écrite à cette époque : Lamartine y compare le « bulbul » et « sa voix éclatante » à la tourterelle qui « n'a qu'une note dans la voix ». N'est-ce pas l'écho poétique de cette visite à Saint-Point où chantèrent les deux sœurs Lacy ? Cf. aussi le billet par lequel le poète avait annoncé à sa femme l'arrivée à Saint-Point d'une « caravane » composée « du père, de la mère, et de deux belles demoiselles, d'un valet de chambre, un voiturier, trois chevaux et un chien savant » (*Correspondance*, éd. de l'Ecole Normale Supérieure, t. II, p. 67).

épreuve et je voulais me l'épargner, mais en songeant à ce père et cette mère dont toute la vanité, tout l'amour-propre doit être concentré dans leurs enfants, j'ai fait le sacrifice de mes sensations et de mon égoïsme et j'ai écouté en pleurant des accents qui me déchiraient l'âme. Peu à peu je m'y suis habituée. Mais j'en souffrais cruellement, jugez vous-même. En Syrie, je chantais avec ma Julia le dimanche soir et le jeudi elle n'était plus.

Adieu, ma Chère Amie. Me voilà dans l'impossibilité d'écrire davantage. Écrivez-moi si vous en avez le temps et aimez moi surtout, vous m'avez trop bien habituée à cette douceur pour que je ne m'inquiète pas de n'en recevoir aucune preuve depuis quelque temps.

Votre bien affectionnée.

MARIANNE ELIZA.

Le nom de mes amis anglais est Mr et Me Lacy [1]. Les dames parlent bien le français.

Mille [2] choses aimables et affectueuses à Mr. Aimé Martin.

Alphonse dit que Mr. Aimé a oublié de lui envoyer 10 à 12 livres de tabac pris à *la Grande Pipe*, Seconde qualité (Palais-Royal *à côté du Café de Foy*) [3].

On retrouve le talent d'analyse de Marianne dans la lettre qu'elle adresse, un an plus tard, à la même correspondante. Malgré elle, on le sent, elle reprend goût à la vie et se réfugie, en manière d'excuse, dans cette jolie trouvaille de la « jouissance par réfraction ». Alphonse montre comme toujours une superbe indifférence aux contingences ménagères : sa femme évoque avec bonheur la prodigieuse facilité avec laquelle il achève d'écrire *Jocelyn*. Qu'il est peu homme de lettres ce poète qui réclame tout au plus « une heure de libre le matin avant déjeuner » ! « Il est vrai, précise Marianne avec une douceur inflexible, que la peine de penser aux déménagements tombe » sur la seule épouse :

A MADAME AIMÉ MARTIN.

[Saint-Point, 3 juillet 1835 [4].]

Ma Chère Amie,

Il y a longtemps que je voulais vous écrire, mais je puis dire que je ne me suis pas assise depuis Paris. Je suis un jour à Mâcon, le lendemain à Milly, le troisième à Monceau, le quatrième à St.-Point, et puis nous retournons sur nos pas. Ce matin je suis à Saint-Point, ce soir nous couchons à Monceau pour être demain à Mâcon chez mon Père [5]. C'est un peu *fatigant* et très désorganisant pour toute occupation, et vous comprenez qu'on n'a pas l'esprit en repos pour écrire à ses amis. Cela n'empêche pas qu'on s'en occupe et que je vous fais des conversations en dedans de moi-même qui seraient charmantes, si un sténographe intérieur pouvait vous les transcrire. — Tandis que faute de temps et de tranquillité vous m'accusez peut-être de vous négliger, ah ce serait bien injuste si pareille idée vous venait car c'est impossible de vous regretter davantage et de vous désirer plus. Je ne sais ce que je donnerais

1. En 1834, d'après Ch. Alexandre, Emily Bryant entendit, rue de l'Université, « une miss Lacy chanter de façon admirable » (cité par Laura M. Ragg, art. cité *supra*, p. 638).

2. De ce mot à la fin, texte rajouté en tête de la lettre.

3. *Inédit*, B. N., n. a. fr. 13 266, f[os] 141-142.

4. Cachet de la poste de Mâcon : 4 juillet 1835. D'où la date adoptée (cf. : « Pour être *demain* à Mâcon »).

5. Le chevalier de Lamartine, père du poète.

pour que vous fussiez ici, à respirer l'odeur du foin dans les prairies, de la fleur de la vigne, et ces mille parfums qui « sortent de toutes choses ». Ce n'est pas que j'en jouisse au moins ! et que je veuille vous faire partager mes plaisirs — non, c'est que je me rappelle combien j'en jouissais autrefois et que je voudrais transmettre à ceux qui peuvent en jouir encore, toutes les sensations perdues pour moi et même me procurer une jouissance de réfraction pour ainsi dire du plaisir d'un autre. Cependant, si les charmes de la campagne n'embellissent pas ma vie comme autrefois j'en éprouve pourtant une influence, car je ne quitte ceci pour Mâcon qu'avec un regret extrême et je me trouve bien plus tristement entre les quatre murs de ma chambre de la ville, mais c'est un devoir absolu que d'être souvent auprès de mon Père, et il faut s'y résigner. — Et vous qui abandonnez votre charmante retraite (qui n'est point empoisonnée pour vous de souvenirs d'un bonheur évanoui) pour rester auprès de votre beau-Père combien vous avez de mérite ! Mais je crains bien que votre santé n'en souffre. L'air végétal est nécessaire je crois, comme au marin de manger des légumes de temps en temps.

J'ai reçu les fleurs dans le meilleur état possible et je vous remercie beaucoup de la peine que vous avez pris [*sic*]. J'ai déjà décoré la pauvre église du village et je porte aujourd'hui à Monceau les plus belles pour la chapelle du château.

Alphonse s'est remis à travailler un peu le matin. Il a fait hier 75 vers. Il a l'heureuse faculté de s'isoler de tous les déplacements et pourvu qu'il ait une heure de libre le matin avant déjeuner, le reste du jour il aime à être à cheval par monts et par vaux, et reprend le lendemain à Monceau l'inspiration commencée à St-Point. Il est vrai que la peine de penser aux déménagements tombe sur moi, et qu'il trouve son dîner et son lit préparé partout où il lui plaît de tomber à l'improviste.

Je vais donc organiser l'étape de ce soir. Ainsi. Adieu, Chère Amie. Mille amitiés à Mr Aimé de ma part ainsi que de celle d'Alph. Nous avons reçu un formidable paquet de lettres par Gosselin de chez vous, mais les réponses attendront un peu, car il m'est impossible de m'en occuper, excepté du strict nécessaire. Encore encore...

Votre affectionnée

M. E. de L. [1]

En 1842, à deux reprises, Mme Aimé Martin adjura Lamartine de moins négliger les petits moyens de parvenir : il devrait avoir un salon (en fait, il recevait beaucoup), donner des dîners (on mangeait assez mal chez les Lamartine). Ce fut pour le poète l'occasion de préciser superbement sa tactique et ses buts :

Est-ce que Jésus-Christ avait un salon et Saint Paul un cuisinier ? [...]. Je ne puis me faire *coterie* quand je suis *idée*, ni *brigue* quand je suis *politique* [2].

et de prophétiser :

d'ici à cinq ans [...] j'entrerai héroïquement aux affaires [3].

Marianne était femme, et les conseils réalistes de son amie trouvaient chez elle plus d'écho. Mais comme tout cela était loin d'elle à présent !

1. *Inédit*, B. N., n. a fr. 13 266, fos 143-144.
2. Extrait des lettres du 17 novembre 1842 et du 7 décembre 1842, à Mme Aimé Martin, p. p. M.-F. Guyard dans *Le Figaro Littéraire*, 22 août 1953.
3. *Ibid.*

A Madame Aimé Martin.

[Monceau, décembre 1842 [1].]

Ma Chère Amie,

Voici une lettre que M. de Lamartine vous écrit. Vous voyez qu'il veut planer de haut, moi qui suis plus près de terre, je *crois* ce que vous dites — mais je ne me sens guère capable, je suis un peu découragée. Je ne demande à la terre et même au Ciel que la paix de l'affection, affection universelle, affection éternelle voilà mon idéal, mon paradis terrestre et céleste — et cela ne s'accorde guère avec la politique comme vous le voyez. Merci à vous de me donner un peu de ce que je demande tant. Je vous le rends bien.

M.

— La lettre d'Alph. est restée qq. jours en sa poche. Vos beaux pieds de rosiers sont arrivés en bon état. Merci mille fois. Tout ce que vous pourrez me procurer de fleurs de toute espèce et plantes de tous climats seront reçus avec reconnaissance [2].

En achevant la lecture de ces quelques lettres, n'est-il pas vrai qu'on aime davantage Marianne la délaissée ? Délaissée moralement par un mari qui la respecte, l'estime et lui garde une sincère affection, mais ne sait plus retrouver en elle la compagne des beaux jours de Naples et de Florence. Délaissée aussi par les historiens littéraires qui trop longtemps ont réservé leurs soins aux moindres détails des aventures de jeunesse. Nous savons ce que furent pour le poète Antoniella, Julie Charles ou Léna de Larche ; nous le savons presque trop. N'importe-t-il pas davantage de connaître celle à qui, de 1820 à sa mort, Lamartine demeura inviolablement fidèle, malgré déceptions et tentations ? Elle aussi inspira de beaux vers, elle aussi conseilla et aima l'auteur des *Harmonies*, de *Jocelyn*, de *La Chute d'un Ange*. On rappelle volontiers comment, au plus noir des années sombres, elle émonda maint texte lamartinien, et ce dernier trait a fait voir en elle une puritaine desséchée : n'était-elle pas Anglaise, mot qui en France explique tous les ridicules ? La vraie Marianne, des textes comme ceux-ci l'attestent, était tout simplement une femme aimante, délicate, touchante jusqu'en ses travers. Elle a souffert avec Lamartine, elle a souffert aussi par Lamartine. Entre les amours de jeunesse et les dernières années veillées par Valentine de Cessiat, n'oublions pas cette présence tendre et vigilante : Marianne la mal aimée, Marianne la fidèle. Si, comme maint converti, elle manqua de tolérance, on ne peut l'accuser d'avoir péché contre l'amour. Elle méritait bien, elle méritait au moins cette estime et cette fidélité affectueuses que le poète ne lui refusa jamais.

Marius-François Guyard.

1. Pour la date, cf. lettre de Lamartine à M^me^ A. Martin du 7 décembre 1842 (B. N., n. a. fr. 13 266, f^os^ 57-58), publiée partiellement par M.-F. Guyard, *Le Figaro Littéraire*, 22 août 1953.

2. *Inédit*, B. N., n. a. fr. 13 266, f^o^ 145.

A PROPOS D'UN POÈME DE BAUDELAIRE : DU NOUVEAU SUR JEANNE DUVAL

I. — A la recherche d'une actrice.

Curieuse actrice, celle que Félix Tournachon *alias* Nadar, aux beaux temps de sa folle jeunesse, vit un soir au Théâtre du Panthéon.

Vers 1839-40, sauf erreur, pas loin en tout cas, Rive Gauche. Les grands boulevards Saint-Michel, Saint-Germain n'existaient pas encore. Par les boues d'un inextricable lacis d'artérioles, Cluny étouffe, emmuré. [...] Du quai de l'Hôtel-Dieu, vers son « Petit Pont », partent en jets de fusées sur le montant de Sainte-Geneviève les deux rues étroites et visqueuses à l'envi de Saint-Jacques et de La Harpe [...].

Au tiers à peine de la montée jumelle, à une manière de repos en intersection sur la droite, une petite place à pans asymétriques qui a nom le Cloître Saint-Benoist. Devant nous, une antique bâtisse dont la stature noircie se détache des masures voisines à un ou deux étages en plâtras : l'ancienne église des Cordeliers, depuis longtemps « désaffectée », c'est le cas de le dire. Son club fut célèbre à l'heure des Jacobins.

Pour aujourd'hui, la vieille basilique est devenue théâtre : le Théâtre du Panthéon. Le chœur défoncé, planchéié, avec « praticables », est la scène ; le rideau s'agrafe, la herse s'allume entre les ogives. Au devant de l'abside coupée par des cloisonnages, le vaisseau appartient à la salle et aux contrôles. Aux bas-côtés du chœur, qui sont de très hauts côtés, le long des épais piliers en points d'attache se dressent les montants et portants de sapin où s'appuie, assisté de la toile de fond, un décor peinturluré par un pinceau ingénu : Ciceri ni Rubé ne travaillent pour les croquants de tel endroit [1]. — Ce décor surmené, écaillé, éraillé qui nous fut déjà tant de fois servi, représente un salon bourgeois, et tout est en place pour la première d'un nouveau lever de rideau, le *Système de mon Oncle*, vaudeville en un acte mêlé de couplets, qui précédera ce soir, tout à l'heure, la quatre-vingt-huitième de *L'Avocat Loubet* [...], drame en cinq actes par MM. Eugène Labiche, Marc Michel et Auguste Lefranc, grand succès du quartier, succès inouï : depuis trois mois,

1. Sur l'histoire du théâtre du Panthéon, qui semble avoir connu son plus grand succès vers 1838, sous la direction de Nézel, et qui fut ensuite fermé, on pourra voir la notice à lui consacrée dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de P. Larousse, t. XII, p. 130. La *Revue et Gazette des Théâtres* annonce la réouverture du Panthéon dans son numéro du 5 septembre 1841 et donne la composition de la troupe. Cf. aussi [Salvador Tuffet], *Les Mystères des Théâtres de Paris* par un vieux comparse (1844), p. 409-419.

L'Avocat Loubet tient l'affiche, et ça n'a pas l'air de vouloir finir. Le futur auteur de *La Cagnotte*, du *Chapeau de paille d'Italie*, de *L'Affaire de la rue de Lourcine*, etc..., fait verser à torrents les pleurs.

Mais si nous sommes ce soir plus qu'exact à notre place d'orchestre accoutumée, ce n'est pas pour *L'Avocat* que nous savons par cœur, c'est en coup double pour la petite première et un « début » annoncé. Nous ne saurions, en effet, plus longtemps celer que, malgré notre âge d'innocence, nous avons été agréé à la *Revue et Gazette des Théâtres* de Lireux pour rendre compte — s'entend quand il y a place de reste — des trois petits théâtres de la rive gauche, Panthéon, Luxembourg, ce « Bobino » des étudiants, et Saint-Marcel, cher aux tanneurs, rendez-vous de la mégisserie du quartier. [...] Les trois coups frappés, le rideau se lève...

Une houle, un hourvari subit d'ébahissements, d'effarements dans la salle : quelques-uns, au fond, se dressent debout sur les banquettes... Il y a de quoi !

En tenue consacrée de soubrette, le petit tablier et le bonnet à rubans flottants, une grande, trop grande fille qui dépasse d'une bonne tête les proportions ordinaires, surtout dans l'emploi, c'est déjà quelque chose pour surprendre. Ce n'est rien : cette soubrette d'extradimension est une négresse, une négresse pour de vrai, une mulâtresse tout au moins, incontestable : le blanc écrasé à paquets n'arrive pas à pâlir le cuivre du visage, du cou, des mains.

La créature est belle d'ailleurs, d'une beauté spéciale qui ne s'enquiert de Phidias, spécial ragoût pour raffinés. Sous le foisonnement endiablé des crespelures de sa crinière au noir d'encre semblent plus noirs encore ses yeux grands comme des soupières ; le nez petit, délicat, aux ailes et narines incisées avec finesse exquise ; la bouche comme Égyptiaque, quoique des Antilles, — bouche de « l'Isis » de Pompéi, — admirablement meublée entre les fortes lèvres de beau dessin. Tout cela sérieux, fier, un peu dédaigneux même. — La taille est longue en buste, bien prise, ondulante comme couleuvre, et particulièrement remarquable par l'exubérant, invraisemblable développement des pectoraux, et cette exorbitance donne non sans grâce à l'ensemble l'allure penchée d'une branche trop chargée de fruits. Rien de gauche, nulle trace de ces dénonciations simiesques qui trahissent et poursuivent le sang de Cham jusqu'à l'épuisement des générations. — Enfin, la voix est sympathique, bien timbrée, mais dans les notes graves inusitées chez les Dorine [1].

Le contraste entre l'emploi de soubrette que le public d'alors voyait jouer par ces petites Parisiennes qui évoquaient les grisettes, et cette robuste mulâtresse qui ne pouvait renier ses origines, ne valait-il pas qu'on recherchât quelques précisions sur cette étrange apparition ? L'amour du théâtre autorise de telles débauches d'ingéniosité, ne fût-ce que pour ajouter un article au copieux *Dictionnaire* de Lyonnet. De fait, nombreux furent ceux qui, croyons-nous, se crurent appelés à compléter et à préciser le témoignage de Nadar ; mais aucun ne fut élu, pas même l'auteur de ces lignes qui feuilleta vainement, il y a quelques années, répertoires, catalogues et journaux.

1. Nadar, *Charles Baudelaire intime. Le Poète vierge*. Paris, Blaizot, 1911, p. 2-8. C'est très justement que cet ouvrage est dédié à Jacques Crépet : les lettres de l'auteur au dédicataire prouvent, en effet, que sans l'aide de ce dernier, Nadar, qui atteignait à sa quatre-vingt-huitième année, n'aurait pu, avant sa mort, publier ses souvenirs sur Baudelaire. (M. Jean Ziegler, qui m'a permis de prendre connaissance des lettres de Nadar à J. Crépet, voudra bien trouver ici l'expression de mon amicale reconnaissance.)

Le problème semblait pourtant simple, réduit à ses circonstances les plus significatives. Et d'abord : retrouver une pièce intitulée *Le Système de mon oncle*, représentée au Théâtre du Panthéon, en 1839-1840, — et plutôt en 1840, vu que la première de *L'Avocat Loubet* eut lieu sur cette même scène le 28 août 1838, ce qui repoussait jusqu'aux premiers jours de 1840, la 88e représentation de ce drame historique [1]. Malgré ces renseignements convergents, le *Système* restait introuvable.

Mais le hasard fait bien les choses, parfois. Enquêtant aux Archives Nationales sur les nombreux projets de théâtre de Philarète Chasles, desquels il convenait de savoir s'ils avaient jamais été menés à bien, je consultais le registre F18 *. I 33, où furent consignés les avis de la commission de censure, après examen des ouvrages dramatiques, lorsque je tombai en arrêt devant ce titre : *Le Système de mon oncle.* Le manuscrit en avait été remis à la censure, le 19 avril 1838, par la direction du Théâtre de la Porte-Saint-Antoine, et sur rapport du 8 juin suivant, la commission avait autorisé la représentation de cette comédie-vaudeville en un acte.

Il fallait donc en rabattre de la date donnée par Nadar (1839-1840) et remonter plus haut, jusqu'en 1838 ; il fallait aussi renoncer à croire que *Le Système* fut donné sur la scène du Panthéon. En effet, *L'Entr'acte* nous apprend que *Le Système* fut joué le *2 décembre 1838* [2], *au Théâtre de la Porte-Saint-Antoine.* La confusion de Nadar s'explique sans doute ainsi : c'est par référence à *L'Avocat Loubet* qu'il prétend que *Le Système* fut joué au Théâtre du Panthéon. Or, *L'Avocat Loubet* fut bien créé et longtemps représenté sur cette scène où, comme on le verra par les notes subséquentes, il faisait encore florès, tandis que la Porte-Saint-Antoine donnait *Le Système.* Mais jamais, pendant les années en cause, ce drame ne quitta le Théâtre du Panthéon, pas plus que *Le Système* n'émigra de la Porte-Saint-Antoine.

Ce « petit théâtre » situé rive droite, sur le boulevard Beaumarchais — donc bien loin des pentes de la Montagne Sainte-Geneviève — était surtout fréquenté par la « population si nombreuse et si active », des artisans et des ouvriers pour la plupart, du Marais et du faubourg Saint-Antoine [3]. La direction, — un « trône mobile que bien des rois ont abdiqué depuis trois ans » [4], — en avait été exercée successivement par Roqueplan (21 février 1835), puis par M. de Tully (décembre 1837) qui délégua son privilège à Hostein (mars-septembre 1839), ensuite à Bouet et à Déaddé (31 décembre 1839). Elle offrait à son public des

1. Les petits théâtres ne jouaient jamais une pièce à succès d'affilée : pour maintenir le public en haleine, ils la retiraient de l'affiche, la reprenaient avec d'autres pièces, etc. — Sur la valeur du témoignage de Nadar, voir *infra* l'Appendice.

2. Du moins est-ce la date donnée par *L'Entr'acte* dans son numéro de ce jour-là (ce quotidien paraissait le matin). Mais le *Courrier des Théâtres*, autre quotidien, n'annonce *Le Système* que le 6 décembre et la *Revue et Gazette des Théâtres*, publiée le jeudi et le dimanche de chaque semaine, rend compte de la pièce (v. *infra*), le jeudi 6, comme si elle avait été jouée la veille.

3. *L'Entr'acte*, 2 avril 1841.

4. *Ibid.*, 27 novembre 1839.

drames bien noirs, comme *Céline la Créole* et *Annah l'Hébétée*, joués en octobre et décembre 1838, et de nombreux vaudevilles. La consommation des pièces était prodigieuse — on en jouait parfois cinq dans la même soirée — et exigeait une troupe aguerrie. Irrégulièrement et mal payée, celle-ci assignait en justice l'administration : « On plaide le jour et l'on joue le soir », remarquait plaisamment la *Revue et Gazette des Théâtres* du 20 décembre 1838. De procès en procès et de direction en direction, la Porte-Saint-Antoine, dont on peut suivre la triste histoire dans la liasse F[21]. 1149 des Archives Nationales, finit par être adjugée à la criée, en 1842, à un avoué, et renaquit peu après de ses cendres, sous le patronage de Beaumarchais. Le 16 octobre 1842, la *Revue et Gazette des Théâtres* s'écria : « Le théâtre Saint-Antoine est mort ! vive le théâtre Beaumarchais ! »

Telle était la scène, une scène qui se prolongeait en de tumultueuses coulisses [1], où fut représenté *Le Système de mon oncle*, comédie-vaudeville dont la *Revue et Gazette des Théâtres* rendit compte [2], le 6 décembre 1838, en ces termes, après avoir appris à ses lecteurs que la pièce avait pour auteur Auguste Lefranc [3] :

> Un petit acte, qu'on dirait échappé au répertoire du Gymnase, a été joué hier à ce théâtre. Le *Système de mon Oncle* est un vaudeville de bon ton bâti sur une donnée coquette et originale. M. Faucheux, l'honnête marchand drapier, a une femme si éminemment douce, résignée et soumise, qu'elle ne lui a jamais fait connaître le charme d'une résistance, la volupté d'un caprice. Léonie est une femme accomplie en tout, et, à cause de cela même, ennuyeuse à mourir. Aussi son mari se consume-t-il en langueurs inavouées et se voit-il affecté d'un spleen conjugal des plus alarmans. Mais arrive son oncle : le père Faucheux [*sic*] a pour système que sans deux ou trois brouilles par an il n'y a pas d'heureux ménage possible ; cette théorie, il va l'appliquer à son neveu ; le drapier, grâce au conseil de l'oncle Dulaure, s'épuise d'abord en efforts superflus pour amener une rupture entre lui et sa femme. Car Léonie est un roseau flexible qui plie, mais ne rompt pas : ce n'est qu'à grand'peine qu'il parvient enfin à émouvoir cette âme si moutonne. Mais l'eau qui dort, une fois agitée, Dieu sait où s'arrête la tempête. C'est ce que le pauvre Faucheux ne tarde pas à éprouver. Il a beau humilier son front et sa dignité de mari devant l'implacable épouse, rien ne peut la fléchir, et si l'oncle Dulaure lui-même, reconnaissant un peu tard qu'il a poussé son système trop loin, ne se mêlait pas du raccommodement avec la même ardeur qu'il s'est mêlé de la brouille, l'époux mal conseillé aurait pu payer cher un moment d'erreur.
>
> Cette petite pièce, pleine de gracieux détails, a été bien accueillie.
>
> Un jeune artiste, M. Oscar, a montré, dans le rôle de Faucheux, une verve et une intelligence des plus comiques.
>
> On a nommé M. Auguste Lefranc.

1. « Il se passe dans les coulisses de ce petit endroit une comédie qui vaut mieux que toutes celles qu'on y représentera jamais [...]. » (*Revue et Gazette des Théâtres*, 1[er] avril 1841.)

2. Le compte rendu est signé « X » ; est-ce Nadar qu'il faut lire ? La phrase : « Mais l'eau qui dort... » serait pour le faire penser.

3. Il est l'auteur d'une cinquantaine de comédies et vaudevilles, dont certains écrits en collaboration avec Labiche, en particulier, on se le rappelle, *L'Avocat Loubet*.

Pas un mot de la soubrette. La pièce n'ayant pas été imprimée, selon toute vraisemblance, fallait-il donc se résigner à ne jamais connaître le rôle joué par notre mulâtresse ?

Mais ici encore, il était possible de bénéficier d'une conjoncture favorable : cette censure tant maudite à l'époque, nous lui devons de nous avoir conservé le manuscrit du *Système de mon oncle*, dans l'une des liasses qui, aux Archives Nationales, intéressent le Théâtre de la Porte-Saint-Antoine [1].

Dernière de la liste des personnages sur laquelle s'ouvre le petit cahier : « Thérèse : Domestique de la maison ». C'est une « utilité », qui n'apparaît que vers la fin, lorsque Faucheux s'aperçoit qu'il a trop bien suivi le système de son oncle Dulaure. Lui qui, tout à l'heure, condamnait les lectures de sa femme et s'indignait de trouver *Volupté* au nombre des romans qu'elle lit [2], il se sent maintenant « capable des plus indignes bassesses pour obtenir sa miséricorde ». Il sonne et, à Thérèse qui ne fait qu'entrer et sortir, sans dire un mot, — il donne l'ordre d'aller chercher au cabinet de lecture le plus proche « tous les romans nouveaux » et d'en apporter « le plus possible ». Il est prêt à demander pardon à Léonie, à lui envoyer en gage de son repentir la pipe dont il a enfumé leur intérieur. Mais Dulaure provoque en lui une vraie jalousie : pour réveiller l'indolente Léonie, l'oncle et le neveu n'ont-ils pas jeté Alfred, le premier commis de Faucheux, dans les bras de la jeune femme ? C'est ici que survient Thérèse, devant un mari outragé, ou qui croit l'être, et à qui Dulaure vient de faire d'insidieuses révélations.

Scène XVII

FAUCHEUX, DULAURE, THÉRÈSE.

THÉRÈSE (*tenant un gros paquet de livres*).

Voici, Monsieur, tout ce qu'il y a de mieux en nouveautés.

FAUCHEUX (*arrachant les livres des mains de Thérèse*).

Des romans... des romans, voilà ce qui l'a perdue... voilà ce qui m'a aliéné sa tendresse.

1. F[18]. 1276. Le régisseur du théâtre, Perret, a écrit sur la couverture du manuscrit : « Reçu le 10 juin 1837. » — Dans les scènes que l'on trouvera citées plus loin, j'ai légèrement modifié la présentation du texte, afin de la rendre conforme aux usages typographiques appliqués en matière de théâtre, usages que Lefranc aurait respectés, s'il avait fait imprimer la pièce.

2. A la scène III, seul, essayant de secouer l'ennui qui l'accable, il prend *Volupté* : « *Volupté*, voilà un titre qui promet. (*Il lit et bâille.*) Est-ce que ce serait un roman par hasard ? (*Il lit.*) J'en étais sûr..., lecture de petite maîtresse, indigne d'un marchand de drap qui se respecte. (*Il bâille.*) » Et, à la scène V, faisant une algarade à sa femme imperturbable : « Je m'apperçois [*sic*] enfin du désordre qui règne chez moi.... Madame lit des romans... des romans intitulés *Volupté* !... au lieu de soigner son intérieur ; elle se plonge dans des lectures dangereuses au lieu de s'occuper de son ménage ; ... mes domestiques me voleront ... mon cuisinier m'empoisonnera... mes habits tomberont en lambeaux faute de réparations... qu'importe, madame aura lu vingt pages de *Volupté*.... » — Il ne peut s'agir ici que du roman de Sainte-Beuve (1834). Cette fougade dut bien amuser celui qui écrira dans sa première lettre à l'auteur de *Volupté* : « ... J'emportai sur mon cœur l'histoire d'Amaury. »

(*Il en déchire plusieurs avec colère, jette les feuillets à la tête de Thérèse et les foule aux pieds.*)

Tiens, tiens... voilà le cas que je fais de tes romans, tiens... tiens... en as-tu encore ?

(FAUCHEUX *qui a griffoné* [sic] *quelques lignes à la hâte*).

Maintenant porte ce billet à ta maîtresse et dis-lui que je lui ordonne de descendre.... Entends-tu bien, je lui ordonne de descendre.

THÉRÈSE.

On y va, bon Dieu, on y va... (*elle sort*).

Après cette explosion de colère, Faucheux reproche à Dulaure, dans la scène suivante, de lui avoir porté un coup sensible : le système de son oncle est stupide, immoral et subversif de toute société. A ce moment, Thérèse rentre, ayant accompli la mission dont elle avait été chargée.

Scène XIX

FAUCHEUX, DULAURE, THÉRÈSE.

THÉRÈSE.

Monsieur, voici votre Billet : madame n'a pas voulu l'ouvrir....

FAUCHEUX.

Quelle impudence !

DULAURE (*avec satisfaction*).

Bien.

THÉRÈSE.

Que ton maître, m'a-t-elle dit, se persuade bien que toutes ses tentatives de rapatriage sont inutiles... et qu'il n'est plus pour moi qu'un étranger....

FAUCHEUX.

Comprend-t-on [*sic*] rien à une telle audace !

DULAURE.

Très bien !

THÉRÈSE.

Là dessus elle a pris son schall et son chapeau et elle est sortie.

FAUCHEUX.

Elle est sortie ! Seule ?

THÉRÈSE.

Non... avec son shall et son chapeau que je vous dis....

FAUCHEUX.

Et de quel côté ?

THÉRÈSE.

Par la porte.

FAUCHEUX.

A-t-elle tourné à droite ou à gauche ?

THÉRÈSE.

Vous voulez dire de ce côté-ci ou de c'côté-là.

FAUCHEUX (*impatienté*).

Oui ?

THÉRÈSE.

De ce côté-ci.

FAUCHEUX (*prenant vivement son chapeau*).

Il faut absolument que je la rejoigne....

(*Il sort en courant.*)

THÉRÈSE (*courant après lui*).

Attendez donc.... Je crois que c'est de ce côté-là... à moins que ce ne soit de ce côté-ci.

Tout finit, bien entendu, par s'arranger : on apprend que Thérèse était d'accord avec Léonie pour faire croire que sa maîtresse était sortie, alors qu'elle n'avait pas quitté la maison. Et le vaudeville se termine sur un air chanté par Léonie, face au parterre.

Restait à connaître le nom de l'actrice qui incarnait Thérèse. *L'Entr'acte* m'y aida, qui m'avait précisé que *Le Système* fut joué en décembre 1838 [1]. Pour chaque représentation, il propose la distribution suivante :

Faucheux	Oscar
Dulaure	Savigny
Alfred	Lion
Léonie	Mmes Hermance
Thérèse	BERTHE [2].

Ainsi, l'étrange soubrette au fond de teint café au lait se nommait Madame Berthe ou portait du moins ce prénom à la scène.

L'Entr'acte me valut une autre découverte qui me permit de compléter d'un trait nouveau la carrière théâtrale de cette Berthe : elle a tenu le rôle de « la Comtesse » [3] dans *Rose et Colas, ou Une pièce de Sedaine*, de Saint-Yves, de Villiers et Rattier, musique de Royer. Cette comédie-vaudeville en deux actes, représentée à la Porte-Saint-Antoine du 27 septembre 1838 [4] au 24 mars 1839 [5], donc avant, pendant [6]

1. Selon *L'Entr'acte*, les 2, 3, 4, 6, 7 et 17 décembre 1838, avec différents vaudevilles (*M. de la Rocambole, Une Substitution, La Volière, Les Commères de Bercy*) et *Annah l'Hébétée*. D'après *Le Courrier des Théâtres*, la pièce a été représentée les 6, 7, 8, 10 et 17 décembre. Ce mois-là, remarquons-le, on jouait parfois *L'Avocat Loubet* au Théâtre du Panthéon.

2. C'est moi qui souligne.

3. Ceux de la reine Marie-Antoinette et de Rose étaient respectivement tenus par Mme Marie (ou Marry) Delme et Mlle Hortense.

4. La veille, on jouait *L'Avocat Loubet* au Théâtre du Panthéon.

5. Elle fut jouée sans interruption du 27 septembre au 11 octobre, puis les 14 et 21 octobre, 5, 9, 10, 12-14, 26 novembre, 9, 17, 22, 24, 28 et 31 décembre 1838, les 4, 7, 20-23, 27, 30 et 31 janvier 1839, les 5, 6, 9, 19 février, 13 et 24 mars 1839, et peut-être fin mai et début juin 1840 (voir la *Revue et Gazette des Théâtres* du 4 juin), sans que l'on sache si Berthe y tenait alors le rôle de Thérèse. Le 22 mai 1841, *L'Entr'acte* l'annonçait encore, mais sans en indiquer la distribution : peut-être la Porte-Saint-Antoine, après avoir décidé cette reprise, retira-t-elle la pièce de l'affiche. En avril 1842, c'est aux Délassements-Comiques qu'on retrouve *Rose et Colas*, avec une distribution différente, sauf pour Sedaine incarné ici et là par Émile. — *Le Corsaire* indique aussi, mais sans la distribution, que *Rose et Colas* fut joué au Gymnase-Enfantin en juillet et août 1840.

6. Le 17 décembre 1838, Berthe joue à la fois dans *Le Système* et dans *Rose et Colas*.

et après *Le Système* [1], n'était que l'adaptation de l'opéra-comique de Sedaine (musique de Monsigny, 1764), mais modernisée par l'introduction de l'auteur qui y trouve son rôle [2]. Avec ses grâces surannées, cette pièce ne manque pas d'un certain charme [3]. Pourtant chaque fois que la Comtesse se voit dévolues quelques répliques, par un inexplicable guignon, on tombe dans la plus fade niaiserie, si fade qu'il serait impossible d'infliger même aux amateurs de résurrections théâtrales la lecture des seules scènes où apparut Berthe. Voici donc, avec un résumé de *Rose et Colas* [4], quelques exemples des phrases que la mulâtresse fut amenée à prononcer.

Le premier acte se passe à Montreuil, près de Versailles, et nous montre les amours enfantines de Rose et de Colas, dont s'inspire pour ses chansons le tailleur de pierres Michel Sedaine. Marie-Antoinette, ce jour-là, se promène avec la Comtesse (scène X). Apercevant le couple des jeunes amoureux, elle remarque sur Rose le costume que précisément elle avait imaginé de revêtir pour un prochain spectacle, où elle doit jouer le rôle d'une laitière. Elle demande à Rose de le lui remettre ; en revanche, celle-ci recevra les beaux atours de la reine. Rose est indécise.

LA COMTESSE (*à Rose*).

Vous ne pouvez refuser, mon enfant. Tout le monde doit faire la volonté de cette dame-là.

LA REINE (*à Rose*).

Surtout ne va pas t'aviser de rien changer à ton costume... (*elle lui donne une petite tape sur la joue ; se retournant du côté de la comtesse*) : ne trouvez-vous pas que ça ferait un joli couple... quand ce grand garçon-là sera soldat, je les marierai ensemble [5].

Avant de quitter Montreuil, la Reine et la Comtesse chantent [6] les paroles suivantes, sur l'air « Avec assurance » de *Schubry* :

1. Ce qui prouve son succès. En revanche, *Le Système*, où l'on relève de jolis traits de mœurs et de caractère, dut paraître trop subtil à l'assez vulgaire public du Théâtre de la Porte-Saint-Antoine qui se satisfaisait mieux de lourdes angoisses ou de gros rires.

2. C'est ainsi également, mais en donnant à ses héros les prénoms de Mathurin et de Pierrette, que Vigny venait de faire raconter son mariage par le vieil adjudant de *La Veillée de Vincennes* (*RDM*, 1er avril 1834), publiée en librairie en 1835 (*Servitude et Grandeur militaires*). Les librettistes de *Rose et Colas* doivent beaucoup à Vigny.

3. Cette comédie ne semblant pas avoir été imprimée, j'ai encore recours ici au manuscrit conservé dans les archives de la censure de la Porte-Saint-Antoine (liasse F18. 1276, qui contenait déjà le *Système de mon oncle*). La représentation de *Rose et Colas* a été autorisée le 10 août 1838. — Dans le manuscrit, Sedaine est généralement orthographié Sédaine, graphie que préfère également Vigny dans *La Veillée de Vincennes* comme dans *De Mademoiselle Sédaine et de la Propriété littéraire* (*RDM*, 15 janvier 1841).

4. On en trouvera un compte rendu dans *L'Entr'acte* du 28 septembre 1838, sans mention aucune de Berthe.

5. Cette scène est directement adaptée de l' « Histoire de l'adjudant » dans *La Veillée de Vincennes*.

6. Berthe, nous le savons par Nadar (*op. cit.*, p. 8), avait une voix de contralto. Elle participait aussi au chœur qui saluait l'arrivée de Rose à Trianon (II, 7) et au vaudeville final qui se chantait sur l'air du « Domino noir ».

Ah ! qu'elle est charmante !
Sa grâce piquante
Me ravit, m'enchante
Comme ses atours.
Naïve et jolie,
Elle a je parie
Sans coquetterie
Fixé les amours.

« Quand ce grand garçon-là sera soldat, je les marierai ensemble » : ce sont les paroles de la Reine qui ont causé le plus d'effet au pauvre Colas. Ignorant que leurs parents adoptifs cherchent justement à les marier, et n'ayant retenu que la relation de cause à effet qui existe entre l'état de soldat et son union avec Rose, il va rapidement trouver deux racoleurs du Royal-Auvergne et s'engage dans ce régiment.

L'acte II nous transporte dans un salon du Trianon qui donne sur le parc et jouxte la loge de la Reine dans la salle du spectacle. Colas fait l'exercice sous les ordres du sergent Belamour : il n'est que les opérettes pour autoriser de telles fantaisies chez les militaires ! Survient Sedaine, dont le talent a plu à Marie-Antoinette, et qui propose à Colas de le « racheter ». Mais Colas est fier et ne veut devoir sa liberté qu'à lui-même ; il n'a donc qu'un espoir : être remarqué par la Reine et lui rappeler sa promesse. Sedaine décide d'user de sa faveur, pour l'infortuné et trop crédule soldat. Justement la Reine rentre d'une promenade de charité qu'elle a faite en compagnie de la Comtesse (scène IV) ; elle doit assister ce soir à la nouvelle pièce de son auteur préféré : *Rose et Colas*, qui sera jouée par Mlle Colombe et Clairval. Volontiers elle eût elle-même incarné Rose, mais le Roi s'est montré inexorable.

LA COMTESSE.

Ne vous reste-t-il pas pour vous consoler la Comédie italienne ? et les jolis opéras-comiques de M. Sedaine ?

LA REINE.

C'est vrai... Monsieur Sedaine réussit à merveille, dans le genre villageois surtout.

SEDAINE.

Rien de plus simple, Madame, je saisis la nature sur le fait et le plus souvent même, mes modèles existent réellement... Rose et Colas, par exemple....

Et il va rappeler à la Reine sa promesse, ou plutôt il laisse à la Comtesse le soin de rafraîchir la mémoire de son auguste maîtresse : « Attendez donc... mais je me souviens que Votre Majesté dit alors au petit paysan... tu seras soldat... et je te marierai avec Rose. » Les oublis d'une Reine se réparent facilement : Sedaine est dépêché à Montreuil pour y chercher Rose.

Scène V

LA REINE, LA COMTESSE.

LA REINE.

Eh bien ! Comtesse... que dites-vous de cette aventure ?

LA COMTESSE.

Je la trouve délicieuse... car elle va fournir à Votre Majesté l'occasion de faire des heureux.

LA REINE.

Convenez au moins que j'aurais pu y mettre plus d'empressement. Mais, voyons... qu'allons-nous faire pour réparer notre oubli... sans trop choquer les scrupules de M. Colas.

LA COMTESSE.

C'est fort embarrassant... et j'ai beau chercher.

LA REINE.

Attendons alors... le temps, peut-être, nous apportera quelque inspiration.

(*En disant ces mots, la reine prend un papier de musique et se dispose à chanter, la comtesse s'assied devant un pupitre pour peindre la miniature.*)

LA COMTESSE.

Votre Majesté désire-t-elle que j'achève son portrait ?

LA REINE.

Non... préparez plutôt votre ivoire pour commencer celui de Rose. Comme elle tarde à venir !

LA COMTESSE.

J'entends quelqu'un.

LA REINE.

C'est elle sans doute.

Non ! c'est Monsigny, l'auteur de la musique de *Rose et Colas*, qui apporte une mauvaise nouvelle : Mlle Colombe, chargée d'incarner Rose, prétexte une maladie diplomatique pour faire un voyage d'agrément.... La représentation devra donc être contremandée. Mais Rose, la vraie Rose, qu'à l'instant Sedaine introduit chez la Reine, va sauver la situation : c'est elle-même qui jouera le rôle qu'elle a inspiré au poète. Et ainsi elle méritera la dot que refuserait Colas....

Parvenu au terme de ses recherches, l'émule de Lyonnet aurait donc pu en dresser le bilan comme suit :

Berthe. Mulâtresse qui joua de petits rôles à la Porte-Saint-Antoine (1838-1839) dans *Rose et Colas* et *Le Système de mon oncle*.

Et si cette Berthe lui tenait vraiment à cœur, il lui était encore loisible de renvoyer aux souvenirs de Nadar et d'expliquer, ainsi qu'il a été fait plus haut, la confusion du mémorialiste.

II. — D'un prénom à l'autre.

L'indulgent lecteur, s'il nous a suivi dans nos pérégrinations, n'aura pas été dupe de ce vif intérêt, de cet amour posthume que nous portons à Berthe. Il savait bien qu'en cette mulâtresse dont nous venons de définir la brève carrière dramatique, c'est Jeanne, Jeanne Duval, que nous voulions reconnaître et que Nadar nous a ainsi décrite.... Et, avec nous, il se pliera maintenant à cette nécessaire conclusion : puisque c'est Jeanne que Nadar dit avoir vu dans *Le Système* — et ici il faut se fier à lui, tant est vivant et même impressionnant le portrai[t]

qu'il nous fait d'elle — et puisque c'est Berthe qui incarna la Thérèse du *Système*, Jeanne et Berthe sont donc les deux visages d'une même femme [1].

Conclusion déroutante, d'abord ; mais étonnera-t-elle vraiment ceux qui se souviennent des nombreux avatars de Jeanne ? Celle qui a changé de nom, qui s'est appelée successivement ou simultanément Jeanne Duval, Lemer ou Prosper, qui se confond peut-être avec Caroline Dardart, a bien pu choisir de se prénommer Berthe à la scène [2]. Et cette métamorphose n'est pas pour surprendre non plus ceux en qui chantent les vers :

Grands yeux de mon enfant, arcanes adorés,...

Ces « Yeux de Berthe », ces « grands yeux », ne seraient-ce pas les « soupières » que Nadar voyait au visage de Jeanne ? Prarond [3], ne l'oublions pas, rapportait cette poésie à la jeunesse de Baudelaire et se déclarait certain qu'elle était composée avant la fin de 1843 [4].

1. A condition, cela va de soi, que *Le Système* n'ait pas été repris, sur la scène du Panthéon, par une autre actrice, qui serait Jeanne. Or, en complétant les collections partielles de *L'Entr'acte* qui existent à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de l'Opéra, par d'autres journaux de théâtre qui indiquent les pièces représentées, il est possible d'affirmer que cette condition est remplie, — ce que tendent aussi à prouver les faits suivants : *Le Système* n'a pas été imprimé et n'a pas connu grand succès ; il n'est mentionné qu'une seule fois dans le registre F^{18} *. I 33 ; enfin, les liasses de la censure du Panthéon n'en contiennent pas le manuscrit.

2. A moins, encore, que ce ne soit le contraire et que Berthe, après avoir fait du théâtre sous son vrai prénom, ne se soit lancée dans le monde de la galanterie sous un pseudonyme de théâtre : dans des correspondances du Havre, la *Revue et Gazette des Théâtres* indique (2 et 9 août 1838) que Virginie Déjazet vient de tenir avec succès au théâtre de cette ville, le rôle de Jeanne Duval (en réalité, de Jeannette ou Jeanneton Duval, la cousine de la Du Barry) dans *La Comtesse du Tonneau* de Théaulon (vaudeville en 2 actes créé au Palais-Royal le 13 avril 1837). A son arrivée en France, Berthe aurait-elle vu Virginie Déjazet dans ce rôle ? — Ajoutons, pour être complet, qu'en même temps que Berthe, jouait à la Porte-Saint-Antoine un acteur nommé Duval ; il y joue encore en 1840 ; à partir de septembre 1841 et pendant l'année 1842, il appartient au Théâtre du Panthéon, dans la troupe duquel figure en avril et mai 1839 et de fin décembre 1841 au début de mars 1842, une M^me^ Duval, sans doute Aline Duval qui fit ensuite carrière au Palais-Royal ; voir Lyonnet, *Dictionnaire des Comédiens français*, qui, s'il connaît aussi une Amélie Duval débutant en avril 1839, au Théâtre du Panthéon, ne mentionne qu'une seule Berthe, « amoureuse » au Théâtre du Vaudeville de Bruxelles, en 1844. Cette année-là, en avril, une certaine Jeanne réclame, avec ses camarades du Théâtre du Panthéon, l'argent que leur doit le directeur Blanchard (Arch. Nat., F^{21}. 1144, dossier administratif de ce théâtre). Enfin, M^lle^ Prosper joue le 11 avril 1840, au Gymnase-Dramatique, dans le rôle de Mina d'*Une Femme charmante*, comédie en un acte adaptée de l'allemand par Adèle Regnault et Laurencin (pièce imprimée). Mais ni Aline ni Amélie Duval, ni Jeanne, ni M^lle^ Prosper ne peuvent être confondues avec Berthe-Jeanne, non plus que la Berthe bruxelloise.

3. Voir sa lettre biographique sur Baudelaire, adressée à Eugène Crépet, *Mercure de France*, 1^er^ Septembre 1954, p. 16.

4. La critique interne ne saurait, si même elle était absolument convaincante, faire récuser en doute l'affirmation de Prarond : Baudelaire a très bien pu réciter sa poésie avant 1843 et la retoucher pour la publication. Quant à la date où *Les Yeux de Berthe* s'ouvrirent pour la première fois à la lumière de la publicité (*Revue Nouvelle*, 1^er^ mars 1864), il n'en faudrait pas tirer d'autre argument que ceux que l'on peut opposer à l'ancienneté de *Sur « Le Tasse en prison »*, publié en même temps que cette poésie.

Mais revenons encore au témoignage de Nadar [1] : à en croire ce fougueux chasseur de filles, il n'aurait pas plus tôt vu la mulâtresse qu'il eût décidé qu'elle prendrait rang dans ses *mille e tre* [2]. Jeanne habitait 15 ou 17, rue Saint-Georges [3]. Nadar est bientôt dans la place et devient l'amant de cœur de la dame, entretenue par un protecteur platonique : Baudelaire [4].

Tout cela situé en 1839-1840 doit être reporté, nous l'avons vu, en 1838-1839. Qu'en était-il alors de la situation des intéressés ? Baudelaire n'est encore âgé que de dix-sept ans et il est élève à Louis-le-Grand, d'où il ne sera renvoyé qu'en avril 1839, après que Berthe eut elle-même quitté les planches [5]. Nadar a dix-huit ans. De ce dernier, rien ne doit nous étonner, comme rien n'étonnait Baudelaire. Si l'on voulait retenir de son témoignage tout ce que des faits précis ne forcent pas à en rejeter il faudrait donc supposer que notre collégien connut Jeanne avant d'être bachelier et s'en fit le « protecteur » sans réclamer d'autres droits. Et l'on pourrait aussi établir un rapport de cause à effet entre cette liaison et le renvoi de Louis-le-Grand.

Mais cette hypothèse est bien invraisemblable et il paraît difficile que Baudelaire, vivant dans un univers fortement hiérarchisé, — sa famille et son école, — réduit de plus à quelques menues sommes d'argent de poche, fût alors en mesure indépendante et financière d'entretenir une fille de théâtre. Aussi bien n'est-il peut-être pas nécessaire de formuler une telle conjecture.

Nadar, que l'on a surpris en flagrant délit d'erreur sur le lieu et la date, n'a-t-il pu se tromper là encore et confondre en un seul deux moments de son existence ? Le premier, où il assista à la représentation du *Système* et devint l'amant de l'actrice pour quelques semaines ; le second, où il connut Baudelaire et retrouva Jeanne, compagne de celui-ci.

Remarquons d'ailleurs que Nadar ne prétend pas que Baudelaire ait assisté à la représentation des pièces dans lesquelles joua Berthe et qu'il ne lie pas dans ses souvenirs Jeanne, Baudelaire et la comédie

1. Qui ne dit mot de *Rose et Colas*. Observons à ce propos que même le fait que Berthe-Jeanne ait joué le rôle d'une comtesse de l'Ancien Régime reste insuffisant pour confirmer l'attribution à Baudelaire de deux des pièces que voulait lui rapporter J. Mouquet : *A Madame du Barry* et *A une Belle Dévote*.

2. Tout cet épisode nous est rapporté au moyen d'un artifice : Nadar se dédouble et ne prétend être lui-même que le témoin des faits et gestes d'un camarade.

3. Nadar, *op. cit.*, p. 16. Une petite théâtreuse de la Porte-Saint-Antoine habitant, à cette date, rue Saint-Georges, en face de l'hôtel du « père Aubert » et près de chez M. Thiers ?...

4. Ce récit soutient la thèse de la virginité de Baudelaire. Un autre thème est également amorcé : le saphisme dont sont suspectes Jeanne et sa blonde soubrette.

5. « S'en tenant, — écrit Nadar (p. 15), — à son très demi-succès. » L'âge même de Berthe-Jeanne ne peut nous fournir aucun élément d'explication. Il sera d'ailleurs impossible à déterminer, tant que l'on n'aura pas retrouvé (à Saint-Domingue ?) son acte de naissance. Lorsqu'elle entra, le 5 avril 1859, à la maison de santé Dubois, elle se donna trente-deux ans (J. Crépet : « Charles Baudelaire et Jeanne Duval », *La Plume*, 15 avril 1898, p. 242). Mais l'âge d'une ancienne actrice....

de Lefranc. Un seul point est certain : Nadar a vu Berthe incarner Thérèse. Ce n'est que plus tard [1] qu'il rencontra Baudelaire, au Luxembourg, et qu'il crut pouvoir l'identifier avec l'énigmatique protecteur de son ancienne maîtresse. Il ne serait donc pas nécessaire de modifier l'ordre des amours du poète. Celui-ci, après quelques écarts de jeunesse, après un premier caprice qui s'est appelé Sara, dite la Juive [2], dite Louchette, a été envoyé aux Iles pour y apprendre à vivre [3]. A son retour (fin février ou début mars 1842), il a rencontré Jeanne et fait la connaissance de Nadar qui, en apercevant la mulâtresse chez son nouvel ami, aura reconnu en elle Berthe, sa passade de naguère... [4].

III. — D'une Berthe à l'autre.

Reportons-nous maintenant, en 1864, peu avant le départ pour la Belgique. Baudelaire, alors atteint au profond de son génie, fait flèche

1. Deux ou trois mois plus tard, déclare-t-il dans son *Charles Baudelaire intime*, p. 32. Mais à l'âge où il rédigeait ou laissait rédiger ses souvenirs, deux ou trois mois peuvent aussi bien être deux ou trois années. (Voir p. 205, *in fine*.)

2. Il n'est peut-être pas inutile de signaler ici que le Théâtre du Panthéon donnait, le 9 juillet 1838, *Sarah la Juive*, une pièce en trois actes avec prologue et épilogue. C'est un drame bourgeois, fondé sur des oppositions raciales — Baudelaire aurait-il vu aussi, au Théâtre de la Porte-Saint-Antoine, en juillet 1839, un vaudeville en un acte intitulé *Les Belles Femmes de Paris* (ms. aux Arch. Nat., F^{18}. 1277), où sont moqués les exploiteurs de ce genre littéraire (que Champfleury a raillés dans *Le Réalisme*, p. 35-36) : des couturières, des fleuristes, des modistes viennent chez un distillateur qui s'est improvisé éditeur et veulent figurer dans la publication des « Belles Femmes de Paris ». L'une des modistes s'appelle Francesca. Mais elle n'est point « dévote » comme l'héroïne de la prose latine de Baudelaire et la censure a même dû lui supprimer cette répartie : « La rue des vertus ? Je n'y ai jamais passé de ma vie. »

3. Ce serait une curieuse homéopathie que celle qui aurait envoyé Charles Baudelaire sous les Tropiques pour le détacher d'une mulâtresse ou même d'une quarteronne. D'ailleurs, Baudelaire écrit à sa mère, au début de janvier 1861 (*Correspondance générale*, I, 226), qu'il vit depuis dix-neuf ans « avec et pour » Jeanne, ce qui nous fait remonter au début de 1842, date à laquelle nous conduit aussi la lettre du 17 mars 1862 (*Ibid.*, IV, 67), si l'on ajoute les trois ans de charité aux dix-sept ans d'indulgence que le poète dit avoir eus pour sa maîtresse vieillie.

4. On pourrait encore proposer une hypothèse intermédiaire. Baudelaire aurait vu Berthe-Jeanne en 1838-1839, un soir de congé, au cours d'on ne sait quel ribote de collégien en rupture de ban, et il se serait alors contenté d'écrire pour elle quelques vers : une première version des *Yeux de Berthe*, et peut-être aussi, — mais c'est le démon de la conjecture qui m'aiguillonne ici et je n'oserais le souhaiter pour compagnon à mon lecteur, — la pièce qui portera pour titre : *A une Malabaraise* (titre qui, dans cette hypothèse, aurait donc été donné à ces vers remaniés après le voyage) : je remarque que cette pièce est datée 1840, dans *Les Épaves* et, malgré les éloges qu'ont pu lui donner J. Crépet et G. Blin, je la trouve assez faible (Baudelaire ne l'a recueillie de son vivant que dans *Les Épaves*), dépourvue, en tout cas, de cette puissance d'évocation qui, ailleurs, fait surgir les Tropiques en quelques mots, de cette suggestion de parfum qui embaume *La Chevelure* : ces *bananes* qui riment avec des *platanes*, ces *tamarins* et ces *cocotiers* me semblent des choses lues plutôt que vues et appartenant au magasin des accessoires de l'exotisme romantique. En revanche, ces « grands yeux de velours » pourraient bien être les « grands yeux » de Berthe « doux comme la nuit ». A moins que le blason du visage féminin, selon Baudelaire, ne dût obligatoirement comporter ces « larges yeux » qui seront aussi ceux de *La Beauté*.

de tout bois et il envoie, fin février [1], à Albert Collignon, directeur de la *Revue Nouvelle*, qui désirait sans doute des poèmes en prose, trois poésies (*Sur « Le Tasse en prison »*, *Bien loin d'ici* et *Le Gouffre*), dont la première, datée et peut-être même antidatée, appartient à sa jeunesse. Il y joint *Les Yeux de Berthe* et ces quatre morceaux sont publiés dans la livraison du 1er mars. Deux mois après, de Bruxelles, il fait parvenir 50 francs à Jeanne Prosper qui, impotente, habite rue Saufroy, aux Batignolles [2]. Et à Bruxelles également, en 1864, il recopie *Les Yeux de Berthe* [3], en soulignant par trois fois l'expression *mon enfant* et adresse les douze vers avec des dessins qui la représentent. A qui ? « A une horrible petite folle, souvenir d'un grand fou qui cherchait une fille à adopter et qui n'avait étudié ni le caractère de Berthe, ni la loi sur l'adoption. » Impossible de reconnaître Jeanne malade et de santé délabrée dans cette « petite folle », impossible de penser que celui qui s'était fait un « tuteur », un « papa », une « sœur de charité » pour sa vieille maîtresse ait pu lui écrire ces lignes d'un ton grondeur faussement enjoué [4]. Il y a donc bien une deuxième Berthe, pour qui ne furent pas écrits, mais seulement recopiés, *Les Yeux de Berthe*, — une Berthe jeune en face d'une Jeanne vieille, — celle qui apparaît dans un feuillet du *Carnet*, en août 1863 [5], celle qui est l'inspiratrice de *La Soupe et les Nuages* et sans doute la dédicataire des *Bienfaits de la Lune* [6], celle, enfin, dont Baudelaire loue les vertus cachées dans une note autographe des *Épaves* [7]. Attiré vers sa jeunesse à la fois par l'identité du prénom et par une étonnante ressemblance physique où

1. *Correspondance générale*, IV, 223.
2. *Ibid.*, 244. Voir aussi *Œuvres Posthumes* (Conard), III, 76.
3. L'apparat critique de l'édition Crépet-Blin des *Fleurs du Mal* (Corti) est mal libellé, p. 244. Ce n'est pas « Ms. aut. » qu'il faut lire, mais « Copie aut. », puisqu'elle est datée de Bruxelles, et donc nécessairement postérieure à la publication dans la *Revue Nouvelle*.
4. Voir l'édition des *Fleurs du Mal* (Corti), p. 575.
5. *Journaux intimes*, édition Crépet-Blin (Corti), p. 164, f° CI.
6. Voir l'édition des *Petits Poëmes en prose* procurée par J. Crépet (Conard), p. 333-334 et 327.
7. *Fleurs du Mal* (Corti), p. 574.
8. Les portraits de Berthe (dont l'un des originaux figure maintenant à la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet) ont été reproduits avec le fac-similé du poème dans *Le Petit Figaro* du 24 juillet 1868 et dans le *Baudelaire* de Philippe Soupault (Paris, Riéder, s. d., collection « Maîtres des Littératures », planches 32 et 33). Si on les compare à ceux qui représentent Jeanne, on discernera, sans effort, les mêmes yeux, la même masculinité dans les traits, le même casque de cheveux noirs entourés d'une résille et retombant en un lourd chignon. Mais, après tout, a-t-on bien exactement distingué, parmi les portraits de femmes de Baudelaire, ceux où il a fixé les traits de l'une et de l'autre ? Et les identifications proposées ne sont-elles pas à reprendre sur nouveaux frais ?
9. A lire les éclaircissements de J. Crépet et G. Blin à l'édition Corti des *Fleurs du Mal*, on s'apercevra qu'ils n'étaient pas loin de deviner l'énigme. Mais ils en restèrent empêchés par l'ignorance de la première Berthe : c'est la seconde qu'ils avaient tendance à confondre avec Jeanne. — Je remercie M. Jean Pommier, avec qui j'ai « parlé » cet article avant de l'écrire, de l'intérêt qu'il a bien voulu porter à mes recherches et à mes conjectures : notre seul regret fut de ne pouvoir associer Jacques Crépet — mais son souvenir sera toujours présent pour nous — à l'excitant plaisir de ces investigations.

il retrouvait son « type » féminin de prédilection [8], Baudelaire aura fait lire à l'ancienne et à la nouvelle Muses les mêmes vers avec des yeux bien différents. Son destin amoureux se clôt ainsi sur un double visage, vivant poème du souvenir [9].

CLAUDE PICHOIS.

APPENDICE.

Le témoignage de Nadar.

Dans tout ce qui précède, j'ai supposé que l'on pouvait se fier, pour rechercher *Le Système*, au témoignage de Nadar dans son *Charles Baudelaire intime*. Or, les différents états de cet ouvrage, conservés à la Bibliothèque Nationale dans le Fonds Nadar (N. acq. fr.) [1], réservent à qui les consulte de bien curieuses surprises.

La date même sur laquelle s'appuyait l'enquête : « Vers 1839-40... », a été l'objet de remaniements significatifs. Dans la première version manuscrite, on lit : « Vers 42 ou 43... » [2] ; dans la deuxième, comme dans les troisième et quatrième : « Vers 41 ou 42... », — choix qui est encore proposé dans la dactylographie où, *in extremis*, Nadar a introduit cette correction manuscrite : « Vers 1839, 40... » et ajouté la prudente clause : « sauf erreur », qui ne figurait pas dans les états antérieurs.

Même errance pour la fixation de la représentation de *L'Avocat Loubet*, dont fut contemporaine la création du *Système* : la première version manuscrite propose au trop crédule lecteur « la quarante-deuxième de *L'Avocat Loubet* », et la deuxième, doublant et plus ce chiffre, porte rapidement le drame jusqu'à la « quatre-vingt-huitième » ; mais ici et là, seule est mentionnée *La Cagnotte* (1864) : *Un Chapeau de paille d'Italie* (1851) et *L'Affaire de la rue de Lourcine* (1857) n'apparaissent que dans la troisième version manuscrite.

La technique du romancier cherchant à créer la vraisemblance par la multiplication des « petits faits vrais » ou crus tels est encore reconnaissable dans le billet (non cité *supra*, voir *Charles Baudelaire intime*, p. 31) que Nadar prétend avoir reçu de Jeanne. Nadar avait d'abord écrit : « On sonne », puis « J'entends sonner ». Enfin il trouve la formule : « On sonne un *gros* coup » (je mets en italique).

Moralité : se méfier des précisions excessives dans les souvenirs rédigés tardivement par des romanciers ou des journalistes, — comme des excuses circonstanciées ou des hyperboles détaillées que prodigue le menteur: trop de vraisemblance finit par nuire...

Cl. P.

1. Je remercie Mme Cordroc'h qui m'a permis de prendre connaissance de ces documents au moment où elle en achevait le classement.

2. Ces années semblent bien devoir être tenues pour la date approximative de la première rencontre des deux amis. Voici, en effet, ce que Nadar écrivait le 10 septembre 1867, donc à un moment où sa mémoire était nécessairement plus fraîche, dans l'article du *Figaro* qu'il consacrait au souvenir de Baudelaire :

La première fois que je le rencontrai, en 1843 ou 1844, il venait à nous sur le quai d'Anjou, non loin de l'Hôtel Pimodan où il habitait alors. Le costume comme l'allure me semblèrent fantastiques. Un pantalon noir bien tiré par la botte vernie, une blouse — une blouse roulière bleue, bien raide en ses plis neufs, — pour toute coiffure, de longs cheveux noirs naturellement bouclés, le linge de toile éclatante et strictement sans empois, quelque poils de barbe naissante sous le nez et au menton, et des gants roses tout frais.

NOTES ET DOCUMENTS SUR GÉRARD DE NERVAL

UNE COLLABORATION GAUTIER-GÉRARD : L'ÉTUDE SUR HENRI HEINE SIGNÉE DE NERVAL

Il y a quelques années, examinant les manuscrits de Gérard de Nerval conservés à la collection Spoelberch de Lovenjoul, nous avions remarqué que l'écriture des feuillets où figurent deux fragments de l'étude sur Henri Heine [1], était assez différente de celle des autres manuscrits de Gérard. Réservant à plus tard l'examen de cette question, nous avions cependant fait photographier les documents.

Reprenant les photographies de ces pages, il nous est apparu assez vite que nous étions en présence d'un manuscrit raturé de premier jet, de la main de Gautier, comprenant une seule correction de Nerval, qui ne porte que sur un mot.

Nous nous sommes aperçus que le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul avait publié le texte en question [2] au tome I de sa monumentale *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, 1887, p. 133, n° 281, où il le présentait en ces termes, après avoir signalé un article de Théophile : Variétés : Œuvres de Henri Heine, Reisebilder, tableaux de voyage, *La Presse*, 30 novembre 1837 :

« Voici à ce sujet un autre article, bien remarquable aussi, de Théophile Gautier sur Henri Heine ; il est complètement inédit et doit dater du commencement de ses débuts littéraires [*sic*]. » — Suivait le texte du manuscrit de la collection Lovenjoul, qui commence à : « Henri Heine est, si ces mots peuvent s'accoupler, un Voltaire pittoresque et sentimental. »

Or, ni Spoelberch de Lovenjoul ni, à notre connaissance, personne depuis 1887, ne semble s'être avisé que ce texte représente deux fragments de l'étude de Nerval sur Henri Heine, publiée en 1848 dans la *Revue des Deux Mondes*.

1. D. 741, f^os^ 16 à 19.
2. Voir Gautier, *Souvenirs romantiques*, éd. A. Boschot, p. 351.

Nous croyons inutile de reproduire ces pages en entier, on les trouvera dans la *Revue des Deux Mondes* ou dans le tome I des *Œuvres* de Nerval (éd. Calmann-Lévy). Mais nous donnons un relevé des variantes, mots barrés et corrections par rature, qui, à une exception près, appartiennent à Gautier, ce qui suffirait à établir que ces lignes sont bien de lui.

Le manuscrit commence à « Henri Heine est, si ces mots peuvent s'accoupler » ; dans la suite du texte, on relève les variantes suivantes :

1. Il est devenu un terrible railleur, ayant toujours son carquois plein de flèches sarcastiques qui vont loin, ne manquant jamais leur but et pénètrent avant. (Remplace par rature *pénètrent avant leur but.*)

2. Tous ont été criblés [...] les tartuffes (*sic*, remplace *pédants*) et les cuistres *de quelque robe qu'ils soient.* (Texte définitif imprimé : *de toute robe et de tout plumage.*)

3. Nul *tireur* n'a abattu un pareil nombre des noirs corbeaux qui tournent et qui croassent au-dessus du Kyffhauser... (Tireur remplace par rature *chasseur.*)

4. Dans son ardeur de viser et d'*attraper*, il a même lancé [...] sur la patrie allemande [...] quelques pois et quelques houppes de laine rouge [...] qui ont dû *inquiéter* dans son fauteuil d'ancêtre la pauvre grand-mère. (Dans le texte définitif, on lit : « ardeur de viser et d'atteindre » et « qui ont dû réveiller parfois dans son fauteuil d'ancêtre.)

5. Il n'a pas manqué jusqu'à présent de ces esprits secs [...] Henri Heine [...] en diffère essentiellement. (Texte imprimé : essentiellement *au fond.*)

6. Il est [...] passionné et glacial. (Cette leçon, celle du texte définitif, remplace par rature : *brûlant* et glacial.)

7. Jamais Protée n'a pris plus de formes, jamais *Wishnou* n'a promené son âme divine dans une si longue série d'avatars. (Texte imprimé : *dieu de l'Inde* ; c'est là, croyons-nous, une correction très révélatrice, qui montre comment Nerval a fait sien le texte de Gautier.)

8. Il taille [...] les troncs noueux et difformes de cette vieille forêt inextricable et touffue du langage allemand à travers laquelle on n'avançait *ainsi que dans les forêts vierges* qu'avec la hache et le feu. (Dans le texte imprimé, la répétition du mot « forêt » a disparu, on lit : « on n'avançait jadis qu'avec la hache et le feu ».)

9. *Henri Heine* a sculpté la statue d'Apollon *aussi blanche, aussi pure que s'il avait à sa disposition les carrières de Paros et du Mont Pentélique.* (Résumé dans le texte imprimé par : « il a sculpté la statue harmonieuse d'Apollon ».)

10. Il *est plus complet qu'aucun* de ses prédécesseurs. (Texte définitif : il a pu éviter plusieurs défauts de ses prédécesseurs.)

11. L'esprit pèche souvent par une froideur. (Remplace par rature : *est* souvent d'une froideur.)

12. *Il* répugne à tout ce qui est ennuyeux. (Texte définitif : sa nature répugne à tout ce qui est ennuyeux.)

13. Personne n'a poussé aussi loin le relief et la couleur *que notre poëte.* (Mots supprimés.)

14. Vous vous sentez enfermer *avec le poète* dans *le* cercle, et alors autour de vous se pressent [...] des êtres fantastiques... (Remplace : Vous vous sentez enfermer dans le cercle *autour duquel* se pressent, etc. Texte définitif : Vous vous sentez enfermer dans ce cercle avec le poète, et alors autour de vous.)

15. Des êtres fantastiques d'une vérité *si* saisissante ; il passe devant vos yeux des tableaux si impossiblement réels... (Texte définitif : le premier « si » est supprimé.)

16. Ni Uhland, ni Tieck, ni *Goërres* (*sic*) dont il a tant de fois tourné le romantisme en ridicule. (Remplace par rature : dont il a *raillé si bien* le romantisme. Texte définitif : ni Uhland, ni Tieck, ni Schlegel dont il a, etc.)

17. Il a été attendri, car tout est sincère dans cette nature multiple. Ne l'écoutez pas. (Barré : *cet esprit Athénien qui a plus d'un rapport avec Aristophane, le grand comique effronté. Bien qu'il vous avertisse ce n'est pas* [*vrai*], quand il vous *prie* de ne croire ni à son rire ni à ses pleurs... (Remplace par rature : « dit de ne croire », texte finalement adopté.) [1]

Ce premier fragment s'arrête à : « ... pleurs et rires ne s'imitent pas ainsi ».

S'il était nécessaire de recourir à la critique interne de ce texte, on noterait comme typique du style de Gautier une expression comme : « Jamais Wishnou n'a promené son âme divine dans une si longue série d'avatars ». De même l'allusion aux « carrières de Paros et du Mont Pentélique », non raturée sur le manuscrit, a disparu de l'imprimé, sans doute parce qu'elle n'était pas assez « nervalienne » !

Un deuxième fragment, occupant un seul feuillet (f° 19), est l'ébauche du texte de présentation des traductions de *La Mer du Nord*. Il commence à : « Dans les (*sic*) Nord-Sée, le poëte a peint ». On note les variantes que voici :

1. Il rend à merveille [...] tous les aspects du ciel et de l'eau. (C'est le texte définitif remplaçant par rature : du ciel et de *la mer*.)

2. Il introduit dans la cabane de la fille du pêcheur. (Texte définitif qui remplace par rature : il *fait entrer*, etc.)

3. La mer interposée le rassure : *les jambes enchanteresses ne finissent plus en nageoires de poisson* (var. : *ne sont plus des queues de poissons*) ; *la queue de la souris ne frétille plus dans le coin de ses lèvres roses, les ailes jusque là impitoyablement plumées se couvrent de nouveau d'un duvet neigeux*, l'idéal chaste (var. : *pur*) et noble se reforme.

Ce deuxième fragment se termine à : « sans crainte et sans jalousie ».

La phrase de la troisième variante, entièrement disparue du texte définitif, est à rapprocher d'un passage de l'étude de Gautier sur Heine, datée de 1856, où on lit : « Jamais poète n'a mieux fait frétiller le bout de la queue du dragon au coin d'une lèvre rose ; et avec quelle conviction il dit de Lusignan, l'amant de Mélusine : « Heureux homme dont la maîtresse n'était serpent qu'à moitié ! » Cette dernière citation figure d'ailleurs aussi dans l'introduction à *La Mer du Nord* signée par Nerval.

La seule correction apportée par Nerval à ce texte avant l'impression a eu pour effet de supprimer le voisinage de deux mots semblables : Gautier avait écrit : — *brillante* Pléiade où brillaient Wieland, Klopstock, Schiller et Goethe. Nerval a remplacé l'adjectif par *poëtique*. Mais l'imprimeur n'a pas tenu compte de cette judicieuse correction et la faute figure dans toutes les éditions, croyons-nous.

Toutes les autres modifications du texte résultent probablement de corrections sur épreuves et reviennent à Nerval. D'ailleurs, Théophile Gautier n'ayant jamais revendiqué ces lignes, on peut penser que le reste de l'étude sur Heine est sorti de la plume de Gérard.

Notons cependant que Gautier s'est paraphrasé d'assez près dans quelques passages de sa notice nécrologique sur Heine publiée dans le *Moniteur* du 25 février 1856, devenue la même année la préface des *Reisebilder* [2].

La collaboration littéraire de Gautier avec Gérard a duré de 1836 à 1852 environ ; la rédaction de l'étude sur Heine doit se situer entre l'automne de 1840, époque à laquelle Nerval a commencé à traduire

1. Seule variante publiée par Lovenjoul, qui avait lu : « esprit athlétique »
2. Th. Gautier : *Souvenirs romantiques*, éd. A. Boschot, note p. 351.

le poète allemand, durant son séjour à Bruxelles, comme l'établissent deux lettres [1], et la publication de la *Revue des Deux Mondes* en 1848. Gérard a connu Heine vers 1838, par l'intermédiaire d'Alexandre Weill, probablement [2]. De son côté, Gautier a dû rencontrer Heine (à Paris depuis 1831) vers 1837 ou 1838. Il lui a emprunté le sujet de son ballet *Giselle*, au sujet duquel il lui dédia un beau feuilleton en juillet 1841 [3]. Contrairement à ce que pensait Spoelberch de Lovenjoul, nous croyons que c'est vers mars 1848, alors que Gérard mettait au point ses traductions de Heine en compagnie de l'auteur lui-même, qu'il a demandé à Gautier des notes pour son introduction. En effet, à ce moment-là, Nerval qui terminait d'autre part son opéra-comique des *Monténégrins* était surmené. (Il s'effondra au printemps de 1849.)

Il est permis de penser que Gautier, en même temps qu'il rendait service à son ami, acquittait envers lui la dette qu'il avait contractée à son égard en lui demandant, deux ans auparavant (1846), des textes pour *La Turquie* de Camille Rogier [4]. Les remaniements ultérieurs du texte de Gautier, le fait qu'il se soit trouvé enrobé dans d'autres pages de Nerval, expliquent que cette collaboration ait pu longtemps demeurer inaperçue.

JEAN RICHER.

TROIS APOCRYPHES DE GÉRARD DE NERVAL

I

La délimitation exacte de l'œuvre de Gérard de Nerval est une étude relativement récente, les premières découvertes sur ce sujet datent d'un peu plus de vingt ans. A l'heure actuelle, malgré quelques inconnues, il semble que l'on puisse établir une liste des écrits nervaliens sans trop de risques d'erreur.

La préparation d'une *Bibliographie nervalienne* nous conduit à écrire cet article, en nous excusant du titre un peu elliptique et surtout inexact, mais en réalité, les faux écrits de Gérard, sont de plusieurs sortes, et il n'est pas possible de leur donner une dénomination unique, globale.

Avant d'examiner trois de ces écrits, nous croyons utile de faire un très rapide bilan des travaux de nos devanciers dans ce domaine. On remarquera que les divers pseudonymes ou initiales employés par l'auteur des *Chimères* ont contribué à compliquer le problème qui nous occupe.

Dès 1926, Aristide Marie (*Bibliographie des Œuvres de Gérard de Nerval*, Paris, H. Champion, p. XVI et suiv.), a fait justice du pseudo-

1. *Œuvres*, tome I, Bibliothèque de la Pléiade, lettres 71 à Heine, et 72 au Dr Labrunie.
2. *Ibid.*, p. 1260, note 4 de la lettre 57.
3. Reproduit au tome II de l'*Histoire de l'art dramatique*, p. 133 à 142, et dans le *Théâtre* de Gautier, p. 269 à 277.
4. Voir à ce sujet l'article de M. R. Jasinski, *Mercure de France*, 15 février 1925, et Nerval, *Le Voyage en Orient*, éd. Richelieu, 1950, tome IV, p. 119-122, texte établi, annoté et préfacé par M. G. Rouger.

nyme d'*Aloysius Block*, mais un autre pseudonyme, proche du précédent : *Aloysius*, signe deux pièces d'origine différente :

— *Les Banquets d'anciens écoliers*, article paru dans *Le Prisme* (1841) et qui est bien de Gérard de Nerval, mais l'autre :

— *Biographie singulière de Raoul Spifame*, parue dans *La Presse* des 17 et 18 septembre 1839 (et repris dans *Les Illuminés*) a été écrit « sur commande » de Gérard de Nerval, par Auguste Maquet, le collaborateur le plus assidu de Dumas père. On ne peut mettre en doute, à cet égard, l'affirmation d'A. Maquet [1].

De son côté, Nicolas I. Popa (*Les Filles du Feu*, Paris, H. Champion, 1931, t. II, p. 10 et suiv.) a établi que *Jemmy O'Dougherty* était une imitation libre (d'ailleurs indiquée par Nerval) d'après *Christophorus Bärenhäuter im Amerikanerlande*, de Charles Seasfield (au t. II des *Transatlantische Reiseskizzen*, Zurich, 1834) et cite à nouveau Auguste Maquet [1] pour rappeler qu'une seconde Fille du Feu : *Émilie*, est l'œuvre du collaborateur de Dumas, travaillant selon le plan conçu par Gérard de Nerval.

Un nervalien américain, W. T. Bandy [2], a apporté une nouvelle contribution à ces études en retirant à Gérard la paternité de divers contes fantastiques : *La Sonate du Diable* (non cité par A. Marie), *La Métempsychose* et *Le Barbier de Gœttingue* (tous deux signés : *Un Pythagoricien moderne*) et *Portrait du Diable* (signé : G. L.).

Enfin, M. Gilbert Rouger [3] a montré que Gérard de Nerval n'est pour rien dans les écrits signés : *Édouard de Puycousin*, lequel était un ami de J. Méry. Le Catalogue Auteurs de la Bibliothèque Nationale (tome paru en 1933) à l'article NERVAL, non seulement maintient à son actif le conte : *La Nuit du 31 Décembre* (Bibliographie A. Marie, n° 304), mais y ajoute trop généreusement une demi-douzaine de brochures toutes signées *Édouard de Puycousin*.

En revanche, M. Gilbert Rouger [3] croit devoir attribuer à Nerval une série d'articles signés *C. de Chatouville*, parus dans *Le Musée des Familles* entre 1844 et 1850. Nous reviendrons sur ce pseudonyme dans le dernier paragraphe de cet article.

A ce pseudonyme, nous pouvons ajouter les suivants qui dissimulent d'une façon certaine le poète :

— *M. Beuglant* pour { — *M. Dentscourt ou le Cuisinier d'un grand homme* (1826) ; — *Les Hauts faits des Jésuites* ... (1826) ;

— *Gérard* pour { — *Les Elégies Nationales* (1826) ; *L'Académie* .... (1826) ; — *La France guerrière* (1827) ; — *Faust*, et des traductions de poésies allemandes ;

— *Louis Gerval* pour diverses poésies ;

— *Fritz* et les initiales : G ; G-D ; Gd ; G. de L. ; G. de N. ; et G. G. (collaboration Gautier-Nerval), pour des articles divers.

En résumé, Gérard de Nerval n'a signé et publié lui-même que trois écrits dont il n'est vraiment pas l'auteur : *Jemmy*, *Émilie* et *Le Roi de Bicêtre* ; tous les autres lui ont été attribués sans qu'il en porte la moindre responsabilité.

1. Gustave Simon, *Histoire d'une collaboration. Alexandre Dumas et Auguste Maquet*. Paris, Crès, 1919, p. 14-16.
2. *Revue de Littérature comparée*, 1948 et 1949.
3. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1949.

II

Aristide Marie, dans sa *Bibliographie des Œuvres de Gérard de Nerval*, décrit les deux opuscules suivants :

N° 69. COMPLAINTE SUR LA MORT DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR LE DROIT D'AINESSE DECOUPÉ (lire : déconfit) AU LUXEMBOURG, FAUBOURG SAINT-GERMAIN ET ENTERRÉ DANS TOUTE LA FRANCE EN L'AN DE GRACE 1826, ACCOMPAGNÉE DE NOTES, COMMENTAIRES ET PIECES JUSTIFICATIVES ET PRECEDÉE D'UNE PREFACE par CADET ROUSSEL et une société de jurisconsultes et gens de lettres. Paris, Touquet, Galerie Vivienne, s. d. (1826), in-32, 55 p. (Bibl. Nat., 8° Lb[49] 390).

Il y eut quatre éditions de cette brochure dans la même année, dont la dernière est augmentée de deux couplets et de deux notes.

N° 73. COMPLAINTE SUR L'IMMORTALITE DE M. BRIFFAUT. Par CADET ROUSSEL, auteur de plusieurs ouvrages politiques et littéraires sur le même air de la dernière du même auteur. Paris, Chez tous les marchands de nouveautés, 1826, in-32, 31 p. (Bibl. Nat., Ye 39612).

M. Jean Richer, dans la Notice bibliographique (p. 203-206) de son étude sur Gérard de Nerval (Paris, Pierre Seghers, 1950), déclare : « La liste des œuvres que nous donnons ne comprend en principe que des volumes d'authenticité certaine et quelques importantes premières publications dans des périodiques », mais ne cite pas ces brochures. Nous supposons qu'il en a reconnu le caractère étranger, mais comme il ne cite pas non plus : *M. Dentscourt ou le cuisinier d'un grand homme*, ni *Les Hauts Faits des Jésuites* (parus en 1826), qui sont bien de Gérard, nous ignorons son opinion sur ces œuvres de jeunesse.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas connaissance que les deux *Complaintes* aient été signalées comme étant des apocryphes. A tout hasard donc, nous nous permettrons d'en dire quelques mots.

Le premier responsable de l'erreur d'attribution nous paraît être Charles Nauroy, dans son petit livre sur les plaquettes romantiques [1] publié en 1882.

L'explication de cette erreur pourrait être une fausse déduction de la lecture du titre de : *M. Dentscourt...* précisément. Fausse déduction dont l'origine se trouve dans la disposition typographique du titre pouvant créer une confusion :

MONSIEUR / DENTSCOURT / OU / LE CUISINIER D'UN GRAND HOMME / PAR M. BEUGLANT / POETE AMI DE CADET ROUSSEL / *auteur de la fameuse complainte sur le Droit d'ainesse* / (fleuron) / Paris, / Touquet, Galerie Vivienne, / MDCCCXXVI. In-32, 7-32 p.

En effet, les mots : *Auteur de la fameuse complainte sur le Droit d'aînesse*, sont imprimés en italique et séparés de telle façon des mots : Poète ami de Cadet Roussel, imprimés en petits caractères romains, que l'on peut croire que l'auteur de *Monsieur Dentscourt...* est aussi celui de la *Complainte....* Par déduction logique, Nauroy attribuait à Nerval l'autre complainte.

Sans doute le fait que Gérard ait publié, toujours dans cette année 1826, son autre satire de *L'Académie ou les Membres Introuvables* a-t-il contribué à rendre plausible cette interprétation. Mais on doit remarquer que ces deux *Complaintes* ne figurent pas dans la liste manuscrite de ses œuvres que dressa Gérard, liste publiée par Paul Lacroix

1. Charles Nauroy, *Bibliographie des Plaquettes romantiques*. Paris, Charavay frères, 1882, in-16, p. 50-57.

en 1869 [1] et reproduite par A. Marie. La même remarque vaudra pour la troisième brochure faussement attribuée à Nerval et dont nous parlerons dans la troisième partie de cet article. Bien que ladite liste ne contienne pas tout, il n'y a pas de raison pour admettre un oubli de Gérard de Nerval, qui n'omet aucun de ses authentiques écrits de jeunesse ; oubli qui porterait sur *trois* brochures.

Enfin, les deux *Complaintes* ne figurent pas, avec juste raison, dans la première édition d'ensemble des *Œuvres* de Nerval, chez Michel Lévy, Paris, 1867-1877, 6 vol.

L'identité de l'auteur des *Complaintes* est connue depuis longtemps, car J. M. Quérard, dans ses *Supercheries Littéraires dévoilées* [2] révèle que CADET ROUSSEL n'est autre que Félix Bodin, publiciste et historien, né à Saumur en 1795 et mort à Paris en 1837. C'est lui qui le premier eut l'idée d'écrire des résumés d'histoire [3] ; il collabora aux gazettes de l'époque et c'est sous ses auspices que Thiers, alors inconnu, commença son *Histoire de la Révolution Française* [4].

Félix Bodin est aussi l'auteur de divers opuscules littéraires et politiques, ces « petits livres » dont parle Nerval que nous citons plus loin [5].

Le Catalogue de la Bibliothèque Nationale indique Félix Bodin comme auteur de la *Complainte sur la Mort du droit d'aînesse*, mais omet l'autre *Complainte*. Par ailleurs, contradictoirement, le même catalogue les attribue à Gérard de Nerval.

Celui-ci a, deux fois de suite, dédié ses premières ébauches : « A son ami Cadet Roussel » (*Les Hauts Faits des Jésuites*, 1826, et *Monsieur Dentscourt...*, 1826) ; il dut être fort lié avec Félix Bodin à cette époque ; cependant, on ne connaît aucune lettre échangée et Nerval ne cite son nom que dans une note manuscrite intitulée : *Pour la Biographie des Biographes*, où il se décrit lui-même : « Gérard, autrement dit M. Beuglant, le plus jeune peut-être de nos hommes de lettres, c'est un petit homme un peu plus grand que ses in-32, et qui va déjà avec ses petits manuscrits chez de petits libraires, pour faire de petits livres ainsi que les Félix Bodin et Collin de Plancy, de la boutique de scandale dressée sous la raison Touquet et C^ie^ ». 1825 [6].

On peut supposer que l'activité de Félix Bodin s'orientant de plus en plus vers la politique (il devait devenir député après la Révolution de 1830), ses relations avec Nerval s'espacèrent rapidement et cette amitié dont s'honorait le poète débutant fut de très courte durée.

III

Aristide Marie, dans sa *Bibliographie* (p. 49), et Jean Richer après lui (*Gérard de Nerval*, 2e édition refondue, Paris, Pierre Seghers, p. 210) attribuent encore à Nerval un opuscule intitulé :

NOS ADIEUX / A LA CHAMBRE DES DEPUTES / DE L'AN 1830 / OU / ALLEZ VOUS EN / VIEUX MANDATAIRES /. Par le père Gérard, /

1. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. Cf. Bibliographie A. Marie, p. 15 à 17 et également : Gérard de Nerval, *Œuvres*. Édition A. Béguin et Jean Richer, « Bibliothèque de la Pléiade », 1952 (p. 464-465), texte exact.
2. Paris, 1869, tome I, p. 616.
3. Citons : *Résumé de l'Histoire de France* (Paris, Lecointe et Durey, 1821) ; *Résumé de l'Histoire d'Angleterre* (Paris, Lecointe et Durey, 1824, in-18) ; *Introduction à l'Histoire Universelle* (Paris, Lecointe et Pougin, 1832, in-18), etc.
4. *Histoire de la Révolution Française accompagnée d'une Histoire de la Révolution de 1355 ou des Etats Généraux sous le Roi Jean*, par MM. A. Thiers et Félix Bodin. Paris, Lecointe et Durey, 1823, in-8°.
5. Tels que : *Diatribe contre l'art oratoire*, 1824 ; *Le Père et la Fille* (avec Philarète Chasles), 1824.
6. Bibliographie A. Marie, p. XI.

patriote de 1789, ancien décoré de la prise de la Bastille. / Dédiés / aux Electeurs de Paris / et de toute la France. / Prix 60 cent. / A Paris, / Chez les Librairies du Palais Royal / et tous les Marchands de nouveautés. / 1831. / In-32, titre et 24 p. Couverture bleue reproduisant le titre. Il existe deux exemplaires de cette brochure à la Bibliothèque Nationale (Ye 43661 et Lb^{51}. 628).

Sur le premier feuillet (recto et verso) une Dédicace : Au Peuple. (Signée :) Le père Gérard. Le texte comporte ensuite 74 couplets de 4 vers avec le refrain : « Allez vous en Vieux mandataires, Allez vous en chacun chez vous ».

Cette brochure fut réimprimée pour la première fois dans le tome VI des *Œuvres* de Nerval, publié en 1877 chez Michel Lévy.

Nous pensons qu'Aristide Marie n'a jamais lu cette plaquette et l'a insérée sans contrôle dans sa *Bibliographie*, se fiant à la double autorité que représentait pour lui le livre de Charles Nauroy, cité plus haut, et l'impression dans l'édition collective de 1877.

Il en est bien excusable, car la similitude des pseudonymes a abusé tout le monde jusqu'à maintenant et même Quérard a fait cette confusion entre GÉRARD et le Père GÉRARD.

Nous avons déjà signalé ci-dessus que cette brochure ne figurait pas dans la liste autographe établie par Gérard. Ajoutons aussi que le poète s'est nettement authentifié à nous, en nous révélant, dans la *Biographie des Biographes*, les *deux* seuls pseudonymes qu'il emploie à cette époque : « Gérard autrement dit M. Beuglant.... »

Ouvrons maintenant cette petite brochure. On ne peut être que frappé par l'indigence et la médiocrité du style, quant à « l'esprit » des couplets ce n'est qu'une pâle imitation de celui de Béranger. Nous en verrons plus loin la raison.

La Dédicace : Au Peuple, commence en ces termes : « Le père Gérard, comme vous savez, braves gens, fut un honnête patriote de 1789, qui publia non pas de gros livres, mais de petits écrits destinés à l'amusement et surtout à l'instruction du peuple. Il avait fait d'assez bonnes études, il était malin, homme de bon sens et ne se laissait pas séduire par de belles paroles... », etc.

En réalité, comme nous le verrons, si l'auteur de la brochure a raison de citer en exemple la malignité et le bon sens du père Gérard, il fait erreur quant à son instruction et ses soi-disants petits écrits [1].

La Dédicace se termine ainsi : « (...) Le père Gérard offre à ses lecteurs populaires la biographie chantante de nos députés et, plus tard, celle de nos ministres, braves gens d'ailleurs qui n'ont pas mal fait leurs affaires tout en dérangeant les nôtres. »

Voici les deux premiers couplets, dont le refrain se chante sur l'air : « Allez vous en gens de la noce » :

Votre insupportable éloquence
Neuf mois nous fit gémir assez.
Il était bien temps que la France,
Vit tous ses sauveurs enfoncés.

Allez vous en vieux mandataires,
Allez vous en chacun chez vous.

Vous avez pris toutes les places,
Après vous il ne reste rien,
Et nous voyons, heureux paillasses,
Que vous voulez tous notre bien.
(*Refrain.*)

1. De même dans le titre de la brochure, la mention : « Ancien décoré de la prise de la Bastille », qui est une affirmation fantaisiste.

Les couplets suivants passent en revue les Députés élus lors des élections de Juillet 1830, avant le renversement de Charles X. Ils sont riches en anecdotes et en allusions (avec notes en bas de page) sur les députés et sur la vie politique locale de tous les départements. Voici le dernier :

Brave Dupont, brave Lafayette,
Un tel refrain n'est pas pour vous,
La France entière vous répète :
Patriotes veillez pour tous.
Grands citoyens, chefs populaires
Nous vous nommons, défendez nous.

A priori, les caractéristiques du style et du texte, interdisent de penser que ce soit un écrit de Nerval, alors âgé de vingt-trois ans et à la fois : incapable de connaître tous ces multiples aspects de la vie publique et n'ayant jamais eu le goût, heureusement pour la littérature, de s'y consacrer. La brochure est l'œuvre d'un politicien très au courant des événements politiques et parlementaires.

Deux détails seulement pourraient faire naître un doute contraire ; dans la 10e strophe d'abord :

Gaétan, qui se désespère
Pleure la croix, pleure les lys.
Il n'est pas digne de son père.
Voilà ce qu'on dit à Senlis.
. . . . . .

(Une note du Père Gérard sur ce Gaétan : c'est le fils de l'honorable Larochefoucauld-Liancourt.)

Ce mot de *Senlis* accroche l'œil, mais est-il là pour autre chose que la nécessité de la rime ? Nous en doutons. Une autre strophe prend à partie « l'oiseau Jay » :

Nommez au bord de la Gascogne,
Un éligible à cinq cents francs.
Car l'oiseau Jay nous abandonne,
Et nous voulons des gascons francs.
. . . . . .

Nous nous rappelons que le Rédacteur du *Constitutionnel* avait été attaqué en 1830 par Gérard de Nerval (*M. Jay et les pointus littéraires*) dans *La Tribune Romantique*, mais pour son animosité contre le Romantisme et *Hernani*, non en tant que parlementaire.

Isolées du contexte, les deux strophes ne nous ont pas paru marquées de la main de Gérard de Nerval et ces *rencontres* nous semblent fortuites.

Nous admettons bien volontiers que des présomptions ne suffisent pas pour apporter la preuve que Nerval n'est pas l'auteur de *Nos Adieux...* ; aussi allons-nous essayer de montrer la véritable personnalité de celui qui se cache sous le nom du Père Gérard.

Mais tout d'abord, pour en comprendre la signification, il nous faut remonter dans le passé. Nous verrons alors que le Père Gérard, de personnage réel à l'origine, deviendra ensuite un symbole :

MICHEL GÉRARD, dit le Père GÉRARD, naquit [1] dans les faubourgs de Rennes, en la paroisse de Saint-Martin des Vignes, le 2 juillet 1737. Il était le fils de cultivateurs aisés et fut cultivateur lui-même, établi à Tuel-en-Montgermont, près de Rennes. Marié avec une veuve, Marie Rouaud, il n'eut pas de descendance.

2. Cf. Archives d'Ille-et-Vilaine. C. 1807. Son prénom est bien Michel et non François, comme l'imprime à tort Quérard.

En 1789, il est du nombre des sept députés de la Sénéchaussée de Rennes qui furent élus pour les États Généraux [1]. Son nom, avec la mention : laboureur, figure avec ceux de MM. Glezel, Lanjuinais, Le Chapelier (tous trois avocats) ; Huart, négociant ; Hardy de la Largère, Maire de Vitré, et Fermont, Procureur au Parlement.

Liste assez symptomatique, prouvant que Michel Gérard, simple paysan et peu instruit, possédait cependant une personnalité capable de s'imposer. En effet, il se rend à l'Assemblée à Versailles en habit breton et se fait remarquer de Louis XVI qui lui dit : « Bonjour, mon bonhomme ». Il n'en fallut pas plus pour le signaler à l'attention des chroniqueurs et gazetiers. A l'Assemblée, il se fait vite une réputation de droiture, de solide bon sens et, dans ce milieu différent du sien, il sut, en plusieurs occasions, répliquer ironiquement. Ainsi, à un de ses collègues lui demandant ce qu'il pensait : « Je pense, dit-il, qu'il y a beaucoup de coquins parmi nous ».

Il aborda la tribune le 11 décembre 1789, puis le 1er mars et le 22 juin 1790. En novembre, impatient de la lenteur des travaux de l'Assemblée Constituante, il proposa que celle-ci ne fut pas payée...

Bref, le personnage, par son parler, son costume et son caractère, devint (comme d'autres dans nos législatures contemporaines) un type populaire, sous le nom du père Gérard.

La session de l'Assemblée terminée (30 septembre 1791), le père Gérard revint à Tuel, ne s'occupa plus de politique et mourut le 6 décembre 1815 [2].

Quelques exemples puisés dans la littérature écrite à son propos donneront une idée de sa popularité :

1. Motion du père Gérard député de Basse Bretagne déposee sur le Bureau à l'Assemblée des Jacobins, le 27 avril 1790. Paris, les Marchands de nouveautés, 1790, in-8°, 28 p. [3].

En réalité cette Motion est un pamphlet royaliste, d'auteur inconnu. On y lit cette déclaration attribuée au père Gérard : « Lorsque je me suis vu avec vous pour la première fois, en entendant de si beaux discours, je me serai cru dans le paradis si je n'avais vu là tant d'avocats et de procureurs ».

2. Le Retour du père Gérard à sa ferme. Comédie en un acte et en prose. Paris, Au Bureau du Patriote français, 1792, in-12, 18 p., et Lille, 1792, in-8°, 35 p.

Cette pièce fut jouée au Théâtre Molière le 31 octobre 1791 [3].

3. L'Horloge du Laboureur..., dédiée à M. Gérard, député. Paris, 1791, in-4°, gravure en couleurs [3].

4. Lettre du père Gérard aux soldats et officiers des armées de France et à toute la Nation sur la présente guerre. (Paris), Piron, s. d., in-8°, 8 p. (Bibl. Nat., 8° Lb[39] 5888).

5. Lettre du roi d'Angleterre au père Gérard et réponse du père Gérard, au roi d'Angleterre, s. l. n. d., in-8°, 16 p. (Bibl. Nat., 8° Lb[39] 9314).

1. Cf. aux Archives Nationales : Carton B[I] 26. *Cahier des Charges, Instructions, Vœux et Griefs du Peuple de la Sénéchaussée de Rennes, pour être présenté à la prochaine Assemblée des États Généraux du Royaume.* A Rennes, de l'imprimerie de N. Audran, rue aux Foulons, MDCCXXXIX, in-16, 86(2) p.

Cf. aussi le Carton B[III] 37.

2. Sur le père Gérard voir :

René Kerviler, *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, liv. Ier, t. 51. Rennes, 1904, in-8° (p. 451 et suiv.).

Levot, *Biographie bretonne*. Vannes, 1852-1857, 2 vol. in-4°.

Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*. Paris, Didot, 1852-1866 (t. XX).

M. de Surgères, *Iconographie bretonne*, I, 104, et II, 322 (15 pièces décrites).

3. Cité par René Kerviler, *op. cit.*

6. Motion de M. Gérard... sur les fiefs chéans et levans. Paris, Impr. de Le Hodey, s. d., in-8°, 16 p. (Bibl. Nat., 8° Lb[39] 8719).
7. Les souvenirs du père Gérard. Rouen, Impr. de Guilbert et Herment, s. d., in-8°, 8 p. (Bibl. Nat., 8° Lb[42] 1345).

Bien entendu, nous le rappelons, toutes ces brochures ne sont pas l'œuvre du père Gérard.

Mais celui qui consacrera la popularité du paysan breton et le fera entrer dans la légende sera le conventionnel Collot d'Herbois avec son :

Almanach du père Gérard pour l'année 1792, la troisième de l'Ere de la Liberté. Ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société des Amis de la Constitution séante aux Jacobins à Paris. Par J.-M. Collot d'Herbois. Au Bureau du Patriote français et chez Buisson, rue Hautefeuille, 1792, in-12, 84 p. [1].

Le texte est une suite de dialogues supposés entre le père Gérard et les gens de son village. Collot d'Herbois prête d'ailleurs au laboureur breton un langage et des idées qui contrastent avec les siens. Le succès de l'Almanach fut très vif et il fut réimprimé dans un grand nombre de départements avec parfois un titre différent et dans d'autres formats ; il y eut des traductions en patois et même en anglais et en allemand. L'une des éditions porte un frontispice de Borel, gravé par De Launay, représentant le père Gérard au milieu d'un groupe de paysans [2].

L'Almanach suscite des réfutations et des imitations [3]. Enfin, un obscur publiciste se sert aussi du nom pour attirer les lecteurs [4].

Trente-quatre ans après la mort de Collot d'Herbois en 1796, malgré les événements combien marquants du Premier Empire, le nom ou plutôt le symbole attaché au nom du père Gérard, n'est pas oublié, car, en 1830, paraît un nouvel Almanach :

Almanach du père Gérard. Publié chez l'auteur, 65, rue Montmartre à Paris [5].

Peut-on imaginer encore que Gérard de Nerval puisse être l'auteur de cet Almanach, comme il serait aussi celui de *Nos Adieux à la Chambre de 1830* ? Nous ne le croyons pas, ceci d'autant plus qu'à cette période de sa vie il habite chez son père, le Dr Labrunie, au 72 de la rue Saint-Martin et non au 65 de la rue Montmartre.

Donc, un personnage X... utilisait la renommée toujours vivante du père Gérard pour s'en servir au mieux de ses propres intérêts. Quel était cet X... ?

Nous croyons l'avoir identifié en la personne de Joseph BERNARD, né à Brest le 25 août 1792 (donc breton comme le père Gérard et n'ignorant rien de sa popularité). Il fait ses études à La Flèche et à Sainte-Barbe. Il est avocat au barreau de Rennes, écrit des romans [6],

1. Cf. John Grand-Carteret, *Les Almanachs français*. Paris, 1896, in-8° (p. 274).
2. *Op. cit.*
3. Citons : *Almanach de l'Abbé Maury ou réfutation de l'Almanach du père Gérard.* A Coblentz, 1792, in-32.
Instruction nouvelle pour servir aux habitants des campagnes de contre-poison à l'Almanach du père Gérard... Paris, Pichard, 1792, in-8°, 76 p.
Almanach de la mère Gérard. 1792, in-18.
4. *Les Entretiens du père Gérard sur la constitution politique et le gouvernement révolutionnaire du peuple français* (signé : Par le citoyen François Boissel, 8 avril 1793). Paris, Au secrétariat de la Société des Jacobins, s. d., in-32, 190 p. (Bibl. Nat., Lb[41]. 2882).
5. *Ibid.*, n. 1.
6. *Charles.* Paris, « Les Marchands de nouveautés », 1825, 4 vol. in-12 (Bibl. Nat., Y[2] 22293 /22296).

puis vient se fixer à Paris au début de 1829 et tourne son activité vers la politique, dans l'opposition libérale à Charles X et plus particulièrement contre le ministère de Polignac.

Ainsi en témoigne sa brochure (anonyme) publiée entre 1829 et 1830, qui constitue la première manifestation de la « réincarnation » du père Gérard, la seconde étant l'Almanach de 1830, signalé plus haut :

Discours prononcé par le père François Gérard, électeur de Saint-Martin devant les électeurs de sa commune et grand nombre d'assistants jeunes et vieux. (Paris), Imprimerie de Goetschy, s. d., in-8°, 4 p. (Bibl. Nat., Lb[49]. 1326).

Cette brochure fut également imprimée à Troyes, Angers et Lyon (Bibl. Nat., Lb [49]. 1326 A, B, C). On remarquera que Joseph Bernard commet la même erreur que Quérard en donnant au père Gérard, le prénom de François au lieu de Michel ; en revanche, il cite correctement le nom de la paroisse.

Après la Révolution de Juillet, Joseph Bernard est nommé, le 10 août1830, Préfet des Basses-Alpes, puis Préfet du Var en janvier 1831, mais il est presque aussitôt révoqué par Casimir Périer pour avoir refusé de se conformer à une instruction ministérielle. Aux élections de juin 1831 il se présente et est élu député de Toulon [1].

Il ne siégera que pendant une législature et, en 1835, nommé Conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, il abandonne la vie politique et restera dans ses fonctions jusqu'à sa mort, à Cauterets, le 10 août 1864.

La genèse de *Nos Adieux à la Chambre de 1830...* se trouve ainsi facilement expliquée. Genèse politique d'abord. Préfet révoqué, Joseph Bernard rentre dans l'opposition, sa verve et son humeur satirique vont s'exercer contre les députés de la Chambre élue en juin-juillet 1830. On sait que peu de temps après l'établissement de la Monarchie de Juillet, l'agitation reprend et les ministères qui se succèdent doivent faire face à la fois aux légitimistes qui préparent un retour de Charles X et aux républicains mécontents d'une politique sociale qu'ils jugent trop timide.

Nous avons souligné que les détails du texte de *Nos Adieux...* trahissaient un politicien comme auteur, nous ajouterons que parmi ces détails il en est de plus nombreux sur les députés des départements du midi de la France, ce qui se comprend, Joseph Bernard ayant été deux fois préfet dans la région.

Genèse littéraire. Dans un autre ouvrage [2], où il relate son amitié avec le chansonnier Béranger, Joseph Bernard nous apprend qu'il se lia avec lui dès 1829 et, à l'entendre, le chansonnier n'aurait presque jamais écrit de couplets sans les avoir soumis, au préalable, à l'approbation ou aux critiques de son ami. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Joseph Bernard se soit cru capable de faire aussi bien que Béranger, à moins de penser que l'auteur du *Vieux Sergent* n'ait contribué à la rédaction des couplets ?

Précisément, une autre preuve de l'amitié entre les deux hommes peut être trouvée dans la 46e strophe de *Nos Adieux...* :

D'un avocat plein de rancune
L'Yonne va donc se purger

1. *A MMrs les Électeurs de la ville de Toulon* (compte rendu de mandat, 28 avril 1832), s. l. (Paris), Imprimerie de Guiraudet, s. d., in-8°, 4 p. (Bibl. Nat., Le[62] 9),

2. *Béranger et ses chansons*, d'après des documents fournis par lui-même et avec sa collaboration avec Joseph Bernard. Par Joseph Bernard. Paris, E. Dentu. 1858, in-8°, 420 p. (cf. la Préface).

Jacqueminot de Pampelune
N'accusera plus Béranger.

. . . . . .

(Note du Père Gérard : En buvant leur excellent vin de Bourgogne, les électeurs d'Auxerre chantent Béranger. Renommeront-ils l'homme qui fit mettre notre grand poète en prison ?)

A notre connaissance, Joseph Bernard n'a jamais avoué la paternité de son pamphlet anonyme de 1831, mais il est compréhensible que, devenu haut fonctionnaire, il jugea prudent de ne pas attirer l'attention et la rancune de ceux qu'il avait raillés en chanson.

Enfin, il nous reste à ajouter que le « mythe » du père Gérard devait être de bon rapport, car un autre publiciste, Elphège BOURSIN, l'annexa à son tour un peu plus tard. Il édita, du 30 septembre 1878 au 7 août 1887, une *Gazette du père Gérard*, destinée aux campagnes, ainsi qu'un *Almanach du père Gérard* [1], sans compter une *Histoire de la Révolution française racontée par le père Gérard* [2] et divers écrits sous la même référence.

Nous espérons avoir mis en lumière ces quelques points de l'histoire littéraire des premières années d'écrivain de Gérard de Nerval. C'est la période où le poète s'essaye, marqué encore par diverses influences. Dans la seule année 1826, Gérard écrit trois petits opuscules satiriques :

— *Monsieur Dentscourt ou le Cuisinier d'un grand homme.*
— *L'Académie ou les Membres introuvables.*
— *Les Hauts faits des Jésuites...*

c'est beaucoup et c'est assez. Il ne continuera pas dans cette voie qui lui est étrangère.

En ces années 1830-1831, Gérard se préoccupe avant tout de poésie et non de politique. Il traduit Gœthe, Schiller, Klopstock, la *Lénore* de Burger, et écrit ses premières *Odelettes*. Le ton badin de *Mes Prisons*, qui se rapportent aux souvenirs de cette époque, montre qu'il traverse les événements en artiste et en observateur curieux des mœurs du temps, non en partisan mêlé aux mesquines préoccupations des luttes électorales.

IV

Nous avons signalé, au début de cet article, que M. Gilbert Rouger avait remarqué [3], dans une publication intitulée : *Musée des Familles* [4], une série de textes signés : C. de Chatouville et parus entre 1844 et 1850. Textes et style étrangement similaires à ceux de Gérard de Nerval sur l'Orient, l'Allemagne, la Belgique.

M. Rouger a réimprimé trois de ces textes dans le tome IV de son édition critique du *Voyage en Orient* [5].

MM. Albert Béguin et Jean Richer, dans leur édition des *Œuvres* de Nerval [6], ont également publié un quatrième article : *Il y avait une fois une ville*, comme texte complémentaire d'*Isis*, des *Filles du Feu* (p. 1174-1175).

Dans son étude, M. Gilbert Rouger dit : « Il semble que C. de Cha-

1. Aux Bureaux du père Gérard, 15, rue Malebranche. In-12 (cf. John Grand-Carteret, *op. cit.*)
2. Paris, 1881, in-8° (Bibl. Nat., La^{32} 490 *bis*).
3. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1949 (p. 416-430).
4. *Musée des Familles*. Lectures du soir. Paris, in-8°. A paru de 1833 à 1900 et forme 67 vol. (Bibliothèque Nationale, Z 5215).
5. Paris, Imprimerie Nationale, 1950, 4 vol. in-8°.
6. Bibliothèque de la Pléiade. Paris, 1952, in-16.

touville ait été un pseudonyme passe-partout, tel « Lord Pilgrim » dans *L'Artiste*, indifféremment utilisé par les collaborateurs habituels des périodiques [1]. Mais si Pitre-Chevalier [le Rédacteur en chef] et Méry endossèrent parfois ce déguisement, la plupart des articles attribués à Chatouville entre 1844 et 1855 sont vraisemblablement de la main de Gérard : sans doute ne lui déplut-il pas de signer d'un nom d'emprunt une production assez hâtive dont il ne tirait qu'une médiocre fierté. »

Il nous a paru utile d'examiner cette question de plus près.

Le nom C. de Chatouville apparaît pour la première fois dans la liste des collaborateurs du tome 14 (octobre 1846 à septembre 1847). Celui de Gérard de Nerval apparaît dans le tome 16 (octobre 1848 à septembre 1849), conjointement avec C. de Chatouville, mais dans aucun tome, le dépouillement des Tables le montre, le nom de Nerval n'apparaît en bas d'un article.

Comme le dit M. Rouger, on peut conclure que Nerval avait bien l'intention de collaborer sous son nom, mais jugea que la copie fournie, trop rapidement rédigée, n'était pas digne de lui, de son souci de perfection.

Toutefois, le nombre (plus de 60) et la diversité de ces articles, nous empêchent de croire à une part importante de production nervalienne : articles sur les animaux, chroniques des salons de peinture, sujets historiques, géographiques, religieux, souvenirs de voyage, traductions, etc.

Il est manifestement impossible d'attribuer à Nerval tout cet ensemble hétéroclite. Il est même permis d'avoir un doute au sujet de certains des articles qui lui sont attribués, ainsi : *Un Souvenir de Choubrah* (*Caire*), publié dans le numéro d'octobre 1850 (p. 17-18) et réimprimé par M. Rouger dans le tome IV de son édition du *Voyage en Orient*. En effet, on y lit : « ... Il y a deux ans, je visitais au Caire le palais des Vice-rois d'Égypte ..., etc. », or, ce n'est pas en 1848 qu'eut lieu le voyage de Gérard de Nerval, mais en 1843.

Plutôt qu'une faute de mémoire, ne faut-il pas voir là la preuve que l'article est d'un autre ?

Par contre, nous lisons dans la chronologie nervalienne, publiée par MM. Albert Béguin et Jean Richer, en tête de leur édition des *Œuvres* de Nerval (p. 20) : « Au mois d'août 1847, voyage au Havre ».

Cette indication est précieuse (si toutefois elle est indépendante du résultat des recherches de M. G. Rouger) car, en effet, elle contribue à authentifier Gérard de Nerval comme auteur d'un des articles signés : C. de Chatouville. En effet, dans le tome 14 du *Musée des Familles*, numéro de septembre 1847, figure un article intitulé : *Du Havre à New-York. Anecdote transatlantique*, qui débute ainsi : « Le samedi 7 du mois dernier, à trois heures de l'après-midi, j'étais avec une foule immense sur les quais du Havre ..., etc. ».

En résumé, tenant compte des réserves exprimées ci-dessus, on pourrait essayer de rédiger une liste (provisoire) des articles de Nerval parus sous la signature : C. de Chatouville, dans le *Musée des Familles* ; personnellement, nous la verrions comme il suit, étant entendu qu'elle n'est point limitative :

a. Dans le t. 12 (1844-1845), p. 154-159 : *Histoire des Télégraphes*. De cet article je détache le passage prophétique suivant : « [...] Un jour viendra qui n'est pas loin où le fluide électrique sera l'agent universel. Avec lui

1. Après la mort de Gérard de Nerval, la signature : C. de Chatouville, ne cessera pas de figurer sous d'autres articles.

on fera sonner à la fois toutes les horloges publiques, et, si l'on veut, toutes les horloges particulières ; on allumera d'un geste après le coucher du soleil, cent mille flambeaux qui le remplaceront dans les villes (la campagne seule aura des clairs de lune et d'étoiles) ; on pourra scruter le fond des mers aux yeux des poissons épouvantés ; la guerre deviendra impossible tant il sera possible de faire sauter à distance un vaisseau, une forteresse, une ville... ».

b. Dans le t. 13 (1845-1846), nº de juin 1846 : *Lettres sur la Belgique.* Signé : Schmit. Selon M. Gilbert Rouger, et cela me paraît fort juste, il faut voir dans ce nouveau pseudonyme, l'homologue du *Fritz* adopté par Nerval pour signer ses *Lettres de voyage* dans *La Presse* en 1840.

c. Dans le t. 14 (1846-1847), nº de septembre 1847 : *Du Havre à New York.*

d. Dans le t. 16 (1848-1849), p. 65 : *Les Comédiens ambulants,* et dans le nº de septembre : *Il y avait une fois une ville* (réimprimé par MM. Béguin et Richer).

e. Dans le t. 17 (1849-1850), p. 33 : *Rouen quai de Paris* (?).

P. 158-160 : *La Confession d'un chercheur d'or.* Cet article est à rapprocher de celui publié dans l'*Almanach pour rire 1850,* sous le titre : *Deux utopies* ; bien qu'anonyme, il est de Nerval et traite en partie du même sujet.

Dans ce même tome 17 (avril 1850), p. 206-208 : *Mœurs de l'Orient. Les Bayadères de Perse et leurs chants. Les Barbiers turcs et leurs boutiques* (ce dernier réimprimé par G. Rouger).

f. Dans le t. 18 (1850-1851), octobre 1850 : *Un souvenir de Choubrah,* p. 17-18 (?) (réimprimé par G. Rouger).

Nous n'allongerons pas inutilement cet article par l'énumération des autres textes non retenus. Nous reconnaissons que notre discrimination est très arbitraire, mais elle est dictée par un souci de prudence, ne voulant pas encombrer l'œuvre de Gérard de Nerval de productions parasites, avant d'être certain qu'il en est l'auteur.

Aussi nous demandons de ne voir dans cet examen qu'un élément pour une recherche ultérieure plus approfondie.

Concluons. L'œuvre de jeunesse de Gérard est allégée de trois médiocres écrits qui faisaient peu d'honneur au poète que nous aimons. Nous croyons que, désormais, il n'y a plus rien à rayer, ce qui reste est bien à lui. Il subsiste toutefois un problème, inverse : rechercher ses écrits perdus.

Cet article n'est pas prévu pour cela. Toutefois, nous voudrions attirer l'attention des lecteurs de cette Revue sur deux opuscules que nous n'avons pas retrouvés à l'heure actuelle. Nous serions heureux de recevoir éventuellement des indications à cet égard.

Le premier opuscule contient un texte *encore inconnu* de Gérard de Nerval, c'est *Le Messager Boiteux de Paris. Almanach pour 1850.* Paris, Aubert et Cie, 1850, in-16. Il est bien signalé par Aristide Marie (*Bibliographie...,* p. 176), mais il ne l'a pas eu entre les mains.

Le second n'est pas mentionné par A. Marie, mais par John Grand-Carteret (*op. cit.,* nº 2558) :

Almanach Fantastique des Conteurs. Dialogue des morts sur des vivants par un Homme d'Etat en disponibilité qui faisait autrefois la pluie et le beau temps. Romans, contes et prophéties fantastiques par Lireux, Gozlan, Esquiros, Houssaye, Laurent Jan, Delaage, Lord Pilgrim. Almanach de l'Amour. A Paris, Martinon libraire, 1850, in4º.

Ici, par contre, nous savons que ce texte inconnu est consacré au poète Jean-Joseph Vadé, créateur du genre « poissard ». Il est signé : *Lord Pilgrim.* Ce pseudonyme, propriété de la rédaction de *L'Artiste,* cache vraisemblablement Gérard de Nerval ; la nature de l'*Almanach* et sa date de 1850, la même que :

— *L'Almanach pour rire.*

— *Le Diable Vert.*
— *Le Diable Rouge.*

contenant chacun un article de Gérard, sont une confirmation, de même la présence parmi les rédacteurs, d'Henri Delaage, co-auteur avec Nerval du *Diable Rouge.*

Certes, la découverte de ces textes (et il y en a d'autres) n'apportera que des retouches à une physionomie connue. Mais la personnalité de Gérard de Nerval est si attachante que rien de ce qu'il a écrit ne peut être considéré avec indifférence. Ces fragments sont aussi susceptibles de nous renseigner sur l'évolution d'un style qui ne cesse de se perfectionner en vue d'exprimer l'essence de ce monde ésotérique où sa pensée se réfugiait.

Nerval *el desdichado*, romantique et discret, cache souvent sa détresse sous un sourire ; que ce soit la *Bohême galante* ou *Sylvie*, *Les Chimères* ou *Aurélia*, il sait aussi bien peindre les sentiments les plus délicats que nous envoûter par une poésie d'un accent solitaire dans toute notre littérature.

JEAN SENELIER.

COMPLÉMENTS A LA « CORRESPONDANCE » DE GÉRARD DE NERVAL

I. — LETTRES INÉDITES. LA COMPOSITION DES « FILLES DU FEU ».

La correspondance de Nerval ne réserve sans doute plus de surprises importantes. Mais il peut subsister un certain nombre de lettres inédites ou incomplètement connues dans diverses collections publiques ou privées. Voici sept lettres ou billets retrouvés récemment.

A. Le premier billet, dont le destinataire n'est pas indiqué, se trouve reproduit partiellement dans le catalogue de la collection Lucas de Montigny (n° 623, p. 103).

dimanche 24 février 1828

Vous avez raison : je ne serai rien ; mais qu'importe ! Le petit colosse gascon m'avait poussé dehors, je l'ai brisé.

Quand ils ont voulu de moi il y a un mois, je leur ai dit à quel prix ils m'auraient.

Ces quelques phrases surprennent par la véhémence du ton, rare chez Nerval. Il est impossible de dire à quoi se rapporte ce fragment de lettre qui représente, à l'heure actuelle, la plus ancienne missive connue de l'écrivain. S'agirait-il du placement de la traduction de *Faust* ?

La lettre qui suit est sans doute adressée au premier ami littéraire de Nerval, l'officier-poète Papion Du Chateau. Elle concerne deux pièces de théâtre de Gérard : *Lara ou l'expiation*, d'après Byron, qui est perdue, et *Le Prince des Sots*, cette pièce sur le règne de Charles VI, pour laquelle Gautier écrivit un prologue et dont il subsiste une adaptation romancée. Dans la *Correspondance* (*Œuvres*, tome I, éd. A. Béguin et J. Richer, 1952), nous n'avions pu donner cette lettre que très incomplètement, elle portait le n° 2. Nous la publions ici en entier pour la première fois :

2. A PAPION DU CHATEAU.

16 janvier 1831

Mon bon ami

Combien j'ai regret de n'avoir pu répondre à votre aimable invitation, mais vous ne sauriez croire comme je travaille ces trois jours-ci.

La petite pièce que vous savez que je devais lire à l'Odéon a été reçue, samedi même, par acclamations et à la seule condition d'y joindre un prologue, pour préparer le public aux innovations qui s'y trouvent. C'est ce prologue qui m'a surchargé de travail, heureusement le voilà fini. Je vais le lire demain au directeur et après-demain je suis à vous ; je veux dire mercredi et j'espère vous trouver en meilleure santé. Je vous requiers au reste si classique que vous soyez, mais comme ami, d'appuyer mon ouvrage qui ne va pas tarder à paraître, ainsi que celui que j'ai sur un autre théâtre ; l'un poussera l'autre. Ainsi à mercredi j'espère ; il y a bien longtems que je n'ai entendu de vos vers. Tout à vous de cœur.

GÉRARD LABRUNIE.

Une autre lettre, entièrement inédite, est adressée au même correspondant, elle fut écrite au moment de l'épidémie de choléra de 1832. On sait que Nerval, étudiant en médecine, accompagna alors le Dr Labrunie dans ses visites. Nous la plaçons peu après la lettre 9 de la *Correspondance*.

De même pour les lettres suivantes, nous nous permettons de donner un numéro qui permet de les intercaler à leur place entre les lettres déjà publiées.

9 *bis*. A PAPION DU CHATEAU.

A Monsieur
Monsieur P. Duchateau
capitaine
rue Vanneau N° 8

26 avril 1832
(cachet de la poste)

Mon cher Duchateau

Je comptois encore aujourd'hui pouvoir vous aller trouver à 5 heures, mais voici que mon père vient de me dire qu'il faut que je sois à une consultation avec lui de six à sept heures. Je ne sais si ma lettre vous parviendra assez tôt pour que vous ne m'attendiez pas, mais j'espère que vous ne vous gênerez pas sur ce point, sachant combien je suis peu libre en général de me rendre exactement aux invitations qui me sont faites.

Si vous n'êtes pas parti demain, j'espère pouvoir vous rencontrer en étant chez vous vers dix heures, mais il ne faut m'attendre en aucune façon, ce r[endez]-v[ous] étant encore fort éventuel.

Votre dévoué

Ce jeudi, à midi et demi [1]. G. LABRUNIE.

B. Les lettres et billets suivants se placent beaucoup plus tard dans la vie de Nerval, voici d'abord un billet au secrétaire de rédaction de *La Presse*, Auguste Nefftzer, à propos d'un feuilleton. Il se situe, croyons-nous, dans les derniers jours de l'absence de Théophile Gautier alors en Angleterre, fin juin 1849.

138 *bis*. A AUGUSTE NEFFTZER.

à Monsieur
Monsieur Nefftzer
secrétaire de la rédaction

[Juin 1849 ?]

Mon cher Nefftzer,

Je pense qu'il n'y aura pas de feuilleton à moins que Théophile n'arrive à temps.

1. Le 26 avril 1832 était bien un jeudi.

Il n'y a eu que 2 vaudevilles et je ne saurais comment signer puisque tout le monde sait qu'il n'est pas à Paris.

A vous de cœur,

GÉRARD DE N.

En 1850, Gérard demande à un employé de l'éditeur Hippolyte Souverain de remettre à Charles Monselet « Les femmes du Liban », tome II des *Scènes de la vie orientale* :

A JULES X...

Je vous prie mon cher Jules de donner le 2e volume des Scènes à Monselet.

G. DE NERVAL.

. . . . . .

C. Enfin, deux importantes lettres inédites, probablement de novembre 1853, se rapportent à la composition et à l'impression chez Gratiot des *Filles du Feu*, volume édité par Daniel Giraud.

Elles permettent, semble-t-il, de reconstituer l'ordre de composition des nouvelles qui composent les *Filles du Feu*, ordre qui n'est pas celui de l'édition originale. Le volume comprenait sans doute d'abord *Octavie*, *Isis*, *Corilla* ; furent ajoutées ensuite, dans l'ordre : *Émilie* (cf. lettre 278), *Jemmy*, *Angélique*, *Sylvie*. Ceci confirme que les véritables *Filles du Feu* sont les trois nouvelles ayant pour cadre la Campanie.

Rappelons qu'à ce moment-là, Gérard se trouvait chez le Dr Émile Blanche à Passy, où il séjourna du 27 août 1853 au 27 mai 1854.

Une lettre qui est probablement du début décembre 1853 nous renseigne sur l'état d'avancement de l'impression des *Filles du Feu* à cette date :

279 *bis*. A DANIEL GIRAUD.

à Monsieur
Monsieur Giraud
éditeur
rue Vivienne au Coq d'or

[décembre 1853]

Mon cher Giraud,

Voilà pour le livre, Angélique de Longueval. Ensuite je crois que vous avez Jemmy. Ecrivez-moi si vous ne l'avez pas. J'ai à peu près le reste, aussi pressez. Je garde quelque chose à remanier dans Angélique.

Le tout comme *Lorély*, faites composer de même Sylvie, quoiqu'elle ne doive pas être dans le volume, nous nous entendrons après. On n'est pas venu me chercher l'autre jour moi je sors jeudi.

Votre dévoué

GÉRARD DE NERVAL.

Une autre missive, inédite, fut probablement écrite en même temps que la lettre, numérotée 279[3] dans le répertoire ci-après. On lit, en effet, dans cette lettre adressée à Daniel Giraud : « Pour augmenter l'intérêt du volume, je consens à ce que vous y imprimiez *Sylvie* ».

279[4]. A GUSTAVE GRATIOT.

[décembre 1853]

Mon cher Monsieur,

Il me semble que nous n'allons pas vite.

Pour avancer le volume j'écris à M. Giraud que je consens à y ajouter *Sylvie*. Dans le cas où vous auriez besoin de copie, veuillez je vous prie me le faire savoir,

Votre bien dévoué GÉRARD DE NERVAL.

Je vous serais bien obligé d'envoyer la lettre ci-jointe à M. Giraud.
Ce mardi.

II. — Lettres ne figurant pas dans la « Correspondance ».

En attendant la réimpression du tome I des *Œuvres*, on trouvera ici la liste des lettres de Nerval publiées depuis 1952 ou omises dans la « Correspondance ».

56 *bis*. A Hippolyte Monpou, 28 février 1840, *Le Monde*, 27 novembre 1952 [1] (publiée par J. Richer).

79 *bis*. A François Romme, 5 mars 1841, *Le Monde*, 27 novembre 1952 (publiée par J. Richer).

80 *bis*. A Edmond Leclerc, 6 mars 1841, *Le Monde*, 27 novembre 1952 (publiée par J. Richer).

85 *ter*. A Delaunay, avril 1841, *Le Monde*, 27 novembre 1952 (publiée par J. Richer).

116 *bis*. A Jules Hetzel, 1845 (?), A. Parménie et C. Bonnier de la Chapelle. *Histoire d'un éditeur et de ses auteurs : P. J. Hetzel* (1953), p. 50.

149 *bis*. A Arsène Houssaye, mars 1850 (?) *Quo Vadis*, avril 1953, p. 123 (billet, demande de places).

166. Au rédacteur en chef d'un journal, 4 novembre 1850, *Le Monde*, 27 novembre 1952.

275 *bis*. A Daniel Giraud, décembre 1853, J. Richer, *Nerval* (2e éd., 1953, p. 164).

279 *ter*. Au même, décembre 1853, J. Richer, *Nerval* (2e éd., 1953, p. 163).

300. A Michel Carré, 7 mars 1854, J. Richer, *Nerval* (2e éd., 1953, p. 165-166).

349 *bis*. A Alexandre Dumas [3 novembre 1854], publiée par A. Marie, *La Pandora*, 1925, p. 10-11.

Cette dernière lettre n'est pas datée dans la publication d'Aristide Marie, cependant on y lit : « Je ne veux pas vous accabler d'une réimpression de l'article intitulé *Pandora*, publié il y a trois jours ». Or, cette publication avait eu lieu dans *Le Mousquetaire* du 31 octobre 1854.

D'autre part, l'autographe de Dumas, que nous avons vu sur le manuscrit même de *La Pandora*, se lit : « Mon cher Gérard,

Si c'est la suite de *La Pandora*, portez, je vous prie, à l'imprimerie. Je suis à la répétition.

A vous,

Alexandre Dumas. »

Gérard ajoute : « Portez (l'article sans doute), mais à la répétition de quoi ? » Le pensionnaire du Dr Blanche ignorait, semble-t-il, qu'on répétait alors à l'Odéon *La Conscience* de Dumas, dont la première eut lieu le 6 novembre 1854. Peu après, il devait mentionner cette pièce dans une épître en vers adressée à Constant Arnould (lettre 351).

Jean Richer.

UNE LETTRE INÉDITE DE MARIE PLEYEL

G. de Nerval était arrivé à Vienne le 19 novembre 1839. A l'ambassade de France il rencontra la pianiste Marie Pleyel, et s'éprit d'elle — (le 11 avril 1838, Jenny Colon s'était mariée). Gérard déclara dans une lettre son « amour nouveau » puis, saisi de remords, repris par le souvenir de Jenny, il fut réduit à avouer à Marie qu'il s'était trompé « en l'abusant ». Telle est la version qu'il donne dans *Aurélia* d'un recul dont la cause fut sans doute plus humiliante.

1. Reproduite dans : J. Richer, *Nerval* (éd. P. Seghers, 2e éd., 1953, p. 161-162).

Son aveu eut-il pour conséquence une brouille, au moins un froid jeté sur des relations tendres, lui, honteux et se dérobant, elle, irritée ?

Voici une lettre de Marie Pleyel, sans date précise : jeudi 14, sans destinataire connu. Elle fut écrite, nous le supposons, à Jules Janin, le jeudi 14 mai 1840 : c'est avec une recommandation de lui que Gérard, à Vienne, s'était présenté à Marie. Depuis, il avait regagné Paris, elle Bruxelles.

Que votre lettre me rend heureuse, mon cher ami, et comme vous avez bien fait de m'écrire de si amicales paroles ! Voyez-vous, il vous eût été impossible de vous brouiller avec moi, car je suis décidée à vous aimer, malgré tout, à vous importuner en vous répétant que je pense à votre bon et doux accueil, et à ne jamais me fâcher de ce qu'il pourra vous plaire de me dire de dur ou d'injuste. Votre lettre respire le calme et le bonheur, et cela me fait du bien, il me semble que je rajeunis quand je vous sais heureux, et puis vous méritez si peu de souffrir, mon père aimé, vous si bon et si généreux !

Je suis *libre*, comme l'air, je vis très isolée, étudiant comme un écolier et n'ayant pour consolation que les affections de famille dont je suis entourée. Mon talent a augmenté depuis que nous ne nous sommes vus, et j'ai la niaiserie d'aimer encore cet art qui a été mon seul ami véritable. Quant au professorat, je n'y ai jamais songé, car je trouve ma tête trop jeune pour un bonnet noir dont la poussière salirait mon front et je préfère les classiques lauriers pour ma coiffure.

Que fait ce bon petit Gérard qui vous est si tendrement attaché ? J'ai beaucoup d'amitié pour ce doux poète dont l'âme est incapable de rêver une méchanceté. Je lui ai *bien souvent* parlé de vous, et quand j'étais triste de ne pas recevoir de vos nouvelles, il me consolait avec une parfaite bonté. Je lui ai écrit avant-hier, mais ne sachant pas son adresse, j'ai adressé ma lettre au Journal de *La Presse*, croyez-vous qu'elle lui sera remise ?

Le ravissant et honnête petit jeune homme vous demande la permission d'aller vous serrer la main, s'il lui est possible de faire une petite promenade vers Paris. Adieu mon charmant, bon et spirituel ami. Je vous embrasse comme je vous aime, de tout mon cœur.

Cette lettre permet d'entrevoir les manières provocantes et câlines de « la déesse du piano », et jette quelque clarté sur ses sentiments envers Gérard, à qui elle garde une affection un peu protectrice. A Vienne, sans doute, elle avait deviné et pris en pitié sa panique : touchée, ni blessée ni conquise.

A-t-il reçu la lettre de Marie ? A-t-il répondu ? On ne possède pas d'autre indice d'un échange épistolaire entre Gérard et Marie. Du moins la lettre que nous citons confirme-t-elle le passage d'*Aurélia* sur l' « amitié » qui naquit de la confession de Gérard. Elle offre, en outre, l'intérêt d'être l'unique témoignage porté sur Gérard par une femme qu'il a aimée.

Qu'eût dit de lui Jenny Colon ?

J. Poirier.

UNE LETTRE INÉDITE DE LISZT

Je suis bien sensible à votre bon souvenir, mon cher Monsieur Gérard et vous remercie à l'avance de tout le plaisir que j'aurai à lire les volumes que vous me promettez. Le plus simple sera de me les expédier tout droit par le chemin de fer de Strasbourg à mon adresse de Wegmar [*sic*] (il me parvient sans cesse quantité de paquets de cette

manière de Paris) à moins que vous ne préfériez me les faire parvenir par l'intermédiaire de n'importe quel libraire de Leipzig qui se chargerait de me les faire tenir sans retard. Cette dernière voie serait un peu plus longue et plus économique mais également sûre.

Je me charge bien volontiers de remettre l'exemplaire que vous destinez à Monseigneur le Prince héréditaire. L. A. R. le Grand Duc et la Grande Duchesse héréditaires sont partis pour l'Italie il y a environ un mois et ne seront de retour que vers la mi-Novembre. Mais si vous voulez avoir l'obligeance de m'envoyer les trois ouvrages dont vous me parlez, j'en informerai Monseigneur par lettre et garderai les volumes en dépôt jusqu'à son arrivée. Lorely et les Illuminés (dont je suppose que la Revue des Deux-Mondes avait publié une bonne partie) m'intéresseraient particulièrement et vous m'obligeriez en ne différant pas trop l'envoi que vous me promettez.

Quand vous reviendrez me revoir vous me trouverez un peu mieux établi qu'auparavant. Toute cette maison de l'Altenburg vient d'être arrangée à neuf et même elle est devenue très confortable à habiter. Je vous y réserve une chambre où je serai charmé que vous veniez vous reposer sur les lauriers que vous apporterez de Paris. — Vous rencontrerez maintenant à Weymar plusieurs de vos compatriotes qui représentent parfaitement les bonnes manières et l'esprit de Paris ; en particulier M. le Baron de Talleyrand [1] Ministre plénipotentiaire et Envoyé extraordinaire auprès de notre Cour, auquel je m'empresserai, en attendant votre visite, de communiquer votre ouvrage.

Ma mère devant retourner à Paris dans le courant d'Octobre, je la chargerai de vous apporter le volume sur Chopin que vous me demandez et que vous offre avec grand plaisir.

Votre tout affectionné et dévoué

Liszt.

Weymar 25 Août 1852.

La Princesse W. [2] me charge de ses meilleurs compliments pour vous et sera charmée de vous revoir ici.

Les deux livres de Gérard auxquels Liszt fait allusion ici, et qui semblent tant l'intéresser, venaient d'être édités en cette année 1852 : *Les Illuminés*, chez Victor Lecou, et *Lorely* chez Giraud et Dagneau. Dans ce dernier ouvrage, Gérard a réuni tous les souvenirs de son précédent voyage d'Allemagne, en 1850. Il y évoque son séjour à Weimar où, hôte de Liszt, il avait été par lui initié au drame wagnérien. En effet, le 25 août 1850, il assistait à la première représentation de *Lohengrin*, au petit théâtre de Weimar. Et le lendemain, dans la chambre de Schiller, il se ravissait à la « déchirante mélodie » qu'esquissa Schubert sur les *Plaintes de la jeune fille* et que la géniale virtuosité de Liszt fit jaillir de la vieille épinette du poète.

Quant au troisième ouvrage dont il est question dans cette lettre, on peut supposer qu'il s'agit de la traduction du *Faust* de Gœthe, dont l'éditeur Bry venait de donner une nouvelle édition et qui s'augmentait, cette fois, de la légende de Johann Faust, l'un des inventeurs de l'imprimerie. On sait, de reste, la tendresse particulière que Liszt nourrissait pour cette traduction à laquelle Berlioz avait emprunté certains morceaux du livret pour sa *Damnation de Faust* qu'il avait dédiée « A Franz Liszt ».

Le Grand Duc héréditaire à qui Gérard faisait hommage de ses dernières œuvres était ce même Charles Alexandre qui, à la suite de l'article laudatif publié dans *L'Artiste* (1er octobre 1850), et relatant les fêtes de Weimar, lui exprima sa gratitude en ces termes :

« Vous m'avez procuré cette joie, Monsieur, aussi ne saurai-je mieux y répondre que par la main même de Goethe, dont je vous prie d'accepter

1. Charles Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, diplomate, fils d'Alexandre de Talleyrand-Périgord, administrateur et diplomate, pair de France.
2. La princesse Wittgenstein, amie de Liszt, avec laquelle il habitait à l'Altenburg.

l'autographe ci-joint, en vous souvenant de Weimar et de celui qui reste à jamais votre tout dévoué

Charles Alexandre
Grand Duc héréditaire de Saxe. »

Il s'agissait d'un quatrain autographe de Goethe sur un portrait de la jeune princesse Marie de Prusse.

Ce ne fut qu'à la fin de juin 1854, au sortir de la maison de santé du Dr Blanche, que Gérard se rendit à l'invitation de Liszt, lors de son ultime voyage en Allemagne. Il lui dut un séjour enchanté de concerts et de théâtre dont l'exaltation ne fut pas sans inquiéter son médecin. — Toutefois, il ne profita que quelques jours de la large hospitalité du musicien et de la princesse, car celui-là partait en tournée pour Rotterdam où il voulait emmener Gérard. Les deux amis ne devaient plus se revoir. Six mois plus tard, et c'était la tragédie de la rue de la Vieille-Lanterne.

Gisèle Marie.

SUR DEUX LETTRES DE GÉRARD DE NERVAL

Le signataire de cette note n'a pas vu tous les comptes rendus qu'a pu susciter l'édition des *Œuvres* de G. de Nerval dans la Bibliothèque de la Pléiade. Pour le cas où personne n'en aurait fait la remarque, je signalerai que deux lettres de Gérard y paraissent être mal datées. Il faut bien que j'attire une seconde fois l'attention là-dessus, puisqu'un premier avertissement a été inutile.

J'avais indiqué en 1947 [1] à M. Jean Richer que la lettre de Nerval à Cavé du 18 novembre [1851] ne pouvait guère être de cette année-là, mais qu'elle devait sans doute être placée dix ans plus tôt, en 1841. Cet avis est resté lettre morte pour M. J. Richer, qui n'y a même pas fait allusion en conservant (p. 956-957) sa datation première, et en éditant à la suite la lettre à Louis Perrot qui est du surlendemain [20 novembre] [2]. Tout ceci sans justification.

Il est vrai que si l'on se reporte au *Livre moderne*, tome IV, 10 septembre 1891, où O. Uzanne a publié cette lettre à Louis Perrot, on lit (p. 154) cette note de l'éditeur : « Le timbre de la poste marque la date de cette lettre : 20 novembre 1851 ». Si le cachet postal a été correctement lu, le présent article doit être tenu pour nul et non avenu, et il faut reconnaître encore un coup avec Boileau, que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ». — Mais il est permis de penser qu'O. Uzanne a fait erreur, et qu'il a pris à l'avant-dernier chiffre un *4* pour un *5*. La date de 1851 se heurte, en effet, à des difficultés graves, qu'il appartient aux lecteurs d'apprécier, car c'est à eux maintenant que je m'adresse.

— Dans une lettre datée de [fin 1852] (p. 979, lettre nº 218), Nerval déclare qu'il vient « de travailler douze ans sans demander aucune aide » ; dans la mesure où l'on peut le croire lucide et véridique, on a le droit d'être surpris qu'il oublie ses sollicitations de l'année précédente, si réellement il avait demandé 300 fs au Ministère en novembre 1851.

— En novembre 1851, Nerval est en plein travail de traduction de *Misanthropie et Repentir* : « Je compte », déclare-t-il le 9 novembre, « que tout sera traduit le 20 sans faute » (p. 955, l. nº 185) ; et le 18, on veut qu'il ait réclamé un secours en disant : « Je sens que je ne

1. Voir *R. H. L. F.*, 1947, p. 182 (c. r. de Jean Richer, *Gérard de Nerval et les doctrines ésotériques*).

2. Sur l'origine de ces lettres, voir dans le volume de la Pléiade les notes de la p. 1303. Celle à Cavé appartenait à la Collection Ed. Champion ; du reste, M. J. Richer a oublié « Ce » devant « 18 novembre », et il a transcrit « travailler encore » au lieu de « encore travailler ». C'est bien peu de chose.

puis encore travailler qu'avec ménagement » ? Mais le ton, encore plus que le texte, de la lettre du 9 novembre, est inconciliable avec cette faible vitalité. L'on est alors à quelque cinq ou six semaines de la représentation de *L'Imagier de Harlem*. Et c'est dans cette ambiance que Nerval aurait écrit : « [Si l'on m'aidait] d'une légère somme mensuelle, jusqu'à la fin de février par exemple, je serais plus sûr de reprendre peu à peu ma position littéraire... » ? Voilà qui paraît bien difficile à admettre.

— En 1851, après le renouvellement du personnel dû à la Révolution de 1848, Cavé n'était plus Directeur des Beaux-Arts, ni Louis Perrot chef du 3e Bureau (Théâtres), au Ministère de l'Intérieur [1]. Il paraît donc impossible qu'en novembre 1851, Nerval ait adressé une demande « à M. Cavé au Ministère de l'Intérieur » et l'ait remercié de son empressement « à bien disposer M. le Ministre en [sa] faveur ».

Si les lettres ne sont pas de 1851, à quelle année peuvent-elles appartenir ? J'avais suggéré : 1841, et — si l'on veut bien supposer que Nerval tait au Ministère de l'Intérieur, en novembre 1841, le secours qu'il a reçu le mois précédent de l'Instruction publique (voir la lettre nº IX, p. 852) [2] — le texte des lettres ne s'adapte pas mal aux circonstances d'alors :

— Le 31 mars 1841, Nerval avait écrit longuement à Cavé (p. 848-850) pour demander une Mission artistique et archéologique.

— En signant chacune de ces deux lettres, Nerval donne pour adresse « rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, nº 10 ». C'est précisément là que Villemain lui envoie la lettre du 23 avril 1842 (p. 855, l. nº X). Ce qui confirme encore notre supposition ; car il n'est guère croyable qu'à une dizaine d'années de distance Nerval soit revenu dans un ancien logis.

— Nerval écrit à Louis Perrot : « M. Blanche m'a dit qu'il fallait toujours un certain temps pour que la chose fût terminée » ; ce qui s'explique fort bien en novembre 1841, où Nerval sort précisément de chez le Dr Blanche [3]. Mais en 1851, sur quoi, en dehors de ce texte, M. J. Richer s'appuie-t-il pour parler d'un séjour probable de l'écrivain à Passy ? Cette allégation lui a paru sans doute si peu fondée qu'il ne la maintient pas dans son petit ouvrage de la Collection Pierre Seghers (*Gérard de Nerval*, p. 71, où d'ailleurs une phrase de la première édition a été refaite pour la deuxième [4]).

Cette correction de date ne serait pas sans conséquences : il s'ensuivrait plusieurs rectifications à faire dans l'édition de la Pléiade, non seulement dans cette « Chronologie » de la page 21, mais encore dans la liste des « domiciles connus de Nerval » (p. 23-24), sans compter la note 2 (p. 1303) à la lettre nº 187.

J. Pommier.

1. L. Perrot reparaît comme membre, puis comme Secrétaire-Rapporteur de la Commission des Théâtres. Voir l'*Almanach national*, années 1848-1851. — Et aussi les années 1841, 1847.

2. Ce premier secours de Villemain n'a pas suffi. Voir la lettre X, p. 855.

3. Il existe une liste des parties prenantes des fonds secrets pour le Ministère de l'Intérieur pendant l'exercice 1842 (1er janvier 1842-3 avril 1843) : J. A. Taschereau l'a publiée aux pages 452-460 du nº 29 de sa *Revue rétrospective* (Paris, Paulin [1848]). On y rencontre une douzaine de fois, pour la somme de 200 F, le nom de *Gérard*. Mais il doit s'agir plutôt de l'homonyme dont notre Nerval se distingue en réponse à l'acte d'accusation du *Corsaire* (voir les *Œuvres* dans la Pléiade, pp. 438-439, 940-942 et les notes).

4. 1re éd. : « De cette date jusque vers le 15 ou 20 novembre, il séjourna à la clinique du Dr Dubois ». 2e éd. : « Après un séjour à l'hôtel, il fut hébergé à la maison de santé municipale ». Mais la phrase suivante resta inchangée : « Les 18 et 20 novembre, il adressait une demande de secours au Ministère de l'Intérieur. »

COMPTES RENDUS

Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581, présenté par S. DE SACY d'après l'édition originale posthume publiée en 1774. Un vol. de XXXIII-527 pages. Éditions du Club français du livre, 1954.

Le réveil en musique de l'enfant Montaigne est un exemple dont semblent s'être inspirés les éditeurs du Club à l'égard de leurs lecteurs, tant ils sont attentifs à leur éviter tout déplaisir. Le manuscrit retrouvé dans un coffre du château de Montaigne — il y a ici une histoire de coffre, comme il y a une histoire de malle pour *les Natchez* — ce manuscrit (que nous n'avons plus), était si compact que les premiers éditeurs déjà l'ont coupé d'alinéas. M. de Sacy sut l'aérer davantage encore. Des parties, des chapitres, des manchettes, que sais-je ? Nulle part ce *Journal* ne se lit aussi commodément qu'ici. Et comme en un endroit (p. 100) il fait penser à Marcel Proust dont « la faim... de voir Venise » n'était pas moins « extrême » que celle de Montaigne, j'appelle de mes vœux l'éditeur qui, sur ce modèle, découpera pour les gourmets, l'épaisse gelée proustienne.... — Des « gravures d'époque », ou à peu près, sur lesquelles M. de Sacy s'explique p. XXXII-XXXIII ; diverses Annexes illustrent et complètent le texte. (N'y avait-il rien à tirer de l'exemplaire Z Payen 383 de la B. N. où se trouve, d'après le Catalogue général, un article du *Journal des Beaux-Arts et des Sciences* sur la première édition du *Journal* ?) On ne saurait trop louer l'éditeur d'avoir reproduit, en outre (bien que ce texte n'ait pas d'autre lien avec le *Voyage* qu'un « pansemant... pénible de M. de la Boetie », p. 210, qui traversa l'esprit de Montaigne en cours de route), le *Discours sur la mort de feu M. de la Boétie* : cette perle d'une eau sombre est « d'une étrange beauté » (p. XXXII). Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les indices, mais je ne serais pas surpris que ce *Discours*, publié, dès 1572, à la suite d'une traduction de Xénophon et de Plutarque, eût été lu par Racine.

De très rares coquilles enlèvent peu à la qualité de la typographie. Je n'indiquerai qu'une faute, parce qu'elle cause une surprise à l'esprit. Comment, à la p. 375, où est reproduite une censure des *Essais* par les théologiens de Rome en 1581, peut-on lire après l'énoncé d'un des sujets d' « animadversion » (« *quod subolet Jansenismum* ») ? Ce ne peut être là qu'une intervention de l'éditeur du XVIII^e^ siècle ; aussi l'a-t-il placée non entre parenthèses, mais entre crochets, comme il se doit.

M. de Sacy a mis en tête une « Étude » sur Montaigne en voyage (XXVII pages) qui est d'un très juste sentiment. Il note avec raison que le maire nommé de Bordeaux s'attarda en Italie pendant plusieurs semaines (Lamartine, en Orient, s'est encore moins soucié de son élection de député). Mais le retour de Montaigne n'est-il pas ici un peu dramatisé ? Rien de plus ordinaire que de brûler les étapes après un si long voyage, quand on est décidé à rentrer chez soi ; quand la mauvaise saison est revenue et qu'il pleut et qu'il vente, et quand, de plus, on se sent aussi mal en point physiquement que l'était Montaigne.

Les Notes de l'éditeur, sobres et pertinentes, eussent pu être encore raccourcies, si j'en juge par plusieurs répétitions (par exemple, note 85 de la p. 479, cf. la note 25 de la p. 473, etc.). Quelques-unes touchent à la traduction de la partie italienne du texte. M. de Sacy discute attentivement certains sens. Pourquoi admettre dans le texte (p. 282) l'addition du premier traducteur, « *les approches* de la vieillesse », quand Montaigne dit (cf. p. 493, n. 45) : « la vieillesse » tout court ? Ce n'est pas notre faute si, à quarante-huit ans, Montaigne, qui n'avait plus que onze ans à vivre, s'exprime ainsi. A quel âge alors faisait-on commencer la vieillesse ?

Toujours à propos de cette version de l'italien, pourquoi avoir si pleinement fait confiance à l'éditeur des Belles-Lettres (1946) ? Hélas ! M. Ch. Dédéyan, non seulement n'a pas, comme d'autres, rectifié certains contre-sens remontant au XVIII^e^ siècle, au trio Prunis-Bartoli-Querlon (qui, d'ailleurs, n'avait pas nos scrupules en fait de traduction), mais encore il en offre dont ces premiers éditeurs ne sont pas responsables. Nous produirons quelques exemples.

P. 222 : « Et je fus bien aise de faire cette galanterie [donner un bal] au commencement de l'année. » Entendez : « J'ai voulu donner le signal de cette année » (être le premier à donner un bal). — P. 232 : « Les autres... se baignent au moins pendant 25 jours, de la main à la main, ou de main en main. » Curieuse version, on l'avouera, que celle qui donne deux sens *ab libitum*, et dont ni l'un ni l'autre n'est exact. Le coupable est ici le premier éditeur qui a même ajouté cette note ingénue (p. 249, n. 1) : « C'est littéralement le texte, *di mano in mano* ; mais nous ignorons ce que cela veut dire. » Cela veut dire : « De suite », « sans interruption ». — P. 243 : « Cette idée dont jusqu'à présent j'ai été frappé, pourrait bien avoir mis en mouvement ces humeurs. » Lisez : « L'idée que j'en ai jusqu'à présent, c'est, je crois, que j'ai mis, etc. » (trad. du Dr. Armaingaud). — P. 243-244, le français coupe la phrase autrement que l'italien, et c'est à tort. — P. 277, au lieu de « des logemens », lire « des pigeons » ; p. 333-334, « usines » est une singulière traduction pour *cantine*.

J'ai cherché en vain dans les éditions que j'ai consultées (A. Armaingaud, chez Conard, 1929 ; M. Rat, chez Garnier, 1942 ; P. Faure, chez Bordas, 1948), des versions qui se lisent chez Ch. Dédéyan. Ainsi (Club du Livre, p. 277) : « Les hommes polis le rendent les autres. » Querlon et ses successeurs avaient traduit en bon, sinon en élégant français : « Les hommes polis communiquent leur politesse aux autres. » — P. 241 : « Cette boisson m'émut le corps et me lava bien les *oreilles* », effet surprenant, dont Montaigne, pour une fois, n'est point caution, puisqu'il écrit : « ... et me lava bien les boyaux » (*le budella*).

La part du « domestique » rédacteur est bien appréciée, sinon p. 142, où l'on parle d' « écriture sous dictée » ; du moins, p. XXVIII, qui est plus nuancée. Montaigne, cependant, ne devait pas jeter les yeux bien souvent sur cette « besogne », d'après ce qu'il dit au départ du secrétaire : « [la] voyant... si avancée » (p. 143). Je ne crois pas que la parenthèse de la p. 104 soit de Montaigne, comme l'éditeur incline à le croire (n. 65, p. 468) : « On *nous* fit *tous* entrer. Nous trouvâmes le Duc debout contre une table, qui *les* attendait » ; le scripteur distingue *nous* et *les*, ce *les* désignant Montaigne et d'Estissac. Aussi bien faut-il compter avec les interventions *postérieures* de Montaigne relisant la rédaction du secrétaire, soit dans la seconde partie de son voyage, soit après son retour. Il n'était pas homme à mettre au net ses Notes de voyage, comme fit le *copiste* Flaubert en 1851. On sait qu'il les utilisa çà et là dans les *Essais*, et M. de Sacy nous met en état de conférer les deux endroits : ainsi, à propos de l'exécution d'un criminel, « le peuple... s'écriait d'une voix *piteuse* » (*Voy.*), « que le peuple ne suivît d'une voix *plaintive* » [*Essais*] (p. 134 et n. 25 de la p. 473). On peut regretter la disparition de la première épithète.

Quant à l'identité du secrétaire, a-t-on regardé d'assez près son style et sa langue ? Qu'il ait été plus attentif que son maître à la disposition des logis, c'est naturel, puisqu'il lui servait de « fourrier ». Mais n'était-il pas aussi plus curieux de « l'art méchanique » ? Non que son maître se désintéresse, par exemple, des jeux d'eaux. Mais l'autre décrivait mieux les moyens, en ingénieur ; Montaigne fait surtout valoir les effets, en artiste. Du moins m'a-t-il semblé.

Je devrais terminer là ce compte rendu déjà trop long. Mais le moyen de quitter Montaigne quand on l'a si longtemps accompagné, quand on a participé à son entrain ? Il aime aller de l'avant, et voyant le terme de l'étape, dirait volontiers comme Baudelaire : « Déjà ! » Au reste, attentif à la meilleure auberge (celle qui eût mérité les astérisques du Guide Michelin) comme à la plus mauvaise (p. 335-336). Quel luxe, cette vaisselle d'étain ! et surtout, quel confort, ces poêles, si préférables à nos cheminées ! Voyage de *découverte* : la terre n'était plus molle du déluge, mais elle était si peu peuplée qu'il y avait encore des localités presque vides et que les différences de densité frappaient l'itinérant. Un monde encore nouveau, vous dis-je, où il fallait aller à Florence pour se voir en face de l'animal grand comme un très fort chien et semblable à un chat, « qu'ils nomment un tigre » (p. 111)....

On a trop écrit sur Montaigne, voyageur et « hydrologue », pour que j'insiste. Pourtant, quelle occasion de le saisir dans son humanité égrotante ! Non, je ne me plains pas qu'il ait tenu ce journal de sa santé, s'observant lui-même comme leurs médecins observèrent les rois de France, pour la plus grande curiosité de Michelet. Valétudinaire comme Pascal, Montaigne médite à sa manière (fort différente) sur le bon usage des maladies (p. 290-291) ; supérieur, lui aussi, à la douleur, sinon pour calculer, du moins pour l'émotion esthétique : « J'avais bien fort ma colique.. , je ne laissai pourtant de m'agréer de la beauté de ce lieu-là » (p. 175). Ne croyant guère à la médecine, mais assez mauvais médecin pour lui-même. Son grand souci est de « trouver son compte » en comparant ses mictions à ses boissons (p. 293). Les eaux della Villa ont beau le détraquer, il persiste, il y revient, tâchant de ne pas croire qu'il doit à ces eaux mêmes tout ce sable qui sort de ses reins (236, 244). Il n'a pas lieu de leur chanter un hymne comparable à celui que Michelet adresse au limon des bains d'Acqui.... Se mettant et tenant la tête à maintes reprises un quart d'heure et plus sous un jet, et surpris ensuite de souffrir d'éblouissements et de migraines. Mais ses grands ennemis, ce sont les vents, qui font dans son intérieur toutes sortes de malices. Mêlés de quelque humeur, ils lui causent un mal de dents, en montant de l'estomac à la tête. De là aussi — des vents qui s'y renferment — l'enflure de son testicule droit. Il ne songe qu'à les exorciser, n'étant pas comme ce marchand de Crémone chez qui les vents sortaient non seulement de la bouche quand il bâillait, mais aussi de ses oreilles (p. VI-VII, 236, 229).

Ainsi pensait en physiologie le fameux moraliste. Ces extraits du *Journal* feraient bien en épigraphe à l'*Apologie*. Au moins, lorsque Montaigne humilie la raison, il est assez justifié par la sienne [1]. Je ne sais s'il a prévu les tanks, comme on l'a écrit ; mais il a obstinément méprisé l'artillerie, il n'y croyait pas (p. 259 et la note 15 de la p. 491). Son comportement en matière religieuse est à l'avenant (un peu plus hostile, m'a-t-il semblé, aux protestants et plus bienveillant aux catholiques que ne le dit M. de Sacy, p. XIX-XX). Ce fut un beau scandale pour les philosophes de l'époque des lumières, que Montaigne pèlerin ! Que voulez-vous ? Montaigne n'était point au-dessus de la coutume, qui lui dicte des dévotions où sa vanité trouve son compte.

1. Comme il ne faut rien cacher, Diderot lui-même, « le philosophe », admet, deux cents ans plus tard, de singulières histoires dans ses *Eléments de Physiologie*. Qu'en conclure pour pour notre temps ?

Il a la superstition tout juste qu'on peut attendre d'un homme éclairé de son époque. De ce qu'il ne met pas en doute l'efficacité d'une pierre verte à porter contre les coliques (p. 233), je n'ose conclure qu'il y croit. Mais si l'impression de gouttes de sang sur une pierre lui paraît bien récente pour qu'elles soient sorties du nez de saint Clément (p. 270), des reliques comme la Véronique, le fer de lance, ne lui inspirent pas la moindre réflexion sceptique (p. 158). Les miracles non plus, y compris le transfert aérien de l'église de Lorette. Il se fait curieusement expliquer la guérison d'une jambe dans ce sanctuaire, et juge qu' « il n'est possible de mieux ni plus exactement former l'effet d'un miracle » (p. 183-184). Sans doute estime-t-il, comme Pascal, qu'il y a des miracles vrais et d'autres faux. Aussi Pascal, sur ce point, fut-il content de Montaigne, qui « parle comme il faut » des miracles, oui, même dans le chapitre *Des Boiteux*.

Nous ne croyons donc pas qu'il ait, dans ce *Voyage*, gardé pour lui sa pensée de derrière, par prudence. Peut-être seulement écrivait-il certaines choses avec un sourire qui s'est vite effacé sur ses traits. Cela n'empêche qu'il ne se soit peint au naturel, et que nous ne puissions prendre sa vraie mesure. Ainsi que le dit excellemment M. de Sacy, « nous le faisons homme... d'un système que son temps ne pouvait guère concevoir » (p. XXIII). Comme Rabelais, il dépendait de l'outillage mental de son époque. Je voudrais être sûr pourtant qu'en faisant la revue de ses contemporains, je ne trouverais personne qui eût mieux échappé à cette fatalité. Car si j'en trouvais un....

Il est bien permis, pour finir, de rêver un peu. Au XVII^e siècle, Montaigne eût écrit *Le Lutrin*, dont il donne dans son *Voyage*, p. 274-275, comme une page détachée (à l'endroit du pugilat de Pise, entre les prêtres de la cathédrale et les religieux). Au XVIII^e siècle, il eût raconté (voir le Chant VIII de *La Pucelle*) le pèlerinage de La Trimouille et de Dorothée à Lorette. Au XIX^e siècle, au chevet d'une grande dame impotente, il eût, comme Sainte-Beuve, caressé, sans y croire, le projet d'une visite à la Santa Casa, pour rendre à la M^ise de Castries l'usage de ses jambes. Mais au XVI^e siècle, faut-il croire que Montaigne ne pouvait être que Montaigne ? Tel qu'il fut, en tout cas, qui de nous ne s'accommode d'une si aimable compagnie ?

JEAN POMMIER.

L. HERLAND, **Corneille par lui-même.** Paris, Éditions du Seuil. Un vol. in-12, 190 pages.

Après son excellent « Horace », si neuf, si serré dans sa dialectique, M. Herland tente la singulière gageure d'un Corneille « peint par lui-même ». Devant la pauvreté des documents, l'auteur s'en tire le mieux possible, sans toutefois éviter le subterfuge de donner pour confidentiels par transparence des textes mis dans la bouche d'Horace, Prusias ou Psyché, ce qui n'est pas sans danger ! (Par exemple p. 125.) Bonne chronologie, solidement documentée, avec des rapprochements suggestifs, mais seulement dans l'ordre politique : parler de la révolte des nu-pieds, c'est sûrement éclairer *Cinna*, ne rien dire de la querelle du pur amour vers 1640, c'est peut-être passer à côté de *Polyeucte*.

L'exposé qui suit est un essai très riche, qui contribue, après plusieurs autres, Bénichou en particulier, à démolir de tenaces vues conventionnelles sur ce grand méconnu, avec de suggestifs et hasardeux parallèles avec Hugo, Flaubert, Rimbaud...

Des contradictions sur des points essentiels surprennent. « Il cherchait à fuir la médiocrité de son milieu » (p. 67), quand on a si bien affirmé le solide accord entre le réalisme, la politique et la morale de l'auteur et de ses personnages. Comment parler de « démesure » (p. 75) après avoir si bien

affirmé l'absence de nietzschéisme et la grandeur humaine des drames vécus (p. 68).

Comment accorder surtout les trois solides pages de conclusion (p. 95-98) sur le christianisme, la « sagesse harmonieuse d'une vue complète des choses », le « refus de consentir à tout désespoir », et ces surprenantes affirmations (p. 99) : « Théâtre de la volonté ? Oui, mais de la volonté *impuissante* ou déchirée (ce qui est tout différent)... Ces héros si faibles devant leurs passions, *si maîtres d'eux dans le dialogue et si peu devant eux-mêmes...* », pour sombrer dans ce fidéisme douteux, dont l'auteur reprend l'analyse page 165 : « La liberté ? De bons moments qu'il faut saisir au vol », — alors que tout le tragique réside dans cet effort pour transcender d'un libre choix l'appel contraignant du Sort...

Les textes choisis sont bons en eux-mêmes ; les titres, sans liens. Trois excellents chapitres, « Becs et ongles » sur le sens des réalités, l'orgueil et l'humour féroce du « bonhomme » ; « un grand peintre d'histoire », soucieux de respecter les mœurs, de faire une politique réaliste « loin d'un idéalisme bêlant » ; « le prêtre de Louis » : passion pour la personne et la fonction royales.

L'illustration, sans doute pour éviter les redites, écarte A. Bosse, Ph. de Champaigne, J. Callot, Torelli. Il ne reste plus qu'à se réfugier dans la banalité des portraits et la reproduction de frontispices et textes originaux...

La bibliographie critique, bien sévère à Brasillach, n'aurait pas dû omettre Fidao-Justiniani ni surtout Bénichou, et chez les étrangers, les travaux de Steinweg, Huszar, V. Vedel, R. Schneider...

André Stegmann.

Mary C. Gotaas, **Bossuet and Vieira. A study in National, Epochal and Individual Style.** The Catholic University of America. Studies in Romance Languages and Literatures. Volume XLVI. Washington, 1953. Un vol. in-8° de XIX-140 pages.

Cette dissertation relève de la littérature comparée, puisqu'elle consiste en un perpétuel parallèle entre Bossuet et le prédicateur portugais Vieira. Si elle nous intéresse ici, c'est en tant qu'elle revient — une fois de plus — sur le problème du Baroque.

Mlle Gotaas se propose de redéfinir ce concept en l'étudiant dans le cas d'un genre fortement constitué, le sermon. Malheureusement, elle lui donne une extension si considérable que l'on ne sait plus très bien s'il garde encore un sens ; en effet, au « manneristic Baroque » représenté par Vieira (1608-1697), elle fait succéder un « classical Baroque » incarné par Bossuet, et cela sans distinguer plusieurs époques dans la carrière de ce dernier.

La démonstration ne convainc pas, d'abord parce qu'il est très difficile, parmi les différences qui séparent les deux prédicateurs, de délimiter la part de leurs tempéraments, celle de leurs nationalités, celle de leurs époques, — ensuite parce que l'auteur de cette étude cède trop facilement au désir de généraliser. C'est ainsi que toute la prédication de Bossuet se trouve ramenée au thème de la mort, et que la comparaison entre Bossuet et Vieira s'épanouit souvent en de vastes considérations sur l'esprit français et l'esprit portugais.

Ce qui reste valable dans ce travail peut-être trop ambitieux, ce sont les matériaux découverts et exploités, de longues listes de thèmes, d'images, de tours, de procédés judicieusement choisis et commentés. Mlle Gotaas a, par exemple, eu la bonne idée de rattacher à la méthode ignacienne de méditation le goût des images que l'on remarque chez Vieira, Jésuite, et chez Bossuet, élève des Jésuites. On peut extraire de son ouvrage les éléments d'une sérieuse étude stylistique du prédicateur français. Aussi sommes-nous heureux de saluer ce nouvel effort d'une collection qui s'ho-

norait déjà du *Providence as Idée-Maîtresse in the Works of Bossuet* de Sœur G. Terstegge. Nous y voyons la preuve de l'écho que la parole de notre grand orateur rencontre de nos jours outre-Atlantique.

JACQUES TRUCHET.

ENRICA MALCOVATI, **Madame Dacier, una gentildonna filologa del gran secolo**. Firenze, Sansoni, 1953. Un vol. de 76 pages.

Ayant rencontré plusieurs fois, dans ses travaux d'érudit et de professeur, le nom et l'œuvre de Mme Dacier, Mlle Malcovati a éprouvé le désir de retracer la figure (attachante par bien des côtés) de la savante helléniste du grand règne. Elle a donc entrepris de lui dédier ce petit volume, qui étudie l'œuvre de philologue et de traducteur de Mme Dacier, et qui vise aussi à évoquer sa personnalité toute « nourrie d'esprit classique », à interroger son « âme ». Le témoignage de Mlle Malcovati (philologue classique elle-même) est à retenir : elle met en évidence les qualités indéniables, aussi bien que les limites, de l'érudition de Mme Dacier. On trouvera dans ce livre des indications utiles et précises sur les éditions des classiques « in usum Delphini », sur les traductions d'Anacréon (c'est un Anacréon « adouci, alangui, décoloré », ou même « poudré »), de Sapho, de Plaute (dans le commentaire de Plaute, dit Mlle Malcovati, « on est étonné par l'érudition de la jeune savante qui, sans pédanterie, avec une grâce naturelle et souriante, illustre les mœurs des Grecs et des Romains, discute de différentes leçons, défend la tradition contre des émendations non nécessaires »), d'Aristophane (qu'elle admire « seule en son siècle »), de Térence, et surtout d'Homère. L'*Iliade* de Mme Dacier « garde parfois quelque chose de la grandeur épique ; elle possède une dignité noble et simple..., on ne saurait dire que son dessein d'offrir une traduction *généreuse et noble* n'ait été accompli » : un commentaire docte et vivant « complète, continue, corrige son interprétation », en apportant des précisions sur les raisons qui l'ont poussée à s'écarter de la lettre du texte, aussi bien que des remarques psychologiques ou critiques. On peut se demander toutefois en quelle mesure Mme Dacier a pu saisir le « charme » de certains tableaux poétiques d'Homère. Mlle Malcovati parle « de l'amour du primitif [de Mme Dacier], d'une contemplation presque romantique de l'Hellade en tant que créatrice de formes merveilleuses et parfaites » : certes, Mme Dacier affirme qu'Homère « peint... la Nature telle qu'elle étoit dans sa première simplicité », mais son admiration pour les « temps héroïques » nous semble souvent dictée par un parti-pris. Ce parti est celui des « grands Modelles » dont l'ignorance ou la méconnaissance a « dépravé » le goût : en sorte que, avoue-t-elle naïvement, « personne ne pourra se fier à soi-même avec plus d'assurance dans ce qui regarde la Poësie, et surtout le Poëme Épique, que quand il se plaira à ce que tous les plus grands génies ont admiré ; et que ses pensées, son génie et ses raisonnemens seront conformes aux préceptes d'Aristote et d'Horace... » Mme Dacier ne fait, en somme, que développer ces principes dans son livre *Des causes de la corruption du goust*. Ce livre est peut-être, parmi ses ouvrages, celui qui a eu le retentissement le plus considérable : Mlle Malcovati en parle peu ; elle avance, d'après Sainte-Beuve, que c'est une « des productions les plus courageuses et les plus solides de l'ancienne critique française ». Mais à l'autorité de Sainte-Beuve (qui d'ailleurs a suggéré bien des réserves), il conviendrait d'opposer ici l'autorité de Voltaire, à qui Mme Dacier donnait « envie de trouver Homère mauvais ». Si la cause de Mme Dacier était bonne, ses raisons n'en étaient pas moins faibles : défendant contre Platon la moralité des poèmes d'Homère, elle soutenait, par exemple (empruntant au Père Le Bossu sa conception allégorique de la « fable » épique), que les objections de Platon « ne font rien contre *L'Iliade* ni contre *L'Odyssée*, consi-

dérées en tant que Fables, comme la Fable du Loup et de L'Agneau, telles qu'elles sont en effet ». On trouverait difficilement dans cet ouvrage des arguments plus suggestifs. L'enthousiasme de Mme Dacier pour la poésie ancienne n'était pas affecté : on comprend qu'il ait pu paraître, par sa « fureur » même, choquant et « singulier ».

ARNALDO PIZZORUSSO.

GEORGES MAY, **Diderot et « La Religieuse ».** Paris, P. U. F., 1954. In-8° de VIII-245 pages.

La *R. H. L. F.* avait déjà publié un chapitre du livre de M. May, sous le titre *Le modèle inconnu de « la Religieuse » de Diderot : Marguerite Delamarre* [1].

L'ouvrage est très précieux pour tout ce qu'il apporte de neuf sur Diderot romancier réaliste. Il faudra dorénavant étudier Diderot comme on étudie Balzac, Stendhal, Flaubert, et constamment confronter sa peinture avec les modèles qu'il trouvait dans la vie. M. May a bien vu, par exemple, que si Diderot a évoqué dans son roman des personnages réels, ce n'est pas seulement pour duper Croismare, mais « pour des raisons qui tiennent à tout son système esthétique » (p. 160). Quelques pages excellentes renvoient, comme il convient, à *L'Éloge de Richardson*, aux *Deux amis de Bourbonne*, aux *Salons* surtout. La tâche méritoire de M. May a été justement de retrouver « la richesse et la complexité du réel » (p. 153), dont Diderot a su charger son roman.

Cette tâche, M. May l'a menée à bien, et ses chapitres III, IV et VII, nouvelle « Préface-Annexe », se lisent avec autant de plaisir que le roman lui-même. Il n'est pas besoin de reprendre ce qui en a déjà été publié ici, c'est-à-dire le chapitre III, et l'attachante histoire qu'il nous conte de l'authentique protégée du Marquis, Marguerite Delamarre [2].

M. May a essayé de savoir comment Diderot avait pu être renseigné sur elle (p. 71-73). Il n'est pas invraisemblable que Vaucanson ait rapporté les aventures de la religieuse dans le salon de Leriche de la Popelinière, où fréquentaient des amis de Diderot. Diderot connaissait son vrai nom, puisqu'il apparaît sous les surcharges dans le texte de la *Préface-Annexe*, et en toutes lettres dans la première édition du roman [3]. Que savait-il d'autre ? Le mystère est encore entier.

Le rapprochement que fait M. May entre l'Abbesse de Chelles, Louise-Adélaïde d'Orléans, et la supérieure lesbienne du roman est séduisant. Est-il bien justifié ? Les fêtes somptueuses de Chelles, notamment, n'ont que de lointains rapports avec les jeux et les collations que décrit Diderot. Entre autres modèles authentiques, on identifie bien volontiers Manouri

1. *R. H. L. F.*, juillet-septembre 1951, p. 273-287.

2. Signalons que le rapprochement entre Suzanne Simonin et Marguerite Delamarre avait été fait depuis longtemps. M. May pèche au moins par omission en disant (*R. H. L. F.*, art. cité) : « Personne ne semble [...] avoir eu la curiosité de se renseigner sur l'aventure de la religieuse authentique qui inspira Diderot ». Une plaquette de M. Huard, publiée à Caen en 1921, et intitulée *Deux Académiciens caennais du XVII^e et du XVIII^e siècles, les Croismare, Seigneurs de Lasson*, évoque le « canular » monté au bon Marquis et nomme (p. 31) « sœur Marguerite de Lamarre, religieuse professe de l'abbaye de Longchamp ». Pour plus de détails, l'auteur renvoie aux factums composés de 1755 à 1758 par Briquet de Mercy, et conservés à la B. N.

3. Il faudra revenir sur la question du nom de la religieuse, quand l'édition critique du roman indiquera toutes les variantes tentées par Diderot. M. May signale une Marie-Anne Rosalie Simonin parmi les compagnes de Marguerite Delamarre. M. Huard (*op. cit.*, p. 33) rapproche le prénom de Suzanne de celui de la Marquise de Croismare, morte en 1742, et de sa fille.

avec l'avocat Mannory (p. 156), le Dr Bouvard avec le Bouvart qui disputait avec Bordeu, et il est certain qu'un lecteur qui les connaissait, était prêt à admettre aussi l'existence du P. Séraphin ou de l'archidiacre Hébert. Il est très vraisemblable que le nom de la bonne supérieure, laissé d'abord en blanc, ait été suggéré par celui du curé de Moni, qu'évoque *Le Rêve de d'Alembert*.

On savait déjà que Diderot avait été frappé par la tragique destinée d'une de ses sœurs. Il ne s'agit pas de Catherine, comme le rapporte M. May, après le chanoine Marcel et M. Massiet du Biest (p. 147) : M. Georges Roth a pu établir à l'aide des papiers de l'état civil de la famille Diderot, conservés aux Archives de la Haute-Marne, qu'il s'agit en réalité d'Angélique, née le 3 avril 1720, qui « devint religieuse Ursuline, et mourut folle à vingt-huit ans »[1]. Si l'on admet sans peine que Diderot a été ému par le sort de cette sœur au point de l'évoquer sous le voile de la transposition romanesque dans tel ou tel passage de « la Religieuse », on admet moins volontiers que la jalousie de Diderot à l'égard de Mme Legendre l'ait « obsédé » (p. 144) au point de lui faire voir Uranie sous les traits de la supérieure lesbienne, et Sophie dans le personnage de Suzanne. M. Pommier a dit ici à propos des *Quatre visages...* qu'il n'en croyait rien, et nous ne le croyons pas davantage.

Le chapitre sur Diderot sexologue est trop rapide, mais le sujet mériterait une petite thèse. On n'a certes pas tout dit lorsqu'on a souligné « le rôle des femmes » dans l'œuvre de Diderot pour conclure gratuitement : « Le théâtre de Diderot serait peut-être moins mauvais si ses fleurons avaient pour titres *La Mère de famille* et *La Fille naturelle* ». Ce qui est très important (p. 114), c'est la position adoptée par Diderot à propos du saphisme, expliqué non plus « par la conformation anormale des organes », mais comme un « vice de l'esprit » ayant sa cause profonde dans une organisation sociale contre nature. C'est bien une innovation, qui marque « un progrès de la pensée médicale de l'époque ».

Ce qui est aussi important, et mériterait une étude approfondie, c'est l'aisance avec laquelle Diderot arrive à fondre, en une seule création, sa vision scientifique du monde et sa vision d'artiste. Il y a là une veine réaliste dont Balzac même ou Zola, sont assez éloignés, et qui n'a guère été tentée depuis.

Le chapitre sur les influences littéraires est le plus décevant : il était vain de rechercher des ouvrages présentant quelque analogie avec l'épisode de Saint-Eutrope, pour conclure régulièrement à leur propos que Diderot ne leur doit rien. M. May passe au contraire trop vite sur l'exploitation romanesque des vocations forcées (p. 136). C'est un problème qui a tourmenté tous les bons esprits du XVIIIe siècle. *La Religieuse* ne saurait se réduire à l'épisode de Saint-Eutrope, et la première partie du roman est au moins aussi forte que la dernière. Les conversations de Suzanne avec sa mère et son confesseur (« Ah ! mademoiselle, l'intérêt ! l'intérêt !... ») éclairent d'un jour cru les questions d'argent qui étaient à l'origine de ces « vocations ». Il y a là un autre aspect du réalisme de Diderot, bien balzacien déjà, qui mériterait d'être étudié ; ce que rapporte M. May de la fortune des Delamarre et de leurs combinaisons financières répond déjà partiellement à l'enquête nécessaire.

Nous arrivons par là au problème capital abordé par M. May dans son chapitre VIII : quelle est la signification de *La Religieuse* ? M. May lave justement Diderot du reproche d'anticléricalisme grossier. Pour prendre un exemple simple, il est certain que « la méditation de sœur Suzanne devant la croix doit être tenue, du point de vue littéraire, comme un passage

1. Notons qu'entre autres noms donnés par Diderot à son héroïne, le manuscrit autographe porte celui d'Anne-Angélique.

entièrement sincère » (p. 167). Peut-on en conclure avec M. May que Diderot est arrivé à s'identifier complètement avec son personnage, ou qu'il est resté marqué par son éducation catholique ? Peut-on dire (p. 168) que « quelquefois tout au moins, *La Religieuse* est un roman chrétien » ? M. May ruine lui-même cette affirmation en montrant plus loin (p. 184) que la force de l'attaque de Diderot se trouve dans « la plus merveilleuse vertu persuasive d'un récit simple et naïf en apparence, [...] dans le récit, dans l'action, dans les personnages ». Diderot n'a nullement besoin de « prêcher » l'anticléricalisme, la critique jaillit de la réalité même. Le fait que Suzanne soit parfaitement sincère est justement un des aspects essentiels de cette réalité, et lui donne son sens tragique. Que Diderot « ne s'intéresse que médiocrement à la religion en soi » (p. 193), cela est évident. Mais qu'à travers la réalité décrite, la religion soit tout de même visée, à la fois comme *effet* et comme *cause* d'un mal, cela est aussi évident. M. May a raison de dire (p. 175) que Diderot pose la question sur le plan politique : c'est que pour Diderot le problème religieux n'est rien d'autre qu'un problème politique. (Cf. *Plan d'une Université*, éd. Assézat, III, p. 517).

Un chapitre du livre de M. May est consacré à l'art du romancier. L'étude qu'il y fait de la composition du roman est inséparable du chapitre II : « Rédaction de *La Religieuse* ». Sur ce point, le travail de M. May est prématuré. Le deuxième volume des *Diderot studies*, de MM. Fellows et Torrey, paru en 1952, contient une étude de M. Dieckmann sur la *Préface-Annexe* (p. 21-147), qui jette un jour tout nouveau sur les rapports de cette préface avec le roman. M. May en a eu communication alors que son livre était sous presse. Il ne tient pas suffisamment compte, cependant, de la conclusion à laquelle arrive M. Dieckmann, au terme de son étude des manuscrits. Diderot considéra vite le roman et la préface comme indissociables, à tel point qu'il lui arriva de faire passer certains morceaux de l'un à l'autre, lorsqu'il révisa son texte [1]. Mais surtout l'édition critique de *La Religieuse* est encore à faire [2], et M. May a bien senti qu'il y avait là une lacune grave dans ses matériaux de travail (p. 45). Le texte de l'autographe contenu dans le fonds Vandeul semble avoir été précédé par un texte beaucoup plus court, aujourd'hui perdu. Qu'advient-il alors de l'hypothèse trop ingénieuse exposée dans le chapitre IX, et selon laquelle Diderot aurait « glissé » des mémoires au journal intime (p. 210) [3]? Certes les incohérences qu'on relève dans l'usage des temps sont frappantes. M. May les explique de deux façons contradictoires : il dit, page 206, que Diderot s'identifie si bien avec son personnage qu'il ne peut « faire l'effort intellectuel d'anticipation, puis de rétrospection, qu'exige la rédaction d'un roman-mémoires », mais plus loin (p. 218), il parle de « tricheries », d' « artifices », et de « procédés ». Il faudrait

1. Nous avons relevé dans le manuscrit autographe un passage rayé, en marge d'une des dernières pages du roman, qui prouve que Diderot avait un instant songé à faire exprimer à Suzanne, dans le cours même de son récit, la joie qu'elle venait de ressentir en recevant la première lettre du Marquis. Cela va tout à fait dans le sens des conclusions de M. Dieckmann.

2. La *R. H. L. F.*, juillet-septembre 1953, p. 399, a signalé que Mrs. Parrish travaillait à cette édition.

3. L'allusion répétée à des « lambeaux » de mémoires, le fait qu'au moins une partie du roman fut écrite en même temps que les lettres, sinon avant elles, comme l'affirmait Diderot, un certain nombre de déclarations de M^me^ Madin et de Suzanne (elle parle d'un « abrégé », éd. Assézat, V, p. 11), l'état dans lequel a été laissée la fin du récit, la lettre de Diderot à Meister du 27 septembre 1780 sembleraient indiquer un mouvement créateur inverse. Tout se passe comme si Diderot était parti des fragments d'un journal intime, et en avait fait une lettre-mémoires, avec une maladresse calculée, « sans talent et sans art » (Assézat, V, p. 11), comme il convenait à l'héroïne.

choisir entre les deux affirmations, mais seule sans doute l'étude critique des manuscrits permettra de le faire à coup sûr.

Signalons, pour terminer, que le chapitre I du livre de M. May est consacré à la « réputation » de *La Religieuse*. Ce n'est pas le moins attachant de l'ouvrage [1]. Après M. Lefèbvre, M. May s'indigne que *La Religieuse* n'ait pas encore été mise à sa vraie place, « celle d'un grand roman psychologique très moderne ». Son livre vient aujourd'hui réparer une injustice. Tous ceux qui comme lui éprouvent une « admiration sincère et réfléchie » pour *La Religieuse* lui en sauront certainement gré.

J. PROUST.

PROSPER MÉRIMÉE, **Correspondance générale,** établie et annotée par MAURICE PARTURIER. Deuxième série, tome premier (1853-1855). Un vol. in-8° de XXXVIII + 560 pages. Toulouse, Privat, 1953.

A cent ans de la date où ces lettres furent écrites, nous en sentons tout l'intérêt et toute la valeur. Les grandes correspondances littéraires du XIX^e^ siècle que l'on pourra mettre non loin de celle de Voltaire seront celles de Flaubert et de Mérimée, peut-être celle de Gobineau. Sur un autre rayon, Balzac, Stendhal et Vigny. Et, à part, Baudelaire, pour avoir si pathétiquement témoigné des misères de la condition humaine. Pour Mérimée, chose curieuse, à mesure que l'œuvre non prévue prend de l'ampleur, les œuvres publiées perdent un peu de leur importance. L'auteur de *Colomba* et de *La Vénus d'Ille*, comparé à Balzac, à Flaubert, à tant d'étrangers qui nous ont montré qu'on pouvait faire tenir tout un monde dans un livre, porte la peine d'avoir été, comme l'écrivait Ph. Chasles, un « sculpteur admirable de statuettes et de camées littéraires » ; admirable, certes ; mais ce ne sont que statuettes et camées, de la littérature d'archéologue. Chaque volume de la *Correspondance* qui sera mis au jour par les soins de M. Parturier rendra donc plus vraie la définition que proposait un humoriste : Mérimée ? Un inspecteur général des monuments historiques, un homme ennuyé qui écrivit pour se distraire de fort belles lettres.

Fort belles, en effet, ou fort amusantes, celles que nous apporte ce tome, qui commence avec le mariage de l'Empereur, bientôt suivi de la nomination de Mérimée au Sénat (23 juin 1853), nous entraîne (septembre-décembre 1853) en Espagne et prend fin sur l'arrivée de la reine Victoria à Paris, la prise de Sébastopol et la clôture de l'Exposition universelle. Années de confiance, de renaissance, que Mérimée subit, plus qu'il ne s'y associe, persuadé de l'inutilité de son existence depuis la rupture imposée par Valentine Delessert.

Toutefois, s'il prend la vie à bail et avec tout le détachement d'un gentleman, s'il se réfugie dans ses « antiquailles », comme Gobineau s'entourant de ses monnaies arsacides, et va oublier le siècle — lui, l'impie ! — sous les voûtes, qui menacent ruine, de « [*ses*] plus belles églises », ainsi qu'il s'exprime (p. 158), il sait encore s'octroyer, dépouillant l'habit « turc » (p. 549) du sénateur, porté sans morgue aucune, d'appréciables jouissances : celles de l'amour, si l'on ose donner ce nom à de faciles relations avec une *maja* rapidement *desnuda*, la Maruja. Les lettres (p. 169 et suiv.) où il conte cet épisode de sa vie madrilène, où il détaille les beautés de cette brave fille et quelques particularités de sa biographie sont pleines de verve ; un soupçon de mélancolie s'y glisse, qui, au souvenir de ces heures charmantes, point la chair et, qui sait ? un peu au delà peut-être. L'amitié ensuite, l'amitié dévouée

1. Sur la base du livre de Mary Lane Charles, *The Growth of Diderot's fame in France from* 1784 *to* 1875, Bryn Mawr, Pennsylvania, 1942, l'étude de la « fortune » de Diderot devrait être prolongée jusqu'à nos jours et élargie aux pays étrangers.

portée au funambulesque de La Saussaye, à Francisque-Michel dont les demandes de renseignements jamais ne lassèrent le zèle de Mérimée.

Que de pages charmantes, qu'on ne peut dire anthologiques, car tout vraiment est à lire de ce volume, il faudrait citer, où se montrerait au vif un Mérimée qui n'a rien perdu de ses qualités d'observateur narquois et dont l'œil est attiré par le moindre détail, pourvu qu'il soit légèrement saugrenu : sur l'enterrement de Peña (p. 204), sur les enfants abandonnés en Espagne (p. 454), sur son caractère (p. 460-462) et sur l'évocation, pleine de regrets, de « cet heureux temps où nous scandalisions les gens moraux » (p. 302).

Que de renseignements, aussi, à glaner : « potins » des Tuileries ou du Palais-Royal de Madrid ; croquis humoristique de « M. Isidore » cherchant à tortiller sa moustache sous son domino et faisant ainsi reconnaître l'Empereur dans un bal masqué ; jugements sur la politique espagnole, sur Narváez, sur l'incident Soulé qui mit aux prises le ministre des États-Unis, d'une part, et, de l'autre, le duc d'Albe et notre ambassadeur, Turgot (p. 216 et suiv.) ; notes cursives sur quelques auteurs espagnols (Amador de los Rios, p. 139-140 ; Fernán Caballero ; p. 187, Juan Valera, p. 218 et 420), fort bien présentés par M. Parturier ; préparation de l'article de Sainte-Beuve sur Stendhal et opinion concernant « ce pauvre garçon » (p. 231), — opinion qui nous étonne d'abord, mais que confirme le *H. B.* et qui, sans dicter à Sainte-Beuve son attitude réservée, dut au moins la renforcer.

Le mérite, enfin, de ce volume réside dans son annotation. M. Parturier, qui, à partir de ce tome premier d'une nouvelle « série », est seul pour suivre son héros dans ses digressions et ses incursions, ses curiosités et ses connaissances, ses lectures, ses voyages et ses relations, s'est *fait* Mérimée : il a lu les mêmes livres que lui, appris les langues qu'il écrivait, parlait ou comprenait [1]. Il cite en russe et en anglais les lettres rédigées en ces langues, les traduit seulement lorsqu'elles sont en russe, mais n'en suppose pas moins son lecteur polyglotte, ce qui, à défaut de lumières, doit lui procurer bien de l'honneur ; ainsi, p. 191, si l'on trouve en note la traduction d'une phrase proverbiale, on peut être poussé à *quia* par ces *chicas* dont la séparation « mata-graboliserait » Mérimée ; M. Parturier pense sans doute que « chica » est intraduisible et nous le penserions volontiers avec lui, mais un équivalent eût été le bienvenu ; et deux pages plus loin, la plaisanterie aurait-elle eu moins de sel, si les mots italiens *ragazzo* et *vescovo* avaient été traduits [2] ? Vétilles et dont s'efface la pensée, dès que l'on s'aperçoit que M. Parturier possède même les fastes et la langue fort technique de la tauromachie et qu'il est devenu *aficionado* pour s'asseoir à côté de Mérimée sur les gradins de la *plaza* (voir p. 141-142 et surtout p. 188).

Puisque nous n'avons pas pris l'alternative [3], qu'il veuille bien nous permettre de poser quelques banderilles ; elles ne seront pas *de fuego*. Un peu de champ est d'ailleurs nécessaire à notre élan.

Les éditeurs de textes « classiques » ont été conduits à établir et à codifier des règles de publication et de signalisation, respectées à l'intérieur de certaines collections dont l'apparat critique, quelle que soit l'ampleur de la col-

1. Parfois il les sait trop bien. Ainsi, qu'ajoute à l'intelligence du texte, p. 486, n. 1, cette définition de l'Estudiante : « Cabecilla espagnol » ? C'est pour qui n'est pas hispanisant et ignore que *cabecilla* (de *cabeza* = *caput*) signifie chef de bande, élucider l'inconnu par l'inconnu. Mais je m'aperçois que j'annote une note et que, presque à l'instar de M. Parturier, j'explique... l'espagnol par le latin.

2. Il arrive que M. Parturier ne fasse pas pleine confiance à son lecteur polyglotte et qu'il lui permette d'étranges défaillances : p. 471, n. 1, on apprend que *memorias* signifie *souvenirs*.

3. M. Parturier, p. 188, n. 4, ne « traduit » pas ce terme, en quoi il a raison : intrigant son lecteur, il l'amènera à ouvrir un traité de tauromachie... et à lire Montherlant avec fruit.

lection, est toujours rapidement lisible, dès que l'on sait quel système a été adopté. Mais les infortunés « dix-neuviémistes », sous prétexte qu'ils ne peuvent parler de stemmes, de papyri et de *lectio difficilior* (et pourtant ce serait bien le droit des balzaciens), vont de l'avant, chacun frayant son chemin aussi éloigné que possible des futaies de *sic* dont la multiplication rendrait défectueuses la présentation et la lisibilité des textes inédits qu'ils publient. En attendant le code que la Société d'Histoire littéraire devrait bien promulguer, un certain nombre de systèmes ont été utilisés dont le plus satisfaisant pour le lecteur non averti est celui qu'ont appliqué les publicateurs du *Supplément* à la *Correspondance* de Flaubert : donner le texte tel que l'auteur l'aurait avoué et fait imprimer, en réservant aux notes le libellé exact, — fautif ou pourvu de ses particularités propres au « scripteur », — exception faite de l'orthographe historique qui doit être conservée dans le corps du texte.

M. Parturier, lui, a choisi un autre procédé qu'il a exposé dans son introduction générale (1re série, t. I, p. XVII-XVIII) : il veut respecter intégralement le texte, particularités d'auteur, d'époque (sur ce point, voir une réflexion de Mérimée, p. 475) et simples fautes, sans différencier celles-ci de celles-là en les soulignant d'un *sic* : en cas de doute, « la présomption [...] doit être en faveur [si l'on peut dire] d'une faute de Mérimée ». Qui ne se rend compte que ce système ne vaut qu'autant que l'œil du correcteur n'aura pas de défaillance et que son excellence est fonction du nombre de relectures et donc du temps dont il dispose ? Pour le volume qui nous occupe, nous sommes tout prêt à faire usage de cette présomption et à reporter sur Mérimée la seule responsabilité de *je prend* (131), de façon *à* ce que (132), enfin *si* elle est condamnée [...] (p. 144 ; la phrase semble rester en suspens), que *je* j'osasse (212), sans *peu* de succès (pour sans *plus* ; 316), anything *thing* (passage à la ligne ? 351), de n'avoir pas *pas* (passage à la ligne ? 457), évènement (514), *ma* (= m'a) prié (549), — et encore certains de ces exemples sont-ils suspects.

Mais notre académicien a-t-il vraiment écrit cahin-*acha* (67), respecteux (72 et 509), *inapréciable* (148), vos ordre (152), l'art n'est *par* fait pour elles (206), une astérisque (214), *ont* est invité (252), retardée (au lieu du masculin ; 377), interprétrez (424), *gadées* (pour gardées ; 431), Observer (pour observez ; 442), les médecins *on* observé (463), acessoires (489), je vient (525), toutes les secousses qui peuvent être infligées d'un estomac humain (530), Voici dont ce que je puis faire pour vous (534), travailer (546) ?

Et que de doutes encore qu'un *sic* [1] ou une brève note eussent empêchés de naître : *à son tour* ou *à son retour* (98), *adressais* ou *adresserais* (301), l'infant dont Fernand qu'on appelle l'*infante tonto* l'imbécille (336).

Il semble donc que M. Parturier, pressé sans doute par son imprimeur, n'ait pas disposé de tout le temps nécessaire à la double lecture de ses épreuves. Eût-il sans cela laissé subsister dans les notes quelques coquilles (p. 293, lire « et se fait *carme* » et non *carmélite* ; p. 382, la note 1 n'est pas terminée ; p. 497, n. 3, lire *1734* et non *1784* ; p. 512, n. 1, *Monkton* est à corriger en Monckton Milnes [voir p. 507, n. 1] ; p. 537, n. 2, lire 30 janvier *1805* et non *1855* ; p. 546, n. 3, Meissonier ; p. 547, n. 1, bibliothèque et non bibliographie [faute inverse, p. 168, n. 2]), des inadvertances (p. 294, n. 1, Félicie, mais p. 369, n. 2, Félicité ; p. 392, n. 2 [et non deuxième note 1], lire *Études de philologie comparée sur l'argot* le titre du livre de Francisque-Michel, et non *Dictionnaire d'argot* (qui n'est que le « titre courant ») ; p. 400, une note pour Radetsky, mais rien pour le général Hess ; p. 453, n. 1, Marie de Polignac est-elle la sœur du duc Armand de Polignac ? ne serait-ce pas plutôt sa fille ? p. 531, n. 1, lire *légation* et non ambassade de Prusse), et

1. Sauf omission, il ne s'en trouve que six dans tout le volume (p. 59, 93, 183, 382, 422 et 450) ; encore le premier et le troisième ont-ils trait à des noms propres.

surtout des « doubles emplois » (p. 166, n. 3 et 170, n. 1 ; p. 214, n. 4 et p. 534, n. 3 ; p. 237, n. 1 et 541, n. 1 ; p. 278, n. 1 et 431, n. 2 ; p. 409, n. 1 et 470, n. 4 ; p. 536, n. 1 et 537, n. 2).

En supprimant ces derniers et quelques notes aussi dont un bon dictionnaire nous aurait apporté la substance (p. 89, n. 3, sur Ruolz et son procédé ; p. 497, n. 3, et, en général, les citations latines ; p. 338, la n. 3 est ou trop longue ou trop courte, car il faudrait apprendre au lecteur pourquoi le poème de Jacques Richard fut « fameux »), M. Parturier se serait ménagé la place de satisfaire à quelques-unes des très rares questions qu'il a laissées sans réponse : p. 167, quels sont les *quatre ambassadeurs* ? (Aupick est-il l'un d'eux ?) ; p. 217, que signifient ces points entre crochets après les initiales de noms propres ? — p. 264, qui est *Mr. M.* ? (Mareste ?) — p. 353-354, à quel passage de Heyne ou de Tieck Mérimée fait-il allusion ? — p. 359, l'équivalence approchée, en francs de l'époque, des *12 florins münze* ? — p. 491, l'explication du premier paragraphe de la lettre à Sainte-Beuve ? — p. 502, nous sommes renseignés sur Cockerell (n. 1), mais Cabrera, lord Howden et lord Ashburton ? — p. 544, une brève note ou un renvoi n'eût pas été inutile sur Dureau de Lamalle.

Ces questions, au moins, ne nous rangeront pas au nombre de « ceux qui, comme les gentilshommes de Molière, savent tout sans avoir jamais rien appris » et que l'éditeur pulvérise dès la p. IX, suivant en cela la nouvelle mode qui a transformé les préfaces de conciliantes en offensives. Quant aux remarques précédentes, elles ne sont à autre fin, pour écrire comme Mérimée et M. Parturier, que de prouver à celui-ci la trop « acribique » lecture qu'il ne saurait nous reprocher d'une œuvre qui dote notre littérature épistolaire d'un de ses plus beaux joyaux, en même temps qu'elle fait grand honneur à l'érudition française.

CLAUDE PICHOIS.

ENID STARKIE, **Petrus Borel, the lycanthrope. His life and times.** Londres, Faber and Faber, 1954. Un vol. in-16 de 220 pages, 21 shillings.

Périodiquement, on redécouvre Pétrus Borel : venant après Jules Claretie et Aristide Marie, Miss Starkie n'est cependant que la troisième biographe de l'écrivain. Disons tout de suite que son ouvrage déçoit un peu ; ce qu'elle apporte de neuf se trouvait déjà dans son *Pétrus Borel en Algérie*, dont nous avons rendu compte ici même [1].

Le lecteur admire d'abord qu'il se soit trouvé un éditeur en Angleterre pour publier un ouvrage entièrement consacré à Pétrus Borel, d'autant que le sous-titre : « Sa vie et son temps », ne figure qu'à l'intérieur du volume. Mais il apparaît bientôt que cent pages, sur environ deux cents, traitent de divers petits romantiques français (spécialement de ceux qui furent liés vers 1832-1834 au mouvement « bousingo », en particulier Philothée O'Neddy) ou bien d'histoire littéraire et sociale. C'est ainsi qu'un chapitre, haut en couleur, raconte la bataille d'*Hernani* (surtout d'après Gautier), que d'autres pages se rapportent au choléra de 1832, aux bals masqués, au Mapah Ganneau. Tout cela a sans doute pour le lecteur anglais l'intérêt d'une certaine nouveauté, puisqu'un grand feuilleton sur le livre de Miss Starkie a été inséré dans le *Times Literary Supplement* du 4 juin 1954, mais, croyons-nous, a l'inconvénient de déséquilibrer gravement le livre. L'intention était probablement de montrer quelles circonstances ont présidé à la naissance de *Champavert* en 1833, nous ne sommes pas certain que ce résultat ait été obtenu.

Quelques erreurs de détail peuvent être relevées, notamment en ce qui

1. *R. H. L.*, avril-juin 1953, p. 248.

concerne le fameux appartement n° 3, impasse du Doyenné. Tout d'abord, il est bien connu que l'impasse en question était située dans le quadrilatère de bâtiments qui correspond à l'actuelle cour du Carrousel, et non pas « près du Palais Royal, sur l'emplacement de la place du Théâtre Français », comme on lit page 123. (Voir : H. Boucher : « Un petit point de topographie romantique », *Bulletin du Bibliophile*, 15 janvier et 15 février 1918). Ensuite, la lettre 17 *bis* de la *Correspondance* de Nerval, dont l'original peut se consulter au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, permet d'affirmer que l'appartement en question était loué au nom du peintre Camille Rogier. Les occupants en furent Rogier et Nerval, auquel se joignit Houssaye (voir les *Confessions* de celui-ci). Théophile Gautier logeait dans une maison voisine. C'est donc à tort que les légendes des planches en face des pages 122 et 124 — (empruntées au *Gérard de Nerval* de Marie) — portent la mention « Gautier's flat ».

Enfin, un dépouillement des dossiers de la collection Spoelberch de Lovenjoul nous a permis d'y trouver trois lettres de Borel lui-même. L'affirmation de Miss Starkie (p. 15), qu'il n'y a à Chantilly qu'un document concernant Borel ; une lettre de sa veuve à Théophile Gautier, était donc erronée, elle se trouve malheureusement reproduite dans l'article cité du *Times Literary Supplement*. On aurait par ailleurs souhaité avoir en appendice le texte original de la lettre inédite à M. Ollivier, en date du 22 février 1837, imprimée en anglais pages 128 et 129 du livre [1].

JEAN RICHER.

AUDA PRUCHER, **La rappresentazione dell'Egitto nelle tre redazioni della « Tentation de saint Antoine ».** Florence, Olschki, 1954. In-8° de 131 pages.

L'Égypte est le décor de la *Tentation* ; mais ce décor est beaucoup plus précis et plus développé dans la dernière version (rédigée en 1872) que dans la première (1849). Mlle Prucher s'emploie à le démontrer, et insiste avec raison sur l'influence capitale du voyage en Orient, survenu dans l'intervalle. L'Égypte est une des obsessions précoces de Flaubert, et de bonne heure il rêve d'un *Anubis* ; il esquissera aussi un roman sur l'Égypte moderne, *Harel-Bey*. Mais l'Égypte de la première *Tentation* repose encore sur une documentation livresque, surexcitant les élans de l'imagination. L'expérience directe, — la visite de l'Égypte par Flaubert de novembre 1849 à juillet 1850, — confirme ses « pressentiments », mais lui apporte naturellement des éléments nouveaux qu'il va fondre avec une documentation que d'ailleurs il continuera d'approfondir. Cette fusion sera lente. En fait, dans la révision de 1856, les descriptions de l'Égypte sont réduites ; c'est dans la version finale que l'on retrouve, entretissées avec les données de l'érudition, les réminiscences personnelles. Ainsi les plaintes d'Isis, épisode nouveau dont Hérodote et Creuzer ont fourni les principaux éléments, sont comme un écho de la désolation de Flaubert à la vue des dévastations de Philae ; ainsi apparaît, pour la première fois, le panorama d'Alexandrie, qui doit beaucoup à Strabon, à Gratien Lepère, aux indications de Léon

1. Signalons la récente publication d'un numéro de la revue *Simoun*, publiée à Oran (n° 15, 4e année, s. d., 1954 ?) entièrement consacré à *La Vie Algérienne de Pétrus Borel le lycanthrope*. L'auteur de cette étude, Gabriel Esquer, administrateur honoraire de la Bibliothèque Nationale d'Alger, y utilise les archives algériennes et de nombreux papiers (lettres et poèmes inédits), achetés par lui au petit-fils de Petrus Borel en 1922. Ce travail très solide sera, nous l'espérons, complété par la publication *intégrale* des lettres de Borel à son frère citées par M. G. Esquer et des poèmes inédits qu'il détient.

Heuzey (voir *R. H. L.*, janvier-mars 1953), mais aussi au souvenir des promenades dans les marchés et les bazars.

Tel est l'intérêt principal de l'étude de Mlle Prucher. Sa comparaison attentive entre les pages du *Voyage en Orient* (et bien entendu de la *Correspondance* [1]), relatives à l'Égypte, et les différents textes de *La Tentation*, s'est révélée fructueuse. La navigation de Flaubert sur le Nil, ses excursions à Thèbes, à Louqsor, à la Vallée des Rois, tout cela, décanté par le souvenir, a fini par trouver place dans l'œuvre, pour l'enrichir. On s'étonne, toutefois, que Mlle Prucher n'ait pas songé, à l'occasion, à comparer les impressions de Flaubert à celles d'autres voyageurs, à commencer par celles de son compagnon Du Camp. Le livre de J.-M. Carré lui aurait été particulièrement précieux ; elle aurait dû, en tout cas, relire, — comme l'a fait Flaubert — l'*Itinéraire* de Chateaubriand.

Le plan adopté me paraît fragmenter à l'excès la démonstration. Une première partie, intitulée « Le fond du tableau » donne la perspective générale, rappelle les nouveaux caractères de l'orientalisme vers 1850, tels qu'ils s'affirmeront dans *Salammbô* ; l'exemple de Fromentin, dont la probité littéraire réagit contre les conventions romantiques ; celui de Gautier, dont *Le Roman de la Momie* place l'Égypte au centre de l'exotisme. Mais aucune mention du *Voyage* de Nerval, ni d'ailleurs du magnifique épisode d'*Isis*. Le fameux tableau de Brueghel aurait, selon Mlle Prucher, influencé la vision de Flaubert au point d'expliquer certains aspects fabuleux de son Égypte (pages 20-22) ; tout au plus peut-on admettre que les dieux à tête de crocodile, de vache ou d'épervier sont dignes de la faune de Brueghel. Une deuxième partie s'efforce de nous présenter saint Antoine comme un personnage spécifiquement égyptien ; ici encore, l'expérience directe de Flaubert et particulièrement ses conversations avec les moines coptes auraient contribué à donner à l'ermite de Colzim (qui n'était guère d'abord que l'*alter ego* de l'auteur) une personnalité distincte, plus vigoureuse et historiquement plus plausible. Les troisième et quatrième parties traitent de l'Égypte, « séjour des dieux » et « carrefour des peuples » ; ce sont les plus nourries et les plus convaincantes. La cinquième et dernière s'intitule assez vaguement : « Études d'atmosphère » ; elle contient des observations d'ailleurs très justes sur la peinture du désert, sur la lumière, etc. ; elles eussent été mieux placées dans un chapitre général sur le paysage, que l'on cherche en vain. D'autres observations sur « la femme orientale » auraient mérité d'être développées. Là, de nouveau, se combinent curieusement le songe, l'érudition et la réalité ; la vivante Kouchouk-Hânem, la prostituée d'Esneh, et la fabuleuse Reine de Saba, sur laquelle il eût été bon de consulter les articles d'André Chastel. Tel quel, le travail de Mlle Prucher apporte d'intéressantes précisions, non seulement sur les sources de la *Tentation*, mais sur le rôle de la mémoire dans l'art de Flaubert, et sur ses procédés d'élaboration.

J. Seznec.

Gardner Davies, **Vers une explication rationnelle du Coup de Dés. Essai d'exégèse mallarméenne.** Avec une préface d'Henri Mondor, de l'Académie Française. Paris, Corti, 1953. Un vol. in-8° de 240 pages.

M. Gardner Davies qui, par sa brillante thèse sur *Les « Tombeaux » de Mallarmé* [2], s'était mis d'emblée au premier rang des exégètes mallarméens,

1. Il est regrettable que Mlle Prucher n'ait pas pu mettre à profit le *Supplément* qui contient plusieurs lettres d'Égypte, et même des indications bibliographiques.

2. Paris, Corti, 1950 ; cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril-juin 1951, p. 212-213. — Signalons que la présentation matérielle du livre est très élégante, les rares erreurs typographiques sont insignifiantes.

apporte aujourd'hui une nouvelle contribution capitale à la connaissance du poète. Même méthode, mêmes qualités d'esprit que dans son premier livre : mais cette nouvelle étude a une portée plus grande, car elle va loin vers la solution de certains problèmes fondamentaux de la vie et de l'œuvre de Mallarmé.

La belle préface de M. Mondor est bien connue déjà des mallarméistes, puisqu'elle a été publiée ailleurs dès 1947 [1]. Mais on attendra avec impatience les « révélations prochaines » que promet M. Mondor dans un paragraphe ajouté à son texte primitif : car il affirme qu'elles éclaireront un peu une « énigme » qui semble bien être celle du « Grand Œuvre imaginaire du Poète » (p. 19).

Le plan du livre de M. Davies est simple : un chapitre préliminaire sur la genèse du poème, une analyse détaillée du texte, un chapitre de conclusions. Le premier chapitre est riche d'idées neuves et justes sur la pensée et l'esthétique de Mallarmé, prolongement original de certaines thèses de Hegel, transposées sur le plan littéraire. M. Davies insiste surtout sur la conciliation des contraires par la dialectique hégélienne, devenue chez Mallarmé la « dialectique du vers » : il y voit le ressort principal de la poésie de Mallarmé en général et de l'armature intellectuelle du *Coup de Dés* en particulier. Sur *Igitur*, M. Davies confirme l'impression de ceux qui y constatent la réunion assez arbitraire de fragments de dates variées : « Le texte publié par le Dr Bonniot... réunit... les différents états intermédiaires d'une œuvre conçue successivement sous la forme d'un conte, d'un drame et d'un poème en prose, et dont le *Coup de Dés* constituerait la version définitive » (p. 53). Il est évident qu'une édition critique d'*Igitur* s'impose, si l'on espère suivre l'évolution de la pensée de Mallarmé. Dès maintenant, M. Davies démontre que cette évolution a eu lieu, non pas entre *Igitur* et le *Coup de Dés*, mais dans l'élaboration d'*Igitur* même. Dans les premiers fragments, le héros « abolit » effectivement le Hasard, en accomplissant le geste rituel, symbolisé d'abord par une fiole qu'il vide, ensuite par le coup de dés. Dans une autre version, le héros se rend compte de la vanité de son geste, mais l'accomplit quand même. Enfin, dans une version finale, il comprend qu'il ne faut pas choisir entre l'action et l'abstention : il maintient cette équivalence à l'état latent en simulant simplement le geste sans l'accomplir : et cette équivalence même permet à l'Infini d'être. — Ces considérations sur le Hasard, dans leur forme définitive, sont reprises dans le *Coup de Dés*, où l'on retrouve également les données essentielles d'*Igitur* : il s'agit, en effet, de « la progression qui conduit le personnage à la Notion pure, de son hésitation devant l'acte absurde, et des conséquences de la décision qu'il prend » (p. 67).

L'analyse du poème nous semble définitive, à quelques détails minimes près. L'action est destinée à démontrer la vérité de la proposition : « Un coup de dés jamais n'abolira le Hasard », même lancé dans les circonstances les plus favorables, à savoir du fond d'un naufrage. Mallarmé évoque ce naufrage hypothétique. L'Abîme du ciel et de la mer forme de leurs éléments un navire irréel dont les voiles sont les nuages et la coque la béante profondeur de la mer. Alors surgit le capitaine de ce navire imaginaire, le Maître. Il conclut de l'état de la mer et du ciel que le moment est venu de jeter le coup de dés suprême qui amènerait « l'unique Nombre qui ne peut pas être un autre ». Mais il hésite ; et il est noyé sans avoir lancé les dés de son poing crispé. En se noyant, toutefois, il s'unit avec la mer ; et de leur union naît un successeur, à qui le Maître lègue son geste inaccompli. Ce successeur n'est autre que la Notion pure, « l'Ombre incréée et antérieure »

1. *L'heureuse rencontre de Valéry et Mallarmé*, Paris, Lausanne, Éditions de Clairefontaine, p. 105-124.

à laquelle Igitur était parvenu. En attendant que la Notion se manifeste en un fugitif éclair, l'hésitation du Maître est symbolisée par une plume qui voltige en suspens au-dessus de l'abîme : faut-il se noyer tout simplement ou lancer le coup de dés ? La plume s'arrête finalement sur la toque de velours d'un personnage mystérieux qui ressemble à Hamlet, « prince amer de l'écueil ». Il rit de la folie du geste qu'il est censé accomplir. Momentanément éclairé par la plume qui orne sa toque, il se révèle sous la forme d'une figure chimérique. D'un coup de sa queue, cette sirène, symbole mallarméen de la Notion pure, écarte le dernier obstacle à son apparition : le roc, « faux manoir », symbole des derniers vestiges de conscience humaine. En même temps, nous apprenons le sens du rire évoqué plus haut : le héros se rend compte que, même si, en lançant les dés, il obtenait le Nombre suprême, ce serait encore le Hasard. Avec cette constatation, l'hésitation cesse, et la plume, symbole de cette hésitation, disparaît dans la mer. « Rien... n'aura eu lieu... que le lieu » ; il ne reste plus que l'abîme du ciel et de la mer.... Mais non ! Au ciel apparaît peu à peu une Constellation, qui, d'elle-même, accomplit un coup de dés céleste et atteint le chiffre suprême, les sept étoiles de la Grande Ourse.

Cette analyse sommaire ne rend pas justice à la pénétration du critique, qui explique presque toutes les difficultés du texte avec un tact et une sûreté qui n'ont jamais été atteints jusqu'ici. Par son exégèse comme par ses observations critiques, M. Davies met admirablement en lumière les qualités poétiques de la pièce, en montrant surtout qu' « il faut chercher le sens abstrait du poème dans la succession logique des images », et que les transformations de ces images, souvent assez fantasmagoriques en apparence, « correspondent à un développement intellectuel tout à fait précis » (p. 188). C'est à juste titre que M. Davies affirme : « Nous croyons avoir réussi à dégager, avec une certitude relative..., le sens littéral du *Coup de Dés* » (p. 178).

Reste le sens symbolique. Ici le problème essentiel est de savoir pourquoi et comment la Constellation surgit à la fin. L'explication du *pourquoi* que donne M. Davies est rigoureusement logique, déduite de son analyse des bases philosophiques et esthétiques du poème. Il affirme que le fait d'avoir refusé l'alternative, « l'équivalence latente entre le coup de dés et l'abstention qui en est la négation, détermine l'évocation du coup de dés idéal, symbole de l'Absolu » (p. 176). Tant que nous restons dans le domaine « purement intellectuel et artistique» (p. 159), tant qu'il s'agit de « la portée abstraite d'une création éventuelle » (p. 188-189), cette conclusion est acceptable. Le poème serait alors l'évocation poétique et purement fictive du coup de dés idéal. Le poète, ayant écarté le geste réel comme forcément inadéquat, évoquerait par son art le geste idéal, au moyen d'une synthèse analogique faite du souvenir du coup de dés qui n'a pas eu lieu et de l'apparition de la Constellation. Il s'agirait de l'évocation, par la magie de l'analogie, de l'idée pure d'une chose qui n'a aucune existence réelle. Conclusion parfaitement en harmonie avec la méthode poétique de Mallarmé en général.

Mais si nous quittons le domaine abstrait pour aborder la réalité concrète dont ce poème est le symbole, si nous abordons le *comment* de l'apparition, non plus de la Constellation symbolique, mais de la réalité qu'elle symbolise, les difficultés inhérentes à la théorie de la conciliation des contraires commencent. M. Davies croit, avec raison, que le coup de dés symbolise le Livre que Mallarmé espérait écrire. Le poème refléterait ses méditations, non sur la possibilité, mais sur l'opportunité, d'essayer de l'écrire : « Il n'a pas plus de chance d'abolir le Hasard en s'efforçant de rédiger son *Œuvre* prématurément, qu'en renonçant complètement à son projet : mais une lente gestation, maintenant en équilibre ces deux lignes de conduite opposées, offre l'espoir d'aboutir tôt ou tard à une expression définitive des rela-

tions entre les divers phénomènes de l'univers » (p. 176). Dans le poème, cependant, le héros meurt quand il se rend compte de l'inutilité de son geste : et sa mort *permet* le coup idéal. Or, selon M. Davies, c'est, au contraire, la mort de Mallarmé qui l'a *empêché* d'accomplir son projet. Mais, si l'on applique à la situation de Mallarmé les données du poème, il aurait fallu précisément qu'il mourût sans avoir choisi, et alors son Livre se serait écrit tout seul, « sans la nécessité d'une intervention humaine » (p. 168). — Toute absurde qu'elle paraisse, cette conclusion n'est peut-être pas loin de celle de Mallarmé. Pour qu'elle soit acceptable, il faut cependant reconnaître que Mallarmé, sans renoncer à son Livre en tant qu'idéal directeur de toute vie d'écrivain, et de la sienne en particulier, avait fini par comprendre qu'il ne saurait jamais l'écrire à lui seul : son rôle se bornerait à en évoquer l'idée, laissant à un avenir indéfini sa réalisation éventuelle. C'est très possible ; mais ce n'est pas ce que M. Davies veut dire. Il se peut que le drame déchirant de la vie de Mallarmé, qui explique sa prédilection pour Hamlet et son dilemme, se trouve dans le conflit entre sa conviction grandissante que ce Livre ne pouvait être qu'un symbole idéal, et son tenace espoir de l'écrire quand même, puisqu'il l'avait conçu. Nous avons évoqué une solution possible de ce problème dans notre article sur le livre de M. Wais (voir *R. H. L.*, 1953, p. 191 sq.) : mais il reste difficile. Parfaitement valable sur le plan théorique et abstrait, la conclusion de M. Davies nous semble escamoter le problème concret et pratique [1].

Nous nous en voudrions cependant d'insister sur cette réserve partielle : car M. Davies a certainement réussi à dégager, outre le sens littéral du poème, une grande partie du « sens symbolique » (p. 178). « Notre dessein, dit-il, n'a jamais été d'épuiser tous les aspects du sujet, mais simplement, devant la diversité et l'inégalité des études existantes, de fournir une base un peu plus solide aux recherches futures » (p. 22). La solidité de cette base ne fait pour nous aucun doute : nous n'hésitons pas à affirmer que cette étude relègue au rang de simples curiosités historiques presque toutes celles qui l'ont précédée. En particulier, elle sape les bases mêmes d'interprétations comme celles de M. Roulet et de M. Cohn, qui voient dans le *Coup de Dés* un fragment de l'*Œuvre* rêvé. Sur ce point capital, les arguments de M. Davies nous semblent décisifs (p. 169-170). Il en résulte que « le *Coup de Dés* n'est pas essentiellement différent des œuvres qui l'ont précédé, si ce n'est qu'il comporte, en tant que poème en prose, des éléments relevant à la fois de la prose et des vers de Mallarmé » : ni « aboutissement », ni « échec » de « l'art mallarméen, il en est, au contraire, un excellent exemple » (p. 198). « Synthèse remarquable d'un sujet abstrait et d'une expression réellement poétique, le *Coup de Dés* apparaîtra... vraisemblablement [aux historiens futurs], comme l'un des premiers chefs-d'œuvre de la poésie intellectuelle » (p. 199).

Au total, cette belle étude, fruit d'une longue intimité avec l'art et la pensée de Mallarmé, nous semble avoir fait faire un grand pas en avant à l'exégèse mallarméenne : nous souhaitons qu'elle ait le succès qu'elle mérite.

L.-J. Austin.

1. Peut-être que la méthode hégélienne elle-même n'est pas étrangère à cette confusion. A cet égard, il est intéressant de voir comment un Renouvier, d'abord séduit par la méthode de la conciliation des contraires, finit par la rejeter. Dès 1854, il parle de « cette logique, œuvre subtile et pénible, où une grande puissance d'analyse se joint à des tours d'escamotage palpables » ; et il adresse à Hegel ce reproche : « Il prétendait se soustraire aux alternatives que le principe de contradiction exige, à celle du fini et de l'infini, par exemple, et créait pour cela de certaines tierces notions on ne peut plus chimériques.... » (*Essais de critique générale*, Paris, Ladrange, 1854, t. I, p. 412.)

IDA MARIE FRANDON, **« Assassins » et « Danseurs mystiques » dans : « Une enquête aux pays du levant » de Maurice Barrès.** Un vol. in-8° de 160 pages. Abbeville, Imprimerie F. Paillart, 1954.

Nous avons dit ici même (juillet-septembre 1953, p. 386-389) l'intérêt de la thèse principale de Mlle Frandon [1]. Sa thèse complémentaire appartient à un genre nouveau, auquel se rattachait déjà l'ouvrage de M. Jacques-Henry Bornecque sur les *Poèmes Saturniens* : l'édition critique sans le texte. Ce genre est la conséquence de la législation littéraire, ennemie-née de l'histoire littéraire. Tous les droits et ayants droits entassés autour des chefs-d'œuvre et des grands morts les défendent sévèrement contre les études sérieuses et les publications méthodiques. M. Bornecque, Mlle Frandon sont arrivés à gagner une gageure ; et l'on saura désormais comment le probe travail universitaire peut arriver à servir les grands morts et les chefs-d'œuvre avant l'expiration des cinquante années de proscription posthume [2].

L'artifice est fort simple. Mlle Frandon a choisi trois chapitres de l'*Enquête* barrèsienne. Une introduction met au point l'état général des questions, et les sources communes aux trois chapitres. Puis trois parties, correspondant respectivement à chacun d'eux. Chacune de ces parties commence par une introduction qui fait l'historique du sujet traité dans le chapitre, des renseignements que les historiens, les voyageurs, etc., ont fournis sur lui à Maurice Barrès, de l'orchestration thématique que lui ont donnée avant Barrès les écrivains, — et l'on voudrait peut-être ajouter les artistes, itinéraire de recherches auquel Mlle Frandon ne paraît pas avoir pensé. Viennent ensuite les notes de détail sur le texte, étudié alinéa par alinéa, avec références à la pagination de l'édition Plon ; ou, le cas échéant, à celle de la première publication dans la *Revue des Deux Mondes*. Tout lecteur pourra se faire, en rapprochant le livre de Barrès et celui de Mlle Frandon, une édition critique. Mais il faut avouer que les notes ainsi établies déborderont infiniment les pages de l'*Enquête*.

Cette abondance est due à la richesse de l'information ; peut-être aussi à quelque complaisance aux citations superflues : Mlle Frandon confesse qu'il lui est arrivé de citer tout au long des sources où Barrès n'a pris que quelques mots, « pour que l'on pût apprécier la qualité de son choix, son souci d'élaguer ». Je suis tenté de dire : subtil prétexte à ne pas élaguer. J'en donnerai pour exemple, page 34, l'insertion d'une citation de Defrémerie, qui se trouve textuellement dans la page de Barrès [3] ; et, s'il y a, dans la citation faite par Barrès, une lacune (ce que donnent à penser quelques points de suspension dans la transcription de Mlle Frandon), cette lacune n'est pas comblée par son livre : ce qui ôte, semble-t-il, toute justification à la transcription.

Mais ces abus de confrontations tiennent à ce que cette consciencieuse étude est alliée jusqu'au bout de son objet. L'auteur a interrogé directement des informateurs de Barrès qui ont fait accueil à sa recherche ; il doit beaucoup à l'obligeance de M. Henri Massé ; et, s'il lui arrive de trouver la mé-

1. Depuis la publication de ce compte rendu, les lettres à Gabriele d'Annunzio que nous y citions ont cessé d'être inédites. On les trouvera dans l'article de Lucia Culcasi, « Les rapports de d'Annunzio et de Barrès », *Letteratura Moderne* (Milan), 1953, p. 449-464.

2. Reste encore le problème des manuscrits inédits. Il est insoluble. Selon l'accueil des héritiers et les dispositions testamentaires des écrivains, leur gloire vivante, entretenue par le zèle des jeunes chercheurs, restera dans le circuit de l'histoire et du présent (c'est le cas Romain Rolland, Pierre Loti) ou sera condamnée au plus stérile dessèchement (c'est le cas Bourget).

3. Sous cette réserve que Mlle Frandon écrit « Mosta'ly », et l'*Enquête*, sans doute par faute d'impression, « Mosta'by ».

moire de celui-ci « légèrement en défaut » (p. 19), cette note à peine critique n'est qu'un signe d'émulation barrèsienne. Peut-être souhaiterait-on cette forme vivante et visuelle de la documentation qu'est l'illustration : la page écrite ne remplace pas l'image vue. Barrès l'avait bien senti, dont l'*Enquête* est accompagnée de photographies : ce sont de significatives figures, que celle de Mirza, ce fils de cheikh ; celle de l'Aga Khan adoré des Ismaëliens (on ne voit pas encore la begun) ; celle du derviche dans sa loge ; celle de ce groupe où Barrès est assis parmi les Ismaëliens du Khawari, — ce groupe où le visage le plus oriental, je dirais presque le plus arabe, est celui de Barrès.

Une conclusion se dégage de ce travail comme de la thèse sur *L'Orient de Maurice Barrès* : c'est que les livres ont été, pour Barrès, les compagnons indispensables du voyage ou du souvenir. Il lui faut des autorités. Quand il ne les trouve pas en français, il se les fait traduire de l'anglais (p. 10). Par qui ? M^lle^ Frandon a omis de répondre. Nous ne serions pas indifférents au nom de ces auxiliaires effacés, qui furent peut-être de l'intimité du maître. Peut-être aussi serait-il bon de dessiner avec plus de force les couches successives des lectures de Barrès : livres connus avant le voyage de 1914 ; acquisitions du voyage lui-même ; acquisitions des années qui vont du voyage à la rédaction de l'*Enquête* ; enfin informations qui ont pu venir entre la publication de la *Revue des Deux-Mondes* et celle du livre.

Nous ajouterions volontiers aux consonances que découvre M^lle^ Frandon : il en est dans *La Colline Inspirée*, dans *Le Mystère en pleine lumière*, dans la grande œuvre de ce Henri Bremond à qui l'*Enquête* est dédiée. Les noms de Vintras, de l'abbé Boullan, qu'on relève dans un des chapitres commentés (p. 83), appellent tant de souvenirs ! M^lle^ Frandon, d'ailleurs, n'omet pas de signaler les notes les plus profondément barrèsiennes d'une œuvre qui n'est, en apparence, que témoignage et reportage. Des notes barrèsiennes qui, parfois, se confondent avec des notes balzaciennes : elle prend acte d'un rapprochement imprévu auquel l'enquêteur s'est laissé entraîner, pour suggérer l'intérêt que présenterait une étude sur Barrès et Balzac (p. 24-25). J'ajouterais volontiers à ses observations que ce goût des complots, des secrètes ambitions d'une génération en appétit de conquête, d'un Quartier Latin poussant ses mines occultes sous la société, nul n'en a fait, après Balzac, une plus frémissante peinture romanesque que l'auteur des *Déracinés*.

Nous saurons désormais que les *Cahiers* posthumes de Barrès, tels qu'ils ont été édités, ne contiennent pas les carnets de voyage qu'il gardait par devers lui (p. 66, 67, 70, etc.) ; nous saurons que, là où Barrès écrit : « une petite fille demi-nue », les *Cahiers* (t. XI, p. 56) impriment : « une petite fille demi-nègre ». Nous aurons le relevé soigneux des variantes qui séparent le texte de l'édition de celui de la *Revue des Deux Mondes*. Ces variantes, qu'elle rencontre au long de sa lecture, nous aimerions que M^lle^ Frandon les eût classées selon leurs caractères divers, qu'elle en eût mesuré la portée. Elles enferment de grandes leçons de style. Et voici comment je proposerais de les ordonner :

— Certaines fautes d'impression se sont introduites dans le livre (p. 41 : « de tous côtés jusqu'en Syrie », là où la *Revue* imprime : « et jusqu'en Syrie »), ou, au contraire, ont été corrigées par le livre (p. 41 : *envoyait* devient *envoya* que la logique demande, et qui introduit une note distincte dans un passage à l'imparfait ; p. 70 : « le haut rocher » était une faute, pour : « le haut du rocher »).

— Ici ou là, l'auteur a pu changer un mot pour en éviter la répétition (p. 41 : « ce désarroi de tous les pouvoirs » a été modifié, *pouvoir* se trouvant quelques lignes plus haut).

— Quelques variantes d'ennoblissement (p. 129 : « C'est très bien, Mon-

sieur le Supérieur, mais un peu magistral... » devient : « Vous me dites là des choses, Monsieur le Supérieur, un peu bien magistrales... ») ; ou, au contraire, le style tend à dépouiller d'une certaine tonalité « Revue des Deux Mondes » (tel le : « était singulièrement favorable » de la p. 41, devenu : « s'y prêtait » ; p. 67 : « et puis *surtout*... » figurait dans la *Revue* ; ce *surtout* répondait au caractère d'une publication qui servait auprès des « deux mondes », la précellence française).

Des suppressions, ou, au contraire, des additions, on tirera des leçons complémentaires sur le goût de Barrès :

— Le changement d'un temps sera sensible, ici ou là, à ceux qui sont familiers avec le style barrèsien (p. 96 : « que ce balayeur *me dise* », devenant : « m'ait dit »).

— S'il est exact que le texte de Rey, cité p. 85, porte « *ses* tours », on ne peut pas ne pas songer, en lisant « *ces* tours » dans le texte de Barrès (variante que M^lle^ Frandon n'a pas signalée), à cette pénétrante remarque exprimée récemment par Paul Léautaud sur le rôle indéfinissable des adjectifs démonstratifs dans le charme du style barrèsien.

Au reste, ce travail de confrontation eût beaucoup gagné à pouvoir s'appuyer sur les manuscrits. Que la bibliographie de cette thèse ne comporte pas une rubrique : « Archives et inédits », c'est là une lacune dont son auteur n'est pas responsable, mais qui laisse un regret.

PIERRE MOREAU.

JEAN HYTIER, **La Poétique de Valéry**, Collection « Études littéraires ». Paris, Librairie Armand Colin, 1953. Un vol. in-8° de 312 pages.

M. Jean Hytier a entrepris de soumettre à un examen méthodique et exhaustif l'ensemble des idées de Valéry sur la poésie. Il est incontestable que son enquête témoigne d'une longue familiarité avec la multitude d'écrits dispersés dans lesquels Valéry a touché, de près ou de loin, aux problèmes de la poétique. Il est non moins certain qu'elle aboutit à des résultats importants, exposés dans deux séries de chapitres dont la répartition repose sur les « thèmes inébranlables » de Valéry : on ne saurait trop louer M. Hytier d'adopter à son tour ce principe de classement formulé par Valéry lui-même sur son lit de mort [1] et de le mettre en œuvre en s'appuyant sur des connexions évidentes. C'est ainsi qu'après avoir étudié la nature de la poésie selon Valéry : l'intelligence et les « choses vagues », l'art du langage, l'obscurité et la poésie absolue, il analyse ses idées sur la création poétique : inspiration et travail, composition, exécution, théorie des effets. Au sein des divers chapitres, on reconnaît d'autres groupements opérés autour de thèmes non moins valéryens : l'attente et le hasard, l'infini esthétique, l'arbitraire et les conventions, la forme et le fond, le son et le sens, la composition ornementale, bêtise et poésie. M. Hytier espère avoir ainsi donné « une image fidèle de la poétique qu'il (Valéry) a esquissée » (p. 20), ce qui nous paraît vrai dans une large mesure, d'autant plus que, dans le détail, il fait preuve d'un très grand souci d'exactitude et même de précision rigou-

1. Selon M. Julien P. Monod, ce n'est pas à André Gide, mais à M. Monod lui-même, que Valéry aurait fait cette ultime confidence. Pour contribuer à fixer ce petit, mais important point d'histoire, je crois devoir citer ici un fragment de la lettre que M. Julien P. Monod m'adressait le 9 octobre 1947 : « ... Je veux seulement vous signaler que « les principaux thèmes de sa pensée... » dont vous parlez (p. 384 de la *Revue de Littérature comparée* de juillet-septembre 1947) comme d'une des dernières confidences faites à Gide — sont une phrase qu'il m'a dite à moi-même dans les derniers jours de sa vie — et presque dictée — et que j'ai écrite en rentrant chez moi. L'ayant citée à Gide, celui-ci m'a plus tard demandé de venir lui en parler, l'a écrite sous ma dictée — et citée dans *L'Arche*. »

reuse. Il apporte dans son examen une volonté d'objectivité, et même une sympathie réelle, dont il s'autorise quand il lui semble nécessaire pour marquer les limites de la théorie valéryenne. Comme il a réuni et cite à peu près tout ce que Valéry a écrit sur le sujet, son livre forme un répertoire commode et autant dire complet, et une synthèse dont semble exclu tout arbitraire.

Cependant, comme M. Hytier l'a très bien vu lui-même, cette obligation de procéder à une synthèse constituait sans doute la difficulté majeure de son entreprise : « Comment saisir, comment présenter, comment articuler surtout, cette pensée peu systématique et si dispersée ? » (P. 20.) Cette difficulté est peut-être d'ailleurs majeure dans toute tentative critique. Car, disait Valéry : « Comment appeler un esprit ? On n'en trouve jamais qu'en soi. » Si « objective » que soit l'image de la poétique valéryenne tracée par M. Hytier, il ne se peut qu'elle ne repose en définitive non seulement sur une conception personnelle de la poésie qui affleure très légitimement en maint endroit pour commander certaines interprétations de détail [1], mais aussi sur une vision subjective de Valéry qui ne représente au total qu'un des Valérys possibles, même si beaucoup de ses aspects sont particulièrement plausibles. Qu'il me soit donc permis, non pas de réfuter M. Hytier, mais, dans le dessein de promouvoir un rapprochement des points de vue qui, en critique comme ailleurs, devrait pouvoir conduire à un accord plus ou moins complet des esprits, de confronter son portrait de Valéry auteur d'une Poétique avec la représentation que, de mon côté, je crois pouvoir m'en faire.

Parmi les difficultés, on pourrait presque dire les « hypothèques », qu'il a dû « lever » avant de pouvoir se décider à considérer la poétique de Valéry, sinon comme « une doctrine à proprement parler, du moins comme un corps d'idées plus ou moins homogène », M. Hytier mentionne, très judicieusement à mon sens, la chronologie, les contradictions, l'attitude même de Valéry à l'égard de la poésie. De la manière de surmonter ces obstacles dépend, en effet, la solution que l'on donne au problème ici fondamental de l'existence même d'une Poétique de Valéry. M. Hytier ne croit pas possible, en l'état actuel des études valéryennes, de tenir compte de la chronologie, et, dans la logique de cette attitude, il est amené à considérer les contradictions de détail et les variations de Valéry en matière de définition même de la poésie comme moins importantes que la permanence de certaines assises. Ses remarques ne manquent pas de pertinence, mais, en utilisant quelques grands repères dès maintenant bien fixés, l'on pourrait peut-être considérer qu'il n'y a pas seulement une Poétique de Valéry, mais que, en réalité, il y en a eu plusieurs.

De ce point de vue, l'on serait amené à ne pas donner seulement de la Poétique de Valéry une description purement statique, mais à essayer de

1. M. Hytier expose, par exemple, p. 126-127, que Valéry s'est fait de la poésie une conception plus « esthétique » que « poétique », ce qui l'amène à trouver inacceptable la formule : « Un très beau vers est un élément très pur de poésie » et à déclarer qu'il y a de très beaux vers qui ne sont aucunement poétiques, ce qui risque de paraître à certains un postulat indémontrable. Ailleurs, p. 167-168 et 182, il oppose ses conceptions sur la composition « poétique » ou « délirante » à celles de Valéry, qui n'aurait pas été en état de concevoir une composition organique et aurait préféré le type de composition purement esthétique, inspirée de la peinture et de l'architecture : c'est peut-être oublier qu'il y a, selon Valéry, des tableaux et des monuments qui « chantent », et que l'*état chantant* est pour lui le fait esthétique *et* poétique fondamental. P. 298, il laisse entendre qu'il y a pour lui un lien indissoluble entre la poésie et l'âme, ce qui serait exceptionnel chez Valéry. Il se réfère parfois, comme à une chose allant de soi, à la distinction claudélienne d'*animus* et *anima*.

la comprendre et de l'expliquer par sa genèse et son évolution organique. Il faudrait peut-être se demander quelles ont été *la* ou *les* fonctions de la Poétique dans l'ensemble de l'œuvre, de la personnalité et de la carrière de Valéry. La fonction purement spéculative ou théorique, qui domine à la fin de la vie, quand Valéry s'est déjà accompli comme poète, s'effacerait peut-être devant la mission essentielle, qui incombe d'abord à la réflexion, d'être un auxiliaire, un moyen de la création. On serait peut-être amené à distinguer dans cette Poétique plusieurs zones de caractère différent, un noyau central de poétique active, vivante, personnelle, et peut-être héroïque, et une nébuleuse de pensées diverses moins étroitement liées à l'action, d'*opinions* à qui l'on peut laisser davantage de liberté. Je dis : *héroïque*, car le jeune Valéry, à l'heure où commence sa méditation, se trouve aux prises avec « ce grand malheur que l'on naisse parmi trop de chefs-d'œuvre récents » [1], et il doit, sous peine de ne pas être, résoudre ce dramatique problème : « Comment être poète, et grand poète, après Hugo, Baudelaire, Mallarmé et Rimbaud ? » Avant la Poétique contemplative et professorale du Collège de France, qui doit d'ailleurs le meilleur de sa substance aux précédentes, il y a eu le titanisme poétique du jeune symboliste, la poétique nihiliste de M. Teste, puis, par une modulation imprévue seulement en apparence, la poétique créatrice, réaliste, néo-classique de l'auteur de *La Jeune Parque* et de *Charmes*.

A cet égard, il paraîtrait difficile, problème qui n'a pas échappé à la perspicacité de M. Hytier, de dissocier de la poétique théorique la poétique pratique, la poétique appliquée, — M. Hytier dit : *infuse*, — que manifeste l'œuvre poétique de Valéry. Peut-être même faudrait-il lui accorder une importance de premier plan pour caractériser les tendances essentielles de l'autre et juger de son efficacité. Ces tendances essentielles, on pourrait peut-être montrer qu'elles découlent des nécessités que subit le jeune Valéry, et des enseignements que, en fonction d'un tempérament poétique et intellectuel déterminé, il tire de quelques expériences décisives. Après le *Pourquoi*, ce serait tenter d'expliquer le *Comment* de cette Poétique, distinguer les éléments dont elle s'est constituée. On essaierait de préciser le rôle joué par les deux grandes influences qui s'exercent, au départ, sur Valéry, celle de Stéphane Mallarmé et celle d'Edgar Poe, de déterminer ce qui revient à chacune d'elles dans la Poétique de Valéry. Il y aurait intérêt peut-être surtout à montrer, en dehors de leur convergence évidente sur certains points, leur caractère opposé et complémentaire. Mallarmé donne à Valéry la *sensation* de la poésie absolue, parfaite, inhumaine ou surhumaine, magique ; il lui apprend pour toujours que la poésie est musique, ravissement, extase, communion avec l'univers ; Poe lui communique le « délire de la lucidité », lui montre dans la réalisation de la poésie un problème psychologique, lui permet de concevoir l'idéal et la technique de la poésie *pure* et « l'ambitieux projet de réduire la poésie à une manœuvre scientifique de la sensibilité », lui enseigne la puissance de l'intellect, de la rigueur et de l'analyse. C'est de lui que dérive toute cette théorie des effets sur laquelle M. Hytier a si grandement raison d'insister, mais qui, de notre point de vue, apparaîtrait comme un des *fondements* de l'édifice, plutôt que comme son couronnement.

Extase et analyse, révélation « foudroyante » de la poésie et volonté d'y parvenir par le calcul, tels seraient deux des *germes* essentiels de la Poé-

1. Ce caractère « héroïque » de la Poétique de Valéry permettrait d'en expliquer l'aspect *agressif*, — si justement souligné par M. Hytier, — extrême, volontairement excessif, injuste, partial, paradoxal. A cet égard, on pourrait accorder à Valéry le bénéfice de la conception hugolienne du « génie », dont les prétendus *défauts* ne sont que des *accents*.

tique de Valéry, et peut-être l'origine de certaines contradictions. Mais plutôt que de contradictions, c'est sans doute de *polarité* qu'il s'agit : ainsi pourrait se préciser le rôle, dans la Poétique de Valéry, de ce fameux intellectualisme que M. Hytier postule un peu trop facilement à notre gré, tout en constatant que Valéry est parfois « bien moins intellectualiste qu'on pourrait s'y attendre » (p. 261), refusant d'étendre son analyse à certaines notions [1]. L'analyse dont il s'agit est en effet une analyse qui se met au service de l'extase et qui recherche les moyens de la créer, c'est, pour le poète, un moyen de « préserver sa grâce ». Cette formule capitale de l'*Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* prendrait alors la valeur d'un véritable fil directeur. Peut-être, pour les mêmes raisons, serait-on amené à ne pas réduire autant que le fait M. Hytier l'importance de l' « organicisme » chez le poète de *Palme*, des *Grenades*, et surtout, texte que M. Hytier semble avoir un peu négligé, du *Dialogue de l'Arbre*. La véritable méthode de Valéry n'est pas l'intellectualisme, en dépit de la formule de M. Teste, qui, d'ailleurs, connaissait lui-même les vertus de la maturation, mais la *conscience de soi*, qui s'applique aussi bien aux éléments irrationnels de la personnalité qu'à ses éléments rationnels. C'est ce qui permet à Valéry d'avoir parfois des allures bergsoniennes sans cesser d'être lui-même, et de concevoir, sans renier la théorie des effets, que les plus beaux effets de poésie peuvent s'obtenir avec la plus grande simplicité de moyens.

Sur ce point, il conviendrait sans doute de tenir compte d'une autre influence qui, bien après celles de Mallarmé et de Poe, s'est exercée sur Valéry à l'époque de ses chefs-d'œuvre : celle de Racine. M. Hytier n'ignore rien de ce que Valéry a pensé de Racine. Mais il aurait peut-être été intéressant de montrer le rôle que joue Racine dans la formation de la poétique infuse de *La Jeune Parque* et de *Charmes* : grâce à Racine, Valéry peut conserver l'essentiel des conquêtes de Mallarmé, et créer sa différence avec lui, sans tomber dans l'extravagance. A cet égard on pourrait dire que la poétique personnelle de Valéry, — sans parler de sa poétique générale, — repose sur son expérience de trois grands siècles de poésie française, et sur l'accord de cette expérience avec les notions qu'il reçoit de Baudelaire et d'Edgar Poe.

Toujours dans cette même optique d'une genèse de la poétique valéryenne, on aurait été amené parfois, en suivant le développement de ces germes, à préciser davantage les liens qui existent entre certaines conceptions de Valéry et son esthétique générale ou son éthique de l'esprit. C'est ainsi qu'il y aurait intérêt, à notre sens, à établir une distinction plus nette (cf. p. 174) entre la conception générale que Valéry s'est faite de la *méthode* et sa théorie de la fabrication humaine par *principes distincts et séparés*, qu'il est loin de présenter comme un modèle absolu ; à donner à la théorie des arts formels toute l'importance qui lui revient sans la confondre avec la théorie de l'unité de l'art et de la science (p. 178) ; à mettre

1. Ce postulat forme, par exemple, le point de départ du chapitre II, p. 22. Il intervient à la p. 149 pour amener l'auteur à minimiser, chez Valéry, l'importance des idées de croissance et de maturation ; à exagérer, p. 155, le rôle de la contrainte dans l'inspiration ; à reprocher ailleurs trop facilement à Valéry ses excès d'analyse et ses « cloisons étanches » : sur ce dernier point, le contraire nous semble plus vrai. D'autre part, M. Hytier reproche, p. 120, aux analyses sur la poésie, comparée à la danse, de manquer de précision ; il regrette, p. 218, que Valéry n'ait pas plus complètement dévoilé ses secrets de métier et s'en tienne parfois aux conseils traditionnels de la rhétorique ; p. 269, qu'il ait toujours reculé devant l'analyse des notions de chant, d'enchantement et de charme ; ailleurs, qu'il déçoive trop souvent par ce qu'il dit de la musique du vers. N'est-ce pas oublier que, par ces refus, Valéry se trouve peut-être beaucoup moins éloigné que M. Hytier ne le pense de sa propre conception de la poésie ?

en rapport la question des images psychologiques ou scientifiques chez Valéry avec sa théorie de l'esprit et sa solution du problème qu'il pose mieux que nul autre : *Comment imaginer un esprit*[1] ?

Il reste qu'on lit l'ouvrage de M. Hytier avec le plus vif intérêt, et avec le grand profit qu'on ne peut manquer de trouver dans l'étude approfondie et probe d'une question importante. Dans l'ensemble, je serais cependant moins persuadé que M. Hytier que la poétique de Valéry ne trouve son efficacité qu'en s'abolissant elle-même. « Ce poète orgueilleux trébuché de si haut », — dit-il savoureusement de lui avec Boileau. Oui, peut-être, surtout si l'on pense aux deux premières phases de sa vie poétique ; mais, pour être juste, ne faudrait-il pas ajouter, en songeant à la suite : « mais qui est retombé solidement sur ses pieds ». Ou, si l'on préfère un style plus noble, sans doute pourrait-on excuser certains aspects irritants de l'*ingénieur littéraire* et du zélateur de la poésie pure par cette maxime qu'il a écrite un jour : « L'homme est absurde par ce qu'il cherche, grand par ce qu'il trouve. »

MAURICE BÉMOL.

1. En ce qui nous concerne, nous nous sommes efforcés de dégager avec le plus de netteté possible ces grandes « théories », capitales pour toute explication de l'œuvre valéryenne, dans notre *Paul Valéry*. Les Belles Lettres, 1949.

NOUVELLES DIVERSES

Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France. — Notre Société a tenu son Assemblée générale, le 10 mars 1955. A 17 heures, M. Émile Henriot, vice-président, ouvrit la séance en prononçant cet

HOMMAGE A DANIEL MORNET.

Messieurs,

L'ancienneté me donne aujourd'hui le privilège de présider l'Assemblée générale de la Société l'Histoire littéraire de la France. Je voudrais n'en être que flatté ; mais en même temps il m'incombe un triste et émouvant devoir, celui d'évoquer et de saluer devant vous la mémoire de notre regretté président, le savant Daniel Mornet, qui, si longtemps, a dirigé notre Société et administré notre revue, avec tant de dévouement, de compétence et d'autorité.

D'autres seraient plus qualifiés que moi pour rappeler ici ce maître de l'histoire littéraire et cet éminent professeur ; dire sa longue et brillante carrière dans l'enseignement, depuis le Lycée de Saint-Omer, le Lycée de Toulouse et le Lycée Carnot jusqu'à la Faculté des Lettres de Paris, où le boursier d'études d'autrefois était devenu maître de conférences et professeur, auxquels postes il devait demeurer présent près de trente ans, de 1919 à 1948, date de sa retraite. Je regrette, Messieurs, de n'avoir pas bénéficié personnellement de ses leçons. Je savais la courtoisie de l'homme et son profond amour des lettres, qui me les auraient rendues agréables. Mais j'ai lu plusieurs de ses livres, dont j'ai eu l'occasion de rendre compte, et que j'ai sincèrement loués, quand bien même il m'est arrivé de faire certaines réserves à leur propos. Celles-ci n'intéressaient que le détail ; mais la louange était sans réticence, quant à l'ensemble, à la méthode, à l'information et à la passion pour les idées.

Celle-ci éclate avec une extraordinaire chaleur dans le livre que l'on peut, je crois, considérer comme le chef-d'œuvre de Daniel Mornet, qu'il a consacré en 1933 aux *Origines intellectuelles de la Révolution française*, dont je me souviens avec gratitude, car il témoignait hautement en faveur de ce qui me tient le plus au cœur et à l'esprit : l'amour des lettres et la liberté. Daniel Mornet a su, là, aller à contre-courant des idées reçues. Il y a entrepris de démontrer que ce ne sont pas les écrivains qui ont fait la Révolution. Ils n'ont été, pour lui, que les témoins de ce qui l'a déterminée, et il ne les diminuait pas pour autant en les déclarant irresponsables des massacres et de la guillotine. Il trouvait que la Révolution avait été nécessaire, parce qu'elle avait dans le malheur public des causes infiniment plus profondes et déterminantes que des opinions littéraires. Voilà déjà posé, sept ans avant la dernière guerre, pour être résolu par la négative, le problème de l'engagement en littérature. Que Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, aient souhaité des changements, cela n'est pas douteux, et l'opinion depuis n'a pas manqué de leur attribuer ceux qui se sont produits, quitte à protester qu'ils n'y étaient pour rien et qu'ils n'avaient pas voulu cela. S'ils avaient vécu jusqu'à la terreur, Voltaire aurait probablement émigré, Diderot se serait peut-être suicidé en prison comme Condorcet, et Jean-Jacques Rousseau aurait été sans doute guillotiné comme Saint-Just, Anacharsis Cloots ou Babeuf. Et Mornet en aurait conclu qu'ils ne l'avaient pas mérité.

La thèse de Daniel Mornet, en fait, était juste historiquement. Elle suscite cependant l'objection : n'est-ce pas minimiser beaucoup la littérature que soutenir, en somme, que les écrivains sont sans action sur l'événement ? Voilà, Messieurs,

qui est de nature à nous intéresser tous, car c'est le point où l'histoire littéraire et la critique littéraire s'entrecoupent ; où l'historien littéraire montre qu'il a aussi le droit, une fois ses analyses faites, ses classements établis, de juger, pour conclure lui-même d'une manière subjective de ce qu'il a objectivement établi. Je voudrais ne pas généraliser, ni conclure, en définitive, de quelques traits particuliers ; mais il me semble que ce trait était essentiel chez Mornet, où j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le constater, notamment dans son *Histoire de la Littérature française classique de 1660 à 1700*, et plus encore dans son *Boileau* : la part que l'historien, chez lui, abandonnait au critique, au point de le rendre quelquefois injuste par humeur, dans certains de ses jugements, dont la sérénité de l'histoire est affectée. Indulgent à beaucoup d'écrivailleurs de troisième ordre, je l'ai trouvé sévère à Racine, à Molière, et même très sévère à Boileau, dont il dénie le jugement pour faire une plus belle part au poète et à l'écrivain ; rejoignant par là la thèse de Boudhors. J'y avais souscrit autrefois, mais comment se fait-il que j'aie éprouvé le besoin de dire que Mornet allait un peu trop loin dans la même voie ? Peut-être me suis-je mis à aimer Boileau, sur le tard, et à l'estimer, compte tenu de ses erreurs, en pensant combien nous serait aujourd'hui nécessaire cet homme de raison, de sévérité et de vérité. « *Le vrai seul est aimable...* »

Messieurs, je ne dois pas abuser de ma présidence momentanée ; mais voyez comment on est entraîné, malgré soi. J'avais à prononcer en quelques mots l'éloge de notre défunt président, et voici que l'éloge tourne presque à la discussion — oh ! très sereine, et j'espère non discourtoise — des idées. Et voyez aussi comme il entre de contradiction dans toutes nos affaires : c'est moi, critique, qui n'aime rien tant que l'histoire littéraire et qui, loin de la passagère actualité, ne voudrait faire que cela, qui m'en viens presque à reprocher à ce maître d'avoir mis trop de critique et de discussion dans ses beaux travaux d'histoire littéraire. J'espère que Daniel Mornet ne m'en voudrait pas. Etre discuté, c'est d'abord avoir été lu. Messieurs, c'est notre métier de lire, et nous sommes là pour cela ; il faut accepter fièrement le risque que cela comporte, quand nous sommes lus à notre tour. Daniel Mornet l'avait accepté.

ÉMILE HENRIOT,
de l'Académie française.

Après cette allocution, on procéda au renouvellement du Conseil d'administration. Les douze membres sortants furent réélus, à savoir : MM. Marcel Bouteron, Charles Bruneau, Pierre Clarac, René Dumesnil, Mme Marie-Jeanne Durry, MM. Émile Henriot, Jean Hytier, René Jasinski, Pierre Josserand, Pierre Jourda, Raymond Lebègue et Jacques Leclerc. Six membres nouveaux ont été élus : MM. Pierre-Georges Castex, Gustave Charlier, Jean Fabre, Henri Martineau, Henri Mondor, Georges Mongrédien.

Le renouvellement du Bureau donna les résultats que voici :

Président : M. Émile Henriot.
Vice-présidents : MM. Maurice Levaillant et Henri Mondor.
Secrétaire : M. Jean Pommier.
Trésorier : M. Jacques Leclerc.
Secrétaire adjoint : M. Pierre Josserand.
Secrétaire archiviste : M. Claude Pichois.

M. Émile Henriot, en remerciant les membres du Conseil de son élection à la présidence, déclara que le premier but que la Société devait se fixer était la diffusion de la *Revue d'Histoire littéraire* et demanda que la liaison entre historiens et critiques se renforçât par une collaboration plus étroite. M. Maurice Levaillant prit ensuite la parole pour remercier le Conseil, au nom des deux vice-présidents, de leur élection.

Dans son Rapport moral, M. Jean Pommier montra la courbe encourageante du développement de la *Revue*, qui a atteint et même dépassé le volume qu'elle avait avant la guerre et qui tire maintenant à 1 200 exemplaires. Malheureusement, si les abonnés sont nombreux, beaucoup de sociétaires ont disparu ces dernières années et il conviendra de chercher à revigorer la Société.

L'activité de celle-ci ne se borne pas à la publication de la *Revue*. C'est sous son patronage et sous la direction de M. Jacques Monicat, archiviste en chef aux Archives Nationales, qu'est effectué le dépouillement du Minutier central, dont nos lecteurs ont eu la primeur (*R. H. L. F.*, avril-juin 1953, p. 145-153). Le dépouillement pour la période 1650-1700 a été terminé en 1953 : la publication de ce travail est prévue pour le début de 1956. Il est maintenant procédé à la recension des actes intéressant l'histoire littéraire pendant les cinquante années précédentes.

Une autre initiative a été prise : sous la direction de M. Jean Pommier, M. Roger Pierrot a mis sur fiches les catalogues d'autographes pour la décennie 1945-1954. Un choix de ces fiches sera publié dans la *Revue*, en 1955 si possible.

M. Jean Pommier a également signalé la publication par M. Pierre Josserand de la *Table* de la *R. H. L. F.* pour les années 1909-1939, dans la collection de la « Société des Publications romanes et françaises », sous la direction de M. Mario Roques. Et il a souligné que la *Revue* cherchait à maintenir un courant de diversité qui la rendît bien le reflet des préoccupations de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire ; c'est pour cette raison qu'on s'en tiendra désormais, sauf rares exceptions, à la formule des numéros semi-spéciaux, lorsqu'une commémoration l'exigera. La question des « extraits » ayant été évoquée, il a été décidé que la rémunération des auteurs serait remplacée par l'envoi de 30 extraits de leurs articles.

Un point sur lequel M. Jean Pommier a particulièrement tenu à attirer l'attention des sociétaires est le développement donné à la Bibliographie, grâce au dévouement de M. René Rancœur. Vu le succès rencontré par la publication, sous la forme d'un fascicule séparé, de la *Bibliographie littéraire 1953*, un semblable fascicule, afférant à l'année 1954, est en cours de tirage. Il a été prévu, d'autre part, sur une suggestion de M. René Pintard, que la *Bibliographie littéraire 1955*, à paraître en 1956, sera suivie d'un index où seront répertoriés les rubriques générales et les noms d'auteurs mentionnés dans les trois Bibliographies de 1953, 1954 et 1955 : les recherches seront ainsi rendues plus faciles et rapides.

En présentant son Rapport financier, M. Jacques Leclerc montra que la situation de la Société était saine, grâce, surtout, aux subventions du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Caisse des Lettres : des remerciements sont adressés à ces deux organismes, et personnellement à M. Jacques Duron présent, pour l'aide bienveillante et substantielle dont la Société et sa *Revue* ont ainsi bénéficié.

BIBLIOGRAPHIE

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1954.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, cette bibliographie ne relèvera que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée*

BIBLIOGRAPHIE

— * Bibliothèque nationale. Catalogue de l'histoire de la Révolution française, par André Martin et Gérard Walter. Tome IV. Écrits de la période révolutionnaire. * Auteurs. Pilastre de la Brardière-Zollikofer. — Bibliothèque nationale, 1954.

DIVERS

Divers. — * Brereton (Geoffrey). — A short history of French literature (Penguin Books). — Hardmondsworth, Middlesex, 1954.

— * Calvet (J.) et Cruppi (M.). — Le Bestiaire de la littérature française. — F. Lanore, 1954.

— * Schalk (Fritz). — Der Lächerliche in der französischen Literatur des Ancien Régime (Arbeitsgemeinschat für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen, Geisteswissenschaften, H. 19, Abhandlung). — Köln und Opladen, Westdeutscher Verlag, 1954.

— * Viatte (Auguste). — Histoire littéraire de l'Amérique française, des origines à 1950. — Québec, Presses Universitaires Laval ; Paris, Presses Universitaires, 1954.

— Chinard (Gilbert). — Aspects de l'exotisme. — *Les Dialogues*, novembre.

— Kahn (Lothar). — The « méthode Lanson » [th. Columbia University, 1954]. — *Dissertation abstracts*, nº 9.

— Pellegrini (Carlo). — Benedetto Croce critique de la littérature française. — *Les Langues modernes*, août-octobre.

— Rateni (Benito). — Studi di storiografia francese. Spinoza in Francia. — *Rassegna difilosofia*, luglio-settembre.

— Spengler (Joseph J.). — Économie et population. Les doctrines françaises avant 1800. De Budé à Condorcet [XVIe-XVIIIe s.]. — *Institut national d'études démographiques. Travaux et documents*, cahier nº 21.

— Vendryès (J.). — Réflexions sur les éditions de textes. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Venturi (Franco). — La circolazione delle idee. — *Rassegna storica del Risorgimento*, aprile-settembre.

— Vermeil (Edmond). — Littérature et culture en Europe [C. R. de : E. Auerbach, « *Mimesis* ». Dargestellte Wirklichkeit in der Abendländischen Literatur. La représentation du réel dans la littérature d'Occident, Berne, A. G. Francke, 1946]. — *Critique*, décembre.

Baroque. — Buck (August). — Das Problem des literarischen Barock in Frankreich. — *Forschungen und Fortschritte*, August 1953.

— Heintze (Horst). — Zu dem Problem des Barock in der französischen Literatur. Eine Buchanzeige [J. Rousset, *La littérature de l'âge baroque en France*, Paris, 1953]. — *Wissenschaftliche Zeitschrift der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg*. Gesellschafts-und Sprachwissenschaftliche Reihe, 1953-1954, H. 4.

— Schmidt (Albert-Marie). — Quelques aspects de la poésie baroque protestante. — *RSH*, octobre-décembre [publié aussi in *JC*, 5-8 décembre].

— Simone (Franco). — Per la definizione di un barocco francese. — *RLM*, luglio-settembre.

Critique. — Dort (Bernard). — Vers une critique totalitaire [C. R. de R. Barthes, *Michelet par lui-même*, Paris, 1954]. — *Critique*, septembre.

— Moeller (Charles). — Liberté et vérité dans la critique littéraire. — [In] * Liberté et vérité. — Louvain, Publications de l'Université, 1954.

Edition. — Guilly (Paul). — Les bons livres finissent par se vendre. — *Le Monde*, 12-13 décembre.

Enseignement. — * Borne (Louis). — L'Instruction populaire en Franche-Comté avant 1792. Tome II. — Besançon, Impr. de l'Est, 1953.

— * Les Établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles [sous la direction du P. Pierre Delattre, S. J.]. Fasc. 10-11. Macheville-Nantes. — Enghien (Institut supérieur de théologie), Wetteren (De Meester), 1953-1954.

— * Lycée Henri Poincaré [Nancy]. Le Livre des centenaires. 150e anniversaire de la fondation du Lycée... — Nancy, Berger-Levrault, 1954.

— Bouchard (Marcel). — L'enseignement des Jésuites sous l'Ancien Régime. — *L'Information historique*, septembre-octobre.

— Clarac (Pierre). — L'explication française. — *Technique. Art. Science*, octobre, novembre.

— Janelle (Pierre). — Histoire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — *Revue d'Auvergne*, nos 5-6.

— Pons (Roger). — Enseignement secondaire et littérature contemporaine. — *Marche Romane*, juillet-septembre.

Esthétique. — Grégoire (François). — Réflexions sur les morales « esthétiques ». — *Revue de métaphysique et de morale*, juillet-septembre.

Folklore. — * Pourrat (Henri). — Le Trésor des contes. Tome V. — Gallimard, 1954.

Langue. — * Bruneau (Ch.). — Petite histoire de la langue française. Tome I. Des origines à la Révolution (Coll. « Études littéraires »). — A. Colin, 1955.

— * La Langue française. Entretiens de Neuchâtel [par M. Godet, A. Lom-

bard, Eddy Bauer, René Braichet, Éric Berthoud, Georges Redard]. — Neuchâtel, Éd. de la Baconnière (Cahiers de l'Institut neuchâtelois), 1954.

— Bertini (G. M.). — Linguistica e stilistica [sur l'œuvre de Spitzer]. — *L'Osservatore Romano*, 9 gennaio 1955.

— Dauzat (Albert). — L'étude des synonymes. — *EN*, 18 novembre.

— Marchand (Jean). — Le français rare ou le contrepied du « français de base » [sur les ouvrages du P. Binet et de l'abbé Prévost]. — *Le Monde*, 18 novembre.

— Tougas (Gérard). — La langue française au Canada : illusions et réalités. — *FR*, December.

Littérature comparée. — Bastide (Roger). — Sociologie et littérature comparée. — *Cahiers internationaux de sociologie*, juillet-décembre.

Mélanges. — * Mélanges d'histoire littéraire et de bibliographie offerts à Jean Bonnerot... par ses amis et ses collègues. — Nizet, 1954.

Nécrologies. — Havens (George R.). — Henry Carrington Lancaster. — *MLN*, December.

— Lejealle (Léon). — Daniel Mornet [1878-1954]. — *Larousse mensuel*, décembre.

— Levaillant (Maurice). — Daniel Mornet. — *RHLF*, octobre-décembre.

Poésie. — Benichou (Paul). — « La Belle qui ne saurait chanter. » Notes sur un motif de poésie populaire [sur les procédés d'élaboration de la poésie traditionnelle orale]. — *RLC*, juillet-septembre.

— Duron (Jacques). — Faut-il traduire les poèmes ? [Communication à la journée d'études... sur « Traduction et documentation », 3 juillet 1954]. — *Bulletin de l'Union française des organismes de documentation*, novembre-décembre.

Propriété littéraire. — * Françon (André). — La protection des œuvres littéraires et artistiques en Grande-Bretagne et aux E.-U. [Th. Droit, 1953]. — *AUP*, juillet-septembre.

— Vaillé (Eugène). — La propriété littéraire des lettres-missives sous l'Ancien Régime. — *Revue des P. T. T. de France*, septembre-octobre.

Roman. — Onimus (Jean). — L'expression du temps dans le roman contemporain. — *RLC*, juillet-septembre.

Statistique. — Dufrénoy (Marie-Louise). — La statistique et les tendances littéraires. — *Journal de la Société de statistique de Paris*, juillet-septembre.

Théâtre. — Blanchart (Paul) et Horn-Monval (M^me^). — Jean-Jacques Olivier [Jean-Olivier Francillon, 1877-1954, archiviste-bibliothécaire de la Comédie-Française, historien du théâtre ; liste de ses travaux inédits déposés à la Bibliothèque de l'Arsenal, coll. Rondel]. — *RHT*, fasc. III.

— Garapon (Robert). — C. R. de : L. Breitholtz, *Le Théâtre historique en France jusqu'à la Révolution* (Uppsala-Wiesbaden, 1952). — *Erasmus*, 25 juillet.

— Lebègue (R.). — Les débuts de la Commedia dell' arte en France. — *Rivista di studi teatrali*, n^os^ 9-10.

Thèmes littéraires. — * Dédéyan (Ch.). — Le thème de Faust dans la littérature européenne. Humanisme et classicisme. XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (Les Cahiers des lettres modernes). — Lettres modernes, 1954.

— * Singer (Armand Edwards). — A bibliography of the Don Juan theme versions and criticism. — Morganton, West Virginia, West Virginia University Bulletin, series 54, n° 10-11, 1954.

XV^e SIÈCLE

Divers. — Cohen (Gustave). — Maître Mouche, farceur et chef de troupe au XV^e siècle. — *RHT*, fasc. III.

— Monfrin (Jacques). — Les lectures de Guillaume Fichet et de Jean Heynlin d'après le registre de prêt de la Bibliothèque de la Sorbonne. — *BHR*, 1955, fasc. 1, 2.

Garancières (J. de). — * Neal (Y. A.). — Le chevalier poète : Jean de G. (1372-1415). — A.-G. Nizet, 1954.

Gerson (J.). — Vereecke (Louis). — Droit et morale chez Jean G. — *Revue historique de droit français*, n° 3.

Orléans (Ch. d'). — Montagna (Gianni). — En relisant Charles d'O. — *LR*, novembre.

Pisan (C. de). — Buhler (Curt F.). — Christine de P. and a saying attributed to Socrates. — *Philological Quarterly*, October.

Villon (F.). — * Battaglia (Salvatore). — F. V. Appunti d'un corso universitario. — Napoli, R. Pironti, 1953.

XVI^e SIÈCLE

Divers. — Chagny (André). — Noëls lyonnais de la Renaissance. — *Le Bulletin des Lettres*, 15 décembre.

— Dainville (François de), S. J. — L'enseignement de l'histoire et de la géographie et la *Ratio studiorum*. — [In] * Studi sulla Chiesa antica e sull' unamesimo (Analecta Gregoriana. 70). — Rome, Université Grégorienne, 1954.

— Lebègue (Raymond). — L'influence des romanciers sur les dramaturges français à la fin du XVI^e siècle. — *BHR*, 1955, fasc. 1.

— Raymond (Marcel). — C. R. de : A.-M. Schmidt, *Poètes du XVI^e s.* (Bibliothèque de la Pléiade, 1953). — *RSH*, octobre-décembre.

— V. S. — Les premiers « Entretiens d'Arras ». La Renaissance dans les provinces du Nord. — *BHR*, 1955, fasc. 1.

Baïf. — Cioranesco (Alexandre). — Une nouvelle version des *Psaumes* de B. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Bellaud de la Bellaudière. — * Brun (A.). — Morceaux choisis de B. de la B. — Avignon, Éd. Aubanel, 1954.

— Laubaret (Jean de). — Un poète provençal : B. de la B. — *Vie et langage*, novembre.

Bèze (Th. de). — Schelven (A. A. van). — Beza's *De Iure Magistratuum in Subditos*. — *Archiv für Reformationsgeschichte*, H. 1.

Calvin (J.). — Bosc (Pasteur Jean). — La Genève de C. et le puritanisme. — *Bulletin trimestriel de la Faculté libre de théologie protestante de Paris*, mars.

— Marcel (Pierre). — Les rapports entre la justification et la sanctification dans la pensée de C. — *La Revue réformée*, n° 4.

— Vier (Jacques). — Diptyque. I. Jean Calvin... — *L'École*, 18 décembre.

Castellion (S.). — Voir : *Servet (M.)*.

Charron (P.). — Popkin (Richard H.). — C. and Descartes : the fruits of systematic doubt. — *The Journal of philosophy*, 9th December.

Érasme. — * Renaudet (A.). — E. et l'Italie (Travaux d'Humanisme et Renaissance. XV). — Genève, E. Droz, 1954.

Estienne (Robert II). — Armstrong (Elizabeth). — The publication of the Royal edicts and ordonnances under Charles IX : the destiny of Robert (II) E. as King's printer. — *Proceedings of the Huguenot Society of London*, 1954.

François Ier. — Saulnier (V.-L.). — Une épître inconnue de Fr. Ier à Marguerite de Navarre. — *BB*, nº 4.

Kerquefinen (C. de). — * Baridon (Silvio F.). — Claude de K., italianisant et hérétique (Travaux d'Humanisme et Renaissance. XII). — Genève, E. Droz, 1954.

La Perrière (G. de). — Dexter (G.). — Guillaume de La P. — *BHR*, 1955, fasc. 1.

Le Picart (Fr.). — Bernard-Maître (Henri), S. J. — François Le P., docteur de la Faculté de théologie, et les débuts de la Compagnie de Jésus (1534-1556). — *Bulletin de littérature ecclésiastique*, avril-juin.

Marguerite de Navarre. — Sage (Pierre). — La Sainte Vierge dans l'œuvre de M. de N. — *Bulletin des Facultés catholiques de Lyon*, janvier-juin.

Marot (Cl.). — * Mayer (C. A.). — Bibliographie des œuvres de C. M. II. Éditions (Travaux d'Humanisme et Renaissance. XIII). — Genève, E. Droz, 1954.

Montaigne (M. de). — * Peursen (C. A. van). — Michel de M. Het reizen als wijsgerige houding. — Amsterdam, H. J. Paris, 1954.

— * Schon (Peter M.). — Vorformen des Essays in Antike und Humanismus. Ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der *Essais* von M. (Mainzer Romanistiche Arbeiten. Bd. I). — Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1954.

— Carballo Picazo (Alfredo). — El ensayo como genero literario. Notas para su estudio en España [sur l'influence de M. en Espagne]. — *Revista de literatura*, enero-junio.

— Frescaroli (Antonio). — Ancora sulla religione di M. — *Vita e Pensiero*, settembre.

— Kellermann (Frederick). — M.'s Socrates. — *RR*, October.

Pellisson (J.). — Saulnier (V.-L.). — Sur Jean P. et quelques-uns de ses amis. — *BHR*, 1955, fasc. 1.

Pey de Garros. — Berry (André). — Un Mistral du xvie siècle. Le lectourois et palois P. de G. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, juillet-décembre.

Rabelais. — * Carpenter (Nan Cooke). — R. and music (University of North Carolina Studies in comparative literature. IX). — Chapel Hill, The University of North Carolina Press ; Genève, E. Droz, 1954. [Voir C. R. de François Lesure, in *BHR*, 1955, fasc. I.]

— Besnier (Charles). — Rabelais et le « hault sens » de ses livres. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), août.

— Davin (Emmanuel). — La marine de Panurge. — *Le Fureteur*, décembre.

— Françon (Marcel). — Francesco Colonna's *Poliphili Hypnerotomachia* and Pantagruel. — *Italica*, September.

— Françon (Marcel). — Francesco Colonna's *Poliphili Hypnerotomachia* and R. — *MLR*, January 1955.

— Françon (Marcel). — Rapports entre la correspondance de R. et son roman. — *FR*, October.

— Screech (M. A.). — The death of Pan and [the death of] heroes in the Fourth Book of R. A study in syncretism. — *BHR*, 1955, fasc. 1.

— Vaultier (Roger). — R. et la connaissance du monde occidental. — *La Revue française*, novembre.

Ramus (P.). — Barroux (Robert). — Le premier cours de R. au Collège Royal d'après les notes manuscrites d'un auditeur [François Chambut]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Ronsard (P. de). — * Desonay (Fernand). — R. poète de l'amour. II. De Marie à Genèvre (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique). — Bruxelles, Palais des Académies ; Gembloux, J. Duculot, 1954.

— * Mémorial de P. de R., curé commendataire de Mareuil-lès-Meaux [Chanoine A. Müller : La religion de R. — Abbé Jean Perrin : R. à Mareuil].

Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux, 16 mai 1954. — Impr. J. Pouyé, 1954.

— Bruyelle (R.). — Décadence et grandeur de R. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), 1er novembre.

— Clements (Robert J.). — R. and Ficino on the Four Furies. — *RR*, October.

— Desonay (Fernand). — C. R. de : A. Desguine, *Étude des Bacchanales...*, par R. (Genève, 1953). — *BHR*, 1955, fasc. 1.

— Françon (Marcel). — R. panégyriste de la Cour. — *Convivium*, settembre-ottobre.

— Silver (Isidore). — R. comparatist studies : achievements and perspectives [R. and Greece. — R. and Rome. — The neo-latin influence in the poetry of R. — R. and Italy. — R. and Provence]. — *CL*, Spring.

Scève (M.). — Vallese (Giulio). — Maurizio Sceva e l'Umanesimo [d'après V.-L. Saulnier]. — *Paideia*, maggio-giugno.

Servet (M.). — Bainton (Roland H.). — Documenta Servetiana (II). — *Archiv für Reformationsgeschichte*, H. 1.

— Sarton (George). — Deux centenaires : S. et Chateillon. — *Cahiers d'histoire mondiale*, nº 1.

Spondo (J. de). — Droz (E.). — C. R. de : J. de S. *Méditations...* (J. Corti, 1954). — *BHR*, 1955, fasc. 1.

— Saulnier (V.-L.). — M. S. vu par Pontus de Tyard d'après le *Discours du temps*. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Schmidt (Albert-Marie). — J. de S., poète de la Sainte-Cène. — *La Revue réformée*, nº 4.

Tyard (Pontus de). — Voir : *Scève (M.)*.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — * Dugas (René). — La Mécanique au XVIIe siècle. Des antécédents scolastiques à la pensée critique [Descartes, Pascal...]. Préface de Louis de Broglie (Bibliothèque scientifique. 26). — Paris, Dunod ; Neuchâtel, Éd. du Griffon, 1954.

— * Nussbaum (Frederick L.). — The triumph of science and reason. 1660-1685. Introduction by William L. Langer. — New York, Harper and Bros., 1953.

— Dédéyan (Charles). — Le thème de Faust. V. Maigre fortune de F. en France [au XVIIe siècle]. — *La Revue des lettres modernes*, octobre.

— Noye (Irénée). — Sur la prière « O Jesu vivens in Maria » (I). — *Compagnie de St Sulpice. Bulletin du Comité des études*, octobre.

Jansénisme. — * Relation de captivité d'Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, avec une introduction de Louis Cognet. — Gallimard, 1954.

— * Nuove ricerche storiche sul Giansenismo (Analecta Gregoriana. 71). — Rome, Université Grégorienne, 1954.

— Allem (Maurice). — Sainte-Beuve et Port-Royal. — *TR*, décembre.

— Ceyssens (Lucien), O. F. M. — Le Jansénisme. Contributions historiques préliminaires à sa notion. — [In] * Nuove ricerche storiche sul Giansenismo. — Rome, 1954.

— Chabbert (René). — Visite à Port-Royal de Paris. — *TR*, décembre.

— Gautier (Jean), P. S. S. — La doctrine janséniste. — *TR*, décembre.

— Kühnelt Leddihn (Éric). — Les foyers jansénistes contemporains en Hollande. — *TR*, décembre.

— Montherlant (H. de). — Port-Royal et la grande tentation. — *NL*, 2 novembre.

— Montherlant (H. de). — Port-Royal et le puritanisme romain. — *Arts*, 8-14 décembre.

— Montherlant (H. de). — Préface de *Port-Royal* [suivi des observations de J. Green, G. Marcel et M. Jouhandeau sur le manuscrit de la pièce]. — *TR*, décembre.

— Orcibal (Jean). — Néoplatonisme et jansénisme : du *De libertate* du P. Gibieuf à l'*Augustinus*. — [In] * Nuove ricerche storiche sul Giansenismo. — Rome, 1954.

— Thérive (André). — Le style janséniste. — *TR*, décembre.

— Autour de Port-Royal : opinions et poésie [Textes recueillis par A.-M. Schmidt : Mlle de Scudéry, St-Evremond, poèmes de Robert Arnauld d'Andilly, L. I. Lemaistre de Sacy]. — *TR*, décembre.

— Voir : *Pascal* (*B.*).

Théâtre. — Hoppe (Harry R.). — La circulation comique. Acteurs français aux Pays-Bas espagnols : Valleran le Conte (1613) et Valerand Dufour (1616). — *RHT*, fasc. III.

— Acte de baptême d'Armand Pitel [Bibl. Bayonne, Registres baptismaux, juin 1668], communiqué par Jean Robert. — *RHT*, fasc. III.

Bayle (P.). — Broome (J. H.). — B.'s biographer : Pierre Des Maizeaux. — *FS*, January 1955.

— Joly (Robert). — P. B. et la tolérance. — *Marche Romane*, juillet-septembre.

Corneille (P.). — * Bruneau (Charles). — Corneille : *Rodogune*. — Centre de documentation universitaire, 1954.

— Bruyelle (R.). — L'évolution de la comédie. 5. C. et Racine auteurs comiques. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), 1er juin.

— Douady (Jules). — Réflexions sur quatre veufs de C. — *Les Humanités* (*Classes de grammaire*), novembre-décembre.

— Duvignaud (Jean). — Vilar et C. — *Les Lettres nouvelles*, janvier 1955.

— Hammer (Carl), Jr. — Re-examining Gœthe's views of C. — *The Germanic Review*, December.

— Starobinski (Jean). — Sur C. — *TM*, novembre.

Cotin (**L'abbé**). — Voir : *Molière*.

Descartes. — * D. — Lettres. Textes choisis par Michel Alexandre (Coll. « Les Grands textes »). — Presses Universitaires, 1954.

— Julien-Eymard d'Angers. — Sénèque, Épictète et le stoïcisme dans l'œuvre de R. D. — *Revue de théologie et de philosophie*, fasc. III.

— Marc-Wogau (Konrad). — Der Zweifel D.'s und das *Cogito ergo sum*. — *Theoria*, part 1-3.

— Quiring (Heinrich). — Der Traum des D. Eine Verschlüsselung seiner Kosmologie, seiner Methodik und der Grundlage seiner Philosophie. — *Kant-Studien*, 1954-1955, H. 2. [Voir aussi *Forschungen und Fortschritte*, September 1953.]

— Voir : *XVIIe siècle. Divers, Charron* (*P.*).

Fénelon. — * F. — Œuvres spirituelles. Introduction et choix de textes, par François Varillon, S. J. (« Les Maîtres de la spiritualité chrétienne »). — Aubier, 1954.

François de Sales (**Saint**). — Lida (Raimundo). — Quevedo y la *Introducción a la vida devota*. — [In] Homenaje a Amado Alonso, t. II, *Nueva Revista de filología hispánica*, julio-diciembre 1953.

— Secret (Chanoine). — La curieuse histoire des deux faussaires de St F. de S. — *Ecclesia* (Lectures chrétiennes), décembre.

— Vier (Jacques). — Diptyque. II. St F. de S. — *L'Ecole*, 8 janvier 1955.

Guez de Balzac. — Quynn (W. R.). — Three unpublished letters of G. de B. [deux à Chapelain, la 3e au cardinal La Valette ?]. — *RR*, December.

La Bruyère. — Pinatel (Joseph). — La B. et les affaires religieuses. — *L'École*, 18 décembre.

La Fayette (Mme de). — Scott (J. W.). — Criticism and *La Comtesse de Tende*. — *MLR*, January 1955.

La Fontaine. — Saintville (G.). — La F. et Jannart et la maison de Château-Thierry. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Waltz (René). — Phèdre et La F. — *IL*, mai-juin.

— Wilhelm-Wackermann. — La psychologie de La F. d'après le dernier recueil de fables. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), août.

— Voir : *Voltaire*.

Lancelot. — Rat (Maurice). — Grammairiens et amateurs de beau langage : L. — *Vie et langage*, janvier.

Lescarbot (M.). — Bray (René). — Un touriste français en Suisse en 1612 : Marc L. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Malebranche. — * Cuvillier (Armand). — Essai sur la mystique de M. (« Problèmes et controverses »). — J. Vrin, 1954.

Ménage (G.). — Voir : *Molière*.

Molière. — * Audiberti (Jacques). — M. (« Les Grands dramaturges »). — L'Arche, 1954.

— Bragaglia (Anton Giulio). — Scaramuzza maestro di M. — *Ricreazione* (Rome), gennaio-marzo.

— Bruyelle (R.). — L'évolution de la comédie. VI. Le *Don Juan* de M. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), juillet.

— Dédéyan (Ch.). — La structure de la comédie-ballet dans *La Princesse d'Élide* et *L'Amour médecin*. — *IL*, septembre-octobre.

— Grimsley (Ronald). — The Don Juan theme in M. and Kierkegaard. — *CL*, Fall 1954.

— Guibert (Albert-Jean). — Un exemplaire corrigé de Sganarelle. — *BB*, nº 4.

— Maxfield Miller (Mrs Elizabeth). — Recherches moliéresques. Une nouvelle signature de M. [dans un acte de 1672, A. N., Minutier central, Étude CXIII, liasse 76, 12 avril 1672]. — *RHT*, fasc. III.

— Rat (Maurice). — Trissotin-Cotin et Vadius-Ménage. — *EN*, 9 décembre.

— Voisine (Jacques). — Les Anglais comprennent-ils M. ? — *La Revue des lettres modernes*, octobre.

Naudé (G.). — Mireaux (Émile). — Gabriel N. et la Bibliothèque Mazarine. — *RDM*, 15 novembre.

Pascal (B.). — * Lefebvre (Henri). — P. Tome II. — Nagel, 1954.

— Burgelin (Pierre). — Un centenaire pascalien. — *Le Christianisme au XXe siècle*, 18 novembre.

— Chevalier (Jacques). — Le Mémorial de P. et sa conversion. — *TR*, décembre.

— Daniélou (Jean). — La nuit de P. [Conférence à Saint-Étienne-du-Mont, 23 novembre 1954]. — *Les Cahiers de Neuilly*, janvier 1955.

— Dedieu (J.). — P. et ses amis de Port-Royal. — *TR*, décembre.

— Doucet (J.), S. J. — Un travail de patience. Les deux infinis de P. (*suite et fin*). — *Les Études classiques*, janvier 1955.

— Guitton (Jean). — La nuit du 23 novembre. — *FL*, 27 novembre.

— Hardt (Abbé Hubert). — De l'ordre de l'esprit à celui de la charité. Pour commémorer dans les humanités le tricentenaire du *Mémorial* de P. — *Lumen Vitae*, nº 4.

— Jaccard (L. Frédéric). — Troisième centenaire de la conversion de P. — *Réforme*, 27 novembre.

— Lafuma (L.). — A propos d'un petit écrit de P. [« Comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui »]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Maulnier (Thierry). — La nuit de P. — *FL*, 25 novembre.

— Mauriac (François). — P. et les jésuites. — *Le Figaro*, 24 novembre.

— Pons (Roger). — Explication française. *Les Fleuves de Babylone*, P., *Pensées*, § 459 et § 458 (éd. Brunschvicg). — *IL*, septembre-octobre.

— Voir : *XVII^e siècle. Divers, Sainte-Beuve.*

Racine. — * R. — Théâtre complet. Avant-propos et notes de R. Weil et G. Epchtein (Classiques Delmas). — Delmas, 1954.

— Ault (Harold C.). — The tragic protagonist and the tragic subject in *Britannicus*. — *FS*, January 1955.

— Bruyère (M.). — Le séjour de R. à Uzès en 1661-1662. — *L'École* (Classes du 1^er cycle. Enseignement littéraire), 6, 20 novembre, 4, 18 décembre.

— Garapon (Robert). — *Les Plaideurs*, comédie burlesque. — *IL*, mai-juin.

— Peyre (Sully-André). — R., poète élégiaque. — *Les Cahiers viatoriens*, octobre.

— Rat (Maurice). — Comment R. et M^me de Gramont demeurèrent jansénistes en restant bien en cour. — *FL*, 18 décembre.

— Voir : *Corneille* (P.).

Saint-Evremond. — Hope (Quentin M.). — An unpublished letter by S.-E. [B. N., Ms. F. fr. 10716, au maréchal de Bellefonds]. — *RR*, October.

Saint-Réal (l'abbé de). — Mongrédien (Georges). — L'abbé de S.-R. — *Revue de Savoie*, janvier 1955.

Sévigné (M^me de). — * Bailly (Auguste). — M^me de S. (Coll. « L'homme et son œuvre »). — A. Fayard, 1955.

Vaugelas. — Flutre (L.-F.). — Du rôle des femmes dans l'élaboration des *Remarques* de V. — *N*, October.

XVIII^e SIÈCLE

Divers. — * Bertaut (Jules). — La Vie littéraire au XVIII^e siècle (« Histoire de la vie littéraire »). — Tallandier, 1954.

— * Klemperer (V.). — Geschichte der französischen Literatur im 18. Jahrhundert. Bd. 1. Das Jahrhundert Voltaires. — Berlin, Deutscher Verl. a. Wissenschaften, 1954.

— F. B. [Bibolet]. — Une collection janséniste léguée à la Bibliothèque de Troyes [coll. Jean Godefroy, comprenant une étude sur « Une société secrète : le jansénisme du XVIII^e siècle », 6 vol. dactylographiés]. — *Revue d'histoire de l'Église de France*, janvier-juin.

— Delaruelle (chanoine E.). — Dieu est-il bourgeois ? Le prêt à intérêt vu par les jésuites et les jansénistes à la fin du XVIII^e siècle, et les origines morales de la bourgeoisie française. — *Association pour l'histoire de la civilisation* (Toulouse), n^os 3-4, 1951-1953.

— Dieckmann (Herbert). — An interpretation of the 18th century [E. Cassirer, *Philosophy of the enlightenment*, 1951]. — *MLQ*, December.

— Faux (Jean M.), S. J. — La fondation et les premiers rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* (1701-1739), d'après quelques documents inédits. — *Archivum historicum Societatis Iesu*, janvier-juin.

— Meyer (Paul Hugo). — Hume in 18th century France [th. Columbia University, 1954]. — *Dissertation abstracts*, n° 9.

— Nicolini (Fausto). — Amici e corrispondenti francesi dell'abate Galiani.

Notizie, lettere, documenti. Serie prima. — *Bollettino dell'Archivio storico, di Napoli*, 1954.

— Turner (Margaret). — A note on the standard of English translations from the French, 1685-1720. — *Notes and Queries*, December.

— Wilson (Arthur M.). — Men of letters and *lettres de cachet* in the administration of cardinal Fleury [lettre de Fleury à l'abbé Bignon, Bibliothèque nationale, Archives administratives, vol. 56, f. 33]. — *The American review, historical* October.

— Yans (Maurice). — L'imprimerie du *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau. — *La Vie wallonne*, 4e trimestre.

Théâtre. — * Carrington Lancaster (Henry). — The first French *Tragédie Bourgeoise*. Attributed to Paul Landois (The Johns Hopkins studies in Romance literatures and languages. XLVIII). — Baltimore, The Johns Hopkins Press ; London, G. Cumberledge, 1954.

— Bjurström (Per). — Servandoni, décorateur de théâtre. — *RHT*, fasc. III.

Beaumarchais (P. C. de). — Bruyelle (R.). — L'évolution de la comédie. VII. Le génie comique de B. d'après *Le Mariage de Figaro*. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), août.

Brosses (Ch. de). — Bernard-Maître (Henri). — Un ami romain du président de B. Jean-Nicolas Foucquet, ancien jésuite de Chine. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 1947-1952 [1954].

— Pinatel (Joseph). — En Italie, avec le président de B. — *L'École*, 4 décembre.

Castillon (J.-L.). — Oake (Roger B.). — Jean-Louis C. and *Ambrose Gwinett*. — *RLC*, juillet-septembre. [Voir aussi : R. Mortier, A propos du *Candide anglois* de J.-L. C., in *RLC*, octobre-décembre.]

Chénier (A.). — Le Hir (Y.). — La versification de C. dans les *Bucoliques*. — *IL*, mai-juin.

Choderlos de Laclos. — Simon (Pierre-Henri). — L. fut-il marxiste ? — *RP*, décembre.

— Vandegans (André). — C. R. de : Ch. de L., *Les Liaisons dangereuses*, éd. Y. Le Hir (Garnier, 1952). — *Revue belge de philologie et d'histoire*, nos 2-3.

— Wurmser (André). — Encore à propos des *Liaisons dangereuses*. De l'amour sottement considéré comme une hallucination. — *LF*, 2-9 septembre.

Condorcet. — Coursac (Jacques de). — Les attaches dauphinoises de C. — *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, décembre.

— Granger (Gilles-Gaston). — Langue universelle et formation des sciences. Un fragment inédit de C. [Bibl. Institut de France]. — *Revue d'histoire des sciences*, juillet-septembre.

Crébillon (père). — Vier (Jacques). — Explication française. Fils et père. Deux scènes de C. — *L'École*, 8 janvier 1955.

Crousaz (J.-P. de). — Delorme (Suzanne). — A propos du bi-centenaire de la mort de J.-P. de C. [ses relations avec l'Académie royale des sciences]. — *Archives internationales d'histoire des sciences*, juillet-décembre.

— Pizzorusso (Arnaldo). — C. e una dottrina del « bello ». — *Convivium*, settembre-ottobre.

Diderot. — Mortier (Roland). — * D. en Allemagne. 1750-1850 (Université libre de Bruxelles. Travaux de la Faculté de philosophie et lettres. T. XV). — Presses Universitaires, 1954.

— Etiemble. — Diderotesques. Signification et structure des *Pensées philosophiques*. — *Le Disque vert*, mai-juin 1953.

— Gigot (J.-G.). — Sur une lettre du père de D. à son fils. — *Les Cahiers haut-marnais*, 3e trimestre.

— Heitner (Robert R.). — D.'s own *Miss Sara Sampson*. — *CL*, Winter 1953.

— Louria (Y.). — Slip or mystification in D.'s *La Religieuse*. — *S*, Summer 1954.

— Mortier (Roland). — La tradition manuscrite du *Neveu de Rameau*. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, nº 2-3.

— Topazio (Virgil W.). — D.'s supposed contribution to Helvétius' works. — *Philological Quarterly*, July.

Du Bos (l'abbé). — Munteano (B.). — L'abbé Du B. ou le Quintilien de la France. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Encyclopédie. — Crubellier (Maurice). — L'*E.* ou l'humanité à la recherche de son bonheur. — *La Vie intellectuelle*, novembre.

— Venturi (Franco). — Le origini dell' Enciclopedia in Inghilterra. — *Itinerari*, ottobre.

— Watts (Geo. B.). — The *Supplément* and the *Table analytique et raisonnée* of the *E.* — *FR*, October.

Fontenelle. — Grégoire (François). — Le dernier défenseur des tourbillons : F. — *Revue d'histoire des sciences*, juillet-septembre.

Holbach (d'). — Vernière (Paul). — Deux lettres inédites de d'H. à Wilkes (British Museum, Add. Mss. 30869, fol. 61-62, 10 novembre 1766 ; *ibid.*, fol. 173-174, 10 décembre 1767]. — *RLC*, octobre-décembre.

Maizeaux (Pierre des). — Voir : *Bayle (P.)*.

Marivaux. — * Gazagne (Paul). — M. par lui-même (Coll. « Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.

Montesquieu. — * Shackleton (R.). — C. R. de : L. Desgraves, *Catalogue de la bibliothèque de M.* (Genève-Lille, 1954). — *FS*, January 1955.

Prades (l'abbé de). — Schier (Donald). — The abbé de P. in exile. — *RR*, October.

Prévost (l'abbé). — * Abbé P. — *Histoire du chevalier des Grieux et de M. Lescaut*. Introduction et notes de R. Sabatier (Classiques Delmas). — Delmas, 1954.

— La Force (Duc de). — En relisant *Manon Lescaut*. — *RDM*, 15 décembre.

Rousseau (J.-J.). — * Émery (Léon). — R. l'annonciateur. — Lyon, Les Cahiers libres, 1954.

— Bémol (Maurice). — Gœthe et R., ou la double influence. — *Études germaniques*, octobre-décembre.

— Bénichou (Paul). — J.-J. R. : de la personne à la doctrine. — *Revue de métaphysique et de morale*, juillet-septembre.

— Gavin de Beer (Sir). — J.-J. R., botanist. — *Annals of science*, September.

— Green (F. C.). — Letters of *Milord maréchal* [G. Keith, earl marischal of Scotland] to R. — *FS*, January 1955.

— Jauss (Hans-Robert). — Zum R. bild Groethuysens [*J.-J. R*, Paris, 1949]. — *Germanisch — Romanische Monatsschrift*, Juli.

— Roggerone (Giuseppe). — Religione e stato in R. — *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, luglio-agosto.

Sade (Mis de). — Taylor (Robert E.). — The marquis de S. and the first *psychopathia sexualis*. — [In] * An analysis of the Kinsey Reports on sexual behavior in the human male and female (A Mentor Book). — New York, The New American Library, 1954.

Voltaire. — Carlo (Eugenio di). — Il concetto di giustizia in V. e in

Rosmini. — [In] * Scritti di sociologia e politica in onore di Luigi Sturzo. Bologna, N. Zanichelli, 1953, t. II.

— Mercier (Roger). — V. et l'italien. Une lettre « inédite » [in *MF*, mai 1746, p. 162-163]. — *RLC*, octobre-décembre.

— Nedergaard-Hansen (Leif). — Sur l'identité du *Baron de Gangan* avec *Micromégas* et d'autres contributions à la compréhension des contes de Voltaire (I). — *Orbis litterarum*, fasc. 4.

— Petit (Léon). — Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres), lieu de rencontre des ancêtres de V. et de La Fontaine. — *Les Cahiers de l'Ouest*, octobre.

— Pinatel (J.). — V. et le goût. — *L'École*, 6 novembre.

— Prioult (A.). — V. et l'histoire de la Lithuanie. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Roulin (Alfred). — Premiers contacts [de V.] avec Lausanne et le pays de Vaud. — *GL*, 24-25 décembre.

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Brun (A.). — Deux proses de théâtre [I. La prose du drame romantique. II. La langue et le style des *Comédies et Proverbes*]. — Publication de la Faculté des lettres, Aix-en-Provence, n. série, nº 6 ; Gap, Ed. Ophrys, 1954.

— * Dale (Hilda). — La poésie française en Angleterre. 1850-1890. Sa fortune et son influence (Études de littérature étrangère et comparée. 27). — M. Didier, 1954.

— * Delacroix (Eugène). — Lettres intimes. Correspondance inédite publiée avec une préface et des notes par Alfred Dupont. — Gallimard, 1954.

— * Moraud (Marcel-Ian). — Une Irlandaise libérale en France sous la Restauration : lady Morgan. 1775-1859 (Études de littérature étrangère et comparée. 25.). — M. Didier, 1954.

— * Richard (J.-P.). — Littérature et sensation [Flaubert. Stendhal. Les Goncourt. Fromentin]. — Éd. du Seuil (Coll. « Pierres Vives »), 1954.

— * Correspondance de Frédéric Chopin. L'ascension. 1831-1840. Recueillie, révisée, annotée et traduite par Bronislas Édouard Sydow, en collaboration avec Suzanne et Denise Chainaye. — Richard-Masse, 1954.

— Gras (Pierre). — Un littérateur bourguignon du XIXe siècle [François Renaud, de Flavigny]. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon*, 1947-1953 [1954].

— Marix-Spire (Thérèse). — Un Polonais à Paris en 1836 (lettre inédite du compositeur Joseph Brzowski). — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Struve (Gleb). — « Monologue intérieur » : the origins of the formula and the first statement of its possibilities. — *PMLA*, December.

— Turnell (Martin). — A school of poetry [C. R. de W. Fowlie, *Mallarmé*, The University of Chicago Press, 1953 ; W. Fowlie, *Rimbaud's « Illuminations »*, New York, 1953 ; W. Ramsey, *J. Laforgue and the ironic inheritance*, New York, 1953]. — *The Sewanee Review*, Autumn.

— Voilliard (Odette). — La Faculté des lettres [de Nancy] et le mouvement intellectuel en Lorraine avant 1870. — *Annales de l'Est*, nº 3.

Bibliophilie. Livre. — Lelièvre (Pierre). — Livres et libraires en Avignon à l'époque romantique. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Missoffe (Michel). — Les livres de Talleyrand. — *MF*, janvier 1955.

— Monglond (André). — Éditeurs romantiques. Nicolas Delangle et Charles Nodier. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Félibrige. — Compan (André). — Le Félibrige a cent ans (1854-1954). — *L'Information historique*, mai-juin.

— Wiblé (Eug.). — Genève et le Félibrige. — *Les Musées de Genève*, novembre-décembre.

Naturalisme. — Junker (Albert). — Das französische Schriftum in der Zeit des Realismus und Naturalismus. — *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, Oktober.

Presse. — Saint (A.). — La presse à Caen sous Louis-Philippe. — *Annales de Normandie*, octobre-décembre.

— Seguin (J.-P.). — Un grand imagier parisien, Garson aîné, son œuvre et notes sur les canards et canardiers parisiens de la première moitié du XIX^e^ siècle. — *Arts et trzditions populaires*, avril-juin.

Romantisme. — * Cellier (Léon). — L'Épopée romantique [Ballanche, Quinet, Lamartine, Soumet, Constant, Hugo]. — Université de Grenoble. Publications de la Faculté des lettres. 11. — Presses Universitaires, 1954.

— Banachévitch (N.). — Les romantiques français et la Serbie [Stendhal, Nodier, Mérimée, Lamartine, Nerval, Gautier, Hugo]. — *La Revue des lettres modernes*, novembre.

— Charlier (Gustave). — Suicides romantiques en Belgique. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Marcel-Hubert (Fr.). — Nos romantiques à l'assaut. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Tournai), janvier.

— Moreau (P.). — Romantisme français et syncrétisme religieux. — *S*, Summer.

— Voir : *Sand* (*G.*).

Théâtre. — * Rémy (Tristan). — Jean-Gaspard Deburau. Préface de Jean-Louis Barrault (Coll. « Le Théâtre et les jours ». 4). — L'Arche 1954.

— Pinatel (Joseph). — Une année de théâtre : 1843. — *L'École*, 20 novembre.

Agoult (**C^tesse^ d'**). — Vier (Jacques). — La comtesse d'A. et son temps, documents inédits [résumé th. doct. lettres, Paris, 1954]. — *AUP*, octobre-décembre.

Albany (**C^tesse^ d'**). — Pellegrini (Carlo). — Il salotto della contessa d'A. — *L'Italia che scrive*, agosto-settembre.

Allais (**Alph.**). — * Cinquante-cinq contes d'A. A., rassemblés et précédés d'une préface bio-bibliographique par Anatole Jakovsky, suivis de sept lettres inédites et de poèmes (Club des Libraires de France. Livres de toujours. 4). — Club des Libraires de France, 1954.

— Catalogue de l'exposition du centenaire [d'A. A.]. — *Cahiers du collège de pataphysique*, n^os^ 17-18.

— Florilège chronologique d'inédits d'A. A. [publiés dans l'*Hydropathe*, le *Chat noir*, etc.]. — *Cahiers du collège de pataphysique*, n^os^ 17-18.

— Lebois (André). — Le centenaire à la tête de zinc : A. A. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

Arène (**P.**). — Proal (Jean). — Le moulin de P. A. ou l'état actuel d'un vieux procès. — *Synthèses*, décembre.

Arvers (**F.**). — Allem (Maurice). — Félix A., critique littéraire (avec textes inédits). — [In] * Mélanges Bonnerot.

Aubanel (**Th.**). — Compan (André). — Th. A. et la *Miougrano entre-duberto*. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 1953-1954.

Bachelin (H.). — Billy (André). — Une plaque sur la maison natale d'Henri B. — *FL*, 21 août.

— Mignon (Maurice). — Discours prononcé à Lormes (Nièvre), le 8 août 1954 [H. B.]. — *Chronique de la Société des gens de lettres*, 4e trimestre.

Ballanche (P. S). — B. — La *Dédicace* de la *Palingénésie sociale*, version inédite publiée par Ch. Dédéyan. — *LR*, août 1953.

Balzac (H. de). — * Smith (S. R. B.). — B. et l'Angleterre. — Londres, Imp. Williams, Lea and Co, 1953 [Voir le C. R. de M.-F. Guyard, in *RLC*, juillet-septembre].

— Brasseur (Aimé). — Le monde de la finance dans *La Comédie humaine* de B. (I). — *La Revue de la Banque*, nos 9-10.

— Conner (J. W.). — On B.'s *Goriot*. — *S*, Summer.

— Fess (Gilbert M.). — The documentary background of B.'s *Les Chouans*. — *MLN*, December.

— Mc Vicker (Cecil Don). — B.'s literary cuisine : Good as an element of realism. — *FR*, October.

— Marceau (Félicien). — B... et l'affaire Dreyfus [*Le Cabinet des antiques*]. — *RP*, janvier 1955.

— Raviart (G.). — Le génie de B. au point de vue psychiatrique (génie et folie). — *Annales médico-psychologiques*, novembre.

— Shepherd (James L.), III. — B.'s debt to Cooper's *Spy* in *Les Chouans*. — *FR*, December.

— Voivenel (Dr Paul). — Les « demoiselles » chez B. — *Cahiers de marottes et violons d'Ingres*, mars-avril.

Banville (Th. de). — Voir : *Dumas (A.) ftls.*

Barbey d'Aurevilly (J.). — Gillot (Hubert). — Un prophète du passé : Jules B. d'A. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Maurevert (Georges). — Gentilshommes de lettres. B. d'A., connétable des lettres françaises. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

— Voir : *Sainte-Beuve.*

Baudelaire (Ch.). — * Holst (C. V.). — B.'s estetikk. — Oslo, Tanum, 1954.

— Mathews (Jackson). — Campbell's B. [*Poems of B.* A translation of *Les Fleurs du Mal* by Roy C., New York-London, 1952]. — *The Sewanee Review*, Autumn.

— Nadeau (Maurice). — B. et son temps. — *Les Lettres nouvelles*, janvier 1955.

— Pommier (Jean). — B. et Musset. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Borel (P.). — Esquer (Gabriel). — La Vie algérienne de Petrus B. le lycanthrope. — *Simoun* (Oran), no 15.

Chasles (E. et Ph.). — Pichois (Claude). — Émile C., Sainte-Beuve et la « Bibliothèque des chefs-d'œuvre ». — *RHLF*, octobre-décembre.

— Pichois (Claude). — Un aspect de la controverse suscitée par *La France* de lady Morgan [les réactions de Ph. C. et de son père]. — *Les Langues modernes*, août-octobre.

Chateaubriand. — Charlier (Gustave). — Une réplique belge à Ch. en 1814. — *Académie Royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, no 5.

— Engstrom (Alfred G.). — C.'s *Itinéraire de Paris à Jérusalem* and Poe's *The Assignation*. — *MLN*, November.

— Guillemin (Henri). — Réflexions sur quelques grands écrivains du XIXe siècle. C. et la foi. C. ou la fidélité politique. — *Témoignage chrétien*, 3, 31 décembre.

— Mourot (J.). — Thèmes, mots et tours négatifs chez C. — *Le français moderne*, octobre.

— Lettres inédites de C. à Villèle [1820-1823]. — [In] * J. Fourcassié, *Villèle*, A. Fayard, 1954.

Claretie (J.). — Autant-Lara (Louise). — Autographes anecdotiques. II. Jules C. — *La Revue théâtrale*, nº 28.

Colet (L.). — Fourcade (Marianne). — Une lettre inédite de Louise C. [mai 1853, à Leconte de Lisle ?]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Constant (B.). — * C. (Benjamin et Rosalie de). — Correspondance. 1786-1830, publiée avec une introduction et des notes par Alfred et Suzanne Roulin. — Gallimard, 1954.

— Lettres de B. C. à Villèle [et à son beau-frère], 1822, 1824. — [In] * J. Fourcassié, *Villèle*, A. Fayard, 1954.

Crémazie (O.). — Dassonville (Michel). — C., le romantisme et nous. — *La Revue de l'Université Laval*, novembre.

Custine (M^is^ **de**). — Lacretelle (Pierre de). — Un Charlus du romantisme : le m^is^ de C. — *La Parisienne*, janvier-mars 1955.

Daudet (A.). — * A. D. — *Lettres de mon moulin* [Éd. limitée aux lettres provençales]. Ill. de lithographies originales en couleurs par Nanette Genoud. — Lausanne, A. Gonin, 1954.

— André (M.). — Les origines vivaroises des D. (*suite* ; 1^re^ partie publiée en 1949). — *Revue du Vivarais*, juillet-septembre.

— Randal (Georges). — *Sapho*, mœurs parisiennes (III). — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

— Voir : *Arène* (*Paul*).

Daunou. — Voir : *Sainte-Beuve*.

Delangle (N.). — Voir : *XIX^e^ siècle. Divers*.

Delécluze (E.-J.). — * Étienne-Jean D. — Deux romans d'amour chez M^me^ Récamier. Texte présenté par Louis Desternes [D. et Amélie Cyvoct. — J.-J. Ampère et M^me^ Récamier]. — Julliard (Coll. « Lettres nouvelles »), 1954 [Voir C. R., in *Bulletin critique du livre français*, mars 1955].

Desbordes-Valmore (M.). — Masino (Paola). — La grande ispirata della Francia. — *La Fiera letteraria*, 15 agosto.

Deschamps (E.). — Schaffer (A.). — Glimpses of the French literary scene, 1830-1831 [lettres inédites d'Émile D.]. — *S*, Summer.

Des Guerrois (Ch.). — Piquard (Maurice). — Le testament de Charles Des G. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Dumas (A.), **fils**. — Seidlin (Oskar). — Greatness and decline of the Bourgeois : dramas by Schiller and D. — *CL*, Spring.

— Truchet (Jacques). — D. fils, homme de théâtre. Deux lettres inédites [lettre de Th. de Banville à D., 1^er^ décembre 1872, transmise à Blanche Pierson ; lettre de Dumas à Bl. P., 1874]. — *RHT*, fasc. III.

Dumas (A.), **père**. — Bourgin (Georges). — A. D. père et l'Italie. — *Atti della Accademia nazionale dei Lincei. Rendiconti. Classe di scienze morali, storiche et filologiche*, gennaio-febbraio.

Duranty (Edm.). — * Tabary (Louis-Édouard). — D. Étude biographique et critique. Préface et essai bibliographique de Maurice Parturier (« Études françaises », 46^e^ cahier). — Les Belles Lettres, 1954.

— Parturier (Maurice). — D. doit avoir sa place dans les manuels de littérature. — *FL*, 4 décembre.

Flaubert (G.). — * Dupuy (Aimé). — En marge de *Salammbô*. Le voyage de F. en Algérie-Tunisie (avril-juin 1858). — A.-G. Nizet, 1954.

— Bart (B. F.). — Aesthetic distance in *Madame Bovary*. — *PMLA*, December.

— Billy (André). — F. a-t-il oublié d'enterrer le père Bovary ? — *FL*, 27 novembre.

— Caye (Marc). — A la recherche de « Monsieur Homais » [sur les travaux récents]. — *Revue d'histoire de la pharmacie*, décembre.

— Rat (Maurice). — Comment F., à la Marsa, découvrit la fille d'Hamilcar [d'après A. Dupuy]. — *FL*, 8 janvier 1955.

— Richard (Jean-Pierre). — La création de la forme chez F. — [In] * Littérature et sensation. — Éd. du Seuil, 1954.

Fortoul (H.). — Voir : *Sainte-Beuve.*

France (A.). — * Suffel (Jacques). — A. F. par lui-même (Coll. « Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.

— Aveline (Claude). — A. F. et le maître d'école. — *L'École libératrice*, 5 novembre.

— Aveline (Claude). — Les livres de chevet. *Le Lys rouge* d'A. F. — *Les Annales*, octobre.

— Bergeron (Régis). — A. F. dans la mêlée. — *E*, décembre.

— Busquet (Raoul). — En relisant le *Puits de Sainte-Claire*. — *Arts et livres de Provence. Bulletin*, nos 25-26, octobre-décembre.

— Chauvet (Marie-Claire). — A. F. et le peuple. — *E*, décembre.

— Denux (Roger). — La vie sociale d'A. F. — *L'École libératrice*, 19 novembre.

— Levaillant (Jean). — A. F. romancier. — *E*, décembre.

— Massant (Raymond). — A. F., poète. — *Le Thyrse*, novembre.

— Maublanc (René). — La pensée et l'action sociales d'A. F. — *La Pensée*, novembre-décembre.

— Psichari (Henriette). — A. F. et les Universités populaires. — *E*, décembre.

— Psichari (Lucien). — Retouches à un portrait convenu. — *E*, décembre.

— Ubersfeld (Annie). — L'ironie et la peinture du réel. *Crainquebille*. — *E*, décembre.

— Ubersfeld (Annie). — A. F. : de l'humanisme bourgeois à l'humanisme socialiste. — *Cahiers du communisme*, novembre-décembre.

Fromentin (E.). — Richard (Jean-Pierre). — Paysages de F. — [In] * Littérature et sensation. — Éd. du Seuil, 1954.

Fustel de Coulanges. — Deux lettres de F. de C. à Gabriel Monod, publiées par L. Febvre. — *Annales. Économies. Sociétés...*, avril-juin.

Gautier (Th.). — Boschot (Adolphe). — Les peintres orientalistes et Th. G. — *RDM*, 1er décembre.

Gélu (V.). — Négis (André). — Victor G. fut-il un Félibre ? — *Arts et livres de Provence. Bulletin*, nos 25-26, octobre-décembre.

Goncourt (E. et J. de). — * Billy (André). — Les frères G., la vie littéraire à Paris pendant la seconde moitié du XIXe siècle (« Les Grandes biographies »). — Flammarion, 1954.

— Billy (André). — Edmond de G., clerc, fonctionnaire et garde national. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Billy (André). — La petite cour de la princesse Mathilde. — *FL*, 25 septembre.

— Carter (B. G.). — The Gs and the theatre. — *S*, Summer.

— Henriot (Émile). — *Les Frères G.*, d'André Billy. — *Le Monde*, 22 décembre.

— Martineau (Henri). — En marge du *Journal* des G. [extraits des notes du comte Joseph Primoli sur une édition du *J*]. — *RDM*, 1er janvier 1955.

— Richard (Jean-Pierre). — Deux écrivains épidermiques : E. et J. de G. — [In] * Littérature et sensation. — Éd. du Seuil, 1954.

Guérin (M. de). — Lizop (Raymond). — Maurice de G., professeur de l'enseignement privé. — *La Liberté d'enseignement*, décembre, I.

— Voir : *Lamennais* (*F. de*).

Haller (**Ch.-L. de**). — Murith (Jean-Denis). — Un groupe international d'ultras sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, d'après la correspondance de Charles-Louis de H. [relations avec Bonald, J. de Maistre, Lamennais, Gerbet]. — [In] * Hommage [à G. Castella] de la Société d'histoire du canton de Fribourg... *Annales fribourgeoises*, 1953. — Fribourg (Suisse), Imp. Fragnière fr., 1953.

Hugo (**V.**). — * V. H. — Œuvres complètes [27-28]. *La Légende des siècles*... Préface de Michel Braspart. Illustrations de André Rosenberg. — Givors, A. Martel, 1954, 2 vol.

— * V. H. — Journal. 1830-1848. Publié et présenté par Henri Guillemin (Coll. « Mémoires du temps passé »). —Gallimard, 1954.

— * V. H. — *Les Orientales*. Éd. critique, avec une introduction, des notices, des variantes et des notes par Élisabeth Barineau. Tome II (Société des textes français modernes). — M. Didier, 1954.

— * Benedetto (Luigi Foscolo). — La lirica di V. H. Appunti dal corso di letteratura francese... durante l'anno accademico 1951-1952, raccolti a cura di Aurora Trigiani. — Torino, S. Gheroni, 1953.

— * Fournet (C.). — V. H. dans sa poésie. — Genève, Roulet, 1954.

— Avrett (Robert). — Ochoa's translation of H.'s *Hernani* : a study in racial psychologies. — *MLJ*, November.

— Bach (Max). — Critique littéraire ou critique politique ? Les derniers romans de H. vus par les contemporains [l'auteur renvoie à sa thèse : « Les romans de V. H. et la critique du jour », University of California, 1953]. — *FR*, October.

— Bertaut (Jules). — Une aventure amoureuse de V. H. [M^me^ Biard]. — *Miroir de l'histoire*, octobre.

— Bourniquel (Camille). — Le démon de la franchise ou H. précurseur. — *Esprit*, novembre.

— Boyé (Maurice-Pierre). — La maladie et l'enlèvement de V. H. en 1878 (d'après les papiers inédits de Richard Lesclide). — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

— Brecq (Gérard). — V. H. et notre Loire. — *Société des lettres, sciences et arts du Saumurois*, février.

— Dormoy (Marie). — Du droit de détruire [autour des lettres détruites d'Adèle H. à S.-B.]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Ferdy (Camille). — V. H. et Méry. — *Marseille. Revue municipale*, n° 23, avril-juillet.

— H. l'invariable. Des documents inédits, par Henri Guillemin. — *Le Monde*, 3 janvier 1955.

— Ocampo (Victoria). — Ida y vuelto a V. H. (leyendo el *Olimpio* de Maurois). — *Sur*, septiembre-octubre.

— Venzac (chanoine Géraud). — Les origines religieuses de V. H. — Les premiers maîtres de V. H. [résumé th. doct. Lettres Paris]. — *AUP*, juillet-octobre.

— Lettre [inédite] de Marie Dorval à V. H., 24 février 1837, publiée par H. Guillemin. — *JG*, 1^er^-3 janvier 1955.

— Voir : *Lamennais*, *Nerval* (*G. de*), *Rabbe* (*Alph.*), *Sainte-Beuve*.

Huysmans (**J.-K.**). — * Gallot (D^r^ H.-M.). — Explication de J.-K. H. Préface de René Dumesnil. — Agence parisienne de distribution, 1954.

— * Langé (Gabriel-Ursin). — A. de la Haulte Chambre. — Fécamp, impr. L. Durand et fils, 1954.

— Pierrot (Dom M.), O. S. B. — J.-K. H. à Ligugé. — *Lettre de Ligugé*, n^os^ 46-47, 49, 1954-1955.

— Smithies (M. J.). — C. R. de : J. Laver, *The First decadent* (Londres, 1954). — *La Chouette aveugle* (Oxford), octobre.

Joubert (J.). — * Bibliothèque nationale. Joseph J. 1754-1824. Exposition organisée pour le 200e anniversaire de sa naissance. Paris, 1954 [Catalogue rédigé par Mlle Simone Balayé. Préface de Julien Cain]. — Bibliothèque nationale, 1954.

— Michel (Pierre). — Sur un mot de J. [C. R. de la conférence de A. Soreil à la Société française d'esthétique]. — *L'École*, 8 janvier 1955.

— Pichois (Claude). — Actualité de J. — *Revue des cercles d'études d'Angers*, 1954-1955, n° 2, novembre.

— Rat (Maurice). — J. J. — *EN*, 6 janvier 1955.

Jouy (**Etienne**). — Calot (Frantz). — L'album de Mme Bain-Boudonville, née Emma de Jouy [Bibl. de l'Arsenal, Ms 13424]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Lacordaire (**H.-D.**). — Chanteux (H.). — L. et la Mayenne. — *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1953 [1954].

Lacretelle (**Charles de**). — Voir : *Sainte-Beuve*.

Lamartine (**A. de**). — Giraud (Jeanne). — Notes de lectures romantiques : encore les strophes supprimées du *Lac*. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Guillemin (H.). — L., celui qui voulut marchander avec Dieu. — *Témoignage chrétien*, 21 janvier 1955.

— Marchand-Roques (Marie-Thérèse). — L. et un de ses amis [Laurent-Cyprien Flye, de Beauvais]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Moreel (Léon). — Pèlerinages lamartiniens en Flandre. — *Annales du Comité flamand de France*, 1954.

— Stremooukhoff (D.). — Une lettre de L. [à Mme d'Ochando, née Sophie de Krüdener, 1er novembre 1835]. — *RSH*, octobre-décembre.

Lamennais (**F. de**). — * Bibliothèque nationale. L. Exposition organisée pour le 100e anniversaire de sa mort [Paris, 17 décembre 1954-31 janvier 1955. Catalogue par Jacques Lethève, René Rancœur, Marcel Thomas. Préface de Julien Cain]. — Bibliothèque nationale, 1954.

— Un poème de Maurice de Guérin à l'abbé de L. [inédit, 1831], publié par J. C. [Calvet]. — *L'Amitié guérinienne*, n° 2.

— Une lettre d'Émile Chavin à L. [Dôle, 15 février (1835)]. — *L'Amitié guérinienne*, n° 4.

— Lettre [inédite] de L. à V. Hugo, 23 juin 1822, publiée par H. Guillemin. — *JG*, 1er-3 janvier 1955.

— Carlo (Eugenio di). — Fortuna di L. in Sicilia (con documenti inediti). — *Rassegna storica del Risorgimento*, aprile-settembre.

— Carmignani (Renato). — La democrazia religiosa in Mazzini e in L. — *Il Risorgimento*, giugno.

— Collas (Georges). — C. R. de : *Essai d'un système de philosophie catholique* par l'abbé F. de L., texte inédit publié et présenté par Y. Le Hir (Rennes, 1954). — *Annales de Bretagne*, n° 1.

— Decahors (E.). — Maurice de Guérin et L. — *L'Amitié guérinienne*, nos 2, 4.

— Lebègue (Raymond). — La bibliothèque des frères L. [d'après un catalogue portant la date de 1830]. — *MF*, janvier 1955.

— Maurois (André). — Discours pour le centenaire de la mort de L. — *HM*, août.

— Voir : *Sand* (*G.*).

Loti (**P.**). — Pougnard (Yves). — Du nouveau sur L. [C. R. de Per G. Ekström : *Évasions et désespérances de P. L.*, Göteborg, 1953]. — *Orbis litterarum*, n° 4.

— Roulier (Alfred). — La collaboration L. — Tiercelin-Ropartz. — *Cahiers P. L.*, n° 10, novembre.

— Voir : *Barrès* (*M.*).

Maistre (J. de). — Triomphe (Robert). — J. de M. et Herder, d'après un document inconnu [une lettre de J. de M. connue seulement en traduction russe, original de la lettre au Musée historique de Moscou]. — *RLC*, juillet-septembre.

Mallarmé (S.). — * Mondor (Henri). — M. lycéen (Coll. « Vocations ». 1). — Gallimard, 1954.

— Austin (Lloyd James). — Du nouveau sur la *Prose pour des Esseintes* de M. — *MF*, janvier 1955.

— Bonora (E.). — M., la poesia pure e la critica crociana. — [In] * Gli Ipocriti di Malebolge... — Milano-Napoli, Ricciardi, 1953.

— Chassé (Charles). — M. connaisseur d'oiseaux. — *Les Lettres nouvelles*, décembre.

— Mondor (Henri). — Le jeune M. au lycée de Sens. Les premiers vers de M. — *FL*, 13 novembre.

— Mondor (Henri). — Sur la *Symphonie littéraire* de M. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Mondor (Henri). — Une version inédite de la *Prose pour des Esseintes*. — *FL*, 25 décembre.

— Noulet (E.). — Les Clefs de M. — *La Nouvelle NRF*, septembre.

— Porquerol (Élisabeth). — M. : le poète absolu et la *Dernière Mode*. — *Adam*, février-mars 1955.

— Ragusa (Olga Maria). — M. in Italy : a study in literary influence and critical response [th. Columbia University, 1954]. — *Dissertation abstracts*, nº 9.

— Zimmermann (Éléonore M.). — M. et Poe : précision et aperçus. — *CL*, Fall 1954.

— Voir : *Valéry* (*P.*).

Maupassant (G. de). — * Sullivan (Edward D.). — M. the novelist. — Princeton, New-Jersey, Princeton University Press, 1954.

Mérimée (P.). — Dupuy (Aimé). — Comment faut-il lire *Colomba* ? — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), juillet.

Méry (J.). — Voir : *Hugo* (*V.*).

Michelet (J.). — Audiat (Pierre). — Comment l'historien M. a pris les accents du prophète. — *FL*, 1er janvier 1955.

— Mahieu (Bernard). — Les inventaires d'archives selon M. — *La Gazette des Archives*, juillet.

Mistral (Fréd.). — * Mauron (Charles). — La Provence visée au cœur [articles publiés dans *Le Provençal*, 27 et 28 octobre 1954]. — Saint-Rémy-de-Provence, l'Escolo dis Aupiho, 1954.

— F. M. — Deux poèmes inédits [A M. Moulins, curé de Maillane, 6 février 1854. — A Jenny Manivet, 18 février 1854], communiqués par Pierre Julian et Fréd. Mistral neveu. — *Points et Contrepoints*, décembre.

— Barthe (Roger). — M. et l'idée latine. — *P. et C.*, décembre.

— Bastard (Antoine de). — M. et la poésie narrative. — *P. et C.*, décembre.

— Berthaud (Pierre-Louis). — M. et la civilisation d'oc. — *P. et C.*, décembre.

— Decremps (Marcel). — Situation de M. — *P. et C.*, décembre.

— Joseph (Roger). — Du Maillanais au Martégal [Ch. Maurras et F. M.]. — *P. et C.*, décembre.

— M., poète catholique. Extrait d'une lettre de Ch. Maurras à X. Vallat 26 août 1950. — *P. et C.*, décembre.

— Rostaing (C.). — M. linguiste. — *Vie et langage*, novembre.

— Sicard (Dr Émile). — Non, Mireille n'était pas dauphinoise... — *FL*, 22 janvier 1955.

— Soulairol (Jean). — La spiritualité de M. — *P. et C.*, décembre.

Montégut (**E.**). — Talvart (Hector). — Un grand essayiste oublié ou ignoré : Émile M. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Moréas (**J.**). — Berys (José de). — Jean M. au « Vachette ». — *Rolet*, 30 septembre.

Musset (**A. de**). — Blum (Arlette). — L'expression poétique des souvenirs chez A. de M. Illustrations de Christiane Rabier. — Éd. des Presses du Temps présent, 1954.

— Marcel-Hubert (F.). — A. de M. et le théâtre. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Tournai), octobre.

— Voir : *XIX^e siècle. Divers*, *Baudelaire*, *Sainte-Beuve*, *Sand* (*G.*).

Napoléon. — Arrighi (Marie). — La bibliothèque de l'empereur N. à Sainte-Hélène. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Nerval (**G. de**). — * Ducray (Camille). — G. de N. 1808-1855 (Coll. « Les Grandes figures »). — Tallandier, 1955.

— * Marie (Aristide). — G. de N., le poète et l'homme. Nouvelle édition. Préface par André Billy. — Hachette, 1955.

— Lettre inédite de G. de N. à V. Hugo, 28 avril 1838, publiée par Henri Guillemin. — *JG*, 1^er-3 janvier 1955.

— Un inédit de N. [M^lle Mars, in *Le Vert-Vert*, 2 mars 1833], publié par J. Richer. — *NL*, 20 janvier 1955.

— Albérès (R.-M.). — N. et la rencontre napolitaine. — *FL*, 15 janvier 1955.

— Audiat (Pierre). — La mort de G. de N. — *Miroir de l'histoire*, décembre.

— Billy (André). — Aristide Marie, G. de N., Mallarmé et quelques autres. — *FL*, 2 octobre.

— Guilly (Paul). — La mort mystérieuse de G. de N. — *Le Monde*, 26 janvier 1955.

— Pommier (Jean). — Sur la naissance et la mort de G. de N. — *Le Monde*, 29 janvier 1955.

Nodier (**Ch.**). — Mennessier Nodier (Jean). — Ch. N. et l'éducation du peuple. Pages inédites [plan pour un traité de l'éducation du peuple]. — *RSH*, octobre-décembre.

— Moreau (Pierre). — Les faux jours de Ch. N. — *Droit et Liberté*, octobre.

— Richer (Jean). — Le manuscrit et les premières éditions de la *Fée aux miettes* de Ch. N. (matériaux pour une édition critique). — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Voir : *XIX^e siècle. Divers.*

Ozanam. — Ferrari (Bernardino). — F.-A. O., cultore di studi danteschi. — *Vita e Pensiero*, dicembre 1954.

Pontmartin (**A. de**). — Voir : *Sainte-Beuve.*

Prévost-Paradol. — Guiral (Pierre). — Un écrivain libéral du Second Empire : P.-P. (1829-1870). — *L'Information historique*, septembre-octobre,

Proudhon (**P.-J.**). — Treize nouvelles lettres inédites de P.-J. P., publiées et commentées par Georges Diard. Remarques et notes par Pierre Gamache. — *L'Actualité de l'histoire*, octobre.

Rabbe (**Alph.**). — Lettre inédite d'A. R. à V. Hugo, 23 avril (1825), publiée par H. Guillemin. — *JG*, 1^er-3 janvier 1955.

Rambert (**E.**). — Voir : *Sainte-Beuve.*

Récamier (**M^me**). — Voir : *Delécluze* (*E.-J.*).

Renan (**E.**). — * E. R. — *Caliban*, suite de la *Tempête*. Edited with an

introduction and notes by Colin Smith (French Classics). — Manchester, University Press, 1954.

— * Chaix-Ruy (Jules). — Ernesto R., a cura di Elvira Cassa Salvi. — Brescia, Morcelliana, 1954.

— Guggenheim (Michel). — Le patriotisme de R. — *FR*, December.

— Smith (Colin). — The fictionalist element in R.'s thought. — *FS*, January 1955.

Rimbaud (A.). — * Decaunes (Luc). — R. ou le J. Verne de la poésie (Coll. P. S. N° 430). — P. Seghers, 1954.

— * Montal (Robert). — L'adolescent R. — Lyon, les Écrivains réunis, A. Henneuse, 1954.

— * Bibliothèque nationale. A. R. Exposition organisée pour le 100e anniversaire de sa naissance [Catalogue]. Préface de Julien Cain. Introduction générale par Mme Suzanne Briet. Abrégé de la vie de R. — Bibliothèque nationale, 1954.

— Baron (Jacques). — Qu'est devenu A. R. ? — *Carrefour*, 10 novembre.

— Briet (Suzanne). — Situation de la bibliographie rimbaldienne. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Castelli (F.), S. J. — A. R., demoniaco genio delirante. — *La Civiltà cattolica*, 16 ottobre.

— Charles (Jacques). — R. : du voyant au sceptique. — *L'École libératrice*, 26 novembre.

— D.-R. [Daniel-Rops] — A. R., « ange en exil », ou « Satan adolescent ». — *Ecclesia* (Lectures chrétiennes), décembre.

— Graaf (Daniel A. de). — Antoine Cros et le Sonnet des voyelles. — *RLV*, n° 6.

— Graaf (Daniel A. de). — A. R. et le *Courrier des Ardennes*. — *L'Ardenne hebdomadaire*, 15 octobre.

— Henon (M.). — R. et Ménélick. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), 15 octobre.

— Lorenquin (Albert). — L'affaire R. — *Le Bulletin des Lettres*, 15 novembre.

— Massant (Raymond). — R. l'équivoque. — *Le Thyrse*, 1er décembre.

— Mauriac (François). — Le mythe de R. — *Le Figaro*, 14 décembre.

— Palmiéry (René). — A. R. — *JG*, 31 octobre-1er novembre.

— Petitfils (Pierre). — Des souvenirs inconnus sur R. [publiés en 1934 dans le *Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse* : souvenirs de collège, par P. E. (Paul Errard) ; souvenirs d'Éthiopie, par P. E.]. — *MF*, janvier 1955.

— Richard (Jean-Pierre). — R. ou la poésie du devenir. — *Esprit*, décembre 1954, janvier 1955.

— Riva (Ubaldo). — Musica di R. — *La Scala*. Rivista dell'Opera (Milan), gennaio 1955.

— Rustan (Marie-Josèphe). — La rhétorique de R. — *CS*, n° 326, décembre.

— Taute (S.). — Un second centenaire [celui de Jean Hubert, bibliothécaire de Charleville]. — *L'Ardenne hebdomadaire*, 15 octobre.

— L'accent ardennais de R. — *Cahiers du collège de pataphysique*, nos 17-18.

— Ce jeune homme, est-ce bien « l'enfant sublime » ? [sur un portrait de R.]. — *Carrefour*, 10 novembre.

Roumanille (J.). — Une amitié félibréenne. Lettres françaises et provençales de Joseph R. à Ernest Roussel, 1859-1883, présentées par Robert Caillet. — *Arts et livres de Provence*, *Bulletin*, nos 25-26, octobre-décembre.

Sacy (S. de). — Voir : *Sainte-Beuve*.

Sainte-Beuve. — * S.-B. — Pensées et maximes, recueillies pour la première fois et présentées par Maurice Chapelan. — Grasset, 1955.

— * Allem (Maurice). — Portrait de S.-B. — A. Michel, 1954.

— Une lettre inédite de S.-B. à Émile Littré, 4 juillet 1863 [présentée par Jean Bonnerot]. — *LF*, 25 décembre 1954-6 janvier 1955.

— Antoine (Gérald). — Lettres inédites de la marquise de Castries à S.-B. (1834-1838). — *RHLF*, octobre-décembre.

— Bonnerot (Jean). — A propos de la collaboration de S.-B. à l'*Evening Post* de New York. — *RLC*, octobre-décembre.

— Bonnerot (Jean). — Deux correspondants de S.-B. : Charles de Lacretelle et Silvestre de Sacy. — *RDM*, 15 janvier, 1er février 1955.

— Bonnerot (Jean). — S.-B. et la critique de son temps. Barbey d'Aurevilly. A. de Pontmartin. Édouard Thierry. Correspondances inédites. — *RHLF*, octobre-décembre.

— Bonnerot (Jean). — S.-B. et ses biographes. — *RHLF*, octobre-décembre.

— Bonnerot (Jean). — Une amitié vaudoise : S.-B. et Eugène Rambert (1852-1869). — *RLC*, octobre-décembre.

— Bonnerot (Louis). — S.-B. vu par Charles Du Bos [traduction d'un article publié par Ch. Du B. dans *The Athenaeum*, 18 juin 1920, et non recueilli en volume]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Bruneau (Charles). — Une création de S.-B. : la phrase « molle » de *Volupté*. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Charlier (Gustave). — La plus ancienne notice sur S.-B. [dans la *Galerie historique des contemporains*, supplément, 1830 ?]. — *RLC*, octobre-décembre.

— Ciureanu (Petre). — Un' amicizia italiana. S.-B. e Tommaseo. — *RLC*, octobre-décembre.

— Dédéyan (Charles). — Quelques lettres inédites de S.-B. [à V. Hugo, 3 février (1833) ; à Fortoul, deux lettres (août 1838) ; à Charles Fournier, 4 février 1847 ; à Jeanne de Tourbey, deux lettres 7 (décembre 1862) ; 1863 ? ou 1865 ?] — *RHLF*, octobre-décembre.

— Denkinger (Marc). — S.-B. et l'imprimeur Marc Ducloux [billets inédits de S.-B.]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Eggenberger (G.). — S.-B. et les souvenirs de l'Empire. — *Revue de Boulogne et de la région*, juillet-août.

— Fleuriot de Langle. — Deux lettres de Viennet à S.-B. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Francis (Raymond). — S.-B. éditeur des *Pensées* de Pascal [avec la collaboration de Ch. Des Guerrois], suivi de la Description du manuscrit de la Coll. Lovenjoul, D. 622. — *RHLF*, octobre-décembre.

— Gastinel (Françoise). — Critique et poète : S.-B. et Alfred de Musset. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Guyot (Charly). — Quelques notes sur S.-B. et Daunou [documents inédits]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Guyot (Charly). — S.-B. et le protestantisme suisse français. — *RHLF*, octobre-décembre.

— Isay (Raymond). — Le véritable S.-B. — *RDM*, 1er janvier 1955.

— Lehmann (A. G.). — S.-B. critique de la littérature anglaise. Une mise au point. — *RLC*, octobre-décembre.

— Leroy (Maxime). — L'humain S.-B. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Levaillant (Maurice). — Le « Pline-le-Jeune » de S.-B. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Mulhauser (Ruth). — A note on S.-B.'s relations with American intellectuals. — *RLC*, octobre-décembre.

— Mulhauser (Ruth). — S.-B. et M^me de Castries : a series of unpublished letters [Harvard College Library]. — *Harvard Library Bulletin*, Autumn.

— Munteano (B.). — S.-B. « antique » et moderne. — *RLC*, octobre-décembre.

— Parturier (Maurice). — S.-B. à l'École Normale. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Perrochon (Henri). — S.-B., Charles Eymard et le D^r Tissot. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Phillips (E. M.). — S.-B. et l'Angleterre. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Rousseaux (André). — Le réalisme de S.-B. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Voir : *XVII^e siècle. Jansénisme*, *Chasles* (*E. et Ph.*), *Proust* (*M.*).

Sand (G.). — * Marix-Spire (Thérèse). — Les Romantiques et la musique. Le cas G. S. (1804-1838) *. — Nouvelles Éditions Latines, 1955.

— * Bibliothèque nationale. G. S. Exposition organisée pour le 150^e anniversaire de sa naissance [Paris, 21 décembre 1954-31 janvier 1955. Catalogue par Roger Pierrot, Marie Cordroc'h, Jacques Lethève. Préface de Julien Cain]. — Bibliothèque nationale, 1954.

— Reboul (Pierre). — Un carnet intime de G. S. [B. N., N. a. fr. 13644, « 1835. Pensées littéraires »], suivi du texte du *Carnet*. Appendice : le carnet de comptes. — *RSH*, octobre-décembre.

— Une lettre de G. S. à Luc Desages, s. d. (1837 ?), Coll. Lovenjoul, dossier E. 883, f^os 59-62]. — *RSH*, octobre-décembre.

— Lettre inédite de G. S. à un jeune étudiant, présentée par A. Maurois [9 juillet 1854]. — *Biblio*, novembre.

— Une lettre inédite de G. S. [à Dumas fils, 15 mai (1871)], publiée par H. Guillemin. — *JG*, 14-15 novembre.

— Lettre inédite de G. S. à Pauline Viardot, 17 mars 1848 [présentée par Alfred Dupont]. — *Biblio*, novembre.

— Bellereau (Émile). — D'Aurore Dupin à G. S. — *L'École libératrice*, 15 octobre.

— Beaumont (Germaine). — G. S. historien du merveilleux. — *NL*, 29 juillet.

— Reboul (Pierre). — Quelques études récentes sur G. S. — *RSH*, octobre-décembre.

— Salomon (Pierre). — Présence de Musset dans l'œuvre de G. S. — *RSH*, octobre-décembre.

— Samaran (Charles). — A propos d'une lettre inédite. Lamennais et G. S. [lettre de G. S. à Mallac, secrétaire du comte du Châtel, pour obtenir la permission de voir L. prisonnier à S^te-Pélagie, s. d.]. — *Le Monde*, 21 décembre.

— Éditions originales de G. S. — *Biblio*, novembre.

— Voir : *Sandeau* (*J.*).

Sandeau (J.). — Nauteuil (Jacques). — A propos du cent cinquantenaire de G. S. Jules S. dépeint par lui-même [d'après des documents inédits : lettres à sa sœur, 1858-1883]. — *Le Monde*, 3 janvier 1955.

Senancour. — Etiemble. — S., l'amour et le mariage. — *La Parisienne*, janvier 1955.

Staël (M^me de). — Girard (Marcel). — M^me de S. et Metternich d'après des lettres inédites [quatre lettres à M., archives du château de Plass, en Bohême]. — *RLC*, juillet-septembre.

Stapfer (A.). — Huri (Nelly). — Quatre lettres d'Albert S. [à Jean-Jacques Ampère, 1824, 1825, 1837, 1839, Bibl. Sorbonne, Ms. 1614]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

Stassart (B^on de). — Charlier (Gustave). — Le baron de S., écrivain [1780-1854]. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Lettres* n° 10.

Stendhal. — Agel (Henri). — Mésaventures posthumes de S. — *La Revue française*, décembre.

— Alciatore (J. C.). — S. et Scott : le comte de Nerwinde et sir Percy Shafton. — *S*, Summer.

— Aubier (Dominique). — *Le Rouge et le Noir*. — *La Parisienne*, décembre.

— Baroncelli (Jean de). — Le cinéma. *Le Rouge et le Noir*. — *Le Monde*, 6 novembre.

— Brunet (Gabriel). — Un héros stendhalien [Julien Sorel]. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

— Dollot (René). — S. et les prestiges de la diplomatie. — *Revue d'histoire diplomatique*, janvier-mars.

— Doniol-Valcroze (Jacques). — *Le Rouge et le Noir*. — *France-Observateur*, 4 novembre.

— Liprandi (Claude). — Sur un épisode de *Rouge et Noir* : le bal du duc de Retz. — *RSH*, octobre-décembre.

— Martineau (Henri). — *Le Rouge et le Noir* à l'écran. — *FL*, 6 novembre [Voir aussi : *Le Divan*, janvier-mars 1955].

— Mauriac (Claude). — *Le Rouge et le Noir*. — *FL*, 6 novembre.

— Michel (Henri). — *Le Rouge et le Noir* à l'écran. — *EN*, 20 janvier.

— Nada (Narciso). — S. console a Civitavecchia e la diplomazia austriaca. — *Atti della Accademia nazionale dei Lincei. Rendiconti. Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, gennaio-febbraio.

— Pouillon (Jean). — *Le Rouge et le Noir*. — *TM*, décembre.

— Renaudet (Augustin). — Un groupe milanais ami de S. : le *Conciliatore* [à propos de l'édition du *C.* par Vittore Branca, Florence, Le Monnier, 3 vol., 1948-1954]. — *Annales. Economies. Sociétés...*, juillet-septembre.

— Richard (J.-P.). — Connaissance et tendresse chez S. — [In] * Littérature et sensation. — Éd. du Seuil, 1954.

— Sadoul (Georges). — Dans la lumière de S. *Le Rouge et le Noir*, de Claude Autant-Lara. — *LF*, 4-11 novembre.

— Tallenay (J.-L.). — Un aboutissement de l' « école française de l'adaptation française » : *Le Rouge et le Noir*. — *La Vie intellectuelle*, décembre.

— Trompeo (Pietro Paolo). — Il Lettore vagabondo. — *Il Mondo*, 9 febbraio.

— Wagner (R.-L.). — Les valeurs de l'italique. Notes de lecture sur *Lucien Leuwen* de S. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Voir : *XIX^e siècle. Romantisme.*

Tailhade (L.). — Guillot de Saix. — Laurent T. [avec trois lettres inédites de L. T. à G. de S.]. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

Tellier (J.). — Dubreuil (Léon). — Charles Le Goffic, Maurice Barrès et Jules T. — *Annales de Bretagne*, n° 1.

Thierry (Edm.). — Voir : *Sainte-Beuve.*

Tocqueville (A. de). — Burckhardt (Carl J.). — Alexis de T. — *Merkur*, Oktober.

Vallès (J.). — Fallois (Bernard de). — La malchance de V. — *RP*, janvier 1955.

Van Lerberghe (Ch.). — Rodrigue (G. M.). — Charles Van L., ce nomade. — *Le Thyrse*, novembre.

— Van Nuffel (Robert O. J.). — L'ispirazione italiana nell'opera di Ch. Van L. — *LM*, maggio-giugno.

Verlaine (P.). — Cuénot (C.). — La modernité de P. V. — *EN*, 11 novembre.

— Goldemann (Eberhard). — Moderne französische Lyrik : V., *Il Bacio*. — *Die Neueren Sprachen*, H. 9.

— Guillemin (Henri). — Sur V. — *Les Dialogues*, novembre.

— V. faussaire ? — *Cahiers du collège de pataphysique*, nos 16-18.

Viardot (L.). — L'Hopital (Mlle M.). — Louis V. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 1947-1953 [publié en 1954].

Viennet (J.-R.-G.). — Voir : *Sainte-Beuve*.

Vigny (A. de). — A. de V. — Suppléments au *Journal d'un poète*, publiés par H. Guillemin. — *TR*, janvier 1955.

— Bruneteau (Pierre). — Pèlerinage au Maine-Giraud. — *Les Cahiers de l'Ouest*, octobre.

— Guillemin (Henri). — V., homme d'ordre [documents inédits : V. et le gouvernement de Napoléon III]. — *Le Monde*, 6 novembre.

— La Salle (Bertrand de). — A. de V., homme d'ordre [réponse à l'article de H. G.]. — *Le Monde*, 21 décembre.

— Maurevert (Georges). — Gentilshommes de lettres. A. de V. — *Le Fureteur*, janvier, février 1955.

— Vier (Jacques). — Le cœur du comte A. de V. — *L'École*, 4 décembre.

Villiers de l'Isle-Adam. — Menut (Simone). — V. le Magnifique. — *Bulletin de la Société des bibliolâtres de France*, octobre.

Zola (É.). — Deux lettres [inédites] de Z. à Manet et à A. Wolff [28 novembre 1880]. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.

— Boussel (Patrice) et Lefrançois (Philippe). — L'adaptation de *L'Assommoir* à la scène ou les petites habiletés d'un grand homme. — *La Revue française*, novembre.

— Ferdy (Camille). — Z. à Marseille. — *Marseille. Revue municipale*, janvier-mars.

— Gravier (Maurice). — Herman Bang et le roman naturaliste français. I. H. B. et Z. — *Études germaniques*, octobre-décembre.

— Hemmings (F. W. J.). — Z. on the staff of *Le Gaulois*. — *MLR*, January 1955.

— Niederstenbruch (Alex). — Z. : *L'Inondation*. — *Die Neueren Sprachen*, H. 12.

— Stössinger (Felix). — E. Z. — *Neue Schweizer Rundschau*, Oktober.

— Thiébaut (Marcel). — Retour à Z. [chronique : Parmi les livres]. — *RP*, octobre.

XXe SIÈCLE

Divers. — * Brodin (Pierre). — Présences contemporaines [Bernanos... Eluard... Saint-Exupéry...]. — Nouvelles Éditions Debresse, 1954.

— * Guyard (Marius-François). — La Grande-Bretagne dans le roman français. 1914-1940 (Études de littérature étrangère et comparée. 29). — M. Didier, 1954 [C. R. de J.-M. Carré, in *RLC*, octobre-décembre].

— * Lauridsen (H. V.). — Fransk litteratur. 1918-1953. — Copenhagen, Munksgaard, 1954.

— * Martinet (Édouard). — Portraits d'écrivains romands contemporains. II. [G. de Pourtalès, Ch.-F. Ramuz, Dorette Berthoud, H. de Ziégler, C.-F. Landry, M. Zermatten, etc.]. — Neuchâtel, La Baconnière, 1954.

— * Simon (Pierre-Henri). — L'Esprit et l'histoire. Essai sur la conscience

historique dans la littérature contemporaine [Barbusse, Alain, Ch. Maurras, R. Rolland, L. Bloy, Péguy, Bernanos, L. Blum, etc.]. — (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques. N° 64). — A. Colin, 1954.

— Caillois (Roger). — L'inflation en littérature. — *FL*, 25 septembre.

— Nozick (Martin). — The Don Juan theme in 20th century [Th. Columbia University, 1953]. — *Dissertation abstracts*, n° 9.

— Obuchowski (Chester W.). — France's anti-war writers and the search for a solution. — *MLQ*, September.

— Peyre (Henri). — L'influence des littératures antiques sur la littérature française de l'époque contemporaine. — *Orbis Litterarum*, fasc. 3.

Journaux, souvenirs. — * Larbaud (Valery). — Œuvres complètes. Tome IX. Journal inédit. I. Introduction de Robert Mallet. — Gallimard, 1954.

Théâtre. — Grossvogel (David I.). — The plight of the comic author and some new departures in contemporary comedy. — *RR*, December.

— Surer (Paul). — Études sur le théâtre français contemporain. V. Le théâtre violent [Paul Raynal, Steve Passeur, Ch. de Peyret-Chappuis]. — *IL*, septembre-octobre.

— Waldberg (Patrick). — Georgius. — *Les Lettres nouvelles*, août.

Alain-Fournier. — * Champigny (Robert). — Portrait of a symbolist hero : an existential study based on the work of A.-F. — Bloomington, Indiana University publications, Humanities Series, n° 32, 1954.

— Massis (Henri). — A.-F. sans prix Goncourt [documents inédits : billet de Péguy à H. M., 4 avril 1913 ; lettres de L. Descaves à A.-F. et de F. à D.]. — *La Parisienne*, décembre.

— Voir : *Francis (R.), Péguy (Ch.)*.

Antoine (A.). — * Roussou (Matei). — André A. Préface de Robert Kemp (Coll. « Le Théâtre et les jours ». 3.). — Éd. de l'Arche, 1954.

Apollinaire (G.). — * G. A. — Anecdotiques. Préface de Marcel Adéma. — Gallimard, 1955.

— Salmon (André). — De la soirée de la *Plume* à la dernière nuit. — *Biblio*, décembre.

— Bibliographie des œuvres de G. A. — *Biblio*, décembre.

— Voir : *Jacob (M.)*.

Artaud (A.). — A. A. — Préambule [préface pour le recueil de ses œuvres]. — *La Nouvelle NRF*, décembre.

Audoux (Marg.). — * Lanoizelée (Louis). — Marguerite A., sa vie, son œuvre [suivi de lettres inédites de M. A.]. Préface de René Bonnet (Plaisir du bibliophile. 8). — M. Pernette, 1954.

Barrès (M.). — * Domenach (J.-M.). — B. par lui-même (Coll. « Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.

— Frandon (Ida-Marie). — Barrès juge de Loti. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Voir : *Tellier (J.)*.

Bedel (M.). — A. B. — Maurice B. est mort. — *FL*, 23 octobre.

— Bourin (André). — M. B. — *Larousse mensuel*, décembre.

— Genevoix (Maurice). — M. B., mon ami. — *NL*, 21 octobre.

— Haloche (Maurice). — M. B. — *Le Thyrse*, 1er décembre.

— Plaisant (Marcel). — M. B. Souvenirs. — *RDM*, 15 novembre.

Bergson (H.). — * Delhomme (Jeanne). — Vie et conscience de la vie. Essai sur B. (Bibl. de philosophie contemporaine). — Presses Universitaires, 1954.

Bernanos (G.). — * G. B. — Chemin de croix. [Texte composé d'extraits de divers romans de B., choisis par l'artiste]. Illustré de 14 eaux-fortes gravées par Pierre Cabanne. — Le Centurion, 1954.

— * G. B. — *Dialogues d'ombres.* Nouvelles, suivies des Premiers essais romanesques [1913], présentés par A. Béguin. — Plon, 1955.

— * Gaucher (Guy). — Le Thème de la mort dans les romans de G. B., avec des inédits présentés par Albert Béguin. — Lettres modernes, 1955 [publié dans la *Revue des lettres modernes*, décembre 1954, janvier, février 1955].

— Pons (Roger). — *Dialogues des Carmélites.* Plaidoyer pour B. — *Droit et Liberté*, octobre.

— Simon (Pierre-Henri). — B. et l'histoire. — *La Revue de l'Université Laval*, septembre.

— G. B. à Landerneau ? [il ne semble pas être venu chez Maxence de Colleville]. — *Les Cahiers de l'Iroise*, septembre-octobre 1954, janvier-mars 1955.

Bourget (P.). — Daille (G[al]). — P. B. en Auvergne. — *L'Auvergne littéraire*, 3[e]-4[e] trimestres.

— Pouilliart (Raymond). — *Tentation*, une nouvelle de P. B. — *LR*, novembre.

Bousquet (Joë). — Pages inédites de J. B., extraites de « Langage entier » [octobre 1947 à mai 1949]. — *Le Journal des poètes*, novembre.

Cingria (Ch.-A.). — Les lettres de Ch.-A. C. à son frère Alexandre [Rome, décembre 1902 ; Genève, juin 1903 ; Espagne]. — *GL*, 8-9, 15-16 janvier 1955.

— Cingria (Hélène). — Ch.-A. C. et C.-F. Ramuz. — *Les Lettres nouvelles*, janvier 1955.

Claudel (P.). — P. C. — *Fulgens Corona.* — *RP*, mars 1955.

— Le dernier texte de P. C. destiné à la publication [Méditation sur le verset 32 du Livre d'Isaïe]. — *FL*, 5 mars 1955.

— Lettre de P. C. [à Pierre Moreau, 29 novembre 1923]. — *FL*, 5 mars 1955.

— Aragon. — Mort d'un poète. — *LF*, 24 février-3 mars 1955.

— Béguin (Albert). — P. C. — *GL*, 26-27 février 1955.

— Borgeaud (G.). — Le départ de P. C. — *GL*, 26-27 février 1955.

— Bourin (André). — De Notre-Dame à Brangues, sur les traces de P. C. — *NL*, 3 mars 1955.

— Estang (Luc). — In memoriam P. C. — *La Croix*, 6-7 mars 1955.

— Fabre (Eugène). — P. C. dramaturge. — *JG*, 27-28 février 1955.

— Finet (Albert). — C. et les protestants. — *Réforme*, 5 mars 1955.

— Fontaine (André). — Une œuvre à l'échelle de la nation. — *Le Monde*, 24 février 1955.

— Guissard (Lucien). — P. C. — *La Croix*, 27-28 février 1955.

— Loranquin (Albert). — C. — *Le Bulletin des Lettres*, 15 mars 1955.

— Marcel (Gabriel). — C. et *L'Annonce.* — *NL*, 24 février 1955.

— Marteau (Jean). — Réflexions sur le génie de P. C. — *La Tribune de Genève*, 24 février 1955.

— Mauriac (Fr.). — C. — *Le Figaro*, 24 février 1955.

— Nepveu-Degas (Jean). — *Protée* dans le sillage de C. — *France-Observateur*, 3 mars 1955.

— Pichette (Henri). — Les jours qui suivirent. — *LF*, 3-10 mars 1955.

— Poulet (Robert). — P. C. et son œuvre. — *Rivarol*, 3 mars 1955.

— Rabault (René). — Hommage à P. C. — *Le Courrier de l'Ouest* (Angers), 1[er] mars 1955.

— Schlumberger (Jean). — Hommage à P. C. — *Réforme*, 5 mars 1955.

— Simon (Pierre-Henri). — P. C. — *NL*, 24 février 1955.

— Speaight (Robert). — C. en Angleterre. — *NL*, 17 mars 1955.
— Thérive (André). — Souvenirs sur P. C. — *Rivarol*, 3 mars 1955.

Colette (M^me^). — * Bonmariage (Sylvain). — Willy, C. et moi. — Éd. Charles Frémanger, 1954.
— * Maulnier (Thierry). — Introduction à C. — La Palme, 1954.
— Beaumont (Germaine). — C. et la Bretagne. — *Le Goéland*, juillet-septembre.
— Briant (Théophile). — C. à Rozven. — *Le Goéland*, juillet-septembre.
— Desnues (R.-M.). — C. — *Éducatrices paroissiales*, novembre.
— Dumay (Raymond). — C. — *Médecine de France*, n° 57.
— Mantéga (Anne de la). — La grande C. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.
— Vigorelli (Giancarlo). — C., questa grande Fedra borghese. — *La Fiera letteraria*, 15 agosto.

Copeau (J.). — J. C. — Lettres de jeunesse à Léon Bellé, 1894-1912. — *MF*, novembre, décembre [Voir : G. Rouzet, L. B., C. et Bloy, in *MF*, mars 1955].
— Jourdain (Francis). — Retour au Colombier. — *Les Lettres nouvelles*, novembre.
— Voir : *Jouvet* (*L.*).

Daudet (L.). — Langevin (Eugène). — L. D. à la Sorbonne [la soutenance de thèse de Ghislain Gouraige, L. D. romancier]. — *Aspects de la France*, 24 décembre.

Daumal (R.). — * R. D. — Poésie noire, poésie blanche. — Gallimard, 1954.

Descaves (L.). — Voir *Alain-Fournier*, *Philippe* (*Ch.-L.*).

Desnos (R.). — Dreuil (Daniel). — Robert D., domaine public interdit. — *La Revue française*, septembre.

Deubel (L.). — Bocquet (Léon). — Léon D., ses amitiés et ses amours. — *Quo Vadis*, octobre-décembre 1954, janvier-mars 1955.

Du Bos (Ch.). — * Mouton (Jean). — Charles Du B., sa relation avec la vie et avec la mort. Suivi d'un texte inédit de Ch. Du B. sur le bonheur (« Les Iles ». N° 1). — Desclée de Brouwer, 1954.
— Ch. Du B. — Keats. Extraits d'un cours inédit. — *Études anglaises*, mai 1953.
— Ch. Du B. — *Pauline* de Browning. Extraits d'un cours inédit. — *Études anglaises*, avril.
— Voir : *Sainte-Beuve*.

Eberhardt (I.). — Doyon (René-Louis). — Documents pour la biographie d'Isabelle E. — *Quo Vadis*, octobre-décembre.
— Doyon (R.-L.). — I. E. — *Encyclopédie mensuelle d'outre-mer*, mars 1953.
— Robert (Claude-Maurice). — Il y a cinquante ans... mourait I. E. — *Algéria*, juillet-octobre.
— Roger (G.). — I. E. et l'Afrique littéraire. — *L'École et la vie*, 23 octobre.
— Roger (G.). — I. E. et les lettres africaines. — *Europe*, octobre.

Eluard (P.). — Une variante inédite de P. E. [« Épitaphes », in *Pouvoir tout dire*]. — *LF*, 25 novembre-2 décembre.

Francis (R.). — Johnston (Stuart L.). — Robert F., disciple of Alain-Fournier. — *FR*, October.

Gémier (F.). — * Blanchart (Paul). — Firmin G. Préface de J. Paul-Boncour (Coll. « Le Théâtre et les jours ». 1). — Édit. de L'Arche, 1954.

Gide (A.). — * A. G. — *La Symphonie pastorale*. Pointes sèches de Jacques Boullain. — Les Centraux bibliophiles, 1954.

— * A. G. — Pages choisies. Avec une notice biographique, une notice littéraire et des notes explicatives par Pierre Lafille (Classiques illustrés Vaubourdolle). — Hachette, 1954.

— Lettres inédites d'A. G. et de Paul Valéry, présentées par Robert Mallet. — *FL*, 18, 25 décembre 1954, 1er janvier 1955. [Voir aussi *La Nouvelle NRF*, janvier 1955.]

— Bieber (Conrad). — A. G. and the German occupation. — *MLQ*, September.

— Journal de J. Guitton. A. G. et l'éternel présent. — *TR*, novembre.

— Pauly (Robert). — A. G., l'aliéné. — *Journal de médecine de Bordeaux*, octobre.

— F. T. — Une lettre inédite d'A. G. à Lucien Jean [Cuverville, 18 sept. (1902)]. — *Les Amis de Ch.-L. Philippe*, nº 12.

Giraudoux (J.). — * Barjon (R. P. Louis), S. J. — J. G., magicien désenchanté (« Routes et jalons »). — « Études », 1954.

— Escudero (Gonzalo). — Friso de mujeres en el teatro de J. G. — *Universidad central del Ecuador. Anales*, julio.

— Genz (Réjane P.). — Les jeunes filles de G. et la politesse devant la vie. — *La Revue de l'Université Laval*, octobre.

— Exposition J. G. [Bibl. Sainte-Geneviève, salle du Fonds J. Doucet, 16-28 novembre 1953]. — *RHT*, fasc. III.

Guillaumin (E.). — Une lettre inédite d'E. G. à Ch.-L. Philippe [8 mars 1909]. — *Les Amis de Ch.-L. Philippe*, nº 12.

Jacob (M.). — * M. J. — *Ballades*, avec la reproduction du manuscrit original, enrichie de réflexions inédites de M. J. sur ses *Ballades*, recueillies par François Garnier. — Nouvelles Éditions Debresse, 1954.

— M. J. à G. Apollinaire. Lettres inédites présentées par A. Billy. — *Biblio*, décembre.

— Un inédit de M. J. « Noël » [poème]. — *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre.

— Abbé Garnier, R. Manuel, A. Salmon, S. Fumet. — Hommage à M. J. — [In] * Problèmes sociaux... (Recherches et Débats. Nouv. série, nº 9), novembre.

— Lettres de M. J. [à Marcel Béalu]. — *Le Disque vert*, mai-juin 1953.

— Fumet (Stanislas). — Bouffon du Roi des cieux. — *Cahiers de vie franciscaine*, nº 3.

Jammes (Fr.). — Ibrovac (Miodrag). — Fr. J. en Yougoslavie [lettres inédites de F. J. à Mlle Divna Denković]. — [In] * Mélanges Bonnerot.

— Parent (Mlle). — F. J. Étude de langue et de style. — Rythme et versification dans la poésie de F. J. [résumé th. doct. Lettres 1954]. — *AUP*, juillet-septembre.

Jouvet (L.). — * L. J. — Le Comédien désincarné. Série Notes d'artistes (Bibliothèque d'esthétique). — Flammarion, 1954.

— Quatre lettres de L. J. à Jacques Copeau [1915, 1916] présentées par A. F. [André Frank]. — *Cahiers de la Compagnie M. Renaud-J.-L. Barrault*, 7e cahier.

Le Braz (A.). — Dubreuil (Léon). — A. Le B. Quelques lettres d'Amérique et de France. — *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre.

Le Goffic (Ch.). — Voir : *Tellier (J.)*.

Malègue (J.). — * Varin (Germain). — Foi perdue et retrouvée. La psychologie de la perte de la foi et du retour à Dieu dans *Augustin, ou le Maître est là*, de J. M. — Einsiedeln, 1953 [thèse de Fribourg].

— Vier (Jacques). — Rappel d'un chef-d'œuvre : J. M., *Augustin, ou le Maître est là*. — *La Pensée catholique*, nº 34.

Maurras (Ch.). — Langevin (Eugène). — Entretiens littéraires avec Ch. M. — *Aspects de la France*, 19 novembre.
— Voir : *Mistral (Fr.)*.

Mazade (F.). — * Fernand M. — Au cadran d'Elseneur (Coll. « Les Olivets »). — Éd. Points et Contrepoints, 7, rue du Général-Blaise, 1954.

Noailles (Ctesse de). — Bauër (Gérard). — Première rencontre avec Anna de N. — *JG*, 15-16 août.

Péguy (Ch.). — * Martin (Auguste). — P. et Alain-Fournier (Cahiers de l'Amitié Ch. P. VIII). — L'Amitié Ch. Péguy, 1954.
— * Onimus (Jean). — Introduction aux *Quatrains* de P. (Cahiers de l'Amitié Ch. P. IX). — L'Amitié Ch. Péguy., 1954.
— Grasset (Bernard). — Évangile de l'édition selon P. — *TR*, janvier, février 1955.
— Onimus (Jean). — Pour connaître et comprendre les *Quatrains* de P. I. La date des *Q.* II. Le rythme des *Q.* — *ACP*, nº 42, octobre.
— Six années de publication. Inventaire des 42 Feuillets parus. — *ACP*, nº 42, octobre.
— Voir : *Alain-Fournier.*

Philippe (Ch.-L.). — Ch.-L. Ph. — Pages inédites. Extrait du ms. de *Croquignole.* — « Satan » [poème]. — *Les Amis de Ch.-L. Ph.*, nº 12.
— Correspondance Ch.-L. Ph.-Lucien Descaves. — *Les Amis de Ch.-L. Ph.*, nº 12.
— Talva (François). — Précisions sur les débuts littéraires de Ph. — *Les Amis de Ch.-L. Ph.*, nº 12.

Plisnier (Ch.). — Roussel (Jean). — La passion de Ch. P. — *Afrique* (Alger), juin-août 1953.

Proust (M.). — * M. P. — *A la Recherche du temps perdu.* Texte en partie inédit, établi sur les manuscrits autographes, avec variantes, notes critiques, introduction, index des noms de personnages et de lieux, chronologie de M. P., par Pierre Clarac et André Ferré. Préface d'André Maurois. (Bibliothèque de la Pléiade). — Gallimard, 1954, 3 vol.
— * Piroué (Georges). — Par les chemins de M. P. — Essai de critique descriptive. Neuchâtel-Paris, Éd. de la Baconnière, 1954.
— Cattaui (Georges). — Proust après 30 ans — Progrès des études proustiennes. — *Critique*, novembre, décembre.
— Czoniczer (Elizabeth). — Quelques antécédents d'*A la Recherche du temps perdu* : tendances qui peuvent avoir contribué à la cristallisation du roman proustien [Th. Columbia University, 1954]. — *Dissertation abstracts*, nº 9.
— Fauconnier (R.). — P. en exil. — *S*, Summer.
— Graham (Victor Ernest). — The imagery of P. [Th. Columbia University, 1953]. — *Dissertation abstracts*, nº 9.
— Henriot (Émile). — P. et Sainte-Beuve. — *Le Monde*, 12 janvier 1955.
— Pasquali (Mimmi). — Combray, medio evo di P. — *La Nave di Ulisse*, fasc. XX, primavera.
— Peters (Wolfgang A.). — Auf den Spuren von M. P. Aus unveröffentlichten Briefen, Notizbüchern und Heften. — *Neue Schweizer Rundschau*, August.
— Pierre-Quint (Léon). — M. P. créateur et critique [à propos de *Contre S.-B.*]. — P., un des plus grands critiques de son temps. — *France-Observateur*, 25 novembre, 2 décembre.
— Pommier (Jean). — M. P. et Sainte-Beuve. — *RHLF*, octobre-décembre.

— Vigneron (Robert). — A propos d'une prétendue lettre de P. à Vallette. — *MP*, November.

— Virtanen (Reino). — P.'s metaphors from the natural and the exact sciences. — *PMLA*, December.

Radiguet (R.). — Arban (Dominique). — Les dessous du *Diable au corps*. — *FL*, 11 décembre.

— Ganne (Gilbert). — *Le Diable au corps* livre son secret. — *Arts*, 17-23 novembre, 22-28 décembre.

Ramuz (Ch.-F.). — Buenzod (Emmanuel). — Situation de R. — *GL*, 27-28 novembre.

— A propos des œuvres complètes de R. Une discussion entre Gustave Rond et Emmanuel Buenzod. — *GL*, 8-9 janvier 1955.

— Voir : *XX^e siècle. Divers, Cingria (Ch.-A.)*.

Régnier (H. de). — Thiblot (Roger). — La Bourgogne dans l'œuvre d'Henri de R. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 1947-1953 [1954].

Rictus (J.). — Van Dooren (J.-J.). — Comment Jehan R. concevait la poésie [lettre inédite, 1914]. — *Le Soir* (Bruxelles), 11 septembre.

Rolland (R.). — R. R. — Extraits du *Journal* inédit [quatre jours à Bayreuth, 8-13 août 1896]. — *LF*, 6-13 janvier 1955.

— R. R. — Pages inédites du *Journal de guerre* (1917). — *TR*, décembre.

— Pages inédites du *Journal* de R. R. [fin du carnet XXIX, guerre 1914-1919]. — *E*, décembre.

— Lettre de R. R. au pasteur Adolf Keller, de Zurich, 23 octobre 1914 [au sujet de E. R. Curtius, in *Journal des années de guerre*, p. 89-90]. — *Association des amis de R. R., Bulletin*, n° 30.

— R. R. — Préface à *14 Juillet* (pour les représentations au Stadtheater de Cologne, novembre 1924, texte inédit en français). — *RHT*, fasc. III.

— Beigbeder (Marc). — Un seul R. ? — *LF*, 6-13 janvier 1955.

— Jacobi (Hansres). — R. R. Gewissen der Welt. — *Die Zeit*, 23 Dezember.

— Jourdain (Francis). — Rencontre en 1900. — *LF*, 6-13 janvier 1955.

— R. R. dramaturge. Vingt-trois pièces en un demi-siècle, par Catherine Valogne. — Sa conception du théâtre, par Léon Moussinac. — *LF*, 6-13 janvier 1955.

— R. R. parmi nous [par P. Daix, A. Spire, P. Gascar, Ch. Vildrac, H. Mondor, M. Lahy-Hollebecque]. — *LF*, 6-13 janvier 1955.

— Université de Paris. Fonds R. R. Association des amis de R. R. *Bulletin*, n° 30, décembre.

Saint-Denys-Garneau. — Béguin (Albert). — Réduit au squelette. — *Esprit*, novembre.

Saint-Exupéry (A. de). — George (André). — S.-E. et le paradis perdu. — *La Croix*, 12-13 décembre.

— Saint-Exupéry (Simone de). — Antoine, mon frère. — *NL*, 29 juillet.

Tharaud (J. et J.). — * Halévy (Daniel). — Éloge de Jérôme Th. Pages écrites pour un discours qui ne sera pas prononcé. — Grasset, 1954.

— Guitton (Jean). — Ma rencontre avec les Th. — *Les Cahiers de l'Ouest*, octobre.

Toulet (P.-J.). — Martineau (Henri). — La publication du *Mariage de Don Quichotte*, de P.-J. T. (Documents inédits). — [In] * Mélanges Bonnerot.

Valéry (P.). — * P. V. — *Le Cimetière marin*. Préface de H. Mondor [P. V., élève de philosophie]. Genèse du poème par L.-J. Austin. Eau-forte de P. V. (Cercle des Universitaires bibliophiles). — Grenoble, Roissard, 1954.

— * Sutcliffe (F. E.). — La pensée de P. V. Essai [I. Les ancêtres de V.

Revue d'Histoire Littéraire de la France

JUILLET-SEPTEMBRE 1955
55e ANNÉE - N° 3

RACINE ET LE CARNAVAL DE 1683 : LA COMÉDIE DES « APARTEMENS »

Dans son récent et important ouvrage, *Aspects de Racine*, qui reprend et complète des travaux déjà publiés, M. Jean Pommier a expliqué le silence de Racine après *Phèdre* par la charge d'écrire l'histoire du Roi qui lui fut confiée conjointement avec Boileau, ainsi que par les récents succès d'un autre genre théâtral, l'Opéra ; ce qui amena le poète à abandonner les prestiges de la tragédie.

En a-t-il pour autant abandonné toute activité théâtrale ? Il semble que non. En 1677, il commence — toujours avec Boileau — à s'occuper d'un opéra qu'il ne put écrire ; en 1682, il tente avec son collègue de faire un *Phaéton*. Si ces projets n'aboutirent point, les deux poètes n'en furent pas moins occupés à participer à la préparation des fêtes pour le Roi ou pour de hauts personnages de la Cour. « L'Idylle sur la paix » en est, dans les éditions complètes de Racine, la seule trace. Mais il est certain qu'auparavant Racine et Boileau participèrent à des divertissements pour la Cour. En particulier, pour le Carnaval de 1683.

Le Carnaval était toujours à la Cour l'occasion de fêtes, de bals et de mascarades. Celui de 1683 fut d'autant plus brillant que, pendant une période de paix, il coïncidait avec l'achèvement des principaux bâtiments de Versailles, avec l'ouverture des « Appartements ».

Récemment, l'attention a été attirée sur des textes qui avaient été déjà partiellement publiés. Ces textes apprennent que Racine et Boileau, dans les premiers jours de mars 1683, ont reçu « dix mille livres chacun pour un petit opéra qu'ils ont fait en trois jours et qui a été l'un des divertissements de la Cour pendant le Carnaval »[1].

On a rapproché de ces textes, la mention retrouvée par Louis Racine dans les comptes de son père affirmant que le poète a reçu du Roi, le

1. Orcibal (*RHLF*, juillet-septembre 1949, p. 250, n. 2) donne les références : *Correspondances politiques et chroniques parisiennes adressées à Christophe Güntzer, syndic royal de la ville de Strasbourg*, par son agent à la cour, éd. R. Reuss, Paris, 1890, p. 48 (6 mars 1683). — *Nouvelles extraordinaires* (Gazette de Leyde), 16 mars 1683. Voir aussi P. Mélèse : *Le Théâtre et le public à Paris sous Louis XIV, 1659-1715*, Paris, 1934, p. 109. — *Répertoire analytique*, du même auteur, 1934, p. 63. Édition de Racine par P. Mélèse. Imprimerie Nationale, Paris, s. d., t. I, p. 86.